



Dynamique linguistique et stratégies identitaires dans le processus de radicalisation violente à référence islamiste

Senoussi Benmohamed

► To cite this version:

Senoussi Benmohamed. Dynamique linguistique et stratégies identitaires dans le processus de radicalisation violente à référence islamiste. Psychologie. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2025. Français. ⟨NNT : 2025GRALH030⟩. ⟨tel-05573835⟩

HAL Id: tel-05573835

<https://theses.hal.science/tel-05573835v1>

Submitted on 31 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

École doctorale : SHPT - Sciences de l'homme, du Politique et du Territoire

Spécialité : Psychologie sociale et expérimentale

Unité de recherche : Centre d'Etudes et de Recherche sur la Diplomatie, l'Administration Publique et le Politique



Dynamique linguistique et stratégies identitaires dans le processus de radicalisation violente à référence islamiste

Linguistic dynamics and identity strategies in the process of violent radicalization with Islamist reference

Présentée par :

Senoussi BENMOHAMED

Direction de thèse :

Sid ABDELLAOUI

Professeur des Universités, Université de Grenoble Alpes

Directeur de thèse

Rapporteurs :

Abdel Halim BOUDOUKHA

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Nantes

Cinzia GUARNACCIA

MAITRESSE DE CONFERENCES HDR, Université de Rennes

Thèse soutenue publiquement le **15 décembre 2025**, devant le jury composé de :

Claude PROESCHEL,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université de Lorraine

Présidente

Sid ABDELLAOUI,

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Lorraine

Directeur de thèse

Abdel Halim BOUDOUKHA,

PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université de Nantes

Rapporteur

Cinzia GUARNACCIA,

MAITRESSE DE CONFERENCES HDR, Université de Rennes

Rapporteuse

Bruno DOMINGO,

MAITRE DE CONFERENCES, Université de Toulouse

Examineur

Catherine BLATIER,

PROFESSEURE DES UNIVERSITES EMERITE, Université de Grenoble Alpes

Examinatrice



Table des matières

Résumé	15
Épigraphe.....	16
Avant-propos	17
Le langage : un simple outil de communication ?	17
Penser la complexité et le dialogue dans la diversité des systèmes de sens	17
Partie I	20
Entre sensibilité linguistique et prémisses d'engagement idéologique : contexte, enjeu et objet d'étude	20
Chapitre I.....	21
Fondations : langue et cadre épistémologique.....	21
Introduction générale.....	22
1 Présentation du sujet et justification	24
1.1 Du logos à l'identité : langue, pensée, agir.....	24
1.2 De l'importance du contexte linguistique de l'engagement	25
2 Positionnement épistémologique et clarifications	26
2.1 Cadre épistémologique et mise au point définitionnelle	26
2.2 Penser la complexité : quatre distinctions utiles.....	27
2.2.1 La complexité	27
2.2.2 La complication.....	29
2.2.3 La complétude	29
2.2.4 La simplification.....	30
Conclusion.....	30
Chapitre II.....	32
Contexte empirique : faits stylisés et enjeu universitaire	32
Introduction	33
1 Contexte empirique et social.....	33
1.1 Réalités constatées et problèmes soulevés.....	33

1.2	L'université n'est plus en marge : constats et angles morts.....	34
1.3	Au-delà du stéréotype : le profil instruit existe et compte.....	34
1.4	La donnée linguistique comme variable-clé : marqueur, résonance et contexte Erreur !	

Signet non défini.

	Conclusion.....	37
	Chapitre III	38
	L'objet spécifique : la langue arabe (propriétés, usages, méthodes).....	38
	Introduction	39
1	Objet spécifique de la recherche : la langue arabe.....	39
1.1	La langue arabe : tous les chemins y mènent	39
1.1.1	Dimensions culturelles et herméneutiques.....	39
1.1.2	Dimensions culturelles et identitaires.....	40
1.1.3	Dimensions pragmatiques et méthodologiques	41
1.2	Adapter le discours djihadiste à des publics arabophones : une ingénierie linguistique et contextuelle	42
2	Approches conceptuelles et définitions clé.....	45
2.1	La langue arabe : propriétés à fort enjeu herméneutique.....	45
2.1.1	Une langue, deux écoles	45
2.1.2	Le principe de synonymie	46
2.1.3	Le principe logorrhéique : redondance/tautologie.....	47
2.1.4	Le principe amphibologique.....	47
	Conclusion.....	49
	Partie II.....	50
	Cadres conceptuels et théoriques.....	50
	Chapitre IV	51
	Catégories, controverses et processus : définir la radicalisation	51
	Introduction	52
1	Radicalisation et notions associées	52
1.1	Entre radicalité et violence : catégories analytiques et angles morts.....	54
1.2	L'islam et ses adjectifs : islamique, islamisme et islamophobie.....	55

1.3	Le salafisme.....	57
1.4	La charia : la voie à suivre.....	57
1.5	Radicalités religieuses : cartographie croisée (intégrisme, fondamentalisme, fanatisme et extrémisme)	58
1.6	Intégrisme religieux : la visée d'intégralité	58
1.7	Fondamentalisme religieux : le rapport au texte	59
1.8	Fanatisme religieux : l'intensité d'engagement.....	59
1.9	Extrémisme religieux : la position de rupture	59
1.10	Le djihad	60
1.11	Le martyr.....	61
1.12	Une approche dynamique, stratégique et processuelle de la radicalisation violente islamiste	63
	Conclusion.....	65
	Chapitre V	66
	Typologies et écologie relationnelle : politique, religieux, éco-radicalité ; profils et réseaux	66
	Introduction	67
1	Les typologies du radicalisme.....	67
1.1	Le radicalisme politique	67
1.1.1	Le radicalisme politique en France.....	68
1.1.2	L'Algérie coloniale et les grammaires de la rupture : généalogie des radicalités (1830–1962)	71
1.2	Le radicalisme religieux	74
1.2.1	Le cas de l'islamisme	75
1.2.2	Quelques cas de groupes islamistes marquants sur la scène internationale.....	77
1.3	<i>Les radicalités écologistes ? Distinctions entre choix de vie, activisme et violences ..</i>	78
2	Profil psychosocial du radicalisé violent	79
2.1	Le profil du radicalisé violent dit « djihadiste » : un portrait aux contours indéfinis...	79
2.1.1	De la stigmatisation au mécanisme : interactions locales et connexions transnationales	Erreur ! Signet non défini.

2.1.2 Du « profil » à l'écologie relationnelle : réseaux hors-ligne, prolongements numériques et passage à l'acte	82
Conclusion.....	83
Chapitre VI	84
Politiques publiques et dispositifs : France, Algérie, Europe et échelle multilatérale.....	84
Introduction	85
1 Dispositifs de lutte et politiques publiques	85
1.1 La lutte contre la radicalisation violente / terrorisme	85
1.1.1 « Répression par l'exception » : généalogie française de l'antiterrorisme (1800-1981)	85
1.1.2 Une nouvelle ère de législation antiterroriste : place au droit commun dérogatoire	86
1.1.3 Une logique préventive à trois niveaux	87
1.1.4 Quelques chiffres pour mesurer l'ampleur de la situation.....	87
1.1.5 Gouvernance française de la prévention de la radicalisation : architecture, acteurs et plans d'action	88
1.1.6 Plans d'action (2014–2019) : de la prévention à la résilience	89
1.1.7 Interfaces et « deux mains » de l'État : coordonner sans stigmatiser	91
1.1.8 De la stratégie aux pratiques : un haut niveau de pilotage institutionnel dans la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte	91
1.1.9 Le FSPRT : un gisement de données...et ses limites d'accès.....	92
1.1.10 Un dispositif territorial : le tandem socio-sécuritaire	92
1.1.11 La société civile comme allié incontournable des dispositifs étatiques	95
1.1.12 Les dispositifs associatifs et pénitentiaires : déploiements et controverses	95
1.1.13 La technologie au service de la prise en charge : apports, protocoles et perspectives	97
1.1.14 Les instruments judiciaires.....	98
1.1.15 La justice pénale des majeurs et prévention de la radicalisation : cadre, acteurs et probation	101
1.1.16 Les évolutions face à la radicalisation violente	102
1.1.17 Les dispositifs de prise en charge et de suivi.....	102

1.2	Algérie (1990 - 2000) : une réponse en strates à la radicalisation violente, de la répression à la concorde civile	105
1.3	Le cadre européen de prévention : de la Convention de 1977 à l'écosystème RAN (définir, prévenir, réhabiliter).....	108
1.3.1	De la doctrine commune aux déclinaisons nationales : Pays-Bas et Royaume-Uni 110	
1.4	Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme	110
1.5	L'Organisation des Nations Unies	111
	Conclusion.....	112
	Partie III.....	114
	Apports de la psychologie cognitive et sociale	114
	Chapitre VII.....	115
	Une approche anthropologique du traitement cognitif visuel et langagier	115
	Introduction	116
1	La vision comme amorce de la complexité : fondements et cadre théorique	117
1.1	Encodage global vs local : deux niveaux de traitement distincts	118
1.2	Attention, cécité inattentionnelle et saillance	120
1.3	Couleur, culture et différenciation perceptive	120
1.4	Marqueurs physiologiques et temporels du traitement visuel	121
1.5	Corps, effort, états internes et perception	122
1.6	La perception à l'épreuve de la proxémie	123
1.7	Plus en lien avec notre protocole : les apports de Morgado sur la franchissabilité	124
1.8	Reconnaître un visage : définitions et enjeux	125
1.8.1	Reconnaissance faciale : trois voies complémentaires	126
1.8.2	Modèles de la reconnaissance faciale : Bruce & Young (1986) et Valentine (1991) 127	
1.8.3	Réseaux cérébraux des visages et chronométrie.....	130
1.8.4	Temporalité et dynamiques de traitement.....	131
1.8.5	Reconnaissance faciale et biais de l'autre race.....	132
1.8.6	Reconnaître l'autre : invariants biologiques et variables socioculturelles.....	133

1.9	L'activité cognitive de l'écriture et de la lecture et son ancrage culturel	134
2	Le système langagier : fondements et implications	137
2.1	Le langage : réseaux cérébraux et plasticité	137
2.2	Culture et Langue : socle théorique	139
2.3	La socialisation précoce du langage	140
2.4	Socialisation du langage et aux cadrages attentionnels	141
2.5	La relativité linguistique : faits de langue, effets de pensée	141
2.6	Domaines d'application : temps, espace et morale.....	142
2.7	Écologie culturelle, métaphores affectives et bilinguisme Arabe/Français	143
2.8	Quand le contexte fait comprendre la langue	144
2.8.1	Contexte syntaxico-sémantique et l'intelligibilité	144
2.8.2	Contexte sémantique et résolution de l'ambiguïté.....	145
2.8.3	La compréhension du texte : narratif et argumentatif.....	146
2.8.4	Le texte narratif : le modèle d'indexage d'événement.....	146
2.8.5	Le texte argumentatif : modèles de compréhension	147
	Conclusion.....	148
	Chapitre IV	150
	Le bilinguisme, à l'intersection de deux cultures : fonctionnement cognitif et implications.....	150
	Introduction	151
1	Corps et altérité : forme phonétique, immersion et accent	151
1.1	Transmission et héritage symbolique : de la langue maternelle (natale) aux valences socio-historiques	152
2	Bilinguisme et tâches cognitives.....	153
2.1	Sélection–inhibition et contrôle exécutif chez le bilingue.....	153
2.2	Coûts lexicaux et performances verbales	154
2.3	La multi-détermination des prises de décision : l'effet de la langue entre autres.....	155
2.3.1	Prise de décision, libre arbitre et langage	155
2.3.2	Causalité cérébrale : stimulation, lésions et neuromodulateurs	156
2.4	Langage, pouvoir et encodage du réel	157

2.5	Codes de classe et grammaires de la violence : du « dire » au « faire ».....	157
2.6	La prise de décision du bilingue.....	158
3	L'usage de l'arabe et le français entre l'Algérie et la France.....	161
3.1	L'enseignement de l'arabe en France présente une histoire ancienne et paradoxale..	161
3.2	Parler le français en Algérie : héritage, politiques et usages	162
	Conclusion.....	163
	Chapitre VIII	165
	Théories du Soi et de l'identité.....	165
	Introduction	166
1	Les représentations sociales et l'étude du soi	167
1.1	Le Soi : architectures et dynamiques.....	167
1.1.1	William James : un Soi pluriel et en flux.....	167
1.1.2	Erikson et Marcia : crises, statuts et trajectoires identitaires.....	169
1.2	De l'individuel au social : identité, normes et catégorisation.....	170
1.2.1	La théorie de l'identité narrative	171
1.3	La théorie de l'Identité Sociale (Tajfel et Turner).....	172
1.3.1	Appartenance, catégorisation et comparaison	172
1.3.2	Mortalité saillante et gestion de la terreur	173
1.3.3	Menace, incertitude et entitativité	173
1.3.4	Catégoriser le social : du prototype à l'entitativité.....	174
1.4	Théorie de l'Identité Sociale-Cognitive (Bandura) et auto-efficacité.....	176
1.4.1	Apprentissage vicariant et agentivité.....	176
1.4.2	Auto-efficacité : sources et effets	176
1.5	Modèles et Théories Complémentaires	178
1.5.1	Picard et le modèle des cinq besoins (2008).....	178
1.6	La théorie des attributions causales : fonctions, dimensions et styles	179
1.6.1	Les dimensions attributionnelles (Weiner)	182
1.7	Biais d'attribution et norme d'internalité	183
1.7.1	Le biais de correspondance : l'erreur majeure de l'attribution.....	183

1.7.2	Le biais Acteur-Observateur.....	184
1.7.3	La norme d’internalité et sa profondeur culturelle	184
1.8	Le Soi en contexte socioculturel.....	185
1.8.1	Le Soi en quête de valence positive.....	185
1.8.2	Le sens de l’interaction entre l’identité individuelle et le contexte socioculturel	186
1.9	La conception socio-cognitive du Soi	187
1.10	La composition triptyque du Soi	188
1.10.1	Dimension cognitive.....	188
1.10.2	Dimension affective : l’estime de Soi	188
1.10.3	Dimension comportementale.....	190
1.11	Besoin de contrôle et locus de contrôle.....	190
	Chapitre IX.....	192
	Empathie et Identité Culturelle.....	192
	Introduction	193
1	Cartographie du concept et débat terminologique	193
2	Bases neurocognitives (miroirs et au-delà).....	194
3	Théorie du jugement socio-moral : cadres, modulations contextuelles et application à nos	
tâches	195	
3.1	De Piaget–Kohlberg au pluralisme des domaines	195
3.2	Processus : modèles duals et dilemmes	195
4	Distance psychologique et cadrage (Construal Level Theory, CLT)	196
	Conclusion.....	198
	Chapitre X	200
	Préjugés et Stéréotypes.....	200
	Introduction	201
1	Individualisme vs collectivisme : définitions, variations et précautions méthodologiques	
	201	
2	Héritages philosophiques et formes d’organisation : de la Chine confucéenne à l’Europe	
cartésienne	202	
3	Le jeu identitaire du Nous/Vous : logiques de protection et d’ouverture.....	203

4	Préjugé, stéréotype et discrimination : de la cognition à l'action	204
4.1	Définitions et dissociation attitudes/comportements	204
4.2	De la catégorisation aux stigmatisations : biais cognitifs et relais sociaux	204
	Chapitre XI	206
	Théories de l'Engagement et Modèles de Radicalisation	206
	Introduction	207
1	De l'« effet de gel » à l'engagement par l'acte	207
2	De l'acte engageant aux ajustements (scénario illustratif).....	209
3	Trois techniques fondatrices	209
3.1	La théorie du pied-dans-la-porte.....	209
3.2	La théorie de l'amorçage	210
3.3	La soumission librement consentie	210
4	Les modèles de radicalisation violente	211
4.1	Le modèle de Borum	212
4.2	Le modèle en escalier de Moghaddam	212
4.3	Le modèle de NYPD	213
5	Le modèle 3 N (Need, Narrative and Network).....	214
5.1.1	Les Besoins (pour Need)	214
5.1.2	Le narratif (pour narrative).....	215
5.1.3	Le réseau (pour Network).....	215
	Conclusion.....	216
	Chapitre XII.....	217
	Méthodologie, outils et démarches.....	217
1	Méthodologie	218
2	Population d'étude	218
3	Procédure expérimentale.....	219
4	Protocole expérimental	220
4.1	TEMPS 1/ Évaluation du profil psychologique (ce que je suis).....	221
4.2	Le quotient empathique	222

4.2.1	Intérêts et objectifs	222
4.2.2	Description de l'outil.....	222
4.3	Le besoin de contrôle.....	224
4.3.1	Intérêts et objectifs	224
4.3.2	Description de l'outil.....	224
4.4	Estime de soi (Échelle de Rosenberg – adaptation Abdellaoui (1997)).....	225
4.4.1	Intérêts et objectifs	225
4.4.2	Description de l'outil.....	226
4.5	TEMPS 2/ Evaluation du traitement cognitif (ce que je perçois ou crois)	227
4.5.1	Proximité affective & épreuve du mur (franchissabilité)	227
4.5.2	Épreuve du mur (franchissabilité)	232
4.5.3	Seconde tâche : l'épreuve des textes (estimation d'audience).....	234
4.6	TEMPS 3/ Registre décisionnel (ou conatif, ce que je ferais...).....	236
4.6.1	L'épreuve du train.....	236
4.6.2	Seconde tâche : l'épreuve des scénarios.....	240
4.7	TEMPS 4/ Registre identitaire (Moi et mes semblables...)	242
4.7.1	L'épreuve de la proximité affective réelle (IOS)	242
4.7.2	Seconde et dernière tâche du protocole : le <i>Qui suis-je ?</i>	243
4.8	Hypothèse principale.....	245
4.9	Attentes spécifiques.....	246
Chapitre XIII		258
Analyses statistiques et discussion		258
1	Analyse des résultats.....	259
1.1	Analyse descriptive	259
1.2	Profil sociolinguistique des participants.....	259
1.2.1	L'âge	259
1.2.2	Le genre	260
1.2.3	Le niveau d'étude	261
1.2.4	La langue parlée à la maison	262

1.2.5	Nombre d'année vécues en France	263
1.2.6	Lieu d'apprentissage de la langue arabe.....	264
1.2.7	L'analyse des adjectifs (<i>Qui suis-je ?</i>).....	264
1.3	Le quotient empathique	267
1.4	Le besoin de contrôle.....	273
1.5	L'estime de Soi	277
1.6	Proximité affective (fictive, prototypique)	285
1.7	L'épreuve du mur.....	286
1.8	L'épreuve du train.....	291
1.9	L'épreuve des textes	293
1.10	L'épreuve des scénarios	296
1.11	L'épreuve de la proximité affective réelle (IOS).....	299
2	Discussion.....	302
2.1	Le quotient empathique	302
2.2	Besoin de contrôle	303
2.3	Estime de Soi.....	304
2.4	Synthèse des trois paramètres psychosociaux	305
2.5	L'épreuve du mur.....	306
2.6	L'épreuve du train.....	307
2.7	L'épreuve des textes (adhésion).....	308
2.8	L'épreuve des scénarios.....	310
2.9	L'épreuve de la proximité affective réelle (IOS)	311
2.10	Le « <i>Qui suis-je ?</i> »	312
2.11	Limites, précautions et sensibilité	313
2.12	Pistes de recherche futures	314
3	Discussion générale et conclusion	315

Résumé

Pourquoi certaines personnes basculent elles dans la radicalisation violente islamiste ?

Cette thèse examine comment l'usage de la langue et le contexte de vie influencent l'adhésion et l'engagement dans le processus de radicalisation violente islamiste. Elle compare des individus bilingues dont la langue natale est l'arabe et la langue d'adoption est le français, en France et en Algérie. L'objectif est de comprendre comment les mots, les récits et les appartenances sociales façonnent les choix et les comportements. Nous distinguons un dual- process non normatif : S1/S2 avec usage rationnel et opératoire dans les tâches à critère (Mur, Train) et S1/S2 sans cet usage dans les tâches évaluatives (textes, scénarios, IOS, proximité). Les résultats convergent vers un faisceau d'indices : la congruence entre langue et contexte, les récits prototypiques, une estime de Soi fragile, un besoin de contrôle élevé, et une proximité à l'endogroupe et un coût perçu faible augmente la probabilité d'une activation du S1 et d'une adhésion initiale (non déterministe). Cette lecture éclaire la radicalisation comme alignement de facteurs plutôt que comme effet d'une cause unique et ouvre des pistes de prévention : médiation/traduction entre langues, contre-récits contextualisés et formation à la pensée critique dans et entre les langues.

Why do some people descend into violent Islamist radicalization?

This thesis examines how language use and life context influence adherence to and engagement in the process of violent Islamist radicalization. It compares bilingual individuals whose native language is Arabic and whose adopted language is French, in France and Algeria. The objective is to understand how words, narratives, and social affiliations shape choices and behaviors. We distinguish a non-normative dual-process: S1/S2 with rational and operational use in criterion- based tasks (Wall, Train) and S1/S2 without this use in evaluative tasks (texts, scenarios, IOS, proximity). The results converge towards a set of indicators: congruence between language and context, prototypical narratives, fragile self-esteem, a high need for control, and proximity to the in-group and a low perceived cost increase the probability of S1 activation and initial (non- deterministic) adherence. This interpretation sheds light on radicalization as an alignment of factors rather than the effect of a single cause and opens up avenues for prevention: mediation/translation between languages, contextualized counter-narratives, and training in critical thinking within and across languages.

Épigraphe

Des balises...chemin faisant

« C'est pourquoi toutes les grandes recherches, toutes les découvertes révolutionnant la science ont été faites en dehors des Académies et des Universités, soit par des gens assez riches pour rester indépendants, comme Darwin et Lyell, soit par des hommes qui minaient leur santé en travaillant dans la gêne et trop souvent dans la misère, faute de laboratoire, perdant un temps infini et ne pouvant se procurer les instruments ou les livres nécessaires pour continuer leurs recherches, mais persévérant contre toute espérance, et souvent même mourant à la peine. Leur nom est légion »¹

Autre témoignage

« Il y a un homme nommé Einstein...mais personne ne subvenait à ses besoins, il a souffert de la faim durant un certain temps et pendant ses années d'étude. Il a été traité...avec certain mépris par ses professeurs de l'École polytechnique ; la bibliothèque lui était fermée, etc., ...et il a continué à travailler sur ses recherches de physique théorique, malgré tous ses malheurs »²

...plus tôt dans l'histoire

« Je suis plus sage que cet homme : il croit savoir ce qu'il ne sait pas, tandis que moi... je ne crois pas savoir »³

Dit par un verbe arabe

« Plus je suis sachant, plus je sais mon ignorance »⁴

¹ Pierre Kropotkine, *la conquête du pain* (page 133). *The conquest of Bread* (1906).

² Dans une lettre de Friedrich Adler à son père le Dr Victor Adler (Feuer, 2005, P, 38).

³ Propos de Platon rapporté par Socrate.

⁴ Ahmed Ibn Henbal (780-855) est l'un des guides religieux des quatre grandes écoles religieuses sunnites. La mise au jour de ce courant s'est faite posthume. C'est la tendance la plus rigoriste et extrême sur laquelle s'appuient et se réfèrent les courants radicaux, tel que le wahhabisme.

Avant-propos

Le langage : un simple outil de communication ?

En matière de radicalisation « djihadiste », pourrions nous estimer que le langage soit un vecteur puissant de catégorisation, de polarisation et de manipulation symbolique ? Instrument de construction de la réalité sociale, il a été l'objet de nombreuses explorations scientifiques au service d'une recherche de compréhension globale des conduites individuelles et sociales. Ainsi, la psychologie sociale a largement montré comment les mots orientent la perception et l'action. En effet, par le biais de catégorisation sociale, les individus en viennent à distinguer un « nous » valorisé d'un « eux » dévalorisé ; par la dynamique de polarisation de groupe, les échanges tendent à renforcer les positions extrêmes ; par la théorie des représentations sociales, les discours partagés structurent une vision commune du monde, légitimant parfois l'action violente. Le récit qui suit, volontairement fictif, illustre cette ambivalence du langage : tantôt générateur de malentendus et de tensions, tantôt médiateur d'apaisement et de coopération. L'expérience des personnages, confrontés à la nécessité de clarifier leurs signifiants et de traduire leurs référents culturels, montre combien l'incommunication peut nourrir le conflit et combien, inversement, le travail sur les mots peut désamorcer la violence. Cette métaphore met en lumière, en filigrane, le rôle crucial du langage dans les dynamiques de radicalisation « djihadiste », où les glissements sémantiques, la réinterprétation de symboles et l'assignation identitaire fonctionnent comme des leviers psychologiques et sociaux de rupture.

Penser la complexité et le dialogue dans la diversité des systèmes de sens

Nous souhaitons à travers la présentation d'un épisode fictif, illustrer, de manière métaphorique, la rencontre entre des logiques de pensée, de langage et de culture distinctes. Il s'agit de cinq voyageurs, initialement engagés dans leurs itinéraires respectifs, lesquels se voient contraints, en raison d'aléas météorologiques, de cohabiter dans un même espace-temps : une salle vitrée, équipée d'un sofa, d'une machine à kawa et d'une bibliothèque éclectique fournie de livres d'histoire, de médecine, d'algorithmique, etc. Ce lieu de transit devient, par la force du hasard, un

laboratoire interactionnel où se manifestent simultanément les dimensions cognitive, linguistique et sociale de la communication humaine.

Dans un premier temps, la cohabitation est paisible : chacun investit la salle à sa manière. Mais l'annonce d'explosions près de l'aéroport agit comme un facteur de désorganisation, accentué par les multiples prises de parole d'experts au cours du flash d'info. L'émotion s'installe, la perception du danger réactive les appartenances, les stéréotypes et les réflexes identitaires. Les voyageurs, d'abord unis par une condition commune d'attente, se regroupent par similarités perceptibles : traits physiques, accents, vêtements, postures. La dynamique intergroupe s'impose alors spontanément, révélant la force des processus de catégorisation sociale. Les échanges, d'abord cordiaux, s'enveniment. Des incompréhensions linguistiques et sémantiques amplifient les divergences d'opinion. La tension monte, la communication devient bruit, l'émotion prend le pas sur la raison. Outre la personne prise de panique à la suite de l'annonce de l'explosion, deux des présents quittent la pièce : l'un en proie à la colère, l'autre à la somatisation (vraisemblablement à la suite d'une hypoglycémie). Ce passage de la conversation au conflit illustre le basculement typique d'une interaction sociale lorsque le langage cesse d'être un médium de signification pour devenir un instrument d'affect et de défense identitaire.

C'est alors qu'intervient un cinquième individu, témoin silencieux et lecteur attentif, qui adopte une posture réflexive. Par sa prise de parole, il incarne la fonction du tiers médiateur — celui qui interrompt le cycle de la réactivité pour réintroduire de la signification. Sa proposition — revisiter les signifiants, traduire, clarifier — redonne au groupe un cadre sémantique partagé, préalable à toute compréhension mutuelle. La satisfaction est exprimée de part et d'autre, à l'instar du monolingue qui déclara (traduction littérale faite) : « *vous avez refroidi (rafraîchi) mon cœur* ». L'expérience montre alors que la plupart des conflits cognitifs et relationnels ne naissent pas tous d'un désaccord de fond mais également d'une disjonction des référentiels linguistiques et culturels.

La réflexion du médiateur s'élargit ensuite à une véritable épistémologie de la complexité : aucune vérité n'est absolue ni totalisante ; chaque perspective, partielle, participe d'une compréhension plus globale du réel. L'intelligence des phénomènes humains suppose une approche pluridimensionnelle et systémique, articulant les trois niveaux : biologique, psychologique et social. Cette posture rejoint les fondements de la pensée complexe (Morin, 1990) et s'inscrit également dans une perspective pascalienne, selon laquelle les êtres, les causes et les effets demeurent pris dans un réseau d'interdépendances reliant jusqu'aux éléments les plus éloignés les uns des autres (Pascal, 1963).

Penser la complexité, c'est reconnaître la coexistence de causalités multiples et l'interdépendance entre les éléments d'un système. L'épisode se clôt sur une résolution symbolique : l'incident extérieur est maîtrisé, le calme revient, et les voyageurs peuvent reprendre leurs routes respectives.

Cette fin apaisée marque la restauration du sens et de la communication, mais aussi la conscience nouvelle que le dialogue suppose toujours un effort d'ajustement mutuel — un travail d'interprétation, de traduction et de reconnaissance réciproque. Même le geste de salutation finale, adapté aux coutumes de chacun, témoigne de cette éthique du respect et de la réciprocité.

Ainsi, cette scène allégorique illustre la dynamique fondamentale de toute interaction interculturelle et intersubjective : la tendance spontanée à la catégorisation et à la méprise, la nécessité d'un tiers réflexif pour restaurer le sens, et l'exigence d'une pensée complexe pour dépasser les logiques d'opposition au profit d'une compréhension circulaire et dialogique du monde.

Partie I

Entre sensibilité linguistique et prémisses d'engagement idéologique : contexte, enjeu et objet d'étude

Chapitre I

Fondations : langue et cadre épistémologique

Introduction générale

Le progrès lié au renouvellement théorique, nous enseigne la remise en cause perpétuelle par l'esprit scientifique des concepts établis. Les sciences humaines et sociales sont confrontées à cette évidence, à ce sort. Le *modus operandi* est pensé double : celui dit « analytique » (p. ex. Cartésien), tendant à isoler le phénomène pour l'étudier ; tandis que les théoriciens de la complexité prônent en plus, la nécessité d'impliquer les autres phénomènes qui gravitent autour de celui qui attire l'attention du chercheur. Une prise en compte des données et conditions environnantes, si insoupçonnées et éloignées soient-elles, devient une démarche essentielle pour une compréhension optimale de l'objet d'étude. Charge à la rigueur scientifique et au choix méthodologique de donner aux analyses et aux concepts mis au jour la consistance nécessaire afin de résister à l'épreuve du terrain, chemin faisant.

L'appréhension de la complexité peut être comprise à travers ce-dit même, de par ses différentes malléabilités, sans que cela interfère dans son essence et ainsi, dans son existence. Prenons une lorgnette et voyons plus clairement ce qui pourrait relever de ce mot en l'occurrence : complexité. Ce dernier, constitué, déjà d'une somme de caractères (consonnes et voyelles), qui deviennent porteuses de sens qu'une fois agencées, donnant naissance à un radical « *complexus* » : ce qui est tissé ensemble. De là, commence une autre expérience cadencée par un rythme de transformations aussi diverses que variées. Le sens de l'action sera désormais porté par le verbe « complexifier », qui, dans tous ces états et ces formes (passé simple, passé composé, etc.) épousera à chaque fois une disposition correspondant au temps subi. Ceci étant, sa substance demeure inchangée. Quant à sa forme nominale ou adjectivale, les multiples adaptations faites à la condition féminine ou collective, affirmative ou négative, par l'ajout de pré/suffixe, viendront fixer son sens, sans que son identité ne soit guère dénaturée. S'y ajoute par ailleurs la dimension homonymique et polysémique donc, teintant l'acception de ce concept en fonction du domaine visé (philosophie, informatique, écologie, etc.⁵). Et enfin, à dessein, sans être devin, nous pouvons s'attendre à des « évolutions » sémantiques au-delà des désinences entre autres, accouchant de néologismes, tout en gardant le lien ombilical, de près ou de loin avec son étymologie. Cette mise en mot n'a été permise que par la multiplication de ce principe même (de la complexité) sur l'ensemble des mots et concepts utilisés à cet effet dans ce paragraphe. Plus confondant encore, ces derniers se voient offrir une mesure incommensurable de possibilités combinatoires pour exprimer la

⁵ En mathématique/informatique, ce concept renvoie par exemple au théorème de Kolmogorov. En biologie, elle traduit l'idée de l'autorégulation. Etc.

quasi-totalité des sensibilités nécessaires et imaginaires pour une langue aussi précise qu'esthétique. La complexité nous dévoile sa nature matricielle : penser en liant, en contextualisant, en considérant l'*Umwelt*⁶.

Nous pouvons désormais mieux lire la scène citée *supra*. Pour reprendre quelques éléments, nous pouvons être édifiés par les données biochimiques afin de donner un sens au malaise glycémique. La nature du lien de l'un des autres passagers, victime d'une stéréotypie négative à l'encontre d'un d'entre eux, pourrait expliquer son comportement d'évitement et de distanciation sociale (du fait qu'il soit sorti de la pièce). Par ailleurs, la psychologie clinique⁷ apportera un éclairage pertinent à la réaction anxieuse notée à l'écoute du flash d'info par exemple. Ce triptyque bio-psycho-sociologique fait le socle fondateur de la pensée complexe. L'appréciation de notre agir sera construite sur cette base : tout ce qui émane de notre personne peut désormais être apprécié, analysé, discuté et d'une certaine manière même anticiper, à travers le paradigme de l'interaction simultanée et continue de ces trois sphères. Le support biologique, la dimension psychologique et la condition sociologique accoucheront, en fonction de données/variables⁸ endogènes et exogènes, d'un comportement donné à un temps déterminé. Ainsi, chaque action suscitera une réaction, qui à son tour impliquera une rétroaction, etc.

Cette appréhension dite « énactive » du phénomène humain, nous concernant, importe à tout scientifique, dans la mesure où la complexité, par définition, inhibe toute prétention à la complétude, évitant ainsi le piège de la certitude ; elle abolit toute complication et place le chercheur dans une posture d'humilité, en lui permettant d'entrevoir d'autres horizons, qui, contrairement aux apparences, sont susceptibles d'être plus complémentaires qu'antagonistes. Ce faisant, la grille de lecture se doit d'être multifactorielle, transdisciplinaire⁹. Bien que notre appui

⁶ Traduit par « le monde propre », ce concept développé et théorisé par Jakob von Uexküll renvoie à la particularité de chaque être vivant à interagir selon ses singularités avec l'environnement. À la différence de la théorie du milieu qui défend l'idée déterministe de l'environnement.

⁷ *Clinique*, prise dans son acception usuelle, faisant référence à la branche ou la spécialité dispensée dans la formation des psychologues. Le sens d'origine « l'étymologie », en revanche, est plus étendu et flexible. En effet, né au XVII^e siècle, emprunté du latin *clinicus*, du grec *klinikos*, « propre au médecin qui exerce son art près du lit de ses malades », lui-même de *klinê*, « lit ». Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition (actuelle).

⁸ L'indétermination voulue par l'article « de » reflète la difficulté, voire l'impossibilité de concevoir une connaissance totale et absolue de tout ce qui est impliqué dans tel ou tel phénomène. Une thèse défendue entre autres par Henri Laborit.

⁹ Nous nous inscrivons dans la même veine d'Edgar Morin et estimons que ce choix terminologique, contrairement à celui de la pluridisciplinarité, est plus approprié. Nous nous appuyons sur le constat fait dans les groupes de travail relevant de cette tendance ou exigence, là où (malheureusement) on se contente d'agencer et de superposer les connaissances des différentes disciplines sans une vraie refonte de la chose étudiée. Dit en d'autres termes, on se contente de partager le même couloir au lieu de vase-communiquer les bureaux. Le préfixe "trans" porte bien ce sens de déconstruire les digues et les frontières. C'est à cette condition, au moins, qu'il faut se tenir pour une optimisation des résultats, pertinents et féconds.

théorique se soit fait du côté d'Edgar Morin, cette conception épistémologique s'est vue donner plusieurs appellations. En effet, Francisco Varela l'approprie par « la théorie des effets émergents ». Pierre Bourdieu l'approche sous l'angle de « l'histoire faite corps » et « l'histoire faite chose ». Henri Laborit, préfère l'aborder en termes informationnels : l'une « structurante », l'autre « circulante ». André Leroi-Gourhan propose la dualité du « geste » et de « la parole ». Jadis, Blaise Pascal y fait référence comme susmentionné. Léonard de Vinci lui donne vie, à travers la substantialité du mouvement dans l'univers. Etc. Ce cadre référentiel épistémologique étant dressé, mettons désormais la focale sur l'objectivation et l'articulation voulues dans cette recherche, que nous introduisons par une mise en lumière d'éléments à la base de nos interrogations et réflexions.

1 Présentation du sujet et justification

Le point d'ancrage pour cette recherche s'appuie sur le postulat selon lequel tout entendement se voulant un bon discernement se construit sur un support linguistique qui lui confère une identité censée le porter, le manipuler et le protéger. Le langage articulé devient ainsi un élément constitutif de l'Homme, accompagnant son évolution et son développement (sa phylo-ontogenèse).

1.1 Du logos à l'identité : langue, pensée, agir

Depuis Platon au moins, le lien est établi à travers le logos, signifiant parole et instance scientifique (Rapp, 2023 ; Cohen & Reeve, 2025). De l'Antiquité à la philosophie du langage ordinaire, de nombreuses traditions convergent : pour les sophistes¹⁰, la parole ne se contente pas de décrire ; elle agit, persuade et fait advenir (Gorgias, *Éloge d'Hélène*, trad. Marchand & Ponchon, 2016). Avec la théorie des actes de langage, certains énoncés accomplissent ce qu'ils énoncent — *dire, c'est faire* (Austin, 1970). Plus largement, le monde social se construit par les significations partagées et les actes de nomination (Berger & Luckmann, 2006 ; Bourdieu, 1982). Depuis, de nombreux travaux se sont inscrits dans cette perspective, visant à soumettre l'implication de la parole dans l'agir à un examen scientifique rigoureux. Pour en citer quelques références, prenons le cas de Sapir et Whorf (que nous développerons dans un chapitre ultérieur), qui, dès le milieu

¹⁰ Apparus au Ve siècle avant Jésus-Christ, les sophistes sont des savants qui utilisaient la langue d'une manière à obtenir gain de cause dans les débats, et cela au détriment et sans tenir compte de la véracité et la validité de leurs arguments et de leurs logiques. Toutes les stratégies rhétoriques étaient ainsi bonnes à en faire usage afin d'avoir raison.

du siècle dernier, se sont penchés sur cette dépendance, traduite par l'idée selon laquelle notre pensée serait façonnée et dictée, jusqu'à un certain niveau, par la nature de nos dires, formulée dans la théorie de la relativité linguistique. Les études entreprises plus récemment telles que celles de Costa et ses collaborateurs (2014, 2019) et de Keysar et ses collaborateurs (2012), à l'égard des bilingues/polyglottes, conjuguées à l'exploration cérébrale, confortent ainsi ce raisonnement. Ces idées se manifestent dans des comportements observables, qui in fine conduiront à une identité donnée. Si, partant d'un principe syllogique à trois termes, dit aristotélicien, (si A implique B et que B implique C, alors A impliquera C), nous poserons les prémisses que la langue implique la pensée et que cette dernière implique une identité. Le lien entre la langue et l'identité trouve ainsi tout son sens, d'où notre choix de l'intitulé : dynamique linguistique et stratégies identitaires. Bien assurément, ce rapport est bidirectionnel en ce sens que, autant la langue influe sur la pensée, le sens inverse est à prendre en compte également ; il en va de même du comportement. Sous cet angle, le mot devient ainsi possiblement source de maux, si les visées sont dévoyées à mauvais escient, contribuant ainsi au malheur du monde le cas échéant, selon la verve d'Albert Camus.

1.2 De l'importance du contexte linguistique de l'engagement

Notre intérêt est, au final, guidé par la volonté de saisir au mieux, à travers le prisme linguistique, l'intitulé de « radicalisation violente à référence islamiste ». L'objectif est de garantir que son traitement, psychologique mais également social et politique, soit dégagé de biais socio-cognitifs, affectifs et culturels. Les implications sont considérables, tant les divergences d'acception et de représentation marquent cette thématique. Celle-ci demeure émergente, fragile, complexe et protéiforme. Les conséquences sont multiples, aussi bien au niveau individuel (stratégies d'adaptation, replis identitaires) que collectif (fractures sociales, stigmatisations). Ces caractéristiques en font un objet encore peu investi intellectuellement, en particulier dans les sphères académiques et universitaires, et qui souffre en outre d'un manque de consensus, lequel peut être vu comme une conséquence directe de cette fragilité. Ce constat apparaît d'autant plus préoccupant que le traitement médiatique et politique se révèle souvent dépourvu de rigueur scientifique, voire d'honnêteté intellectuelle. Il convient donc désormais de se tourner vers certains éléments de terrain qui résonnent avec cette perspective linguistique en lien avec la radicalisation violente à référence islamiste. Ainsi, d'une réflexion épistémologique, nous passons à une actualité française marquée par l'inclusion des universités et des grandes écoles dans la cartographie du risque de radicalisation violente à référence islamiste.

2 Positionnement épistémologique et clarifications

2.1 Cadre épistémologique et mise au point définitionnelle

Si comme le souligne Geertz (1992), les sciences sociales entretiennent parfois l'illusion qu'il suffirait de nommer un phénomène pour en épuiser l'intelligibilité, *qu'en est-il quand cet acte de nommer devient difficile, non consensuel ?* Une halte terminologique s'impose de facto déjà, ce que Paul Valéry appelait un « nettoyage de la situation verbale », que nous estimons de la plus haute importance afin de bien baliser le champ dans lequel évoluera notre réflexion. En effet, par rigueur scientifique et par souci méthodologique, nous allons tendre, au sens mathématique, à définir un certain nombre de termes, sur lesquels porte cette recherche. Cette exigence se voit alors accentuée par la nature même du sujet traité. Si dans le milieu restreint des scientifiques, il est appelé à se positionner à travers un lexique et des mots clefs, à nuancer ou à (r)inventer, la nécessité est beaucoup plus prégnante quand le profane s'y joint et s'y voit impliqué. L'intervention, ou pour d'autres l'entrisme, de la politique et des médias, aussi bien nationalement qu'au-delà des frontières, ouvertement ou indirectement sur le choix des supports terminologiques du « djihadisme » à titre d'exemple, nous appelle à plus de prudence, de retenue, de prévoyance et de sagesse. Le caractère mercuriel (de plasticité) de son usage, comme pour d'autres d'ailleurs, trouve son explication dans un quadruple usage qu'il en est fait¹¹ : d'une part, par les scientifiques et les spécialistes, leur permettant d'avoir un concept sur lequel s'appuyer pour développer leurs réflexions. D'autre part, les pouvoirs publics et l'appareil administratif s'en servent pour thématiser leurs programmes, élaborer leurs plans, comptabiliser les prises en charges, etc. Du côté des politiques, la référence à la norme sert aussi à légitimer des feuilles de route. Or cette norme est toujours filtrée par l'idéologie dominante d'une société à un moment donné, et ses évolutions peuvent conduire à une pathologisation des dissidences. L'histoire récente offre des exemples bien documentés : aux États-Unis (maccarthysme) comme en URSS stalinienne, des opposants ont été qualifiés de malades mentaux et traités en conséquence (Bouvet & Boudoukha, 2021). Le « terrorisme » a été, et, est confronté à ce même sort (que nous développerons plus loin). Dans ce même sillage, soulignons que l'explication « psychiatrique » a été l'un des éléments constitutifs de la réponse au passage à l'acte djihadiste ; une piste qui concrètement ne répond que minoritairement aux vraies causes de la radicalisation violente islamiste (Abdellaoui, 2016, 2024).

¹¹ Laurent Bonelli et Fabien Carrié dans « *La fabrique de la radicalité* » (2016), en citent trois usages du terme « radicalisation », sans évoquer celui des médias.

L'une des normes érigées comme telles ces dernières années sur la scène politique française est bien l'insécurité ou plutôt le sentiment d'insécurité (Bourgoin, 2013). À partir du passage de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur, puis plus nettement encore sous sa présidence, les questions de sécurité ont occupé une place croissante dans le débat public, souvent en lien avec celles du djihadisme et de l'immigration. Cette évolution a conduit l'ensemble des partis politiques à s'en saisir, selon des modalités et des positionnements variables. Enfin, le quatrième usage est fait par les médias et les réseaux sociaux¹², le « filtre de la société », qui décident, ou du moins, contribuent grandement, à donner vie et/ou à ressusciter des « fantômes » terminologiques et l'acception qui doit en être faite par le grand public¹³. Les conséquences sont telles que nous sommes promptement rappelés par la théorie du chaos — ou l'effet papillon —, qui n'est pas seulement hypothétique réservée qu'à la mesure numérique. L'humain y est exposé aussi ; et l'histoire en est témoin. Nommer c'est créer, disait Bourdieu. De la complexité à la radicalisation violente à référence islamique « djihadisme », nous dresserons les contours sémantiques de chacun de ses termes.

2.2 Penser la complexité : quatre distinctions utiles

2.2.1 La complexité

L'acception voulu par Edgar Morin pour ce vocable n'obéit pas complètement à celle proposée par le dictionnaire. L'Académie française¹⁴ propose deux entrées : 1- État, caractère de ce qui est composé d'éléments divers et entremêlés : la complexité d'une préparation chimique, la complexité d'une phrase. 2- Caractère de ce qui est difficile à démêler ou à analyser en raison de l'enchevêtrement de ses éléments : la complexité d'une situation, la complexité d'un personnage, la complexité d'une affaire. Du latin *complexus*, renvoyant à « ce qui est lié ensemble », la volonté d'Edgar Morin en optant pour ce terme visait un sens plus étendu, plus profond et sensiblement de nature multi-strates, interagissantes les unes avec les autres. À la question : *qu'est-ce que la complexité* ? l'auteur marque le ton numérique : « à première vue, c'est un phénomène quantitatif,

¹² Les dernières révélations d'Elon Musk du traitement fait par twitter pour l'élection américaine viennent s'ajouter à celui du scandale du Cambridge Analytica pour la première mandature de D. Trump.

¹³ Nous nous inscrivons en faux ainsi à la thèse de Lazarsfeld quant aux rôles attribués aux médias dans les prises de décisions et les choix opérés par la population. Noam Chomsky dans son chef d'œuvre « *La fabrique du consentement* » répond à cette thèse, et démontre l'implication des mass media dans l'émergence et dans le façonnement des idées. L'explication peut être donnée par le changement de nature et la prolifération de « l'outil média » : chaînes d'infos continues et réseaux sociaux.

¹⁴ 9^{ème} édition.

l'extrême quantité d'interactions et d'interférences entre un très grand nombre d'unités » (Morin, 1990, P. 48). La nature et la biologie conforte ce constat avec les dizaines de milliards de cellules du cerveau humain, à titre d'exemple. Néanmoins, la valeur numérique qui peut, dans un certain nombre de cas, défier le calcul humain surtout conjuguée aux diverses interactions, ne se limite pas à cette nature. En disant cela, Morin veut introduire la notion du hasard, de l'incertain, de l'indéterminé : « *la complexité dans un sens a toujours affaire avec le hasard* » (Morin, 1990, *ibid.*, P. 49). Le cheminement de cette réflexion aboutit ainsi « à une incertitude au sein de systèmes richement organisés » (P. 49). Même les mathématiciens le concèdent avec les fuzzy sets, ces ensembles imprécis dans un ordre bien rigoureux ou dans une moindre mesure, l'incapacité d'arrêter les équations différentielles d'un double pendule¹⁵. Sur le plan scientifique, ce nouveau venu : le hasard avec ces corollaires (p. ex, imprécision, contradiction) a fait l'objet d'une grande attention intellectuelle pour les éliminer, pour s'en débarrasser. Chose qui ne peut que contribuer à amoindrir ou fausser complètement la perspective d'une saisie optimale d'un phénomène donné.

À ce stade du développement, ainsi que pour la suite, notre positionnement épistémologique s'inscrit pleinement dans cette voie où nous ne pouvons afficher ou refléter le sentiment que le sujet de la radicalisation violente islamiste soit maîtrisable, complètement explicable, par quelques études éparses, et parcellaires par définition, et encore moins à travers quelques mots d'antenne. Ce constat est d'autant plus d'actualité vu le caractère « néo » qu'identifie ce sujet. En effet, le conflit, la violence et la terreur sont inhérents à l'existence, et se voit muter d'une forme à une autre à travers l'histoire jusqu'à donner cette forme au XXIème siècle. C'est ce que nous apprend du moins la préhistoire, qui suggère une montée des violences organisées liée aux transformations néolithiques — sédentarisation, agriculture, hiérarchisation (Patou-Mathis, 2013 ; Guilaine & Zammit, 2001 ; ARTE, 2024), documentée depuis 6500 ans par des fosses communes, des morts violentes, etc. À continuer cet examen de l'histoire, nous pouvons rejoindre l'idée de penser que la norme est de nature conflictuelle et guerrière entrecoupée par des temps de paix. Cependant, nous ne versons aucunement dans un quelconque pessimisme ou une autre prophétie autoréalisatrice allant dans ce sens.

¹⁵ En effet, nous pouvons noter que dans l'expérience du pendule double, là où on place à l'extrémité d'un pendule un autre pendule, le mouvement n'a pu être déterminé mathématiquement de manière absolue. Il reste ainsi une part immaîtrisable du chaos.

2.2.2 La complication

Datant du XIV^e siècle, d'après l'Académie française¹⁶, ce mot est emprunté du bas latin *complicatio*, qui signifie « action de rouler, de plier », et, au figuré, « embarras, confusion ». Il en découle ainsi trois acceptions : 1- Le fait d'être compliqué (la complication des démarches administratives) ; 2- Incident provoquant une situation inextricable, pénible ou dangereuse (une complication imprévue a retardé notre départ). Éviter, fuir les complications ; 3- Pathologie : trouble d'une certaine gravité, lié à une maladie et apparaissant éventuellement au cours de son déroulement (les complications d'une rougeole). De ce sens, une nette scissiparité se dessine entre la complexité et la complication. Cette dernière pouvant toujours être facilitée, améliorée et anticipée. Son essence répond donc à une logique qui est tout autre que celle de la complexité.

2.2.3 La complétude

Du latin *completus*, l'étymologie renvoie au caractère rempli, complété et complet. Le Larousse (2021) le présente sous deux aspects : 1- Propriété d'une théorie déductive constituante où toute formule est décidable (démonstrable/falsifiable) ; 2- Propriété d'un espace d'être complet. À cela, nous pouvons y ajouter une autre acception, celle de l'internaute (2021), signifiant un caractère de ce qui est terminé, achevé. Ou, celui des mathématiciens signifiant un caractère complet d'un énoncé. Nous pouvons ainsi dire et défendre l'idée selon laquelle qu'une telle conception ne peut être raisonnable dans la mesure où l'activité intellectuelle et réflexive de l'être humain est par définition défailante et lacunaire du fait d'une rationalité limitée (bounded rationality) (Simon, 1947)¹⁷.

¹⁶ 9^e édition.

¹⁷ En effet, dépendante de nos capteurs sensitifs, l'aptitude auditive se voit conditionnée par une mesure décibélique, accentuée par une mesure spatiale : nous ne pouvons percevoir les sons au-delà d'une certaine distance et en-deçà d'une certaine fréquence. Idem pour la vision et les autres entrées sensorielles. Le tout soumis à une condition de fonctionnalité opérante (absence d'infirmité) aussi bien sur le plan périphérique (les sens) qu'au niveau central (le cerveau). Ce dernier, centre de traitement de l'information, est doté, entre autres, d'une mémoire limitée, d'un nombre de connexions définies (synapses) même si le nombre est impressionnant : 10 000 milliards dans 1 cm³. Le tout dépendant d'un paramétrage glycémique, thermique... qui, à défaut, impactera inévitablement ces opérations et activités...pour qu'*in fine* l'erreur soit prise comme une réalité régissant tout effort intellectuel. Poussé par le désir de parfaire ce dernier, l'invention de la machine n'est pas épargnée par une limite opérationnelle ou d'un bug, voire de sa dépendance énergétique (toute batterie doit, par définition, être rechargée). Et à supposer par extraordinaire que tout soit maîtrisé, il ne sera valable que dans des conditions spatio-temporelles données. C'est dans ce sens-là que nous pensons Adorno, cité par Morin : « *la totalité est la non-vérité* » (Morin, 2014, P.14).

2.2.4 La simplification

Le recours systématique à la « simplification », opéré par les cartésiens, a certainement une utilité indiscutable, dans la mesure où sont mis au jour différents mécanismes et règles régissant tel ou tel phénomène. Cette opération tend à rendre ces derniers de nature « simples ». Chose à laquelle Gaston Bachelard s'oppose, en notant que le « simple » n'existe pas en tant que tel dans la nature. La limite simplifiante donne naissance à la complexité dans la mesure où cette dernière se nourrit d'elle et adopte une intégration « macro » : *« Alors que la pensée simplifiante désintègre la complexité du réel, la pensée complexe intègre le plus possible les modes simplifiants de penser, mais refuse les conséquences mutilantes, réductrices, unidimensionnalisantes et finalement aveuglante d'une simplification qui se prend pour le reflet de ce qu'il y a de réel dans la réalité »* (Morin, 2005. P. 11). Autrement dit, autant la simplification est nécessairement importante en amont, autant la recontextualisation est substantiellement vitale en aval.

Une autre implication de la simplification peut être dévoilée par le principe de parcimonie ou d'économie, appelé communément le rasoir d'Ockham. Développé par d'Ockham, ce principe de raisonnement plaide la cause simple quant à l'ordonnement des hypothèses tentant d'expliquer un phénomène donné. Le choix devrait par conséquent toujours porté sur l'hypothèse où l'explication la plus simple, pour être développée et vérifiée, sans en faire un critère de vérité en soi. Ce principe, en réalité, trouve sa trace avant notre ère, chez Empédocle (V^{ème} siècle av. J.- C). Comme le rapporte Pellegrin (2014), Aristote estime qu'il vaut mieux retenir un nombre restreint et limité de principes. Plusieurs appellations ont vu le jour depuis, telles que la thèse de Russell et l'induction de Solomonoff. La complexité ne s'opposant pas à la simplification, nous avons opté dans notre recherche à des simplifications contrôlées (visuels stéréotypés) tout en recontextualisant par des analyses croisées.

Conclusion

Après avoir établi les fondations théoriques (langue–pensée–agir) et le cadre épistémologique, nous passons désormais au contexte empirique qui justifie notre objet d'étude. Le chapitre 2 dresse les constats, précise les enjeux — notamment universitaires — et montre, en quoi la donnée linguistique, en particulier l'arabe, langue à forte valence herméneutique et identitaire, constitue un marqueur pertinent pour analyser l'adhésion et l'engagement. En articulant données de contexte, enjeux et premières tensions observables, ce chapitre établit le

socle empirique sur lequel s'adosseront nos hypothèses opérationnelles et le dispositif expérimental des chapitres suivants.

Chapitre II

Contexte empirique : faits stylisés et enjeu universitaire

Introduction

Ce chapitre déplace le regard du cadre théorique vers le terrain des faits. Il vise à documenter les configurations sociales qui motivent l'étude : réalités constatées, zones d'ombre et raisons pour lesquelles l'espace universitaire constitue aujourd'hui un lieu d'observation pertinent des dynamiques d'adhésion et d'engagement. Il ne s'agit pas d'ériger un « profil-type », mais de dégager des faits stylisés — récurrences empiriques, tensions et controverses — qui rendent intelligible la problématique au cœur de cette thèse : le rôle de la variable linguistique (statut de la langue et contexte d'usage) dans la perception, l'évaluation et la justification de contenus à référent islamiste, constituant le noyau de l'engagement.

1 Contexte empirique et social

1.1 Réalités constatées et problèmes soulevés

Il nous paraît important, de prime abord, de dresser un tour d'horizon de la situation en France en l'occurrence, concernant les événements à caractère terroristes islamistes qui s'y sont déroulés. Nous avons fait le choix de rapporter exclusivement que les attentats meurtriers de la dernière décennie causant au moins un mort, hors assaillant, depuis 2012. Ce choix est dicté par trois raisons :

- La première tient au fait que l'année 2012 marque la fin d'une période d'accalmie sur le territoire français, notamment avec l'affaire Mohamed Merah ;
- La deuxième est d'ordre quantitatif : le nombre total des attentats terroristes islamistes perpétrés et déjoués durant les dix dernières années est supérieur à celui de la période 1980-2012 ;
- La troisième, est dictée par cette nouvelle ère et forme de terrorisme islamiste, donnant lieu ainsi à une nouvelle génération d'acteurs. D'après Gilles Kepel (2015, 2018), c'est la troisième génération, succédant à celle de l'Afghanistan (année 79-89), et celle entre autres des années 1990 du Groupe Islamique Armé (GIA) algérien.

1.2 L'université n'est plus en marge : constats et angles morts

D'après la DGSI (2025), les attentats terroristes ont causé, depuis 2012, la mort de 275 personnes. Par ailleurs, 16 projets d'attentat ont été déjoués depuis 2024 (dont 7 en 2025). Au sein de cette chronologie, certains dossiers mettent en cause des personnes inscrites dans l'enseignement supérieur. À titre d'illustration, l'affaire Sid-Ahmed Ghlam (condamnation par la cour d'assises spéciale de Paris, 5 nov. 2020 ; confirmation en appel, 28 oct. 2021) concerne un étudiant en informatique reconnu coupable du meurtre d'Aurélie Châtelain et de la préparation d'attaques contre des églises. Outre l'affaire Ghlam, nous pouvons citer l'interpellation, fin 2016, à la frontière turque, d'un ex-interne en médecine marseillais expulsé vers la France puis mis en examen et placé en détention provisoire pour des faits en lien avec le terrorisme, après des menaces proférées en ligne et des consultations de sites djihadistes. Au-delà du prisme strictement sécuritaire, un épisode survenu à l'Université de Cergy-Pontoise (octobre 2019) illustre la tentative de formaliser des « signaux faibles » de radicalisation au sein de l'institution, fiche finalement retirée après contestation. Cet épisode s'inscrit dans le cadre de référence posé par le « guide interministériel de prévention de la radicalisation » (CIPDR, 2016), qui précise les principes de repérage, de signalement et d'orientation des situations à risque au sein des établissements. Ce matériau suggère que le milieu universitaire et académique peut être à la fois exposé comme cible (assassinats d'enseignants : Samuel Paty, 2020 ; Dominique Bernard, 2023 ; la surveillante Mélanie G., 2025) et même impliqué du côté des auteurs. Ce constat fait, néanmoins, il est encore trop tôt pour dégager une quelconque conclusion statistiquement significative. Nous allons alors rester sur le premier volet qui porte sur « la source » de la radicalisation violente islamiste dans le milieu universitaire.

1.3 Au-delà du stéréotype : le profil instruit existe et compte

Cette réalité est souvent perdue de vue dans le traitement de ce sujet par les spécialistes reconnus ou autoproclamés. Il est courant de voir se dessiner un profil des personnes impliquées dans des actes de terrorisme islamiste, comme étant d'un faible niveau d'instruction avec un parcours studieux souvent limité, faisant d'eux des sujets idéaux pour un « lavage de cerveau » par exemple, et en entretenant un rapport conflictuel à l'autorité avec des antécédents délictuels, souvent situés dans des zones défavorisées : chômage, insécurité, trafic de drogue. Nous ne pouvons nier ainsi ces profils mais nous ne pouvons en même temps nous empêcher de constater que d'autres profils intellectuels sont engagés dans la radicalisation violente islamiste,

suggérant qu’effectivement que « *la radicalisation n’est pas uniquement le fait de personnes ayant échoué dans les études* » (Blatier, 2023, chap. 2, paragr. 3). Dans son enquête portant sur 132 terroristes, Marc Sageman (2005), démontre que plus de 60% de son échantillon ont suivi des études : 17% n’ont pas fini le lycée, 12 % l’ont abouti, 33 % ont fréquenté l’université, 7,5 % ont l’équivalent d’une maîtrise et 4 % celui d’un doctorat. Rappelons, par ailleurs, que Ayman al- Zawahiri, le cerveau et le stratège d’al-Qaïda était chirurgien ophtalmique. D’autres idéologues, dont le propos a fait le lit d’un certain nombre de groupes islamistes, avaient également suivi des enseignements supérieurs : Abdessalam Faraj¹⁸, ingénieur électricien ; Sayyid Qutb¹⁹, journaliste ; Abbassi Madani²⁰, docteur en psychopédagogie. Ce profil, disposant d’un capital universitaire, maîtrise mieux les répertoires textuels et argumentatifs, un point décisif quand la langue arabe confère autorité scripturale et ethos.

En reprenant les cas susmentionnés dans le contexte international ou strictement français, la question de la prévention et de la lutte contre la radicalisation violente islamiste dans les sphères académiques et universitaires doit être posée et traitée avec toute la complexité qu’elle impose. Cette compréhension exige ainsi une identification précoce et prudente des signes potentiels de la radicalisation violente islamiste et une mise en lumière des mécanismes fins qui la sous-tendent. Une plus haute prudence justifiée par un précédent dont nous devons tirer les bonnes leçons, pour ne citer que l’exemple de l’université de Cergy-Pontoise ou la déclaration d’un ex-ministre de l’intérieur considérant la barbe comme « signe faible » de radicalisation violente. Nous pouvons y ajouter également la tendance soupçonneuse devant toute disposition à manger végétarien pour un musulman comme acte de taqiyya²¹, ou de se référer à l’identification linguistique apportée par les voisins et les témoins d’un acte terroriste : « *il disait “bonjour” !* », « *il a/aurait dit : Allāhu akbar* ». À l’évidence, tous ces écueils

¹⁸ Idéologue jihadiste égyptien, animateur d’une branche du Tanzim al-Jihad (Egyptian Islamic Jihad). Il est surtout connu pour son pamphlet *Al-Farīda al-ghā’iba* (The Neglected/Absent Duty, 1981), qui érige le jihad armé en devoir individuel prioritaire contre le « proche ennemi » (le régime). Inculpé après l’assassinat du président Anouar el-Sadate (1981), il est exécuté en 1982.

¹⁹ Écrivain et penseur majeur des Frères musulmans. Ses ouvrages *Ma’ālim fī al-ṭarīq* (Milestones, 1964) et l’exégèse *Fī Zilāl al-Qur’ān* ont popularisé des notions comme *jāhiliyya* (état d’ignorance) et *ḥākimiyya* (souveraineté divine) et l’idée d’une « avant-garde » islamique. Arrêté sous la présidence de Nasser, il est pendu en 1966 au Caire ; sa pensée a profondément influencé l’islamisme contemporain.

²⁰ Homme politique algérien (1931–2019), cofondateur et président du Front Islamique du Salut (FIS), parti créé en 1989. Arrêté le 30 juin 1991, il est condamné par le tribunal militaire de Blida à 12 ans de prison en juillet 1992. Il est libéré le 15 juillet 1997, il est placé en résidence surveillée jusqu’en juillet 2003. Il s’installe au Qatar (à partir de 2003–2004) et meurt à Doha le 24 avril 2019 ; il est inhumé à Alger.

²¹ Définie comme une pratique consistant à dissimuler ou à nier son identité religieuse par crainte de maltraitance et de persécution. Connue chez les chiites, elle est aussi pratiquée chez les sunnites. Le chiisme et le sunnisme, étant deux obédiences de l’islam.

doivent être dépassés par une analyse fine, linguistique et contextuelle qui va au-delà du comportement, de l'apparat, du mot dit.

Encadré 1. Profil instruit : idées reçues vs données

Les profils universitaires existent dans la radicalisation violente islamiste et ne sont pas marginaux. Des cas avérés (France, 2015-2023) et des analyses montrent une présence notable d'études supérieures (p. ex., 60 % chez 132 acteurs : Sageman, 2005). D'où l'erreur du stéréotype « peu instruit/manipulable », source d'angles morts préventifs. À l'université, mieux vaut privilégier des dispositifs prudents : repérage contextualisé, prudence envers les « signaux faibles » simplistes (barbe, formules rituelles) et promouvoir une lecture croisée identitaire–discursive–situationnelle au moins.

1.4 La variable linguistique : marqueur, résonance, contexte

Notre recherche prévoit d'investir cette thématique sous l'angle linguistique avec l'approfondissement nécessaire afin d'y toucher ce qui peut être impliqué par cette variable. En effet, aucune étude ne semble avoir été publiée s'agissant de la pertinence opérationnelle de la dimension linguistique dans la composition des facteurs de radicalisation violente islamiste. Nous nous interrogeons donc sur ce qui doit être observé pour mesurer les éventuelles « entrées » ou « ouvertures » linguistiques, caractérisant une certaine vulnérabilité de la personne, qui peuvent favoriser l'adhésion à une idéologie, avec toutes les implications et engagements possibles. *Ainsi, devons-nous porter une attention toute particulière au tropisme de la langue natale pour mieux saisir les motivations profondes à l'acceptation et à l'adhésion au discours et aux entreprises socialement qualifiés de « djihadistes » ?* Le choix terminologique « natal » est justifié par la volonté de recouvrir un spectre étendu des éléments constitutifs à son élaboration. Un choix porté sur « maternelle », « première » ou « naturelle » aurait exclu par exemple l'implication du père ou d'autres profils. L'idée de la natalité correspond finalement à ce qui marque et accompagne le nouveau-né dans ces premières années, d'une manière générale. Par conséquent, ce questionnement implique l'usage des autres langues pratiquées par les bilingues et polyglottes, que nous appellerons dans notre recherche : langues d'adoption. L'idée adoptive pour correspondre à ce qui ne relève pas du cercle premier mais tout en ayant

l'intérêt nécessaire pour apprendre cette autre langue, la manipuler, etc. Dans un cas comme dans l'autre (natifs ou allophones), la langue arabe est notre point de départ et d'appui pour poser le questionnement et introduire la réflexion. En effet, la pratique de la langue arabe fait souvent partie d'un ensemble de modalités d'expression pouvant susciter des réactions sociales de désapprobation. Ce phénomène contribue à alimenter un climat de menace pouvant favoriser un sentiment d'exclusion, d'injustice ou de rébellion. La proximité avec le discours radical islamiste pourrait en être l'une de ces résultantes. Nous partons du postulat selon lequel la langue est un marqueur identitaire. De ce fait, nous nous posons la question de savoir : *dans quelle mesure, est-il possible de saisir la place et le rôle de la langue natale (arabe) vs langues d'adoption (français) dont l'usage est fait dans le pays d'origine ou d'adoption (Algérie, France), comme objet de protection et de revendication, d'un refuge identitaire, d'une caisse de résonance ? et par quels moyens ? et comment le tandem « langue x pays » module la proximité, l'adhésion et l'engagement ? En cela, nous nous demandons s'il y a matière d'élaborer une grille d'analyse linguistique permettant l'identification d'une vulnérabilité qui serait caractéristique d'une personne instruite à risque ?* Toute la prudence est à prendre bien évidemment afin d'éviter tout biais de stigmatisation, mettant en lumière les faux positifs au détriment des faux négatifs.

Conclusion

Ces premiers axes de questionnement nous ont conduit à élaborer une problématique inexplorée finement à ce jour, et qui sera au cœur de cette recherche. Le profil linguistique étudié et sa résonance dans le processus de la radicalisation violente islamiste n'est qu'un des paramètres explorés qu'il convient d'aborder avec rigueur et circonspection. Cet angle d'approche linguistique pourrait, par ricochet nous ouvrir de nouvelles pistes de réflexion s'agissant d'autres profils de sujets radicalisés violents islamistes tels que ceux disposant d'un niveau d'instruction faible ou moyen, ou n'ayant pas poursuivi d'études supérieures. Dans tous ces cas, la langue arabe ne vaut ni signal ni stigmatisme : elle opère comme vecteur de signification et d'appartenance, dont l'effet dépend étroitement du contexte d'usage et des scripts identitaires activés. Dans cette continuité d'idées, la chapitre 3 précise pourquoi la centralité culturelle de l'arabe, et sa diffusion culturelle, motivent son choix comme variable-clé dans l'étude de la radicalisation à référence islamiste, et en expose les propriétés herméneutiques, culturelles et méthodologiques.

Chapitre III

L'objet spécifique : la langue arabe (propriétés, usages, méthodes)

Introduction

Ce chapitre recentre le questionnement sur l’objet linguistique de la thèse : la langue arabe, envisagée comme système formel, répertoire herméneutique et marqueur d’appartenance. Nous en précisons d’abord les ancrages culturels et les lignes d’interprétation, puis les dimensions culturelles et identitaires qui orientent la résonance des énoncés. Nous dégagerons enfin les implications pragmatiques et méthodologiques pour l’analyse des corpus et des tâches expérimentales. L’objectif n’est pas de figer une essence, mais d’outiller l’examen des usages situés de l’arabe — là où se rejouent significations, normes et affiliations qui importent à nos hypothèses.

1 Objet spécifique de la recherche : la langue arabe

1.1 La langue arabe : tous les chemins y mènent

1.1.1 Dimensions culturelles et herméneutiques

La dimension essentielle que représente la langue arabe dans l’étude de la radicalisation violente islamiste peut s’expliquer par sa centralité culturelle. Au carrefour de plusieurs registres, elle est, selon le dogme islamique, celle par laquelle le Dieu des monothéistes s’est adressé pour son ultime message à ses fidèles : les musulmans. En effet, continuatrice, et, complétant deux autres révélations — celle de la tradition « judaïque » et « chrétienne » —, la dernière, islamique, a eu comme premiers destinataires les habitants de la péninsule arabique. Le livre sacré des musulmans, le Coran²², est révélé, transmis et transcrit en langue arabe. Elle devient de ce fait une composante incontournable pour toute démarche spirituelle d’obédience islamique. Que l’on soit débutant ou pratiquant de longue date, impliqué associativement et politiquement ou sans engagement, avec ou sans qualification académique théologique, tout musulman (toutes appartenances géographiques et nationales confondues) est tenu d’avoir une connaissance minimale, afin d’accomplir notamment les cinq prières, où il doit réciter des versets coraniques, en plus de toutes les périphrases utilisées ici et là, au commencement d’un

²² Plusieurs appellations peuvent être utilisées : le Livre (al-Kitāb), al-Muṣḥaf, le discriminant (al-Furqān), adh- Dhikr (le Rappel), une pratique critiquée par les puristes qui évitent l’assimilation stricte, car les termes ont des nuances sémantiques.

acte de sustentation ou à sa fin (bismillāh, al-ḥamdu li-llāh). Il est à noter que l'intensité de la pratique corrèle avec un usage accru de l'arabe. Dans les parcours universitaires d'orientation théologique « les sciences islamiques », des modules sont consacrés exclusivement à l'approfondissement des compétences linguistiques de la langue arabe. En uṣūl al-fiqh (méthodologie juridique) comme en 'aqīda (théologie), l'usage veut que l'on précise d'abord le sens linguistique (littéraire) puis le sens conventionnel (technique) décidé par les savants d'un tel ou tel autre concept avant de développer un quelconque avis juridique. Il est rapporté dans la tradition que l'imam al-Shāfi'ī, guide et fondateur d'une des quatre écoles juridiques sunnites, éponyme, exigeait de l'apprenant une connaissance bien aboutie et une maîtrise soutenue en langue arabe avant de l'intégrer dans les séances ou dans les cercles de ses cours théologiques²³. Cette centralité scripturale éclaire notre choix d'utiliser dans notre protocole expérimental deux textes contradictoires (en arabe et en français) et l'estimation d'audience comme indicateur d'adhésion.

1.1.2 Dimensions culturelles et identitaires

Parallèlement à ce point culturel, une autre donnée, cette fois-ci culturelle, permet d'apporter un éclairage sur la place de la langue arabe dans l'appréhension de ce phénomène de radicalisation violente islamiste. En effet, le message divin (véhiculé par le Coran) se voulant humain, le contexte anthropologique et culturel devient ainsi une variable incontournable dans la compréhension historique de cette dernière révélation. Anthropologique dans le sens de « *anthropos* » : l'Homme dans sa totalité, impliquant aussi bien les dimensions psychologiques, sociologiques, économiques, et autres. Toutes ces dimensions rythmaient et rythment encore le quotidien du musulman. Cette imbrication a vu naître avec le temps (quatorze siècles durant) une sorte de glissement entre le registre religieux et culturel. Le produit cartésien n'a pas cessé par conséquent de grandir jusqu'au point où plusieurs éléments culturels sont appréhendés par le collectif (pratiquant et non pratiquant) comme étant culturels et inversement. L'exemple que nous pouvons énumérer à cet égard est le changement quasi systématique des prénoms chez les convertis pour avoir une consonance arabophone. Le « Kévin » devient « Muhammad », et la « Chloé » devient « Aya ». Cependant, le recours à cette démarche ne trouve aucune légitimité,

²³ On rapporte qu'il demandait par exemple le nom du croissant blanchâtre apparaissant sur l'ongle du pouce ou l'index. Une question très pointilleuse qui démontre le degré d'exigence voulu pour tout apprenant des sciences théologiques. La réponse étant : الواصل « al-Wāṣil ».

ni dans le Coran, ni dans le corpus second²⁴. Aucune injonction n'est donnée dans ce sens, si ce n'est une parole prophétique qui évoque le choix des noms qui doit aller dans le sens de la croyance (de son porteur), évoquant ainsi une louange divine ou autre acception positive, et à éviter des noms dépréciatifs (ex. Ḥarb « guerre ») ou renvoyant à des divinités païennes.

Toutefois, rien n'est dit dans le sens de l'usage de la langue arabe comme reflet de l'islamité. Les « noms islamiques » — comme d'ailleurs l'« habit islamique » tel que l'on voudrait dire ici et là de par le principe même dans sa nature aniconique — n'existent pas, pas davantage en langue arabe. Une autre indication est donnée dans le Coran même à travers le nom d'Abraham (Ibrāhīm). Le Coran emploie le nom Ibrāhīm (إبراهيم), nom propre d'origine non arabe et, à ce titre, diptote (mamnū' min al-ṣarf). En conséquence, au génitif, il prend une fatḥa finale (-a) et n'admet pas la nunnation ; il ne prend la kasra qu'en cas de définition par l'article (al-) ou dans certains cas d'idāfa (Ryding 2005 ; Druel & Kashner 2019). Ce paradigme culturaliste domine le débat actuel sur l'islam, dans les milieux politiques, médiatiques ou intellectuels (Abdellaoui, 2021). Nous relierons ces dynamiques dans notre protocole expérimental entre autres par la mesure de proximité stéréotypée et fictive à travers les diagrammes de Venn et le « *Qui suis-je ?* »

1.1.3 Dimensions pragmatiques et méthodologiques

L'intérêt également d'étudier cette langue est d'ordre pragmatique et usuel. En effet, la composition sociologique des groupes « djihadistes » à l'image de Daech / al-Qaïda, de nature hétéroclite, implique qu'une langue commune doit être mise au jour afin que ses membres puissent communiquer. Sachant que la langue arabe est celle du Coran, de la révélation et aussi la langue culturelle, le choix est porté sur elle finalement, évitant ainsi la naissance d'une *lingua franca*, d'un *sabir* ou même d'un *pidgin*²⁵. Ce constat a été conforté selon les entretiens et observations menés dans cette recherche, lesquels démontrent que la maîtrise de la langue arabe est une condition fortement valorisée à l'accès à des postes de responsabilité aussi bien théologiques que guerriers (opérationnels). Tout prétendant à une promotion dans les rangs de Daech / al-Qaïda devra faire ses preuves et manifester son érudition linguistique arabe. Ce constat demeure vrai également dans les autres expressions théologiques non radicalisées,

²⁴ Les sources de droit islamique sont distinguées en quatre parties : le Coran (corpus premier), la sunna : la parole et le geste prophétique (corpus second), le consensus de savants et le syllogisme ou l'analogisme.

²⁵ La principale différence entre la *lingua franca*, le *sabir* et le *pidgin* réside dans le fait que ce dernier code langagier est moins élaboré que les deux premiers. Leur point commun réside dans le fait que toutes naissent pour combler un vide communicationnel entre des personnes ou des groupes qui ne partagent pas la même langue.

comme pour l'appréciation et/ou l'acceptation des personnalités intervenantes dans le champ du religieux (p. ex, imam ou référent du fait religieux). Une forte critique est portée systématiquement à l'encontre de tout manquement dans l'usage de la langue arabe, aussi bien par les novices que les lettrés. Cet indice est incontestablement une dimension de la recevabilité d'un propos ou d'un discours donné. Bien évidemment, cette dernière dépend d'autres paramètres, qui pour nous, s'abreuve principalement également, et à bien des égards exclusivement par l'apparat : à l'image d'une tenue particulière (qamis) ou d'une pilosité faciale. Cette analyse nous conduit ainsi à la triangulation aristotélicienne : le logos, le pathos et l'éthos. Le logos traduit par la logique/le langage. Le pathos définit comme la substance affective et émotionnelle du récepteur, du public. L'éthos étant l'aura que dégage l'émetteur. Faute de performance et de maîtrise de cet indice langagier « la langue arabe », discrédité sera son porteur. Parce que ces chemins sont culturels, culturels et contextuels, il faut stabiliser certains termes (radicalisation, fondamentalisme) pour éviter justement les glissements sémantiques.

1.2 Adapter le discours djihadiste à des publics arabophones : une ingénierie linguistique et contextuelle

Les communications de l'« État islamique » (EI) destinées aux publics arabophones s'appuient sur une combinaison de choix linguistiques, narratifs et technologie qui visent à optimiser la persuasion, l'engagement et la fidélisation :

- 1) Le phénomène de la diglossie et le code-switching : l'alternance entre l'arabe standard (fuṣḥā) — porteur d'autorité scripturaire (citations coraniques, ḥadīths, références d'oulémas) — et les dialectes (registre de proximité et de connivence) constitue un levier central de crédibilisation. Cela s'accompagne souvent d'incursions en anglais/français afin d'améliorer la visibilité algorithmique par le biais de mots-clés et de hashtags (Klausen, 2015 ; Awan, 2017 ; Badawy & Ferrara, 2018).
- 2) Dosage thématique en fonction du contexte : la propagande module, selon l'audience et la conjoncture, les six « familles » narratives identifiées par Winter (2015) — Utopie, Guerre, Victimisation, Brutalité, Appartenance, Miséricorde — afin de passer d'un cadrage « gouvernance pieuse » (services, justice) à un cadrage « conflit/exaction » ou « urgence morale ».

- 3) Cadre religieux et performativité : les injonctions déontiques (« il faut.../yajibu... »), la polyphonie citationnelle (versets, ḥadīths, avis d'autorités) et le lexique de légitimation (‘aqīda, bay‘a, walā’/barā’, shahāda) transforment l’adhésion en devoir, grâce à une rhétorique exagérée et des amplificateurs affectifs pour amplifier l'engagement (Bouko et al., 2022).
- 4) Division en segments des cibles : les contenus dédiés aux femmes valorisent honneur, pureté et rôle maternel ; ceux dédiés aux jeunes accentuent ukhuwwa (fraternité), aventure et statut, avec des micro-récits d’identification (Winter, 2015 ; Ingram, 2017).
- 5) Réactivité en fonction des événements : les volumes et thèmes s’ajustent aux revers/« victoires » militaires ou aux « griefs » locaux ; l'actualité est reformulée en récits de griefs (dignité, karāma ; honneur, ‘ird) pour légitimer l'action (Badawy & Ferrara, 2018 ; Ingram, 2017).
- 6) Optimisation algorithmique : l'utilisation de hashtags en arabe et leur translittération (#hijra, khilāfa), ainsi que les « orchestrations » de retweets et de partages multilingues, facilitent la diffusion et l'émergence des messages avant leur transition vers des plateformes sécurisées (Benigni, Joseph & Carley, 2017 ; Awan, 2017).
- 7) Posture discursive du « prédicateur-mentor » : en phase d’approche, elle est empreinte de compassion et d'empathie (en tenant compte des défis, en apportant du sens), avant de devenir plus rigide avec une orientation normative et une justification violente, ce que documentent à la fois les analyses de corpus et les entretiens (Koehler, 2015 ; Baugut & Neumann, 2020).
- 8) Ancrages audio-visuels situés : à travers des nasheeds (antiennes), des représentations en calligraphie arabe, des infographies et des sous-titres, est renforcée l'empreinte identitaire et la mémorisation, avec des déclinaisons par canal/plateforme (Winter, 2015 ; Milton, 2016).
- 9) Adaptation organisationnelle dans le temps : à mesure que varient les pertes territoriales et les pressions de modération, l’« écosystème » ajuste ses vecteurs (comptes relais, formats) et ses récits dominants, préservant la saillance des thèmes porteurs (Badawy & Ferrara, 2018 ; Ingram, 2017).
- 10) Signatures lexicales côté arabophone : les analyses à grande échelle mettent en évidence la fréquence des thématiques religieuses, de la guerre et de la victoire, du clivage nous/eux, ainsi que des sentiments négatifs, tout en soulignant une positivité envers l'endogroupe ; ces motifs sont exploitables pour la détection et la contre-argumentation (Badawy & Ferrara, 2018 ; Torregrosa et al., 2020)

Pris ensemble, ces résultats décrivent une ingénierie discursive où : (1) le registre linguistique (fuṣḥā/dialecte + code-switching) structure l'autorité et la proximité, (2) le dosage narratif s'aligne sur le cycle événementiel et la cible, et (3) les affordances algorithmiques influencent la diffusion et la transformation de l'attention. Dans une mise en œuvre pratique, ces dimensions peuvent établir un cadre de codage (indicateurs de diglossie, trames narratives, lexiques déontiques, systèmes d'acheminement algorithmique) bénéfique pour l'annotation de corpus et l'analyse de contre-discours (Winter, 2015 ; Ingram, 2017 ; Badawy & Ferrara, 2018 ; Benigni, Joseph & Carley, 2017).

Encadré 2. Aperçu comparatif des langues de la propagande en ligne

Dans les écosystèmes numériques, la langue d'énonciation façonne les formats, les cadrages et les effets pragmatiques. L'anglais agit souvent comme *lingua franca* de la mobilisation, en standardisant des récits d'héroïsation et de victimisation, notamment à travers les mêmes, les hashtags et les commentaires de type battlefield commentary. Sur le plan du recrutement comme de la circulation algorithmique, l'usage de récits épiques et de hashtags multilingues (#Ummah, etc.) favorise la diffusion des contenus (Klausen, 2015 ; Benigni, Joseph & Carley, 2017 ; Badawy & Ferrara, 2018). À l'inverse, le contre-discours mobilise davantage un lexique légal, civique et communautaire, visant à réinscrire les échanges dans un horizon procédural et normatif (Ingram, 2017). Dans le monde hispanophone, les contenus jihadistes s'articulent plus fréquemment à des griefs contextualisés et à des références historiques ou politiques spécifiques, notamment lorsque l'Espagne est mobilisée comme symbole de propagande ; ces éléments locaux se combinent à des marqueurs discursifs plus globaux présents dans les corpus pro-ISIS en ligne (Torres-Soriano, 2009, 2020 ; Torregrosa et al., 2020). Dans le contexte italien, il s'agit moins de l'émergence d'un vocabulaire spécifique que de la construction de l'Italie — et plus particulièrement de Rome et du Vatican — comme cible emblématique dans les récits de l'État islamique, ce qui confère à cet espace linguistique une forte charge civilisationnelle et projective (Marone & Olimpio, 2023). Plus largement, dans les espaces hispanophones et italophones, le contre-discours tend à requalifier les échanges dans un cadre civique et légal. De façon générale, les logiques algorithmiques demeurent en partie liées à la langue mobilisée, à travers les mots-clés, les translittérations et les formes hybrides, ce qui influe sur la visibilité, la diffusion et l'identification des contenus (Baugut & Neumann, 2020 ; Benigni,

Joseph & Carley, 2017). Enfin, dans plusieurs contextes linguistiques européens, notamment germanophones, néerlandophones et scandinaves, les discours extrémistes en ligne prennent souvent la forme de registres identitaires et conspirationnistes fortement polarisés, structurés autour d'une opposition marquée entre endogroupe et exogroupe (Riebe et al., 2018 ; Scrivens, 2021).

2 Approches conceptuelles et définitions clé

2.1 La langue arabe : propriétés à fort enjeu herméneutique

Cette section met en évidence des propriétés linguistiques de l'arabe (synonymie, redondance/tautologie, polysémie et dépendance au contexte) qui influent sur l'interprétation et l'adhésion à des discours à référence islamiste.

2.1.1 Une langue, deux écoles

Comme connu, la révélation du message muhammadien (pour les musulmans) s'était faite en langue arabe en terre d'Arabie. Cette langue reflétait par ailleurs toute l'identité de ses peuples à travers le patrimoine littéraire, poétique, de joutes verbales, etc. Il est important de souligner le haut degré de maîtrise des primo-musulmans et cela tout en étant analphabètes, pour la majorité. La prééminence de l'oralité était de mise, et depuis, admise par tous les travaux menés dans ce champ. Les règles de la syntaxe, de la pragmatique, de la rhétorique étaient naturellement intériorisées et faisaient d'eux ainsi de grands rhéteurs²⁶. L'expansion de l'islam à travers les siècles de par l'interprétation a soulevé, de ce fait, une question épineuse quant au choix terminologique, qui, comme nous tenterons de l'édifier tout au long de cette recherche, n'est pas resté sans conséquences sur le parcours et les pages d'histoire que remplit jour après jour l'encre de l'islam.

²⁶ L'évidence était telle qu'il faut attendre le VIII^e siècle pour que naissent les premières écoles de grammaire, soit plus d'un siècle après la mort du prophète Muhammad. Les plus connus des linguistes n'étaient pas arabes, comme le perse Sibawayh (vers 760-vers 796).

2.1.2 Le principe de synonymie

L'évolution de la linguistique arabe a connu deux orientations majeures quant à l'adoption et l'usage du principe de la synonymie bijective (absolue) dans le sens où les termes sont interchangeables sans que cela ait une quelconque incidence sémantique (Shahrour, 2013 ; Şentürk, 2022). En effet, deux écoles se sont opposées dans ce sens : l'une réfutant ce principe et l'autre le considérant. C'est cette dernière qui s'est imposée finalement dans les pratiques linguistiques arabophones. Pour le premier courant, l'une des raisons se trouve dans le terme même de « synonyme », qui, de la racine arabe r-d-f signifie « ce qui suit, placé derrière ». La place du second cavalier sur un cheval va dans ce sens, dans la mesure où il occupe une place qui lui est permise, suffisamment proche et collé au cavalier principal mais aussi bien distinctement séparés. Les deux cavaliers occupent le même espace, font un seul corps mais relèvent d'individualités différentes. Si nous prenons les noms divins au nombre de quatre-vingt-dix-neuf, l'approche « non-synonymique » considère à contrario l'existence d'un seul nom, celui de la divinité « Allah », ou « Dieu » en français, tandis que tous les autres signifiants (le Miséricordieux, le Clément) sont en réalité des adjectifs. Idem pour les autres termes « synonymes » qui peuvent être pléthore dans la langue arabe. Cette particularité est d'ailleurs notable également en français. À considérer la liste suivante d'épithètes : couché, alité, gît, allongé, étendu, assoupi, toutes partagent un dénominateur commun (celui de l'horizontalité). En revanche, des préférences d'usage peuvent – doivent, pour les puristes – légitimement avoir lieu selon le contexte. Partant de ce principe, une toute autre lecture est possible du Coran. Désormais, le messager (al-rasūl), le prophète (al-nabī) et Muhammad (l'homme), par exemple, ne sont plus synonymes dans le sens classique bijectif, mais ce sont des statuts différents de la même personne (Shahrour, 1990). Il est notable que tous les versets qui comprenaient des injonctions, tous étaient destinés exclusivement à Muhammad « le Messager », tandis que ceux qui évoquent le statut de la prophétie pouvaient porter par exemple sur un reproche ou un rappel. Cette adaptation du discours trouve toute sa logique dans le sens où le Messager est celui qui transmet le message tel quel, il n'est que le porte-parole de l'Émetteur. Le statut du prophète conférait quant à lui le pouvoir de fournir un effort intellectuel personnel et faire acte de jurisprudence (à s'inspirer). Cela implique, par conséquent, une (re)interprétation différente à chaque fois que tel ou tel autre statut est cité. La parole de Muhammad « le messager » n'aura pas la même implication que celle du « prophète ». Cette exigence de traitement du texte a mis en évidence une contradiction obvie entre deux versets par exemple, à laquelle on a eu recours à une interprétation du principe de l'abrogé et l'abrogeant (naskh) sous-entendant la tombée en

désuétude d'un certain nombre de versets coranique au profit d'autres²⁷ : il y aurait ainsi des versets coraniques dont le sens a été ratifié par d'autres. Cette « logique » n'a pas lieu d'être s'agissant de la parole poétique. L'auteur poète opère son choix terminologique davantage par une condition stylistique donnée telle que la rime, que par souci exclusivement sémantique.

2.1.3 Le principe logorrhéique : redondance/tautologie

Le recours à la logorrhée, entendu comme une forme de tautologie, constitue un élément caractéristique du style poétique arabe, mais il est étranger à la parole divine (Shahrour, 2014). En poésie, chaque poème met généralement en valeur un vers central qui résume, en quelque sorte, l'idée principale du poète, quitte à recourir à des redondances expressives. À l'inverse, cette démarche est inadéquate pour l'étude du texte coranique (Shahrour, 1990 ; Bencheikh, 2018 ; Islambouli, 2020). Dans le discours divin, chaque signe – qu'il s'agisse d'une lettre, d'un mot ou d'un signe diacritique – est porteur d'un sens précis et intentionnel. À titre d'exemple, le verset 33 de la sourate *Al-A'raf* stipule : « *Mon Seigneur n'a interdit que les turpitudes, tant apparentes que secrètes, ainsi que le péché, l'agression sans droit...* ». Là où certains pourraient percevoir une simple insistance descriptive, une exégèse rigoureuse montre au contraire une subtilité sémantique. L'ajout de l'expression « sans droit » n'est pas une répétition inutile : il introduit la possibilité d'une distinction entre une agression injustifiée et une agression légitime (par exemple dans le cadre d'une défense). En d'autres termes, le qualificatif vient enrichir et nuancer le terme, jamais le répéter. Dans le texte coranique, la précision lexicale exclut donc toute tautologie gratuite et engage une lecture où chaque élément est porteur d'un sens autonome.

2.1.4 Le principe amphibologique

Un autre point linguistique majeur à souligner quant à la dimension amphibologique du propos coranique. Dans le cas d'un terme de nature polysémique, pouvant recouvrir plusieurs sens, seul le contexte lui donnera finalement corps et sens. Le terme « daraba » (frapper) en est un exemple frappant ! Les différentes acceptions dudit terme « frapper » sont censées prendre ainsi sens selon le contexte, parmi les quelque 14 acceptions que lui confère la langue arabe. Nous pouvons citer également le terme « nisā' » qui renvoie à la gent féminine (au pluriel), et

²⁷ Une autre lecture de ce principe de l'abrogé/abrogeant nous paraît plus pertinente, apportée entre autres par Muhammad Shahrour.

qui par ailleurs signifie également « une temporalité récente » (au pluriel)²⁸. Un autre exemple dans le verset 31 de la soixante quatorzième sourate [*Al muddaththir* (celui qui se couvre)] : «...c'est ainsi qu'Allah égare qui (Il/il) veut et guide qui (Il/il) veut... ». La volonté peut désormais revenir aussi bien au Dieu qu'à la personne (d'où nos parenthèses soulignées). Autrement dit, soit c'est Dieu qui initie l'acte (Il), soit c'est l'individu (il) qui le fait de son propre chef et Dieu l'accompagnera ensuite. Une dernière illustration amphibologique d'usage courant dans la phrase : « je loue un appartement », qui permet légitimement deux compréhensions : je peux être le locataire, ou le bailleur.

Ces quelques exemples mettent en évidence les spécificités de cette langue sachant l'existence d'autres principes d'analyse linguistique. Outre les pertes sémantiques et la fidélité non assurée par tout acte de traduction²⁹, la lecture même dans la langue natale (l'arabe) nécessite une grande prudence et mesure. La prise en compte de ces éléments devient ainsi nécessaire pour nous éclairer sur ce qui va découler d'une telle ou telle autre lecture du dernier verset cité par exemple sur le traitement de la question du destin. Ce dernier qui, selon la lecture faite du verset, peut en proposer deux réponses différentes : l'une pleinement responsabilisante, l'autre pas. Effectivement, si nous partons du principe que c'est Dieu qui guide l'être, ce dernier devient déterminé dans ses actes, chose qui va se répercuter sur son estime de Soi, sur sa norme d'internalité par exemple. Cette disposition psychologique va servir la personne ensuite à s'identifier au sein d'un groupe et d'en désigner par conséquent « l'autre ». Si le groupe d'appartenance ne partage pas cette conception, une recherche alors d'un autre groupe, cette fois-ci, de référence, sera mise en route. Le cas échéant, il est intéressant de comparer deux contextes de vie, deux contextes linguistiques différents afin de mesurer ces sensibilités. En plus de cette analyse purement linguistique de la langue arabe d'une manière générale, penchons-nous maintenant sur le contenu de notre objet d'étude de la radicalisation violente islamiste. Nous précisons maintenant les termes-cadres qui structurent le débat public et scientifique.

²⁸ Dans la langue arabe, outre le pluriel connu comme en français, il existe une autre dimension qu'est le pluriel du pluriel.

²⁹ Dans la logique du proverbe italien « traduttore, traditor » : « traducteur, traître ».

Conclusion

Ce chapitre a précisé en quoi l'arabe, au-delà d'un système formel, fonctionne comme répertoire herméneutique et marqueur d'appartenance, dont les effets dépendent des usages situés (culturels, culturels) et des cadres d'énonciation. Nous avons montré que ses propriétés (synonymie disputée, redondance, amphibologie), loin d'être de simples curiosités linguistiques, façonnent la lisibilité des énoncés, orientent la réception des justifications et conditionnent la pragmatization des contenus (instructions, récits, slogans). Sur le plan méthodologique, cela commande d'adosser l'analyse à des contextes d'usage explicités et d'articuler mesures cognitives, affectives et interactionnelles.

La suite logique consiste à déplacer le centre d'attention du code linguistique vers les catégories d'action et de sens qui structurent la problématique. Le chapitre 4 entreprend donc une mise au point conceptuelle sur la radicalisation et les notions associées (salafisme, charia, intégrisme, fondamentalisme, fanatisme, extrémisme, djihad, martyr) et propose un cadre processuel pour distinguer radicalité et violence, clarifier les angles morts et outiller l'interprétation des résultats empiriques à venir.

Partie II

Cadres conceptuels et théoriques

Chapitre IV

Catégories, controverses et processus : définir la radicalisation

Introduction

Ce chapitre clarifie l'architecture conceptuelle au cœur de la thèse. Il distingue, d'une part, la radicalité (positionnement axiologique, intensité doctrinale, logique de séparation) et, d'autre part, la radicalisation violente (passage à l'acte, légitimation du dommage, répertoires d'action). Il précise ensuite les notions associées en les traitant comme usages situés plutôt que comme essences : des catégories qui ordonnent affects, identités et raisonnements. Enfin, il propose un cadre processuel (stades, conditions, médiations) permettant d'articuler registres cognitifs, affectifs, relationnels et linguistiques : *comment des récits et des normes, portés par des langues et des contextes d'énonciation, deviennent des instructions d'agir ou des justifications ?* L'objectif est double : outiller l'analyse des matériaux empiriques et réduire les angles morts (confusions sémantiques, glissements normatifs), pour étayer des inférences prudentes et falsifiables.

1 Radicalisation et notions associées

Du point de vue étymologique, c'est durant le XVe siècle que le terme « radical » apparaît, découlant du latin classique « *radix* », dans le sens de racine, qui par conséquent portera une nature bidirectionnelle : il peut aller dans le sens ascendant pour refléter le désir de la vie, mais également faire le chemin inverse en retournant aux racines (Darrigrand, 2019)³⁰. La forme verbale « radicaliser » fait son apparition vers 1845 et renvoyait à ce qui « rend plus fondamental, plus extrême » (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme [CNCDH], 2017). Nous pouvons lire par ailleurs dans le Larousse (2020) que c'est l'action qui se rend plus intransigeante, plus dure, particulièrement dans la sphère politique et sociale. La radicalisation violente, quant à elle, est définie comme : « *le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel* » (Khosrokhavar, 2019, pp. 23- 24)³¹. Dans l'enquête menée en 2010 par le groupe de

³⁰ Sémiologue, Mariette Darrigrand participe à l'écrit intitulé : *prévenir la radicalisation auprès des jeunes de 15- 25 ans : guide à l'usage des animations*, élaboré par le SG-CIPDR (Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation). Nous pouvons ajouter que même le retour aux sources considéré par l'auteure comme élément relevant de l'archaïsme, peut également être approché comme un renouement avec le désir de la vie.

³¹ Cette définition est apparentée infidèlement à F. Khosrokhavar. Ce dernier y a abouti en opérant une synthèse de deux articles : Borum (2011) et Wilner et Dubouloz (2010).

recherche « governance of security » (Belgique), a été retenue la définition de Gielen (2008), portant le phénomène sur un triptyque : une dimension temporelle s'inscrivant sur une longue durée ; une structuration hiérarchisée dans la mesure où elle peut être portée par différents types de groupes : générations, coreligionnaires. Et comme troisième élément, la nature multiforme du fait de la diversité des sensibilités la constituant et la légitimant : d'ordre politique, religieux. Un autre regard est souligné dans un rapport sur la prévention contre la radicalisation menant à la violence (CNCDH, 2017) par un intervenant estimant que la radicalisation violente se traduit par la combinaison de trois éléments : se prévaloir de la vérité absolue ; une désapprobation de la pluralité ; et enfin, le fait de déshumaniser tout individu qui ne relève pas du même cadre référentiel que le radicalisé, le considérant comme pécheur. Arciszewski (2023) y ajoute :

- Le caractère minoritaire et non normatif des idées du radicalisé ;
- La centralité de sa vie autour de ses idées (tout est organisé dans ce sens) ;
- L'inflexibilité de ses idées, considérées par ailleurs comme vraies.

Bonelli et Carrié (2016) envisagent la radicalité dans une perspective relationnelle : elle ne se réduit pas à la seule transgression de normes établies, mais se définit aussi par la manière dont ces actes sont identifiés, interprétés et traités par les familles et les institutions publiques. En ce sens, une conduite ne devient radicale qu'à partir du moment où elle est perçue comme subversive à l'égard de l'ordre politique, social et symbolique dont l'État se veut le garant. Ce dernier, qui plus est, détermine le seuil de tolérance, entre l'acceptable et ce qui ne l'est pas : la délinquance tout étant transgressive, n'atteint pas la limite de la subversion décidée par l'État. Pour d'autres acteurs, relevant de l'appareil sécuritaire, la notion de radicalisation violente n'est qu'une sous-catégorie de la criminalité. D'ailleurs, les programmes mis en place pour lutter contre cette dernière sont répliqués de fait pour la radicalisation violente (United Kingdom's counter-terrorism strategy to stop people becoming terrorists or supporting terrorism « PREVENT » en Grande-Bretagne).

Ce cadre ne met toutefois pas à l'abri des usages équivoques. Nous retenons deux constats : d'une part, l'absence de consensus sur le terme de « radicalisation » et d'autre part, la complexité du phénomène qu'il prétend couvrir. Les linguistes parlent de « mot bateau », ou de « mot valise » pour signifier ces catégories qui agrègent des sens hétérogènes, au point d'embrasser des nuances contradictoires. Sedgwick (2010) le souligne explicitement : la notion de radicalisation est devenue une « source de confusion », tant ses emplois divergent entre contextes sécuritaires, d'intégration ou de politique étrangère. Après le 11 septembre, l'argumentaire public s'est d'ailleurs déplacé. Neumann (2013) montre que discuter des «

causes du terrorisme » fut souvent perçu comme une forme d'excuse, et que le terme « radicalisation » s'est imposé pour déplacer l'analyse vers des processus (individuels et sociaux) en amont de la violence. Dans cette ligne, la littérature francophone en sciences sociales a promu une lecture processuelle, attentive aux trajectoires, subjectivités et modalités d'adhésion (p. ex, dossiers thématiques et guides institutionnels post 2015), plutôt qu'une essentialisation des profils.

1.1 Entre radicalité et violence : catégories analytiques et angles morts

Face à ces ambiguïtés terminologiques, nous proposons une approche en deux plans. D'abord, celui de la radicalité des idées, entendue comme processus intellectuel et configuration idéale qui poussent une position vers ses extrêmes. Cette radicalité peut conduire à des profils contrastés : elle peut se traduire en exigence éthique non violente (p. ex, une radicalité morale de type gandhien) autant qu'en projet totalitaire (p. ex, une radicalité antihumaniste de type hitlérien). Ensuite, vient le plan du passage à l'acte — l'expression violente de ces idées — qui renvoie aux modes opératoires et aux répertoires d'action. Dans ce second plan, il convient de distinguer, au minimum, deux registres : d'une part, des mouvements de libération nationale se revendiquant d'une lutte contre la domination coloniale ; et d'autre part, des entreprises de violence politique dirigées contre des civils et qualifiées de terroristes. C'est souvent la nature de la cause et la configuration normative qui déterminent l'étiquetage a posteriori, d'où la réserve d'une partie des sciences sociales quant au terme « terrorisme » (Bigo, 2005). L'axiologie n'y est pas étrangère : « le terroriste des uns » peut devenir « le héros des autres », selon les cadres de justification mobilisés (Khosrokhavar, 2019). En effet, un regard historique éclaire ce flottement sémantique. Sous la Révolution française, le mot « terreur » désigne un *modus operandi* d'État (mars 1793 – juillet 1794), légitimé par une doctrine politique (Robespierre). La dissidence violente contre le pouvoir est alors pensée sous la catégorie de « tyrannicide ». Aux XIXe–XXe siècles, le signifié glisse : c'est désormais l'État qui désigne ses adversaires comme « terroristes » (Khosrokhavar, 2019). Théoriquement, cela renvoie au monopole de la violence physique légitime revendiqué par l'État (Weber, 1990). Par ailleurs, Arendt (1970) rappelle que la violence est un instrument distinct du pouvoir. Tilly (1985) montre que la construction étatique s'est historiquement opérée par la guerre et l'extraction. Ces repères invitent à traiter le « terrorisme » comme une catégorie variable, et non comme une essence (Bigo, 2005).

Sur le plan terminologique, nous signalerons par des guillemets nos usages de « djihadisme » afin de lever l’ambiguïté et de rappeler le caractère situé de la catégorie. Par ailleurs, la littérature met en évidence une surreprésentation sunnite dans le djihadisme contemporain. À l’inverse, les acteurs chiites (notamment liés à l’Iran) n’appartiennent pas au même répertoire d’action, même si des coopérations ponctuelles ont existé (Sageman, 2005).

De la langue aux mots qui engagent, le pas est décisif : *islam, islamisme, islamophobie, salafisme, djihad, shāhid/martyr, fondamentalisme, extrémisme* ne renvoient pas à des essences, mais à des usages situés qui réordonnent affects, identités et raisonnements. Pour prévenir les contresens, nous clarifions d’abord la triade terminologique (*islam / islamisme / islamophobie*) et ses glissements sémantiques dans l’espace public (section 6.1), en fixant des repères opératoires. Ce socle posé, nous abordons le salafisme non comme une entité homogène, mais comme un répertoire de références scripturaires et de pratiques différenciées (p. ex., quiétistes/scripturalistes, réformistes/activistes, djihadistes), afin d’en proposer une définition opératoire et une grille d’analyse combinant sémantique et pragmatique.

1.2 L’islam et ses adjectifs : islamique, islamisme et islamophobie

L’islam est défini traditionnellement par une parole (hadīth) du prophète Muhammad (SAS³²) qui en décrit les piliers : la profession de foi proclamant l’unicité divine et la prophétie muhammadienne, l’accomplissement de la prière liturgique (cinq par jour), l’acquittement de l’aumône, le jeûne du mois de ramadan, et le pèlerinage à la Mecque (sous réserve de capacités physiques et de moyens financiers). À ces piliers s’ajoutent ceux de la croyance, c’est-à-dire l’adhésion à l’existence d’un monde métaphysique composé du Créateur (l’Être divin), des anges, etc., ainsi qu’à la véracité des récits des prédécesseurs (les livres révélés et les messagers). Une troisième dimension émerge de la combinaison de l’islam et de la foi : le bel agir (al-iḥsān). Au-delà de cette présentation synthétique transmise par les exégètes et jurisconsultes, une autre lecture s’inspire directement du Coran. La figure d’Abraham y occupe une place centrale, puisqu’il est le premier à être désigné par le terme « musulman ». Dans la sourate 22 « al-Ḥajj » (verset 78), il est dit : « ...et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés les musulmans... ». Ce verset a conduit certains penseurs, tel Muhammad Shahrour (2013, 2018), à justifier l’usage de cette

³² SAS : Ṣallā Allāhu ‘alayhi wa-sallam, traduite par : « *Que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur lui* », est une eulogie que les musulmans et autres croyants suivent de la prononciation du nom de ce prophète.

appellation pour l'ensemble de la tradition monothéiste, depuis Moïse jusqu'à Muhammad. D'autres versets confirment cette perspective, selon laquelle le vocable « islam » désigne toute personne monothéiste³³, indépendamment de la prophétie particulière à laquelle elle se rattache (moïssienne, chrétienne, muhammadienne, etc.). Cette compréhension contraste avec certaines traductions modernes, en particulier en français et en anglais, qui réduisent l'islam à l'idée de « soumission ». Ainsi, le roman *Soumission* de Michel Houellebecq (2015) illustre cette ambiguïté. Or, en arabe, le terme « soumission » n'est jamais rendu par « islam ». Comme l'explique Bencheikh (2015), l'islam renvoie plutôt à « une déprise de soi pour une remise de soi confiante et pacifiée à Dieu ».

De cette base, viennent se greffer trois suffixes donnant lieu à diverses implications. La première déclinaison, qui serait la plus neutre, ferait appel au suffixe « ique » dans la mesure où est islamique tout ce qui a trait à l'islam. Un adjectif plus holistique et étendu que celui voulu par le suffixe « isme », qui, pour reprendre l'expression de Bencheikh : « *étouffe la racine* ». L'introduction de ce suffixe (islamisme, islamiste) implique une déformation conceptuelle de la pratique de l'islam, causée par l'ingérence de la main politique dans la sphère culturelle. La raison religieuse devient désormais au service du pouvoir politique. Les frontières entre l'espace privé (spirituel) et public (les affaires de la Cité) s'absorbent l'une dans l'autre. C'est l'islam politique.

Quant au troisième terme, victime d'une déformation interprétative, c'est l'islamophobie. À adopter une première démarche étymologique, nous sommes orientés vers la psychologie qui nous apprend, qu'est phobie, toute peur irraisonnée et continue — obsédante³⁴ — d'un objet, d'un être vivant ou d'une situation déterminée qui, en eux-mêmes, ne présentent aucun danger³⁵, accompagnée d'une série de réactions physiologiques : tachycardie (accélération du rythme cardiaque), tremblement des extrémités des membres inférieurs/supérieurs, perte de la parole, etc. La question qui se pose, et s'impose : *en est-il réellement le cas concernant l'agoraphobe ou le claustrophobe, qui, dans un espace ouvert ou fermé, développe ce tableau clinique ? L'islamophobe justifie-t-il cette désignation ?* La réponse, outre quelques cas rarissimes, veut que ce vocable reflète une autre réalité. Une réalité

³³ Il est rapporté dans le Coran, verset 90 de sourate Yunus, le récit du Pharaon : « *Et Nous fîmes traverser la mer aux Enfants d'Israël. Pharaon et ses armées les poursuivirent avec acharnement et inimitié. Puis, quand la noyade l'eut atteint. Il dit : "Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Israël. Et je suis nombre des musulmans* ».

³⁴ Apport de Norbert Sillamy.

³⁵ Définition du grand dictionnaire de la psychologie. Larousse, 2011.

autre que d'aucuns peut raisonnablement distinguer dans les différentes réactions à un même allergène : entre une absence de symptômes et une sensibilité légère, à une crise d'asthme et une admission aux soins critiques. Pour pallier cela, a été suggéré le terme « misislamie »³⁶, du grec « *mîsos* » : haïr, détester ; à l'image de la misogynie ou de la misandrie, respectivement concernant la gent féminine et masculine. Dit autrement, est misislamique toute personne ayant un sentiment de haine et de détestation envers l'islam. La forme pathologique, quant à elle, correspondra ainsi légitimement à l'islamophobie.

1.3 Le salafisme

Si nous commençons par le salafisme, c'est parce que nombreux sont les spécialistes qui s'accordent à dire qu'il représente la source référentielle par excellence du corpus qui alimente la radicalisation violente islamiste. En effet, ils démontrent que beaucoup de justifications djihadistes mobilisent une grammaire salafie (scripturalisme, dénonciation des innovations (*bid'a*), citations de savants comme Al-Albani, Ibn Baz, Al 'Uthaymin), sans que l'ensemble du salafisme soit djihadiste : d'où la nécessité de distinguer « famille doctrinale » et « mode d'action » (Roy, 2017 ; Wiktorowicz, 2006 ; Settoul, 2022). Le « salaf » qui porte le sens du prédécesseur, le salafisme s'est développé comme un courant réformiste sunnite prônant un retour aux pieux ancêtres (*al-salaf al-ṣāliḥ*) : du prophète et de ses compagnons. Il demeure historiquement pluriel et se décline aujourd'hui en sous-courants puriste/quiétiste, politique et djihadiste (Roy, 2017 ; Wiktorowicz, 2006 ; Settoul, 2019, 2022). Sociologiquement, il articule normativité morale (habits, sociabilités *ḥalāl* (licite)/*ḥarām* (illicite)) et « économie de signes » (parler, prénoms, hexis corporelle) autour d'autorités savantes et de chaînes de transmission (*isnād*).

1.4 La charia : la voie à suivre

La charia est au cœur de représentations bien marquées. Selon le rapport de l'Institut Montaigne, 28 % des répondants musulmans relèvent d'un groupe dit « autoritaire », majoritairement jeune, tandis que 25 % appartiennent à un groupe « conservateur » pour lequel la charia a une grande importance sans primer sur la loi de la République (El Karoui, 2016). Étymologiquement, la racine trilitère *sh-r-'* renvoie à l'idée d'ouvrir une voie, tracer un chemin

³⁶ Ce néologisme revient à Ghaleb Bencheikh, islamologue et président de la Fondation de l'Islam de France (2018-).

et dans certaines acceptions, elle désigne le sentier menant à la source ou l'allée aplanie vers l'abreuvoir (Bencheikh, 2023). Usuellement, on en retient le sens de législation. Sur le plan historique, le XIX^e siècle voit la politisation de l'islam s'enrichir d'idées ottomanes : califat comme horizon politique et charia pensée par les Jeunes Ottomans (inspirés de Montesquieu) comme cadre constitutionnalisant garantissant la séparation des pouvoirs ; la « voie » normative se trouve alors recodée en droit positif, une idée qui réapparaît dans les années 1930 chez juristes et islamistes. Enfin, wahhabisme et frérisme partagent la centralité de la charia et un retour aux origines, ainsi qu'une méfiance envers l'Occident ; ils divergent toutefois sur les voies : les wahhabites (scripturalisme hanbalite) privilégient une application immédiate du texte (Coran/hadiths), quand les Frères musulmans en font un horizon guidé par l'esprit de la loi, la justice sociale et la bonne gouvernance.

1.5 Radicalités religieuses : cartographie croisée (intégrisme, fondamentalisme, fanatisme et extrémisme)

Ces notions se chevauchent parfois, mais ne sont pas synonymes. Nous pouvons les distinguer selon quatre plans : le rapport au texte (fondamentalisme), la visée d'emprise sociale (intégrisme), l'intensité affective de l'engagement (fanatisme) et la position par rapport à la norme sociale/politique (extrémisme). Les chevauchements existent, notamment quand un littéralisme textuel s'adosse à une prétention d'hégémonie publique ou à une rupture ouverte avec la norme.

1.6 Intégrisme religieux : la visée d'intégralité

Né dans l'aire catholique (XIX^e–XX^e siècle) face à la modernité laïque/libérale (Poulat, 1969, 1986), le terme désigne, en sciences sociales, des entreprises totalisantes visant à subordonner l'ordre politique, juridique et culturel à la loi religieuse. Dans l'islam contemporain, l'intégrisme³⁷ renvoie à des projets de complétude normative (charia comme cadre englobant) et de police des mœurs, avec une vision holiste de l'*umma* (communauté) (Kepel, 2000 ; Roy, 2002). Il se distingue du fondamentalisme (rapport au texte), tout en chevauchant celui-ci lorsque le littéralisme prétend régir l'espace public (Marty & Appleby,

³⁷ « *Le terrorisme est vaincu, par contre, l'intégrisme est encore intact* », c'est par ces mots que l'ex-chef d'État-major de l'armée algérienne, le Général de corps d'armée Muhammad Lammari a considéré la situation en Algérie en juillet 2002, lors d'une intervention à la télévision publique algérienne.

1991-1995). Il peut être non violent (implantation sociale, éducation) ou violent (imposition par la force). Terme contextuel et disputé, d'où une prudence terminologique (Burgat, 2003 ; Roy, 2002).

1.7 Fondamentalisme religieux : le rapport au texte

À l'origine protestant (*The Fundamentals*, 1910-1915), il prône littéralisme, inerrance et retour à l'originel. Par analogie, dans l'islam, il recouvre surtout des salafismes (quiétistes, réformistes, politico-militants) sans équivalence automatique avec le djihadisme violent (Kepel, 2000 ; Roy, 2002). C'est un type de rapport aux Écritures, pas nécessairement un programme d'emprise sociale ni une position d'illégalité.

1.8 Fanatisme religieux : l'intensité d'engagement

Dévouement absolu et exclusif à une cause, intolérance et possible recours à la violence (Larousse ; Robert). Voltaire (1764) l'oppose à la superstition comme la rage à la colère ; Hoffer (1951) insiste sur la fonction identitaire des mouvements de masse. Historiquement, l'idée oscille entre inspiration supposée et ferveur politique/morale (Meslier, 1729). Le fanatisme désigne surtout un registre affectif-comportemental susceptible de se greffer, mais non d'impliquer mécaniquement l'intégrisme ou l'extrémisme.

1.9 Extrémisme religieux : la position de rupture

Du latin *extremus* (« le plus à l'extérieur »), il renvoie à une position de rupture avec la norme ou le juste milieu. Les dynamiques psychosociales (polarisation de groupe, minorités actives, processus d'influence) éclairent la construction, la diffusion et l'attractivité de ces positions, au-delà des seules définitions normatives (Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme, 2020). Pour passer des dynamiques de rupture aux modes d'action, nous devons clarifier la notion de « djihad », devenue un nœud terminologique des controverses contemporaines. Notre démarche consiste à en cartographier les acceptions (scripturaires, juridiques, politiques) et à spécifier lesquelles sont mobilisées dans les répertoires extrémistes, afin d'éviter les glissements sémantiques qui brouillent l'analyse et la prévention.

1.10 Le djihad

Sur la longue durée, l'usage du vocable djihad s'articule à l'histoire politique et impériale à travers des mobilisations médiévales et des contextes anticoloniaux. Il a fait par la suite l'objet de réinvestissements modernes. L'appel ottoman de 1914 le convertit en ressource d'État dans un contexte global, tandis que le conflit afghan (1979–1989) le diffuse dans des réseaux et des répertoires transnationaux, notamment sous l'impulsion d'Abdallah 'Azzam. À partir des années 2000, al-Qaïda puis l'EI cristallisent une sémantique stratégique propre au « djihadisme ». Le terme « djihad » vient de la racine triconsonantique j-h-d, qui d'après le dictionnaire arabe les sens (2021), signifie « rechercher, essayer avec entrain, fournir tout son effort ». L'effort étant physique ou intellectuel, deux déclinaisons sont désormais d'usage par les arabophones, respectivement « mujāhid مجاهد » / « mujāhidūn مجاهدون » (au singulier et au pluriel), et « mujtahid مجتهد » / « mujtahidūn مجتهدون » (au singulier et au pluriel). Quant aux noms d'action, deux vocables sont utilisés « jihād جهاد » / « ijtiḥād اجتهد », reflétant l'acte praxique et l'acte cognitif. De ce niveau, deux évolutions ont vu le jour : le grand et le petit djihad ou jihad majeur et mineur. Ce dernier tourné vers l'agresseur, l'oppresseur, la source de la violence physique, et par extension, se poursuit dans la quotidienneté des uns et des autres à travers les tâches et actions peineuses aussi bien dans un contexte micro que macro, allant de supporter des conditions parfois difficiles du travail...à guerroyer. L'autre, le grand djihad étant celui qui vise la personne même, le plus grand ennemi étant Soi, porté notamment par l'orientation soufi. Toutes les formes de vices et de tares cognitives et comportementales font la matière du grand djihad telles que l'hypertrophie de l'ego, l'avarice et l'infatuation. C'est cette lutte qui est censée élever l'Homme vers la bonté. Enfin, cette racine est citée dans 16 sourates³⁸ (13 révélées à Médine et 3 à la Mecque). Les autres termes corollaires au djihad à savoir « al-qitāl » et « al-naḥr », traduisibles par « martialité / combat » sont cités dans 38 et 6 versets respectivement.

³⁸ Le Coran comporte 114 sourates (chapitres). Chaque sourate est composée d'āyāt (singulier : āya, « versets ») ; selon la numérotation kûfienne aujourd'hui majoritaire (lecture Ḥafṣ 'an 'Āṣim, édition de Médine), on en dénombre 6236. Le verset le plus court se réduit à un seul mot dans la sourate ar-Raḥmān (Le Très Miséricordieux), Q 55:64 : « *mud'hammatān* » (مدهامتان). Le plus long est le verset de la dette, Q 2:282, dans al-Baqara (La Vache), qui compte environ 129 mots selon la méthode de comptage. Les écarts observés tiennent aux règles de segmentation (traitement des clitiques : wa-, bi-, li-, al-) et aux conventions d'orthographe (écriture 'uthmānī/rasm vs imlā'ī), voire aux écoles de numérotation ; ils n'affectent pas le texte lui-même : la graphie consonantique (rasm 'uthmānī, « vulgate 'uthmānienne ») fixée sous le troisième calife, 'Uthmān ibn 'Affān, est reconnue comme stable.

1.11 Le martyr

Ce vocable désignant l'une des conséquences directes de l'acte belliqueux et martial, il a traversé l'histoire depuis l'Antiquité juive à travers les Maccabées (*qiddoush ha-Shem*) puis le christianisme ancien par le vocable (*martys*). Chez les musulmans chiïtes, c'est à partir du VII^e siècle que la martyrologie de Karbala'³⁹ (Husayn et ses compagnons) façonne durablement des répertoires rituels et politiques (pleurs, procession, dramaturgie du sacrifice), continuellement réélaborés à l'époque moderne en Iran. Aux XX^e-XXI^e Siècle L'extension sémantique s'accompagne d'une nationalisation du martyr dans plusieurs pays : monuments, musées, cimetières et toponymie, et qui en font une ressource civique.

Traditionnellement, ce terme s'est stabilisé dans le sens de « toute personne sacrifiant sa vie dans les sentiers de Dieu ». Un autre exemple d'évolutions d'usage sémantique puisque, aussi étonnant que cela puisse paraître, aucun lien n'est établi, ni de près ni de loin, entre ce terme tel exprimé dans le texte divin (le Coran) et l'idée du sacrifice ou de la mort. Le sens est exclusivement relatif à la dimension cognitive et de témoignage. De la racine trilitère sh-h-d, est portée l'acception de la connaissance et de l'information. Deux noms d'agent se dégagent ainsi : le connaisseur en sa qualité de témoin oculaire et auriculaire (*shahīd*) ; l'autre cas de figure concerne le sachant expert (*shāhid*). Le premier sens est illustré dans le verset 282 de la sourate 2 (*la vache*) : « ...*faites-en témoigner par deux témoins. Et que les témoins ne refusent pas quand ils sont appelés...mais prenez des témoins lorsque vous faites une transaction entre vous ; et qu'on ne fasse aucun tort à aucun scribe ni à aucun témoin* ». Dans ce cas, c'est du témoin oculaire-auriculaire ce dont il s'agit. Le second sens de connaisseur expert (*shāhid*) est illustré dans le verset 26 de la sourate 12 (*Yusuf*) « ...*et un témoin, de la famille de celle-ci témoigna : 'Si sa tunique (à lui) est déchirée par devant, alors c'est elle qui dit la vérité, tandis qu'il est du nombre des menteurs* ». La troisième occurrence quant à elle du verbe à l'infinitif, renvoie aux deux sens dans le verset 185 de la sourate 2 : un témoignage physique par la vue du croissant lunaire (signe du début du mois de ramadan), ou par une expertise qui lui permet d'avoir cette connaissance : « ...*donc quiconque d'entre vous a témoigné de ce mois, qu'il jeûne...* ». S'agissant du terme utilisé dans le corpus premier qui exprime l'idée du sacrifice et de la mort est : « *al qatil* ». Plusieurs versets appuient cette idée, dont celui qui cite le porteur même du message : « *Muhammad n'est qu'un messenger des messagers avant lui sont passés*

³⁹ Karbalā' est le nom d'une ville de l'Irak, connue pour être l'endroit où le petit-fils du prophète de l'islam (Husayn) fut passé sous le fil de l'épée et sa tête exposée à Kufah (une ville d'Irak) au vu du public.

s'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? » verset 144 de la sourate 3 (*la Famille de 'Imrān*). Il devient évident ainsi de penser que s'il y a une seule personne, la plus légitime à porter l'adjectif de martyr, ce serait bien le messager Muhammad, mais le choix terminologique s'est construit sur un autre support (mourir ou tuer). Une piste, cependant, pourrait expliquer cette déformation sémantique. La raison serait que dans le récit qui évoque la bataille de Badr, tous étaient témoins ; une partie s'y est occise, et c'est grâce aux survivants, par ailleurs, que nous sommes témoins en tant que connaisseurs experts de cet évènement.

Ces quelques discussions terminologiques visent à mettre en exergue ces glissements de sens et toutes dérives sociocognitives et discursives. Ces déformations ne sont pas sans conséquences sur les différentes interprétations du texte premier et second (le Coran et la parole Muhammadienne, aussi prophétique et messagère), et qui font le support idéal du discours des radicalisés violents à référence islamiste.

« *Mal nommer les choses, c'est contribuer au malheur du monde* », trouve tout son sens camusien, désormais. Nous avons opté ainsi, en s'inspirant de Bonelli et Carrié (2018), d'utiliser la formule « à référence ». Ce choix nous permet en outre de situer et de distinguer cette forme de radicalisation violente aux autres, recensées dans des partis politiques indépendantistes, des mouvements anticapitalistes, etc. Ceci étant, l'usage de cette périphrase est à prendre aussi avec réserve : nous ne visons qu'un courant de pensée, légitimant sa lecture et son interprétation du fait religieux se référant à des sources et à un corpus islamique (Livre sacré « Coran », aphorisme, etc.), bien naturellement dans une perspective politique, dont islamiste.

Encadré 3. Mini-glossaire spécifique à la radicalisation violente islamiste

Salafisme : Référentiel aux « pieux ancêtres ». Variantes : quiétiste/puriste, politique, djihadiste (Wiktorowicz, 2006 ; Roy, 2017 ; Settoul, 2019/2022). Ne pas confondre « famille doctrinale » et « mode d'action ».

Intégrisme : visée d'intégralité de la norme religieuse sur l'espace social/politique (Poulat, 1969/1986).

Fondamentalisme : littéralisme/inerrance du texte. Ces domaines se recouvrent parfois, sans équivalence automatique.

Extrémisme : position de rupture hors norme ; processus nourri par polarisations, minorités

actives et dynamiques d'influence (Moscovici).

Djihad « Effort » : registre praxique (jihād) et cognitif (ijtihād) ; usages historiques pluriels.

Martyr (shahīd) : à l'origine « témoin » ; la sémantique du sacrifice renvoie plutôt à « qatil » (être tué) : glissements à clarifier.

1.12 Une approche dynamique, stratégique et processuelle de la radicalisation violente islamiste

De notre point de départ épistémologique qu'est la théorie de la complexité, le choix terminologique des épithètes du titre de la thèse (dynamique, stratégique et processus) reflète bien une conception qui s'inscrit dans une logique de mouvement, d'action/rétroaction, de changement et d'évolution. La *dynamique* étant par définition antinomique à l'état statique. La *stratégie*, quant à elle, est portée par le sens de l'adaptation et de l'ajustement : est un bon stratège celui qui fait preuve de capacités lui permettant d'épouser intelligemment les nouvelles situations et de se positionner au mieux afin d'en optimiser les avantages. Enfin, le *processus* est défini sur un continuum temporel, des séquences qui s'agencent entre elles pour former un produit donné. La condition de la continuité est consubstantielle dans la conception du processus, avec une partie apparente (phénomène) et une sous-jacente (noumène). Dans cette logique, ses variables vont faire office de moteur, d'incubateur, une fois adossées aux substantifs. La linguistique, l'identité et la radicalisation violente islamiste « djihadisme » sont impactés par cet effet. Pour le dire autrement, les choses ne sont pas arrêtées, ne sont pas figées mais continuellement en mouvement. Nous serons ainsi guidés tout au long de cet exposé par ces lanternes qui baliseront notre champ d'action. Ce positionnement ne reste pas sans conséquence sur les attentes de cette recherche. Faire ce choix, c'est s'exposer à une lecture sur plusieurs niveaux qui ne répond pas forcément aux attentes de trouver une explication unique, englobante et satisfaisante à un phénomène de nature instable.

Cette première partie met l'accent sur la nécessité d'apporter ces nuances définitionnelles auxquelles peut se confronter la réflexion sur la radicalisation violente à référence islamiste. Outre notre présentation mettant en évidence *la radicalisation, l'extrémisme violent, le terrorisme, le fanatisme*, etc., d'autres nuances sont possibles d'un radical commun : *radicalité, radicalisme, radicalisation* (Galloro, 2019). Pour El bahar (2019),

ces déficiences sémantiques entraînent un recours à des appréciations subjectives puisées dans un certain nombre de relais médiatiques et de politiques. Les conséquences de telles considérations peuvent impliquer qu’une utilisation d’un mot, dont l’acception est plus ou moins familière et coutumière, une fois teinté d’une connotation négative ou péjorative, concourt à une aggravation de la situation en tensions. Dans une étude portant sur trois médias français (le Figaro, le Monde et Libération) couvrant la période de 1997 à 2015, il s’avère que les mots « islam » et « musulman » figurent parmi les 16 mots les plus utilisés et largement négativement connotés dans les formules adjectivales (Bourekba, 2016).

Fort de ces différents aspects et logiques expressives, l’examen critique des notions qui portent le sujet de la radicalisation violente islamiste pointent l’importance d’une approche lexicale et sémantique rigoureuse. Ces catégories, loin d’être neutres, charrient des héritages historiques, religieux et politiques. Dans la continuité de la théorie de la complexité d’Edgar Morin, nous inscrivons notre analyse dans une perspective dynamique, stratégique et processuelle, où la radicalisation violente est envisagée comme un phénomène en mouvement, façonné par des interactions constantes entre langage, identité et contexte social. Cette perspective ouvre directement sur nos hypothèses et le protocole expérimental : en soumettant pour l’entrée textuelle du protocole expérimental deux textes argumentatifs, l’un défendant l’idée de la compatibilité de l’islam avec la république et l’autre, la réfutant ; conjuguée à une manipulation de la langue (AR/FR) et du contexte (France/Algérie). Les autres variables seront exposées au fur et à mesures des chapitres.

Encadré 4. À retenir du chapitre 1 et pont vers la suite

- La complexité impose prudence terminologique et analyses contextuelles.
- Le profil instruit existe : les campus sont à la fois espaces de socialisation et de prévention.
- L’arabe opère comme vecteur (culte/culture/contexte), non comme stigmaté.
- Un lexique opératoire (salafisme, intégrisme/fondamentalisme, extrémisme, djihad, martyr) évite les contresens.
- La radicalisation est dynamique, stratégique et processuelle.

Conclusion

Au terme de cette mise au point, nous disposons d'un lexique stabilisé et d'un schéma processuel pour distinguer radicalité et violence, catégoriser les répertoires d'énoncés et situer les justifications. Ce socle conceptuel appelle désormais une cartographie empirique des formes de radicalisme (politiques, religieuses, écologistes) articulée à une écologie relationnelle de l'engagement : réseaux de pairs, trajectoires transnationales, prolongements numériques et conditions de passage à l'acte. Le chapitre 5 opère cette bascule : il présente des typologies et, surtout, déplace le regard du « profil-type » vers les configurations d'interaction où se combinent liens, espaces et récits — cadre dans lequel la variable linguistique gardera toute sa portée explicative.

Chapitre V

Typologies et écologie relationnelle : politique, religieux, éco-radicalité ; profils et réseaux

Introduction

Ce chapitre propose une cartographie raisonnée des formes de radicalisme et les inscrit dans une écologie relationnelle de l'engagement. Plutôt que de chercher un « profil-type », nous articulons typologies (politique, religieux, éco-radicalité) et modes de socialisation (liens forts/faibles, fratries, pairs d'études, voisinages, prison, diasporas, plateformes chiffrées). L'objectif est double : (1) situer les répertoires d'idées et d'actions (du registre doctrinal aux pratiques protestataires et violentes) ; (2) décrire les configurations d'interaction qui abaissent les coûts d'entrée (confiance préalable, opportunités logistiques), amplifient la résonance des récits et rendent saillants certains scripts identitaires. Dans cette perspective, la variable linguistique intervient comme modulateur de la lisibilité des récits et du coût social perçu (exposition publique, justification, réputation), sans prétendre à l'unicité causale. Nous parcourons ainsi :

1) des radicalités politiques (France, généalogies algériennes de la rupture) ; 2) des radicalités religieuses (avec un focus sur l'islamisme et ses déclinaisons) ; 3) de l'éco-radicalité (du choix de vie à l'action illégale). Nous montrons enfin comment les réseaux — hors-ligne et en ligne — et les espaces de socialisation (campus, quartiers, terrains extérieurs) encadrent les passages de l'idée à l'acte.

1 Les typologies du radicalisme

1.1 Le radicalisme politique

Nous entendons par « radicalisme politique » une position idéologique de rupture avec la norme démocratique dominante, se traduisant par : (1) des visées de transformation profonde de l'ordre social et politique (Tarrow, 2011), (2) des justifications anti-pluralistes ou illibérales (Mudde, 2021), et, le cas échéant, (3) l'usage ou l'acceptation de moyens extra-institutionnels, dont la violence (della Porta, 2013). À l'échelle globale, nous observons des formes de radicalisme politique propres aux contextes nationaux, mais toutes structurées par des référentiels idéologiques et des rapports au pluralisme (Tarrow, 2011 ; Mudde, 2007). À se référer à la définition de l'extrémisme citée *supra*, le passage à l'acte violent est inhérent à l'existence même de toute l'humanité, à commencer par le narratif de Cain et Abel dans la

Genèse, et repris par le Coran. Nous pouvons penser que tous les conflits et guerres ne pouvaient se tenir qu'entre des radicaux, et à fortiori violents. Par violence, nous entendons toutes conséquences dommageables de type : incident, blessure, meurtre/assassinat qui découle de toute idéologie extrémiste. Cette catégorisation réduit la part de tout radicalisme purement idéal et exclusivement pacifique en distinguant radicalité non-violente et radicalité violente.

Dans les configurations politiques contemporaines des sociétés occidentales, les radicalités se déploient sur tout le spectre, de gauche comme de droite (Kruglanski et al., 2014). Nous pouvons citer ainsi certains groupes ou partis politiques avec une orientation de gauche tels que la FARC (les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie), ou de sensibilité droite tels que le Rassemblement National en France (anciennement Front National), Fratelli d'Italia (les frères d'Italie), ou les différentes dictatures (p. ex, fascisme). Leur socle est construit sur des revendications de priorité sociétale contestant l'ordre économique établi, conjugué à une injustice ressentie et le plus souvent réelle, avec toutes ses dérives et misères humaines, la plongeant dans une extrême précarité. De la même façon, la ligne des expressions droitières défend plus de conservatisme et de priorité pour ceux dits de « souche », opposés à la personne immigrée. Quant aux partis de gauche, ils portent plus la cause des minorités et des immigrés par exemple. Par ailleurs, bien que le radicalisme politique puisse souvent être considéré négativement et péjorativement, il n'est pas systématiquement destructeur ou dévastateur. Ainsi, des mobilisations « radicales » ont catalysé des avancées démocratiques (p. ex, suffrage féminin, droits civiques).

1.1.1 Le radicalisme politique en France

Issu du contexte de la Restauration et nourri par l'exemple anglais, ce courant traduit une fibre démocratique et jacobine qui se construit en réaction à la monarchie restaurée (Berstein, 2017). En 1841, ce terme gagne la scène politique française sous l'impulsion d'Alexandre Ledru-Rollin durant sa campagne électorale dans la Sarthe (Berstein, 2023). Sa feuille de route politique portait sur l'instauration de la démocratie politique comme solution médiane entre le libéralisme, ravageur de par ses effets sur « les insuffisants », et le socialisme, considéré comme empêcheur de toute esprit de compétitivité ou de création de champion⁴⁰. Moultes soubresauts et tiraillements ont marqué la scène politique par la nette opposition qui

⁴⁰ Ce terme est utilisé dans les milieux économiques et financiers pour désigner les entrepreneurs qui se distinguent par leurs idées ingénieuses.

marquait les intransigeants représentés par Georges Clémenceau (Président du Conseil 1906-1909) et ceux dont la démarche était moins belliqueuse à l'image de Henri Brisson (Président du Conseil (1885 ; 1898), Président de la Chambre des députés) et Léon Bourgeois (Président du Conseil (1895 - 1896), théoricien du solidarisme, Prix Nobel de la Paix en 1920). Officiellement, c'est du 21 au 23 juin 1901 que s'est tenu le premier congrès qui fonda le premier parti de France, radical, politiquement parlant et porta le nom du « Parti Radical et Radical-Socialiste ». L'identité voulue par le radicalisme avait un lien référentiel au rationalisme du XIII^e siècle, au scientisme, au positivisme et au néo-kantisme (Berstein, 1994). À cela s'est ajoutée la revendication de l'héritage de la Révolution française marquant ainsi une rupture avec les temps monarchiques. Le choix du système parlementaire devient une alternative d'évidence afin que le pouvoir ne soit à tout jamais conjugué au singulier, sorti des mains de quelques personnes. Les élus du peuple feront les lois, et la politique. Les principes du solidarisme répertoriés dans l'œuvre de Bourgeois en 1896 ont fait le support du radicalisme. Pour n'en citer que quelques-uns : la liberté de l'éducation pour toutes les classes de la société ; la mise en place et la garantie des moyens d'existence minimaux ; l'assurance que chacun soit protégé contre les risques de la vie (Caire, 2017). Ces idées ont gagné en intérêt durant cette période. Depuis le début du XXI^e siècle, le radicalisme ne faisait plus parler de lui dans le débat politique. Les idées qu'il défendait étaient désormais admises par la société civile et faisaient partie de la norme française : séparation de l'Église et de l'État, une politique sociale basée sur la solidarité, etc. Notons cependant que la naissance des ligues dites « factieuses » telles que celles impulsées par le mouvement nationaliste d'Action Française remonte à l'affaire Dreyfus (Leclercq, 2019). Pour certaines, l'identification au fascisme était affichée, comme la section de jeunesse de la Ligue des Patriotes, ou le Faisceau de M. Georges Valois (Leclercq, 2019).

1.1.1.1 L'évolution de l'idée radicale en France : entre hier et aujourd'hui

Il se trouve qu'entre l'origine, en tant que voie médiane, et l'aboutissement actuel du parti radical de gauche, de droite ou d'une quelconque organisation de cette orientation telle que les black blocs, l'écart est nettement creusé. De droite comme de gauche, le paysage politique français s'est progressivement doté de positions situées aux extrêmes, dont la visibilité et la représentation se sont accrues des deux côtés de l'échiquier (Rouban, 2022 ; Mayer, 2024). L'objectif de l'idée ancestrale étant une alternative centrale pour rassembler, celles qui en ont découlé affichent de plus en plus leur écart par rapport au centre jusqu'au point où c'est le centre

même — tel qu’il se présente — se droitise de plus en plus, poussant ainsi la droite classique à adopter le discours de l’extrême droite. À reprendre les propos de Valérie Pécresse, candidate du parti de la droite traditionnelle « Les républicains », lors des présidentielles précédentes (2022), elle a fait usage d’expressions jusqu’alors réservées à l’extrême droite : en s’insurgeant contre le grand déclassement et le grand remplacement de la France. Du discours à la mobilité politique, nous pouvons évoquer la stratégie de ralliement en juin 2024 du président du même parti, Éric Ciotti, à un parti d’extrême droite (le Rassemblement National). Par ailleurs, à l’occasion de la commémoration de l’appel du 18 juin, en 2024, le Président de la république Emmanuel Macron en critique au nouveau Front Populaire (une coalition de gauche composée de la France Insoumise, des Écologistes, des Communistes et des Socialistes), leur a reproché un programme « totalement immigrationniste », un terme jusque-là utilisé uniquement par l’extrême droite ou par la droite radicale (Camus, 2024). Ces constats traduisent une variabilité des définitions et des caractérisations de ce qui peut relever de conduites ou des faits de radicalisation.

Cette brève mise en perspective historique de l’évolution des principaux partis français fournit le cadre contextuel nécessaire à l’analyse de la place de la langue arabe et de ses locuteurs — étrangers ou français, pris individuellement et collectivement (endo/exogroupe) — sur le sol français. Par ailleurs, il est notable que, dans l’actualité nationale, la dimension religieuse fait l’objet d’une médiatisation à grande échelle, qui rythme le quotidien de notre population d’étude vivant en France, contribuant à la construction d’un climat d’attention, voire de suspicion, autour de certains marqueurs culturels et linguistiques. Les débats sur la laïcité, l’islam et l’immigration tendent ainsi à redéfinir en permanence les frontières symboliques de l’appartenance nationale.

Intéressons-nous à présent au second contexte, l’Algérie, dont l’histoire, la configuration sociolinguistique et les héritages coloniaux entretiennent un rapport étroit et ambivalent avec la langue arabe. Ce contexte constitue un espace d’origine, de mémoire et de signification pour nombre de locuteurs concernés par notre étude. Comprendre la dynamique du plurilinguisme algérien — marqué par la coexistence du berbère, de l’arabe dialectal, de l’arabe classique et du français — permet d’éclairer les représentations et les affects liés à la langue arabe, tels qu’ils se rejouent dans l’espace migratoire et post migratoire français.

1.1.2 L'Algérie coloniale et les grammaires de la rupture : généalogie des radicalités (1830–1962)

L'Algérie coloniale (1830-1962) fut une colonie française de peuplement juridiquement départementalisée, structurée par un double régime : citoyenneté pour les Européens et statut d'« indigène » pour la majorité autochtone, auquel s'ajoutent le dispositif de l'indigénat, la dépossession des terres et un verrouillage politique de longue durée. Dans cet espace d'inégalité systémique, la radicalité s'impose comme grammaire de la rupture, pour l'indépendance ou pour la défense de « l'Algérie française ». Du côté du mouvement national, le PPA- MTLD (Parti du Peuple Algérien - Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques de Messali Hadj) initie une radicalité indépendantiste par la création clandestine de l'Organisation Spéciale (OS) en 1947. En 1954, les tensions internes autour de l'autorité de Messali et de la stratégie débouchent sur une scission. Les « messalistes » fondent le Mouvement National Algérien (MNA). Le FLN–ALN (Front de Libération Nationale / Armée de Libération Nationale) entre autres représentés par Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane, Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed, assume dès 1954 la lutte armée et un horizon révolutionnaire (Harbi, 1980 ; Stora, 1993). Le Parti Communiste Algérien (PCA), autour notamment d'Amar Ouzegane et de Bachir Hadj Ali, déploie une radicalité marxiste-léniniste à travers les Combattants de la Libération, avant des convergences avec le FLN (Meynier, 2002 ; McDougall, 2017). Dans un registre réformiste-religieux, l'Association des Oulémas musulmans algériens (Abdelhamid Ben Badis, al-Bachir al-Ibrahimi) défend une radicalité culturelle (réislamisation, langue arabe, nation) contre l'assimilation (Stora, 2004). En miroir, l'Organisation de l'Armée Secrète (OAS) dirigée par Raoul Salan et Edmond Jouhaud incarne l'ultra-colonialisme par le terrorisme pour maintenir l'ordre colonial (Jordi, 2011). Cette culture de la rupture — nationaliste, marxiste ou ultra-coloniale — lègue des répertoires d'action (clandestinité, violence politique, avant-gardes idéologiques) qui seront reconfigurés après l'indépendance.

1.1.2.1 Du tournant religieux des années 1990 au « hirak » (2019-2021)

La crise d'octobre 1988 ouvre un cycle de libéralisation (Constitution 1989) et de pluralisme ; le Front Islamique du Salut (FIS), présidé par Abbassi Madani et secondé par Ali Belhadj, gagne les municipales (1990) et arrive en tête au 1er tour des législatives en décembre 1991. L'annulation du processus électoral en janvier 1992, la mise en place du HCE (auquel

participe Mohamed Boudiaf, assassiné en juin 1992) et la répression propulsent le pays dans la « décennie noire » avec une estimation qui varie entre 100 et 200 000 morts (Roberts, 2003 ; Stora, 2001), et dont l'ex ministre de la défense à l'origine de l'arrêt du processus électoral, le général major Khaled Nezzar (2016), dira de ces chiffres portés par certains politiques et médias, qu'ils servent plus un agenda politique qu'ils reflètent la réalité.

L'annulation du processus électoral après le premier tour des législatives de décembre 1991, remporté par le Front islamique du salut (FIS), ouvre une séquence insurrectionnelle où émergent plusieurs organisations armées aux profils distincts. Le Groupe islamique armé (GIA), bientôt dirigé par Djamel Zitouni puis Antar Zouabri, adopte une stratégie de terreur indiscriminée visant civils, intellectuels et étrangers, culminant dans les massacres de 1994–1997 (Rais, Bentalha, etc.). En parallèle, l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée du FIS menée notamment par Madani Mezrag, se distingue du GIA par une logique plus « ciblée », et conclut un cessez-le-feu en 1997. En 1998, une scission du GIA, hostile aux tueries de masse fonde le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) sous Hassan Hattab et Mokhtar Belmokhtar. En 2007, le GSPC prête allégeance à al-Qaïda et devient AQMI sous Abdelmalek Droukdel, avec un déplacement sahélien de l'activité (prises d'otages, économies criminelles transfrontalières). Cette trajectoire illustre le passage d'une insurrection essentiellement « intérieure » à des répertoires jihadistes transnationaux (Roy, 2002 ; Ghanem 2017).

L'accalmie relative des années 2000 procède d'un couplage sécuritaire-politique : intensification de la contre-insurrection (ANP, gendarmerie, services de renseignement), d'une part, et, d'autre part, offres de sortie articulées autour de plusieurs lois (développées plus loin dans ce même chapitre). Ce couplage favorise des redditions massives, la dissolution de l'AIS (2000) et une baisse marquée de la violence, malgré la persistance de poches actives liées à AQMI et à ses connexions sahéliennes (Addi, 2016 ; International Crisis Group, 2005). Par ailleurs, durant ces années 2000-2010, l'islamisme institutionnalisé (MSP/Hamas, Ennahda algérien) participe au jeu électoral, tandis que le salafisme social gagne en visibilité dans certaines sociabilités urbaines sans recouvrir mécaniquement la violence (Adraoui, 2013).

Le hirak (février 2019), déclenché par l'annonce du 5^e mandat de Bouteflika, réactive une grammaire de la rupture mais sous des formes civiques : marches hebdomadaires massives, horizontalité, non-violence, répertoires symboliques trans-idéologiques (« Dawla madaniya, machi 'askariya » : État civil, non militaire ; « Yetnahaw ga' » : Qu'ils dégagent tous), et une forte désacralisation des clivages partisans (Dris-Aït Hamadouche et Zoubir, 2020). Des

segments islamistes y participent, mais le cadre dominant reste civique et national, cherchant à dépasser la polarisation des années 1990. La séquence 2019-2021 (dissolution partielle, arrestations, reflux sanitaire) montre à la fois la résilience d'un imaginaire de réforme non violente et la durabilité des structures de pouvoir (Ghanem, 2021).

Encadré 5. Radicalisme politique : France et Algérie (synthèse)

En France (XIXe – XXIe siècle), le radicalisme émerge d'abord avec le « Parti radical » (1901), porteur d'un idéal républicain, laïque et progressiste, incarné notamment par la loi de séparation des Églises et de l'État (1905). Au fil du temps, cette radicalité s'est institutionnalisée dans le cadre de la normalisation républicaine. Cependant, d'autres formes de radicalités ont coexisté ou resurgi, notamment celles d'inspiration « illibérale » : mouvements des ligues dans les années 1930, extrême droite contemporaine, ou encore durcissement du débat politique actuel. La radicalité ne se confond pas avec la violence : elle peut se manifester sous des formes civiques (revendication, réforme, contestation démocratique) ou anti-pluralistes (exclusion, rejet de l'altérité, autoritarisme).

En Algérie (de la période coloniale à nos jours), le radicalisme politique s'y inscrit dans une histoire marquée par la colonialité de peuplement et le régime de l'indigénat, qui ont nourri des radicalités de rupture. Au, XXe siècle, plusieurs courants émergent :

- Nationaliste, avec le PPA–MTLD et l'Organisation spéciale, menant au FLN–ALN durant la guerre de libération ;
- Marxiste, avec le PCA ;
- Réformiste culturel et religieux, avec les Oulémas ;
- Ultra-colonial, avec l'OAS pendant la guerre d'indépendance.

La séquence 1988–1992 marque une nouvelle phase : ouverture politique, victoire du FIS, puis annulation des élections et basculement dans une guerre interne (GIA, AIS, GSPC, AQMI).

Les années 2000 voient un reflux relatif de la violence avec la « concorde civile » et la « Charte pour la paix et la réconciliation nationale ». Enfin, le Hirak (2019–2021) incarne une radicalité civique et non violente, opposée à la persistance des structures autoritaires de l'État.

1.2 Le radicalisme religieux

Le radicalisme religieux a concerné dans l'histoire plusieurs obédiences monothéistes et polythéistes ainsi que des courants spirituels. Il nous semble utile de retracer les principales séquences qui ont marqué l'empreinte théologique dans le registre politique, et réciproquement. De longue date, politique et religion forment un couple aux interactions fluctuantes (« le sabre et le goupillon⁴¹ », « l'épée et la crosse »), image qu'illustre également le célèbre frontispice du *Leviathan* de Thomas Hobbes⁴² : un souverain brandissant l'épée de la puissance temporelle et la crosse de l'autorité ecclésiastique. Six siècles avant, entre 1096 et 1291, le monde chrétien a connu un grand événement d'affrontement et de guerre qu'il opposa aux musulmans dans le Levant : c'est la croisade chrétienne (Richard, 2016). Deux siècles plus tard, c'est une confrontation meurtrière qui marquera cette fois-ci des fidèles issus du même bord religieux. En effet, protestants et catholiques s'affrontent mortellement entre 1562 et 1598, ce sont les guerres de Religions dont le massacre de la Saint-Barthélemy causa entre 15 000 et 30 000 morts (Brégeon, 2023). Cette identification historique ne fait pas l'unanimité des spécialistes, qui considèrent que la croisade contre les hussites (1419-1436) fut également des guerres de Religions. Par ailleurs, la France n'était pas la seule à être confrontée à cette histoire entre le XVIe et XVIIe siècle : Allemagne, Pays-Bas, Irlande, etc. Le 2 avril 1871, la Commune de Paris supprime le budget des cultes et consacre la séparation du religieux et du politique, en érigeant la liberté de conscience en principe cardinal et en dénonçant la connivence du clergé avec la monarchie (Rougerie, 2014). Plus largement, l'histoire occidentale est marquée par des radicalités politico-confessionnelles. Pendant des siècles, des différends de foi et de discipline ont donné lieu à la violence, et ce n'est qu'au fil de crises et de guerres qu'une norme de tolérance a émergé.

Encadré 6. De la loi de 1905 à la laïcité constitutionnelle

Le 9 décembre 1905, sous l'impulsion notamment d'Aristide Briand, est votée la loi de séparation des Églises et de l'État, qui affirme la liberté de conscience et énonce que la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte (art. 1–2). Ce texte fonde juridiquement le principe de laïcité en France. Il n'a pas été appliqué uniformément

⁴¹ À l'origine « la sainte alliance du sabre et du goupillon » attribuée à Georges Clémenceau.

⁴² Hobbes publie en 1651 le *Léviathan* ou *Traité de la matière, de la forme et du pouvoir d'une République ecclésiastique et civile*.

: le droit local d'Alsace-Moselle a conservé le régime concordataire, et la Guyane connaît un régime dérogatoire où le culte catholique reste financé sur fonds publics. La laïcité devient ensuite un principe constitutionnel : la Constitution de 1946 proclame que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale », formule reprise à l'article 1 de la Constitution de 1958. Sa mise en œuvre a été précisée par la jurisprudence (notamment du Conseil d'État, Cour de cassation) et par des lois postérieures sur la dissimulation du visage (loi du 11 octobre 2010), ou encore la lutte contre les atteintes aux principes républicains (loi du 24 août 2021). Au-delà du texte, la laïcité demeure une catégorie interprétée par les acteurs et, au premier chef, par les juges : la doctrine et la jurisprudence en déclinent des significations et des équilibres variables (liberté de conscience, égalité, neutralité). C'est ce que documente l'ouvrage dirigé par Proeschel, Koussens et Delgrange (2025), en cartographiant « comment les juges disent la laïcité » dans les espaces français et belge.

Nombre de spécialistes s'accordent à dire que l'histoire récente de la France, de l'Algérie, de l'Europe, de l'Afrique et du monde entier est désormais marquée par une nouvelle forme de radicalisation violente impliquant la politique et la religion, référée à l'islamisme que nous allons développer dans ce qui suit.

1.2.1 Le cas de l'islamisme

Depuis l'invasion de l'Afghanistan en 1979 par les Soviétiques, et la guerre du Golfe du début des années 1990, suivis des événements terroristes (la décennie noire) — que d'aucuns qualifient de guerre civile — en Algérie, jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001 surtout, une nouvelle ère a vu le jour, marquée par une radicalisation estampillée « islamiste ». C'est sous la bannière de la « war on terror » (la guerre contre le terrorisme) que Georges W. Bush en 2001 a donné le ton de cette nouvelle ère. Depuis 2001, plusieurs autres attentats ont été perpétrés ici et là avec de nouvelles formes : attaques domestiques « homegrown » effectuées par des compatriotes ; attaques solitaires (loup solitaire), appelée à posteriori « armée individualisée » ; etc.

Le terme « terrorisme » traduit par « irhāb » (de r-h-b) en arabe ne renvoie pas au sens utilisé communément. Le sens, en effet, est censé être porté par un autre terme : (ir'āb). Il est intéressant de souligner que le terme « terrorisme » comme traduit en arabe ne présente aucun

lien avec l'idée de la mort ou du sacrifice, tous versets confondus. Tel qu'utilisé dans le langage courant, le dictionnaire lui confère le sens de l'acceptation, de la dissuasion ainsi que l'adoration et l'interdiction (Ibn Farès). Le verset 51 de la sourate des abeilles, indique ce premier sens : « *Allah dit : Ne prenez pas deux divinités. Il n'est qu'un Dieu unique. Donc, ne craignez que Moi* ». La crainte va dans le sens de l'acceptation, tel utilisé à l'origine, dans le sens consistant à privilégier la voie de Dieu sur les autres. Dans le verset soixante de la sourate *Al-Anfal* (le butin), le sens de dissuasion est plus explicite : « *Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît* ». La sourate *Al-Anbiya'* (les prophètes) stipule : « *Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Ils étaient humbles devant Nous* ». Le sens de la terreur n'y paraît pas, dans ce contexte, le plus pertinent et le plus logique : invoquer Dieu par amour et par terreur, autrement dit. Une autre acception est donnée dans ce verset de sourate *Al-Tawbah* (le repentir) : « *Ô vous qui croyez ! Beaucoup de rabbins et de moines dévorent, les biens des gens illégalement et [leur] obstrue le sentier d'Allah* ». Ici, c'est de l'adoration dont il s'agit. Ceci étant, l'équivalent réel en arabe du terrorisme « *irhāb* » renvoie à trois sens : avoir peur excessivement et de nature aigüe, le remplissage et la complétude ainsi que la scissiparité. Le verset 12 de la sourate *Al-Anfal* explicite le premier sens : « *Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessous des coudes et frappez-les sur tous les bouts des doigts* » ou le verset quarante-six de sourate *Al-Ahzab* (les coalisés) : « *Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs ; un groupe d'entre eux vous tuiez, et un groupe vous faisiez prisonniers* ». Un autre sens sans nature belligène est retrouvé dans l'histoire des gens de la caverne : « *Si tu les avais aperçus, certes tu leur aurais tourné le dos en fuyant ; et tu aurais été assurément rempli d'effroi devant eux*⁴³ ». Les vocables arabes rendus par « terrorisme/effroi » sont polysémiques et dépendants du contexte et de la racine (r-h-b vs r-'-b) ; ils ne coïncident pas automatiquement avec l'usage politico-médiatique contemporain. À cela s'ajoute la traduction en français qui peut tomber dans le travers de la trahison. D'où l'exigence d'un apport des sciences linguistiques telles que la philologie afin de pallier ces biais.

⁴³ Cette acception va dans le sens de l'histoire de ces gens (dits de la Caverne), qui, d'après le Coran, ont été endormis durant plusieurs années, tout en donnant l'impression d'être éveillés. Toutes ces années durant, l'effroi serait dû à leurs apparences physiques.

1.2.1.1 Entre texte, contexte et hypertexte

Ces quelques éléments linguistiques et textuels nous servent à mieux comprendre certains usages du corpus premier et second (le Coran et la tradition prophétique respectivement) à des fins de justifications pour les radicalisés et d'explications pour certains intellectuels comme Gilles Kepel, qui met l'accent sur cette référence, considérée comme la source principale du « djihadisme », l'amenant à se positionner théoriquement pour « une radicalisation de l'islam ». De son côté, Olivier Roy priorise la dimension contextuelle, attribuant à la variable socioéconomique et culturelle un rôle clef de compréhension de « l'islamisation de la radicalité⁴⁴ ». Par ailleurs, François Burgat propose un dézoomage pour une perspective hypertextuelle, donnant à l'optique géopolitique et à la donnée historique un poids significatif. Pour lui, l'ordre causal est inversé : « *si, pour pacifier, on croit qu'il faut réformer la pensée religieuse radicale, on part dans la mauvaise direction, car ce n'est pas en réformant le discours religieux que l'on pacifiera la région, mais bien en pacifiant la région que l'on réformera le discours religieux* » (2016, page 18). Il s'oppose ainsi à l'approche « génétique » de l'islam violent mais l'intègre dans un contexte plus large impliquant les forces occidentales : « *la violence « islamique » ne vient donc pas « de l'islam ». Elle est le produit de l'histoire récente des musulmans, une histoire écrite à plusieurs mains, dont celles du grand voisin occidental* » (2016, page 34). Outre ce type de contenu radical à caractère politique et religieux, soulignons par ailleurs l'existence d'autres catégories de radicalisme dont le débat actuel tend à les mettre au même niveau de ce que nous avons discuté jusqu'à présent.

1.2.2 Quelques cas de groupes islamistes marquants sur la scène internationale

Le terme « islamisme » recouvre des configurations hétérogènes : partis réformistes, mouvements sociaux, insurrections nationales, réseaux salafi-djihadistes transnationaux, milices chiïtes adossées à des États. Dans la continuité de Kepel (trajectoires idéologico-politiques), Roy (déterritorialisation/individualisation des répertoires) et Burgat (poids des contextes et des rapports de domination), nous retenons ici des acteurs-clefs depuis les années 1980, en les regroupant par « familles doctrinales » et « modes d'action ». Dans l'espace sunnite, la matrice frériste a popularisé une voie d'islamisme de participation : les Frères musulmans (Égypte, 1928) articulent prédication, services sociaux et compétition électorale,

⁴⁴ C'est à Alain Bertho que revient la paternité de ce qualificatif, qu'Olivier Roy le découvre lors d'une interview. Marqué par sa pertinence, il le reprend, et lui sera son identifiant dans les débats qui animent la RVRI.

avec des trajectoires contrastées : de la conquête du pouvoir à la répression post 2013 (Kepel, 2000 ; Roy, 2002). Des déclinaisons locales, comme Ennahda en Tunisie, ont progressivement articulé entre le registre religieux et l'apprentissage institutionnel, tandis que le Hamas combine mouvement social, parti et bras armé, gouvernant Gaza depuis 2007 (Gerges, 2018). Le salafisme/le wahhabisme renvoie à un scripturalisme hanbalite ancré dans l'alliance historique d'Ibn 'Abd al-Wahhab et les Al-Saoud et diffusant un puritanisme normatif. Il ne se confond pas avec le djihadisme, même si des recoupements doctrinaux existent (Al Karoui, 2016 ; Roy, 2017). Le salafi-djihadisme s'incarne d'abord avec al-Qaïda, idéologie de l'« ennemi lointain », puis en franchises régionales (AQMI « Al-Qaïda au Maghreb islamique », al-Shabab « Harakat al- Shabab al-Mujahideen : Mouvement de la jeunesse moudjahidine, Somalie). En Afrique, Boko Haram illustre l'oscillation entre insurrection locale et alignement califal (Thurston, 2017). Côté chiite, le Hezbollah (parti-milice doté d'un appareil social) incarne un islamisme de résistance adossé à l'Iran, avec des prolongements (des proxys) chez les Houthis au Yémen et des milices irakiennes intégrées aux forces de sécurité (Norton, 2014 ; Gerges, 2016). En Asie, les Talibans relèvent d'un national-islamisme deobandi, revenu au pouvoir en 2021.

Ce panorama souligne l'hétérogénéité des familles (frériste, salafie/wahhabite, djihadiste, chiite) et le rôle décisif des contextes (guerres, répression, gouvernance). Il éclaire aussi notre intérêt à questionner la dimension linguistique et ses manifestations comportementales : comment, partant plus ou moins du même corpus (salafi), plusieurs interprétations sont possibles ; toutes assujetties à un paysage politique spécifique.

1.3 *Les radicalités écologistes ? Distinctions entre choix de vie, activisme et violences*

Pour beaucoup, la militante écologiste suédoise Greta Thunberg incarne la mobilisation pour le climat. Figure médiatique, elle conteste des modes de vie jugés contributeurs d'un risque systémique pour l'humanité. Ce contraste de cadrages remet en scène les climatosceptiques et alimente une polarisation qui, par endroits, se traduit par des formes de radicalité plus ou moins saillantes. Celles-ci vont de choix de vie (végétarisme, véganisme, consommation locale/biologique, renoncement à l'avion) à des répertoires d'action plus visibles (désobéissance civile, blocages), tenus par leurs promoteurs pour plus efficaces que les marches ou pétitions, tout en restant non violents (Leboucq, 2019). Des dérives ou montées en intensité

existent néanmoins. Les affrontements de Sainte-Soline (mars 2023), lors de protestations contre les « mégabassines », ont fait de nombreux blessés et ont suscité l'usage public du terme « écoterrorisme » par le ministre de l'Intérieur, suivi d'une tentative de dissolution des « Soulèvements de la Terre », ultérieurement annulée par le Conseil d'État. Des plaintes ont parallèlement été déposées pour des infractions violentes (tentative de meurtre, entrave aux secours, violences volontaires...). Nous pouvons lire ces épisodes comme des « signaux faibles » annonciateurs de possibles reconfigurations du répertoire d'action à moyen terme (Gravier & Labranche, 2020).

Il importe, toutefois, de distinguer nettement des phénomènes hétérogènes : éthiques de vie (végétarisme, véganisme), activisme non violent et actions coercitives/violentes, qui ne relèvent ni des mêmes intentions, ni des mêmes cadres normatifs. De même, les mouvements affublés du suffixe « -isme » (e. g., féminisme, véganisme) ne sauraient être amalgamés à des catégories pénales comme le terrorisme dans la mesure où leurs finalités, modes d'action et effets diffèrent substantiellement, même si certains recourent ponctuellement à des actions « coups de poing » à forte visibilité. Enfin, nous noterons que l'emploi du terme « terrorisme » par l'État dans ce contexte écologique marque un déplacement sémantique de la catégorie, au-delà de ses usages les plus habituels. Après ce développement sur ce que peut être la manifestation sociale de l'idée radicale, penchons-nous maintenant sur le profil de celui ou celle qui porte ces idées, engagés dans la violence à référent islamiste.

2 Profil psychosocial du radicalisé violent

2.1 Le profil du radicalisé violent dit « djihadiste » : un portrait aux contours indéfinis

Bonelli et Carrié (2018) proposent une catégorisation de nature quadruple. Cette classification est expliquée et justifiée par le fait que leurs matériaux étaient issus d'une population juvénile. De ce fait, c'est sur la base d'une socialisation adolescente qu'étaient développés les termes de cette classification : régulation et intégration, avec deux sensibilités : faible et forte. La nature des rapports qu'entretiennent les adolescents dans leurs familles impliquait deux réalités selon le degré d'implication des parents et les personnes de droit d'autorité dans leurs vies. *Sont-ils impliqués dans l'éducation de leurs enfants ? À quel degré*

s'investissent-ils dans leur cadrage ? Dans la négative, les causes doivent-être mises en exergue (difficultés personnelles, conditions matérielles, etc.). Quant à l'intégration, elle concerne la place recherchée par les mineurs en dehors du cercle familial. Plus précisément, *de quelle nature sont leurs socialisations ? Sont-elles à caractère religieux, associatif ou politique ? Ou à l'inverse, préfèrent-ils être isolés ?* D'après ces auteurs, c'est cette articulation qui est nécessaire pour mieux comprendre la dynamique entre la vie intérieure et extérieure du mineur. En effet, ce dernier grandit dans un cadre familial qui implique une socialisation constituée de repères qui peuvent être vécus ou appréhendés positivement ou, au contraire, de manière repoussante, négative. Au-delà de ce niveau d'articulation, le travail de nuance entre « faible » et « fort » induit une quadruple catégorisation, définie sur la base des logiques d'action et de l'identification. D'après les mêmes auteurs, toute identification est systématique quand elle comprend l'ensemble des aspects de la vie : de la vision du monde à la pratique vestimentaire et langagière durant les interactions avec autrui. Celle occasionnelle (ou intermittente) correspond à une discontinuité dans le comportement du mineur, passant d'un état de stricte tenue à des écarts de conduite⁴⁵. La colonne de régulation faible présente un profil de famille d'une certaine précarité sociale, marqué par le chômage et le mal-logement, accentué par des événements de la vie, de veuvage et de monoparentalité. Ces mineurs sont les plus représentés dans les statistiques judiciaires issues de leurs matériaux. L'appellation « apaisante » tient au fait que, malgré un comportement strict, le mineur ne remet généralement pas en cause son environnement immédiat. La typologie repose sur le croisement des degrés de régulation et d'intégration. Cela fait apparaître quatre formes de radicalité, avec leurs logiques d'action, profils et modes de signalement (N=133 au total ; pourcentages arrondis) :

- Quand la régulation familiale est faible et l'intégration par le groupe faible, les chercheurs observent une radicalité apaisante : la personne cherche avant tout une protection face aux violences subies et tente de « mettre de l'ordre » dans les désordres familiaux, corporels ou sexuels. L'identification à un universel alternatif est systématique. Le profil est plutôt féminin (67 %). Ce cas reste rare (N=6, ~5 %) et les parents sont le plus souvent à l'origine du signalement.
- Avec une régulation forte mais une intégration faible par le groupe, la radicalité est dite rebelle : la logique centrale est l'opposition au cadre familial. L'identification à un

⁴⁵ Plusieurs raisons peuvent expliquer ce double agir. L'une d'elles consiste à dérouter les soupçons qui peuvent s'éveiller par la suite de sa pratique religieuse et son implication sur sa vie sociale. Cette stratégie est appelée « Taqiya », pratiquée initialement par les chiites, persécutés dans leurs pratiques religieuses quand leur nombre est minoritaire. Bon nombre de radicalisés violents ont opté pour cela avant leurs passages à l'acte.

universel alternatif peut être systématique ou occasionnelle. Le genre est mixte (50 %). La fréquence demeure rare (N=10, ~8 %), et là encore les parents signalent majoritairement.

- Lorsque la régulation est faible et l'intégration du groupe forte, naît une radicalité agonistique : la personne se revalorise par la provocation dans ses interactions avec les institutions d'encadrement de la jeunesse. L'identification à un universel alternatif est plutôt occasionnelle. Le profil est largement masculin (88 %). Cette forme est commune (N=42, ~32 %) et ce sont surtout les éducateurs qui signalent.
- Enfin, avec une régulation forte et une intégration également forte, émerge une radicalité utopique : l'engagement idéologique (djihadiste, nationaliste ou d'extrême droite) est au premier plan, avec une identification systématique à un universel alternatif. Le genre est mixte mais majoritairement masculin (69 %). C'est la forme la plus fréquente (N=75, ~56 %), et les enquêtes de police constituent l'origine principale des signalements.

En guise de synthèse, les configurations « fortes » (intégration et/ou régulation élevées) tendent à produire des expressions plus visibles et politisées (agonistique/utopique), tandis que les configurations « faibles » renvoient davantage à des quêtes de protection ou à des oppositions familiales, plus souvent détectées par l'environnement parental.

2.1.1 De la stigmatisation au mécanisme : du local au transnational

Ces régularités ne sauraient fonder un profil essentialisé ni inférer, à elles seules, une implication religieuse, à fortiori un engagement djihadiste. Comme le rappellent Sageman (2005, 2008, 2018), tous les djihadistes peuvent certes mobiliser des répertoires salafistes, mais tous les salafistes ne sont pas djihadistes ; chercher un « profil-type » entrave la prévention — c'est le “problème de spécificité” — et nourrit les stigmatisations et les discriminations. Sans minimiser les variables socio-économiques, l'urgence médiatico-politique qui pousse à la chasse au profil est méthodologiquement coûteuse et socialement dommageable (voir Abdellaoui, 2015, 2016 sur les effets d'hostilité et de rejet consécutifs aux vagues d'attentats).

Dans cette perspective relationnelle, les travaux récents insistent moins sur des traits individuels que sur les configurations d'interactions et de réseaux transnationaux (Settoul, 2022 ; Micheron, 2020 ; Crettiez & Sèze, 2022). Empiriquement, les filières jihadistes fonctionnent comme des circulations multi-sites (Europe–Moyen-Orient–Maghreb) articulant une socialisation traduite par des liens de parenté et d'amitié. Elles sont visibles dès l'attentat du 26

février 1993 contre le World Trade Center, où le réseau gravitant autour d'Omar Abdel Rahman tissait déjà des connexions transnationales (Irak, Jordanie, Pakistan et Danemark), comme en témoignent les préparatifs du 11 Septembre, au cours desquels Mohammed Atta rencontre en Espagne Ramzi bin al-Shibh, trésorier d'al-Qaïda en Europe. Ces circulations ont été renforcées par des sociabilités combattantes nées en Afghanistan et en Bosnie dans les années 1980-1990, qui ont perduré au retour sous forme de liens durables (fratries, voisinages, compagnonnages de voyage). Concrètement, la grammaire relationnelle est lisible dans le réseau Paris–Bruxelles 2015-2016 : fratries (Abdeslam, el-Bakraoui), cercles d'amis de Molenbeek et filière Zerkani, qui ont facilité la logistique en matière d'hébergements, d'acquisitions et de mobilités transfrontalières. Nous la retrouvons dans la cellule de Ripoll (Barcelone/Cambrils, 2017), essentiellement à travers un groupe d'amis agrégé par l'imam Abdelbaki Es Satty, dont faisait partie Younes Abou yaaqoub, et dans l'attentat de Manchester (2017), où la fratrie Abedi s'inscrit à la fois dans un réseau familial transnational lié à la Libye et un écosystème local, de socialisation.

2.1.2 Du « profil » à l'écologie relationnelle : réseaux, numérique, passage à l'acte

À ces ancrages hors-ligne s'ajoutent des prolongements numériques (canaux Telegram, « virtual planners »), qui assurent mentorat, transfert de savoir-faire et micro-coordination à distance. Ces éléments empiriques soulignent d'un grand trait l'intérêt de déplacer la focale d'un « profil » psychologique supposé vers une écologie interactionnelle : avec qui les acteurs se lient (parenté, amitié, pairs de quartier/prison/diaspora) et où ces interactions se déploient (quartiers, voyages, zones de guerre, plateformes chiffrées), et par quels moyens (sites, applications). Cette perspective rejoint la notion de milieux radicaux (parenté-amitié-filiation militante) proposée par Malthaner et Waldmann (2014) et les « bunches of guys » de Sageman (2008). Chez ce dernier, les « bunches of guys » désignent de petits noyaux d'amitié et/ou de parenté (fratries, cousins, copains d'école, de quartier) où la confiance préexistante et la loyauté affective abaissent les coûts de l'engagement, facilitent la division du travail (logistique, faux papiers, planification) et amplifient la polarisation et la recherche de statut au sein du groupe. Le passage « idée → acte » survient typiquement quand :

- Une quête de signification est activée (perte/insulte, injustice perçue) ;
- Un récit offre une justification et un mode d'emploi (3N : Need, Narrative, Network) ;
- Un réseau de liens forts (bunch) rencontre un milieu permissif (espaces, relais, brokers).

Encadré 7. Islamisme, contextes et profils : quelques clés d’analyse

Trois focales : texte (Kepel), contexte (Roy), hypertexte géopolitique (Burgat).

Salafisme/wahhabisme : scripturalisme hanbalite ≠ djihadisme, mais passerelles doctrinales ; familles quiétiste/politique/djihadiste.

Groupes : al-Qaïda/AQMI, al-Shabab, Boko Haram ; Hezbollah côté chiite ; Taliban (national-islamisme).

Lexique : polysémie des vocables (jihad, chahid, irhab/ir‘ab) → importance des traductions prudentes.

Profils : pas de « type » ; écologie relationnelle > traits individuels (Sageman, Malthaner et Waldmann).

Jeunes : 4 formes (Bonelli et Carrié) — apaisante, rebelle, agonistique et utopique — selon régulation (faible/forte) × intégration (faible/forte).

Réseaux : fratries, noyaux d’amis, liens transnationaux ; on-/offline (Telegram, « virtual planners »).

Conclusion

En substituant à la quête d’un « profil » une lecture relationnelle et située des radicalités, ce chapitre met en évidence les interfaces où se jouent l’attraction des récits, la coordination des actions et la régulation sociale (familles, pairs, institutions, plateformes). La suite logique est d’examiner comment les politiques publiques — du niveau national au multilatéral — reconfigurent ces interfaces, outillent les professionnels et balisent les trajectoires (prévention, prise en charge, répression, réinsertion). Le chapitre 6 traite donc de l’architecture des dispositifs (France, Algérie, Europe, cadres onusiens), de leurs instruments et controverses, afin de situer précisément le terrain institutionnel dans lequel s’inscrivent nos hypothèses et nos analyses empiriques.

Chapitre VI

Politiques publiques et dispositifs : France, Algérie, Europe et échelle multilatérale

Introduction

Ce chapitre examine l'architecture des réponses institutionnelles à la radicalisation violente islamiste, du national au multilatéral. Notre objectif est double : (1) décrire les dispositifs, leurs instruments et leur gouvernance (répression, prévention, réinsertion) ; (2) analyser comment ces politiques reconfigurent les milieux de socialisation (famille, école, campus, prison, associations, plateformes numériques) où se jouent l'adhésion, l'engagement et le désengagement. Plutôt qu'un inventaire exhaustif, nous proposons une lecture fonctionnelle : *quels problèmes publics ces politiques ciblent-elles, avec quels outils, selon quelles coordonnées juridiques et coalitions d'acteurs, et avec quels effets attendus et quelles controverses ?*

1 Dispositifs de lutte et politiques publiques

1.1 La lutte contre la radicalisation violente / terrorisme

L'analyse de l'évolution des cadres législatifs nous est nécessaire car elle renseigne l'« environnement d'incitations » qui structure les trajectoires et reconfigure les interactions entre acteurs (forces de l'ordre, magistrats, familles, écoles, services sociaux). En d'autres termes, le droit fabrique des contextes qui suscitent des réactions de la part des administrés ; celles-ci appellent une rétroaction du politique, laquelle engendre à son tour de nouvelles réactions, et ainsi de suite.

1.1.1 « Répression par l'exception » : généalogie française de l'antiterrorisme (1800-1981)

C'est en réaction à l'attentat de la rue Saint-Nicaise, visant Napoléon Bonaparte, que naît réellement la problématique terroriste en France (Favier, 2021), à travers ce que Joseph Fouché (ministre de la Police) désigne comme un « acte de police extraordinaire » en réponse à l'attentat. S'en est suivi la création d'un tribunal criminel spécial pérennisant les militaires et révoquant le jury populaire. Après un flou juridique sur la caractérisation politique de l'acte terroriste, c'est en 1858 qu'est votée la loi de Sûreté Générale du Second Empire. Puis, c'est

entre 1893 et 1894 qu'apparaissent les lois dites « scélérates »⁴⁶. À noter que c'est sur la base du droit commun qu'étaient jugés les anarchistes plutôt que dans le cadre d'un traitement spécifique des infractions politiques (assorti d'un certains privilèges). Près d'un siècle plus tard, la Cour de Sûreté de l'État est créée en 1963, composée de militaires et dédiée à juger les actes terroristes de l'OAS⁴⁷. Elle restera active jusqu'en 1981. D'après Codaccioni (2015), c'est « la répression par l'exception » qui fera la particularité de la politique et le modèle français de l'anti-terrorisme.

1.1.2 Une nouvelle ère de législation antiterroriste : place au droit commun dérogatoire

C'est en 1986, faisant suite à une série d'attentats, que le législateur français a mis au jour le socle de ce qui va constituer le plan législatif antiterroriste moderne. Un régime dérogatoire du droit commun est désormais possible sans passer par des mesures d'exception, l'intérêt étant de pouvoir punir plus facilement et fortement tout en restant dans un cadre légal prédéfini et contrôlé par le Conseil constitutionnel. Ce texte a permis la mise en place d'un dispositif judiciaire centralisé à Paris, avec une section spécialisée du parquet — historiquement désignée comme la 14e section — et des juges d'instruction dédiés. Les crimes terroristes relèvent, quant à eux, d'un traitement centralisé, notamment devant la cour d'assises de Paris spécialement composée. L'arsenal juridique s'est construit quant à lui autour de l'article 421-1 du Code pénal caractérisant les actes terroristes « *lorsqu'ils sont intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ». Depuis, plusieurs évolutions ont vu le jour tout en gardant le fond de cette conception. Les principaux repères législatifs sont les lois antiterroristes du 21 décembre 2012, du 13 novembre 2014 et du 30 octobre 2017. Nous pouvons observer ainsi des évolutions de la procédure du droit commun se manifestant par exemple dans la durée de la garde à vue (GAV) qui passe à 96 heures, avec la limite de 72 heures qui peut être atteinte avant de prévoir une intervention d'un avocat ; par l'indemnisation des victimes de terrorisme (via des fonds sur les assurances privées) et par l'autorisation des perquisitions domiciliaires même sans l'assentiment des individus suspectés.

⁴⁶ Ce sont trois lois sur l'anarchisme, visaient l'apologie (l'appel indirect à la commission de certains délits contre la sûreté de l'État), l'incrimination d'association de malfaiteurs, et enfin les anarchistes nommément pour la troisième d'entre elles.

⁴⁷ L'organisation de l'armée secrète, a vu le jour en 1961 pour maintenir l'Algérie sous le joug de l'occupation française.

1.1.3 Une logique préventive à trois niveaux

La feuille de route qui cadre l'appareil d'État vise des objectifs situés à trois degrés temporels du continuum de la radicalisation violente (Hamimid, 2023). Une première prévention est pensée et mise en place en amont en guise de sensibilisation et d'anticipation de toute dérive sectaire à contenu extrémiste. La dimension religieuse n'est pas exclusive mais prise dans un contexte plus large. Il s'avère que des dénominateurs communs (exclusion, précarité, faible niveau d'instruction) lient la radicalisation violente djihadiste avec d'autres phénomènes tels que la délinquance, et présentent un risque réel de bascule. Un deuxième niveau de prévention concerne les personnes considérées comme radicalisées ou en voie de l'être. Leur accompagnement consiste à agir avant le passage à l'acte éventuel. Enfin, la troisième voie vise la prévention de la récidive et implique principalement l'appareil judiciaire dans sa mise en œuvre.

1.1.4 Quelques chiffres pour mesurer l'ampleur de la situation

Nous retenons ici la période 2014–2019. Hamimid (2023), dans un travail de recensement recoupant des données de Centre d'Analyse du Terrorisme (CAT), du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR), de l'Unité de Coordination de la Lutte Antiterroriste (UCLAT)⁴⁸ et du ministère de la Justice en arrive à ces chiffres clefs :

- 1300 départs en zone de guerre dont entre 325 et 450 sont décédés ;
- De 450 à 600 enfants se trouveraient en Syrie et en Irak ;
- 735 djihadistes résidant dans cette même zone dont 300 étaient portés disparus, 150 en liberté et 250 détenus (80 hommes, 140 femmes et 30 adolescents) ;
- 290 individus majeurs sont revenus et poursuivis, dont 192 hommes et 79 femmes revenant de Syrie ou d'Irak ;
- 125 mineurs seraient revenus de la zone syro-irakienne et 6 du Yémen et d'Afghanistan. 95 d'entre eux sont pris en charge par 23 départements, une assistance éducative a visé 88 d'entre eux.

S'agissant des revenants, la mise en détention est systématique dès l'arrivée sur le sol français : 1000 personnes sont suivies pour faits de radicalisation et 517 pour terrorisme. Sur le

⁴⁸ Supprimée fin 2019, effet 1er janvier 2020.

plan européen, on estime à environ 5500 personnes portées candidates au djihad en Syrie ou en Irak, 1400 en sont mortes et 2500 disparues, les revenants sont au nombre de 1600. Par ailleurs, il y aurait environ 1400 enfants dont à peu près 600 dans des camps ou en détention.

Ce descriptif de la situation recensée jusqu'en 2019 permet d'avoir une idée sur les prises en charge à prévoir de ces revenants, dont une part importante a été exposée à l'arabe, à des degrés variables. Les enfants nés sur ces zones de guerre auront systématiquement eu un premier contact avec la langue arabe. Ils seront ici en France bilingues ou polyglottes, insérés dans un circuit éducatif pouvant les accompagner jusqu'à l'université.

1.1.5 Gouvernance française de la prévention de la radicalisation : architecture, acteurs et plans d'action

Parce que la radicalisation violente islamiste est un processus multi-déterminé, les réponses efficaces doivent être multi-niveaux : coordination inter-ministérielle, maillage territorial, partenariats associatifs et outillage des professionnels de première ligne. En 2006, est créé le Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (SG-CIPD), à qui sera attribuée également la prévention de la radicalisation à partir de 2016. Il est composé de vingt ministères, travaillant en synergie par la mise en commun de leurs réseaux et leurs expertises, l'approche se veut ainsi déconcentrée et décentralisée (CIPDR, 2023). Comme le souligne Domingo (2023), cette gouvernance repose sur une articulation complexe entre les niveaux national et local, où l'État cherche à conjuguer une logique de centralisation stratégique avec une mise en œuvre territorialisée des politiques publiques. Le CIPDR illustre cette tension permanente entre pilotage vertical et coordination horizontale, nécessitant un dialogue constant entre préfets, élus et acteurs de terrain. Le CIPDR est placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. Il se réunit sous l'égide du Premier ministre, comme en témoigne la réunion du 23 février 2018. Trois partenaires structurent principalement son réseau d'action au niveau national : les préfetures, les collectivités locales et les réseaux associatifs. Sur le plan international, il est également engagé dans d'autres réseaux comme le « Global Counter Terrorism Forum » et l'« Institute for Strategic Dialogue ». Sa mission est définie comme l'animation : « *des politiques publiques transversales de prévention et de lutte face à des phénomènes de rupture avec l'ordre social qui fragilisent notre société* » (SG-CIPDR, 2023). Il a ainsi pour objectif d'élaborer, d'animer, de coordonner et de soutenir les politiques publiques en matière de prévention de la délinquance et de la radicalisation ; de lutte contre le

séparatisme islamiste et le repli communautaire ; de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.

1.1.6 Plans d'action (2014–2019) : de la prévention à la résilience

PLAT – Plan de lutte antiterroriste (avril 2014)

Le premier plan dit « Plan de Lutte Anti-Terroriste », tel que communiqué par le ministre de l'Intérieur le 23 avril 2014, s'inscrivait dans une approche double, à la fois préventive et répressive : « *une approche uniquement répressive ne suffira toutefois pas à endiguer ce phénomène. Des actions préventives et visant à contredire les "prêcheurs de haine" seront aussi mises en œuvre* ». La circulaire du 29 avril 2014 porte un intérêt particulier à l'implication de l'entourage familial par la mention « accompagnement des familles » dans l'objet de la circulaire. En effet, le ministre pointe l'obligation d'une « *orientation vers une prise en charge adaptée des familles et des jeunes repérés* », à travers la mise en place d'un suivi dédié. Pour cela le réseau associatif des familles est appelé à être fortement sollicité ainsi que tous les acteurs de l'État (police, gendarmerie, éducation nationale, PJJ) et les collectivités locales. De plus, des formations spécialisées sont dispensées aux agents publics notamment l'administration pénitentiaire. Par ailleurs, un numéro national d'assistance et d'orientation est mis à disposition, appuyé par une page web. Une autre particularité est signifiée également à travers un intérêt porté sur l'idéologie djihadiste : une voix au chapitre est donnée aux « responsables religieux de confiance ». Le SG-DSN préconise en outre de travailler sur des contre-discours dans la sphère religieuse, à travers des « manuels d'apprentissage » de l'islam, ou en insérant sur les sites internet à référence radicale des pop-ups comportant des messages de prévention accompagnés par des témoignages de victimes (Bonelli & Ragazzi, 2019).

PART – Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (9 mai 2016)

Le Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART) du 9 mai 2016 est structuré autour de quatre-vingts mesures catégorisées en sept axes :

- Détecter les trajectoires de radicalisation et les filières terroristes le plus tôt possible ;
- Surveiller, entraver et neutraliser les filières terroristes ;
- Combattre le terrorisme dans ses réseaux internationaux et dans ses sanctuaires ;
- Densifier les dispositifs de prévention de la radicalisation pour assurer une prise en charge individualisée des publics ;

- Développer la recherche appliquée en matière de contre discours et mobiliser l'islam de France ;
- Mieux protéger les sites et les réseaux vulnérables ;
- Savoir réagir à toute attaque terroriste et manifester la résilience de la nation.

PNPR et PACT – Actualisation 2018-2019

L'année de 2018 est, quant à elle, marquée par une actualisation élaborée sur deux orientations : Le Plan National de Prévention de la Radicalisation (PNPR) et le Plan d'Action Contre le Terrorisme (PACT). Le premier dispositif tourné fondamentalement sur la prévention comporte soixante mesures répertoriées en cinq axes, avec une implication encore plus large d'acteurs du spectre de la radicalisation : (1) prémunir les esprits face à la radicalisation ; (2) compléter le maillage détection/prévention ; (3) comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation ; (4) professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques ; (5) adapter le désengagement. Le 11 avril 2019, un bilan en a été fait, à l'issue duquel ont été identifiés quatre axes de prévention : (1) la prise en charge en prison ; (2) l'accompagnement des jeunes délinquants ; (3) le renforcement du maillage social ; (4) l'intégration de la prévention de la radicalisation dans le développement du Service National Universel (SG-CIPDR, 2019). Le second plan dévoilé le 13 juillet 2019 a été élaboré par le Secrétariat Général de la Direction de la Sécurité Nationale, en collaboration avec le Coordonnateur National du Renseignement et de la Lutte contre le Terrorisme ainsi qu'avec l'ensemble des ministères et des services intéressés. En tout, il y a trente-deux actions publiques catégorisées dans cinq domaines prioritaires (SG-DSN, 2018) :

- *Connaître* (cinq actions), pour mieux identifier et comprendre la menace terroriste et ses évolutions ;
- *Entraver* (huit actions), pour prévenir et empêcher les passages à l'acte par une meilleure prise en compte des individus à risque, la lutte contre le financement du terrorisme et les efforts de règlement des conflits qui alimentent la menace terroriste ;
- *Protéger* (huit actions), pour adapter les dispositifs de protection des personnes et des biens, au regard des menaces identifiées. Cette adaptation passe notamment par le développement de capacités technologiques et par une implication accrue des opérateurs publics et privés ;
- *Réprimer* (deux actions), pour optimiser les politiques de répression des auteurs d'infractions terroristes ainsi que le traitement judiciaire des djihadistes français ;

- *L'Europe qui protège* (neuf actions), pour optimiser la synergie entre les pays européens et promouvoir les initiatives de la France au sein de l'Union européenne pour lutter plus efficacement contre le terrorisme.

1.1.7 Interfaces et « deux mains » de l'État : coordonner sans stigmatiser

Tous ces plans publics ont vocation à configurer les milieux de socialisation (famille, école, prison, associations) et instituent des interfaces : GED/CPRAF/QER/QPR (que nous développerons incessamment) où l'individu interagit simultanément avec les deux « mains » de l'État au sens de Bourdieu : la *main droite* régalienne (DGSI, parquet antiterroriste, QER/QPR, PACT) qui contrôle et sanctionne, et la *main gauche* sociale-éducative (CPRAF, CLSPD/CISPD, PJJ, SPIP, Éducation nationale, associations, PNPR) qui protège et accompagne. Cette architecture reconfigure les étiquetages (signalé/suivi), les cadres d'interprétation et les choix d'action (désengagement, conformité, durcissement), tout en influençant les stratégies identitaires et les usages linguistiques (traductions, sémantique des vocables religieux, contre-discours). L'enjeu est une coordination proportionnée des deux mains pour limiter les effets d'étiquetage et coproduire des trajectoires de désengagement évaluables (Bourdieu, 1998, 2012).

1.1.8 De la stratégie aux pratiques : un haut niveau de pilotage institutionnel dans la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte

Pour concrétiser ces plans, l'État a mobilisé le champ académique. Le 2 avril 2019, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal et le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez ont installé le Comité scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD). Sa mission est de structurer le dialogue entre recherche et politique publique, de consolider la recherche sur les radicalisations en France et de formuler des propositions au Premier ministre, qui préside le COSPRAD. Dans ce cadre, la France a ouvert à la recherche le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) : plus de 11 000 fiches anonymisées sont accessibles à des équipes accréditées, afin d'améliorer la compréhension empirique des phénomènes étudiés. Domingo (2023) souligne que cette orientation traduit une montée en puissance du pilotage institutionnel dans le champ de la prévention, où l'État cherche à articuler la rationalité scientifique et la rationalité administrative. L'implication du monde académique

ne vise pas seulement à éclairer la décision publique, mais aussi à légitimer une politique de sécurité intérieure fondée sur la connaissance, la coordination et l'évaluation continue des dispositifs.

1.1.9 Le FSPRT : un gisement de données...et ses limites d'accès

Notre demande d'accéder à un échantillon de dossiers de personnes radicalisées sous main de justice, dans le cadre de notre thèse, ayant été refusée, l'intérêt d'avoir ce type de données qualitatives et quantitatives peut permettre une exploitation linguistique pertinente quant aux usages linguistiques du « signalé » aussi bien de la langue arabe que du français, seul ou en groupe. Ceci peut également renseigner sur la langue qu'il privilégie pour s'exprimer sur des sujets quotidiens, sur l'actualité politique, sur des sujets religieux, philosophiques, etc. En outre, le contenu de cet usage par ailleurs, si croisé avec sa conduite dans son groupe et à l'égard d'autres groupes, permettrait d'éclaircir ou de situer son rôle et son niveau d'engagement dans les différentes initiatives de son groupe. Sur un autre plan, le choix de la langue pour se décrire ou relater des événements biographiques constitue également un matériau d'analyse potentiellement précieux. Le fichier des signalements représente un volume considérable de données documentaires et constitue un répertoire d'informations déterminantes sur les matériaux observés, les types de discours, les contenus exploités, etc. Autant d'angles d'analyse que ce type de fichiers auraient pu permettre dans notre recherche. Nous détaillerons par la suite l'alternative saisie en vue de poursuivre notre objectif d'analyse du rôle du déterminisme anthropolinguistique dans le processus de radicalisation et sa place dans les démarches d'évaluation.

1.1.10 Un dispositif territorial : le tandem socio-sécuritaire

1.1.10.1 Les groupes d'évaluation départementaux (GED)

Au niveau départemental, c'est à travers des groupes d'évaluation formant « la jambe sécuritaire⁴⁹ » que s'est manifestée la volonté du politique dans sa démarche sécuritaire. Ces groupes ont été créés par l'instruction conjointe du ministre de la Justice et le ministre de l'Intérieur le 25 juin 2014. Ils ont pour mission principale de :

⁴⁹ Propos utilisés dans la communication officielle du Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

- Organiser le décroisement inter services de l'information au niveau du département considéré comme l'échelon opérationnel pertinent, dans le respect des règles de confidentialité ;
- S'assurer que chaque individu signalé pour radicalisation potentiellement violente fasse l'objet, en premier lieu, d'une évaluation puis, si l'évaluation menée conclut à cette nécessité, d'un suivi sécuritaire dans la durée.

Le GED travaille avec une étroite collaboration avec les déclinaisons territoriales des services compétents du ministère de l'Intérieur (DGSI, renseignement territorial, gendarmerie nationale, police judiciaire) et, éventuellement d'autres services (renseignement pénitentiaire, PAF, douanes) selon les caractéristiques et les besoins des départements.

1.1.10.2 Les cellules de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF)

En complément de l'appui sécuritaire, « *la jambe sociale* » a vu le jour par l'initiative du ministre de l'Intérieur (circulaire du 29 avril 2014), à travers des Cellules de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles (CPRAF), appelées communément « cellules de suivi ». L'objectif est double : accompagner les familles qui signalent un proche et prendre en charge par ailleurs les personnes signalées en voie de radicalisation (bas et très bas du spectre). La perspective de désengagement est plus prééminente que celle de déradicalisation. Pour cela, il est proposé au radicalisé violent une myriade d'accompagnement : social, éducatif, médical et psychologique (voire psychiatrique), les référents religieux, la PJJ, etc., aussi bien sur le plan individuel que familial. L'objectif de ce dispositif est bien d'assurer à chaque personne radicalisée une prise en charge individualisée, globale et pluridisciplinaire (SG-CIPDR, 2019). Afin d'optimiser l'efficacité de ce dispositif, son secrétariat général a créé une cellule nationale de coordination et d'appui à l'action territoriale des préfets, des collectivités territoriales et des réseaux d'opérateurs associatifs. Cette mise en perspective nationale implique par ailleurs d'autres acteurs d'envergure nationale tels que les Maisons des Adolescents et la Fédération Française de Psychiatrie. Des dispositifs ciblés (formations restreintes) peuvent être mis en place à destination des mineurs revenants ou pour certaines situations de rupture scolaire associées à des signaux de radicalisation. À titre d'exemple, pour l'année 2022, 2601 suivis individuels ont été réalisés (dont 60% de mineurs) et 634 familles accompagnées, comptabilisant ainsi 632 CPRAF tenues au niveau national. Enfin, le travail collaboratif des GED et des CPRAF vise à renforcer l'efficacité du dispositif (SG-CIPDR,

2018) à travers : une présidence du préfet ou de son adjoint du GED et la CPRAF ; l'ouverture de droit aux services de sécurité dans les deux instances et l'orientation du GED quant aux suivis sociaux assignés à la CPRAF. Par ailleurs, il peut également déléguer partiellement ou complètement la prise en charge des personnes en voie de radicalisation et de leurs familles au Conseil Local ou Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CLSPD/CISPD).

1.1.10.3 Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Créé par le décret du 17 juillet 2002, ce conseil est obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants et dans celles comprenant une zone urbaine sensible. Il prend la forme de conseil intercommunal dans les intercommunalités. Sous l'égide du maire, ce conseil représente « le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes ». Il œuvre pour favoriser :

- Les échanges d'information entre partenaires concernés par les phénomènes d'incivilité et de délinquance ;
- Une observation pertinente et partagée, et une analyse commune des faits ;
- La définition d'objectifs à atteindre ;
- La conception concertée de programmes d'action et leur suivi ;
- La définition, la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation des actions menées.

Il comprend le préfet, le procureur de la république et le président du conseil général (ou leurs représentants) ainsi que des représentants des services de l'État désignés par le préfet. Une articulation est pensée également avec le secteur associatif.

1.1.10.4 Le Centre de Prévention et d'Insertion à la Citoyenneté (CEPIC)

Répondant au PLAT de 2016, ce premier centre de déradicalisation en France situé dans le château de Pontourny en Indre-et-Loire n'a finalement fonctionné qu'environ un an (de septembre 2016 à juillet 2017). Le principe était basé sur du volontariat, pour lesquels l'équipe encadrante proposait des modules thématiques sur une période de dix mois, durant lesquelles étaient visés aussi bien le désengagement/désembrièvement qu'un suivi médico-social, la réinsertion par un projet professionnel étant la finalité de ce parcours (Sénat, 2017). La prise en charge portait sur des règles de vie collectives croisant ainsi les pratiques des Établissements Publics d'Insertion de la Défense (EPID) avec les Centres Éducatifs Fermés. Le cadre était pensé à travers des éléments de socialisation d'inspiration militaire (p. ex, uniforme), pour

signifier et mettre en exergue l'esprit d'un cadre républicain. Neuf pensionnaires en tout ont pu bénéficier de cet accompagnement. Ce chiffre bas est expliqué par la nature même du profil voulu du radicalisé bénévole (une réalité rare), en plus d'un contexte politique particulier (démission de M. Valls en 2016).

1.1.11 La société civile comme allié incontournable des dispositifs étatiques

Face à l'ampleur du phénomène, la réponse législative et exécutive ne saurait faire le poids seule, l'implication du tissu associatif devient une démarche plus qu'importante. Citons ces quelques actions :

En 2014, Dounia Bouzar a créé le Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam (CPDSI) disposant d'équipes mobiles d'intervention sectorisées. Il avait pour objectif de soutenir l'action préfectorale là où le besoin d'un tel appui était nécessaire. Ces équipes mobiles avaient pour objectif ⁵⁰de :

- Apporter un soutien méthodologique aux équipes de psychologues, travailleurs sociaux et autres acteurs impliqués, dans la mise en œuvre des modalités pratiques de prise en charge des jeunes mineurs ou majeurs ;
- Apporter un soutien direct dans la prise en charge de jeunes mineurs et majeurs en voie de radicalisation ou radicalisés, dont la situation nécessite un « accompagnement » renforcé, sans pour autant se substituer aux acteurs départementaux ;
- Apporter, dans les mêmes conditions qu'au point précédent, un soutien direct dans l'accompagnement des familles concernées par la radicalisation de leurs enfants.

Ce maillage illustre, selon Dieu et Domingo (2018), la montée en puissance d'une gouvernance partenariale de la prévention, dans laquelle la société civile devient co-productrice de sécurité, contribuant à relier les sphères du social, du politique et du symbolique.

1.1.12 Les dispositifs associatifs et pénitentiaires : déploiements et controverses

Un programme pilote a été interrompu malgré le suivi d'environ 285 personnes (pour 150 initialement prévues). La récurrence d'un bénéficiaire a suscité une forte exposition médiatique de l'équipe porteuse. Cet épisode illustre la vulnérabilité réputationnelle des acteurs

⁵⁰ Rapport d'information n° 633(2016-2017), déposé le 12 juillet 2017.

de la prévention : la moindre défaillance perçue peut produire un coût politique immédiat (voir, plus largement, CIPDR, 2019, sur les limites et risques d’opprobre public dans la prévention).

Dans le même appel national, plusieurs structures ont été mobilisées :

- Sauvegarde de Seine-Saint-Denis (Sauvegarde 93) pour la zone Nord-Est ;
- UNISMED pour les zones Sud/Ouest/Outre-mer ;
- Le CAPRI (Gironde), qui a déployé des équipes mobiles d’intervention.

À Strasbourg, la Maison des adolescents s’est saisie du sujet dès 2014 avec le réseau VIRAGE Grand Est (MDA Strasbourg, 2015 ; VIRAGE, 2016). Par ailleurs, l’ADDAP 13 accompagne depuis 2014 des familles ayant signalé un proche susceptible de se radicaliser, en lien avec les préfetures, les réseaux associatifs et les cellules départementales (CIPDR, 2019 ; ADDAP 13, 2015/2016). À Saint-Denis, l’association Sauvegarde 93 a structuré une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, psychologues, un juriste et un ethnopsychiatre) pour concevoir et mettre en œuvre un dispositif de prévention et de lutte contre la radicalisation violente à référent islamiste. L’intervention vise l’individu et son entourage familial. En 2019, elle a organisé, avec le sociologue Saïd Bouamama, un colloque international « Les mécanismes de l’extrémisme violent » concluant trois années de recherche-action (Sauvegarde 93, 2019 ; programme du colloque). L’événement a suscité des controverses politiques : à la suite d’une lettre ouverte rendue publique par Jordan Bardella (alors député européen et vice-président du Rassemblement national), quatre représentants de l’État (le président du conseil départemental, la préfète déléguée à l’égalité des chances, la procureure de la République et la secrétaire générale du CIPDR) n’y ont pas pris part. Du point de vue du chercheur en psychologie, ces situations rappellent que les dynamiques langagières — entre discours institutionnels, médiatiques et profanes — constituent un déterminant central des processus de radicalisation et de leur compréhension sociale.

1.1.12.1 Dispositifs judiciaires/pénitentiaires : de RIVE à PAIRS

Entre 2016 et 2018, l’association APCARS a mis en œuvre, pour l’administration pénitentiaire, le dispositif RIVE (Recherche et Intervention sur les Violences Extrémistes), ayant pour objectif de favoriser le désengagement de la violence extrémiste et la réaffiliation sociale de personnes prévenues ou condamnées pour des faits à caractère terroriste (notamment départs en zone de conflit). L’équipe était pluridisciplinaire (droit, psychologie/psychiatrie, référents sociaux, référent culturel), et environ 23 personnes ont été suivies (APCARS, 2018).

À la suite de RIVE, le Groupe SOS (association Artémis) a lancé PAIRS (Programme d'Accueil Individualisé et de Réaffiliation Sociale) pour un accompagnement renforcé, global et pluridisciplinaire afin de prévenir la récidive et éviter le basculement vers la radicalisation violente. Quatre centres ont été ouverts (Paris, Lille, Marseille, Lyon). Le public visé est composé de personnes majeures poursuivies pour terrorisme islamiste et celles de droit commun dites DCSR « bas spectre » (hors détention ou avec aménagement de peine). Les saisines émanent de l'administration pénitentiaire (Groupe SOS, 2020/2021). En parallèle, à partir de 2016, l'association Accord 68 a piloté — sur mandat du parquet général de Colmar — un parcours en quatre phases : (1) évaluation (1 semaine) ; (2) desserrement de l'emprise et rétablissement des liens sociaux (2 à 4 semaines) ; (3) déconstruction des certitudes et reconstruction de la personnalité (2 à 4 semaines) ; (4) réévaluation et orientation (1 à 2 semaines). Le partenariat associait les juridictions (cour d'appel, TGI), la PJJ, les services pénitentiaires, les structures hospitalières et les collectivités territoriales (Sénat, 2017)⁵¹.

1.1.13 La technologie au service de la prise en charge : apports, protocoles et perspectives

C'est à Tours qu'une de ces initiatives a vu le jour par le biais d'une unité de recherche et d'actions pluridisciplinaire (ARCA). Cette équipe de praticiens dans le domaine de la criminologie, de la psychologie, de la sociologie et de la philosophie propose la réalité virtuelle⁵² comme outil clinique afin de prendre en charge des personnes impliquées dans le radicalisme. Parmi les programmes mobilisés figurent notamment CÉSURE, puis 3C2D (« 3 Circles to Desistance »), articulés à des logiques de restauration, de réhabilitation et d'évaluation. Ce programme est implanté en France, en Belgique et en Italie. Il est issu de deux modèles utilisés par l'ARCA : le modèle de l'Identité Temporelle (TIM-E), décliné du modèle Good Lives (GLM). Ces deux modèles destinés au terrorisme extrémiste et au radicalisme, respectivement, renvoient à une approche qui propose une sorte d'accompagnement temporel à travers lequel la personne peut se projeter dans le futur. Selon Al Dieu et ses collaborateurs (2019), l'enjeu central de l'accompagnement réside dans la capacité – ou l'incapacité – de la personne à se projeter, planifier un avenir et s'y investir comme dans un projet véritablement émanant d'elle-même. Le second, se construit sur l'idée que l'être humain est dans une

⁵¹ Sénat, Les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation, rapport d'information n° 483 (2016-2017), présenté par Jean-Marie Bockel et Luc Carvounas, déposé le 29 mars 2017.

⁵² Le logiciel de Réalité Virtuelle FRED permet de plonger la personne accompagnée dans un environnement immersif et apaisant, avec des qualités d'immersion de grandes qualités, de mobilité et d'ergonomie.

recherche constante d'atteindre des objectifs fondamentaux appelés « biens primaires » comme celui donnant un sens à sa vie et de trouver un bien être psychologique. Ces biens sont atteignables grâce à des « biens secondaires » définis comme étant les moyens concrets mis en place à cet effet.

Ces approches technologiques traduisent une volonté de modéliser le changement psychique, mais elles tendent à sous-estimer la valeur performative du discours et la variabilité anthropolinguistique des représentations. Or, la radicalisation s'élabore et se défait dans le langage : c'est dans la parole, dans la narration de soi, la représentation des enjeux et problématiques sociétaux et dans le rapport symbolique à l'autre que se joue une grande part du processus de déradicalisation — dimension que la technologie ne peut, pour l'heure, qu'imparfaitement reproduire.

Encadré 8. Architecture préventive (hors procédures pénales stricto sensu)

Pilotage : CIPDR/SG-CIPDR (pilotage inter-ministériel), préfets, collectivités, réseau associatif.

Plans nationaux : PART (2016) ; PNPR (2018) — 5 axes/60 mesures ; PACT (2018) — connaître/entraver/protéger/réprimer/L'Europe qui protège

Territoires : GED (évaluation et suivi sécuritaire) ↔ CPRAF (accompagnement des personnes et des familles) ; CLSPD/CISPD (gouvernance locale).

Pratiques : formations des professionnels de première ligne (Éducation Nationale, PJJ, SPIP, collectivités), contre-discours, soutien aux familles, partenariats (RIVE→PAIRS).

Principe directeur : coordination des deux « mains » (régaliennne/sociale) + évaluation et retour d'expérience et retour d'expérience.

1.1.14 Les instruments judiciaires

La réponse judiciaire dans la lutte contre et la prévention de la radicalisation violente islamiste nous conduit à nous poser ces trois questions afin de bien guider l'analyse :

1. Les dispositifs judiciaires dotent-ils les professionnels des clés psychosociales (langue, identité, dynamiques de groupe) nécessaires pour prévenir la bascule ?

2. *Comment l'architecture des « deux mains de l'État » — main droite / main gauche (régalien vs social) — façonne-t-elle les étiquetages (signalé/suivi) et les trajectoires (désengagement vs durcissement) ?*

3. *Comment exploiter les usages linguistiques (FR/AR, registres, vocables religieux) dans l'évaluation et l'accompagnement ainsi, au cours de la procédure judiciaire (procès, expertise) sans confusion sémantique ni biais culturels ?*

1.1.14.1 La protection judiciaire de l'enfance (PJJ)

En matière de justice pénale des mineurs, le modèle reste spécifique à cette population « jeune ». Différent de celui des adultes, le traitement judiciaire des mineurs, considéré juridiquement à partir de l'âge de 13 ans, passe par un parcours propre à lui : juridictions spécialisées (magistrats, tribunaux et Cours), de même que pour les éducateurs spécialisés par exemple. Tous œuvrent pour appliquer le code de la justice pénale des mineurs (CJPM), entré en vigueur en septembre 2021. Ce dernier est construit sur le principe de la primauté de l'éducatif sur le répressif. L'organisation territoriale de la PJJ est composée d'une administration centrale, de neuf directions interrégionales et de 55 directions territoriales. Au plus bas niveau de cette pyramide se trouvent les établissements à travers lesquels sont appliquées les mesures ordonnées par les magistrats. Ces structures sont les suivantes : établissement de placement éducatif (EPE) ; établissement de placement éducatif et d'insertion (EPEI) ; centre éducatif fermé (CEF) ; centre éducatif renforcé (CER) ; établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) ; service territorial éducatif et d'insertion (STEI) ; service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO) ; unité éducative d'activités de jour (UEAJ) ; unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) ; unité éducative d'hébergement diversifié (UEHD) ; unité éducative de milieu ouvert (UEMO). Outre la gestion publique, ces structures peuvent également être gérées par le secteur associatif habilité — loi 1901 —. À partir de 2015, la PJJ a mis en place la Mission Nationale de Veille et d'Information (MNVI) comme mesure de veille, d'appui et de prévention de la radicalisation violente. Ses missions principales peuvent être déclinées en trois points (Fédérations des Associations Socio-Judiciaires, 2020) :

- Assurer la coordination des acteurs et le soutien aux professionnels du secteur public et du secteur associatif. Tous ces acteurs concourant à la lutte contre la radicalisation à la fois au titre de la prévention mais aussi de la prise en charge des mineurs radicalisés ou en risque de radicalisation ;

- Apporter son expertise s'agissant du respect du principe de neutralité par les agents du SP ;
- Conduire une politique de réaffirmation des principes et valeurs de la République, notamment la laïcité, la lutte contre toute forme de discriminations, de manifestations de racisme ou d'intolérance, à travers l'organisation d'actions à destination des jeunes pris en charge ainsi que de sensibilisation et de soutien au montage de projets sur ces thématiques pour les professionnels.

1.1.14.2 Laïcité et prise en charge des revenants mineurs

Dans un contexte où les représentations de la laïcité se construisent et s'expriment à travers des formes langagières et des usages sociaux du discours, la compréhension des politiques publiques suppose d'interroger leurs ancrages anthropolinguistiques. En effet, les mots de la laïcité — selon qu'ils sont mobilisés par les acteurs institutionnels, médiatiques ou citoyens — traduisent des visions différentes du lien entre croyance, citoyenneté et espace public. C'est dans cette perspective que s'inscrit la mise en œuvre récente des dispositifs encadrant la prise en charge des revenants mineurs et la coordination interservices (2021–2025).

Pour soutenir la mise en œuvre du principe de laïcité dans les services publics, des référents laïcité ont été institués dans chaque administration. Leur mission est de diffuser une culture de la laïcité, de conseiller agents et encadrants, et d'apporter des réponses opérationnelles aux situations sensibles. Ce dispositif, fondé juridiquement par le décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021, s'accompagne d'un objectif de formation de l'ensemble des agents publics d'ici 2025, porté par le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et un Guide de la laïcité à destination des administrations.

S'agissant des mineurs revenant de zones d'opérations de groupements terroristes, l'État a autorisé en 2023 la création d'un traitement automatisé de données destiné à mieux coordonner les prises en charge administratives, judiciaires, médicales et socio-éducatives, avec une finalité de protection et de prévention des risques de délinquance ou de radicalisation. Ce cadre s'inscrit dans le prolongement des instructions interministérielles relatives au suivi des mineurs de retour. La question des revenants, et plus largement des rapatriements, a par ailleurs donné lieu à des évolutions jurisprudentielles majeures. Par un arrêt de Grande Chambre du 14 septembre 2022, la CEDH a encadré les obligations procédurales de l'État dans l'examen des demandes de rapatriement. La même année, le Comité des droits de l'enfant (ONU) a estimé

que la France avait violé certains droits d'enfants français retenus dans le Nord-Est syrien des camps sous contrôle Kurde (Abdellaoui, 2024).

1.1.15 La justice pénale des majeurs et prévention de la radicalisation : cadre, acteurs et probation

1.1.15.1 Milieu ouvert et le principe de probation

S'agissant des personnes adultes, de plus de 18 ans, la justice à travers son organe administratif pénitentiaire traite toutes infractions condamnées par une sentence, qu'elle soit ferme ou sursitaire. Le milieu ouvert couvre deux tiers de la population suivie par l'administration pénitentiaire (Gorce, 2013). Cette dimension correspond à la mise en œuvre d'un principe dit de probation. Cette dernière désigne l'exécution en milieu ouvert de sanctions et mesures prévues par la loi, combinant suivi, évaluation, conseil et accompagnement en vue de la réinsertion et de la prévention de la récidive (Direction de l'Administration pénitentiaire, 2013). Cette mission est portée par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP). Prévenir la récidive en constitue ainsi sa mission principale. Sous l'autorité d'une direction fonctionnelle, le SPIP est composé de Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (DPIP), de Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP), de surveillants pénitentiaires, de psychologues, d'assistants de service social, de coordinateurs culturels, d'éducateurs et de personnels administratifs (École Nationale de l'Administration Pénitentiaire, 2025).

1.1.15.2 Acteurs et dispositifs spécialisés

Le CPIP a pour mission en milieu ouvert d'apporter à l'autorité judiciaire tous les éléments d'évaluation, d'aider les personnes condamnées à comprendre la peine ainsi que de s'assurer du respect des obligations imposées et de favoriser l'accès aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. En milieu fermé, ils aident à la décision judiciaire et à l'individualisation des peines ; ils luttent contre la déscolarisation des personnes détenues et participent à la préparation de la sortie de prison. Soulignons également la création de la Cellule du Renseignement Pénitentiaire, composée d'un responsable de cellule, de Délégué Interrégional au Renseignement Pénitentiaire (DIRP), d'un analyste veilleur et d'un expert en investigation numérique. Au niveau de chaque établissement pénitentiaire, c'est la Commission Pluridisciplinaire Unique (CPU), dans son volet « dangerosité et vulnérabilité » (aussi appelée

CPU-R), qui est chargée de traiter ces situations liées à la radicalisation (Observatoire International des Prisons, 2020).

1.1.16 Les évolutions face à la radicalisation violente

À partir de 2015, faisant suite aux attentats de Charlie Hebdo, l'administration pénitentiaire a mis en place dans le cadre du PLAT : un nouveau dispositif appelé « binôme de soutien ». Ce dernier est composé d'un psychologue et d'un éducateur. L'enchaînement des événements et le passage au deuxième plan (PART) a vu naître la Mission de Lutte contre la Radicalisation Violente (MLRV) au sein de l'administration pénitentiaire. Plusieurs débats et expérimentations ont nourri l'actualité pénitentiaire et aussi médiatico-politique quant à la manière de procéder, traduite par le dilemme « regrouper ou disperser ». Les « Unités de Prévention du Prosélytisme » (U2P) créées en 2014 sont généralisées à des Unités Dédiées (UD) en janvier 2016 (au nombre de cinq), renommées en juin de la même année en Unités de Prévention de la Radicalisation (UPRA), qui deviendront en octobre « des Quartiers d'Évaluation de la Radicalisation » (QER) et les « Quartiers de Prise en Charge de la Radicalisation » (QPR) qui viennent remplacer les « Quartiers pour Détenus Violents » (QDV).

1.1.17 Les dispositifs de prise en charge et de suivi

Pour reprendre le choix cornélien *sus-cité* opposant l'option regroupante de celle isolante, l'administration pénitentiaire suit une démarche mixte. Les détenus TIS (terroristes islamistes) et ensuite les DCSR (détenus de droit commun susceptibles de radicalisation) sont, de manière générale, incarcérés en détention ordinaire, puis regroupés en nombre limité dans des QER. Ensuite, ils sont dispersés soit dans des unités spécialisées ou en détention ordinaire. Face au flux important des détenus, l'administration pénitentiaire privilégie les évaluations en ambulatoire et réserve les QER aux profils les plus difficiles et dangereux (Chantraine, Scheer & Depuiset, 2019). Cette identification est difficile car, en effet, il n'existe pas de critère objectif permettant d'établir le niveau de dangerosité d'un prévenu et de motiver son placement en QER (Serre & Diakonoff, 2019). Pour ces auteurs, ce placement en QER peut être préjudiciable au détenu dans la mesure où il peut constituer une forme de pré-jugement ayant un impact sur son parcours judiciaire. Ces réserves rejoignent celles du CGLPL (2020) sur les effets stigmatisants et les garanties insuffisantes du dispositif QER/QPR, ainsi que celles de la CNCDH (2018) sur les dérives possibles des mécanismes de détection et de prise en charge.

1.1.17.1 De l'évaluation à la gestion du risque : cartographie des QER, QPR, QI et aménagements de peine

Le nombre des QER sur le territoire français est au de sept : 1 à la maison d'arrêt d'Osny et de Fleury-Mérogis, quatre autres au centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil, puis un dernier au centre pénitentiaire de Fresnes (réservé aux femmes). Après cette phase évaluatrice, des orientations sont opérées selon les profils, soit vers des QPR (centre pénitentiaire Paris La Santé, Lille, Aix-en-Provence, Nancy, Condé-sur-Sarthe, Bourg-en-Bresse, Rennes, ce dernier étant réservé aux femmes) ; ou bien en Quartier d'Isolement (QI) pour les personnes qui présentent un risque imminent de passage à l'acte. D'autres mesures relevant de peines aménagées en présentiel⁵³, d'autres options sont possibles telles que le placement sous surveillance électronique (PSE), décidé dans le cadre d'une libération sous contrainte (LSC) ou d'une assignation à domicile avec ou sans géolocalisation, respectivement ARSE et ARSEM. Les mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance (MICAS) mises en place en 2017 pour les personnes condamnées pour terrorisme s'apparentent à des mesures de contrainte et de surveillance à domicile. Pour la phase post sentencielle, il peut y avoir : le sursis probatoire, le suivi socio-judiciaire, le travail d'intérêt général (ou TIG), la libération conditionnelle, la semi-liberté, la détention à domicile sous surveillance électronique, ou autres dispositifs.

Au-delà de leur mission sécuritaire, ces structures ouvrent un espace d'investigation interdisciplinaire : elles permettent d'examiner le rôle du langage, du bilinguisme et des contextes culturels dans les trajectoires de radicalisation, offrant ainsi la possibilité d'articuler l'évaluation institutionnelle avec une lecture plus fine des déterminants psychosociaux et communicationnels.

1.1.17.2 Le binôme de soutien

À la suite des attentats de Charlie Hebdo, la problématique de la radicalisation dans les prisons s'est imposée avec plus d'acuité, notamment parce que c'est en détention qu'Amedy Coulibaly aurait basculé dans l'islam radical et fait la connaissance des frères Kouachi. Soucieux d'apporter une réponse immédiate et concrète, l'administration pénitentiaire a pensé ainsi à renforcer et soutenir les agents pénitentiaires par la création d'un « binôme de soutien » composé d'un psychologue et d'un travailleur social. Le but étant de : (1) disposer d'un soutien

⁵³ Qui intervient avant une sentence judiciaire.

clinique et éducatif des équipes ; (2) prévenir le prosélytisme ; (3) co-construire des plans de désengagement ; (4) assurer une liaison SPIP–soins–culturel–famille (Serre et Diakonoff, 2019). Le ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas précise qu’entre 2015 et 2016, cinquante binômes ont été recrutés. Déployés à l’échelle régionale et départementale, ils interviennent, à la demande des SPIP ou des établissements pénitentiaires, dans des contextes variés, en QER, en QPR comme en détention ordinaire. Leur rôle couvre l’ensemble du suivi, de l’évaluation à la prise en charge, à travers des entretiens individuels ou des activités collectives. Cette polyvalence, qui leur vaut d’être parfois présentés comme un “couteau suisse” (Observatoire international des prisons, 2020), les expose néanmoins à d’importantes difficultés définitionnelles, notamment pour distinguer une personne radicalisée d’une personne en voie de radicalisation ».

Ainsi, en plus de leur fonction clinique et éducative, les binômes de soutien constituent une entrée empirique précieuse pour interroger les dynamiques linguistiques et culturelles à l’œuvre dans le milieu carcéral. Les interactions entre détenus et intervenants se jouent souvent sur un mode bilingue ou plurilingue, révélant la manière dont les contextes anthropolinguistiques façonnent la communication, l’interprétation des signes religieux et les processus de désengagement.

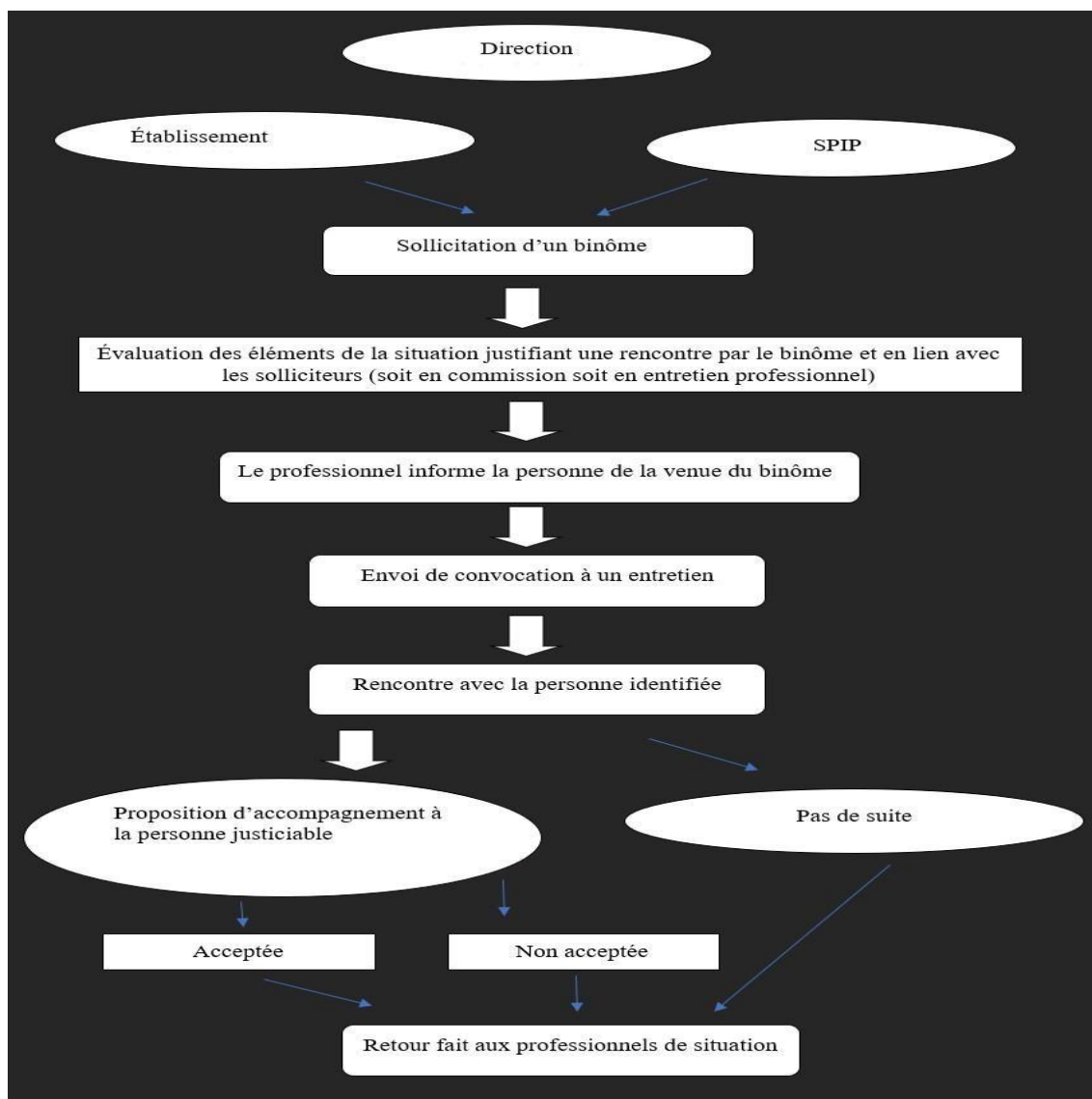


Figure 1. Schéma itinéraire de repérage, d'évaluation et de prise en charge en détention des publics à risque de radicalisation violente (adultes) (Hamimid, 2016)

1.2 Algérie (1990 - 2000) : une réponse en strates à la radicalisation violente, de la répression à la concorde civile

Dans la perspective qui est la nôtre dans cette recherche, les politiques de déradicalisation et de réconciliation soulèvent une question majeure pour la recherche : *comment les formes du dire (prêche, témoignage, justification, récit de rédemption) se réapproprient ou se traduisent d'une langue à l'autre, et comment cette traduction symbolique*

influence les trajectoires de désengagement ? Autrement dit, l'Algérie offre un terrain privilégié pour analyser les déterminants anthropolinguistiques du rapport au religieux, à l'État et à la violence.

Depuis le début des années 1990, l'Algérie a bâti une réponse en strates à la radicalisation violente islamiste, articulant répression pénale, action sécuritaire, clémence conditionnelle, réinsertion et prévention. Sur le plan juridique, le décret législatif n° 92-03 du 30 septembre 1992 érige les actes terroristes en infractions spécifiques et dote le parquet ainsi que l'instruction de prérogatives élargies, dans le contexte de l'état d'urgence. Opérationnellement, l'armée, la gendarmerie, la police nationale et les services de renseignement sont coordonnés, tandis que l'État encadre les associations culturelles, les financements et les lieux de culte, notamment par les mécanismes d'agrément et la tutelle du ministère des Affaires religieuses, dans une logique préventive appelée à durer (Martinez, 1998 ; Roberts, 2007).

Au cœur de la “décennie noire”, Liamine Zéroual lance en 1995 la mesure dite de la Rahma (“miséricorde”), formalisée par l'ordonnance n° 95-12 du 25 février 1995, publiée au Journal officiel du 1er mars 1995, n° 11. Elle prévoit des immunités ou des atténuations de peine pour les combattants rendus qui ne sont pas impliqués dans des crimes de sang, après examen par des commissions locales. La mesure contribue à fragmenter les maquis et prépare la trêve de l'AIS en 1997 (Roberts, 2007).

Élu le 8 avril 1999, Abdelaziz Bouteflika institutionnalise cette sortie de crise avec la loi n° 99-08 du 13 juillet 1999 relative au rétablissement de la concorde civile, publiée au Journal officiel n° 46 du 13 juillet 1999. Plébiscitée par référendum, elle prévoit des amnisties ciblées, des réductions de peine et des dispositifs de réinsertion, tout en réaffirmant l'exclusion des auteurs de massacres, de viols et d'attentats contre les civils (JORADP, 1999 ; International Crisis Group, 2005). Des milliers de redditions suivent, l'AIS se dissout en 2000, et la violence décroît sensiblement.

La Charte pour la paix et la réconciliation nationale, approuvée par référendum en 2005, est mise en œuvre par l'ordonnance n° 06-01 de 2006, publiée le 28 février 2006 au Journal officiel n° 11. Elle consolide l'architecture antérieure en combinant clôture judiciaire, indemnisations et restrictions visant certains cadres, au prix de critiques récurrentes relatives à la vérité, à la justice et à la limitation du débat public (JORADP, 2006 ; Addi, 2010).

Cette trajectoire interne s'adosse à un ancrage international précoce : la Convention arabe pour la lutte contre le terrorisme, adoptée au Caire le 22 avril 1998 et ratifiée par le décret présidentiel n° 98-413 du 7 décembre 1998, publié au Journal officiel n° 93 du 13 décembre 1998 ; la Convention de l'OUA/UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée à Alger du 12 au 14 juin 1999 et ratifiée par le décret présidentiel n° 00-79 du 9 avril 2000, publié au Journal officiel n° 30 du 28 mai 2000 ; la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, adoptée par l'ONU le 9 décembre 1999 et ratifiée par le décret présidentiel n° 00-445 du 23 décembre 2000, publié au Journal officiel n° 1 du 3 janvier 2001 ; enfin, la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, adoptée à Palerme le 15 novembre 2000 et ratifiée par le décret présidentiel n° 02-55 du 5 février 2002, publié au Journal officiel n° 9 du 10 février 2002.

Sur le plan interne, l'Algérie complète ce verrouillage par la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, puis par des révisions pénales successives : la loi n° 15-06 du 15 février 2015, publiée au Journal officiel n° 8 du 15 février 2015 ; la loi n° 16-02 du 19 juin 2016, publiée au Journal officiel n° 37 du 22 juin 2016, complétant le code pénal ; la loi n° 16-03 du 19 juin 2016, publiée au Journal officiel du 22 juin 2016, relative à l'empreinte génétique ; et la loi n° 23-01 du 7 février 2023, publiée au Journal officiel n° 8 du 8 février 2023. L'ensemble renforce progressivement l'arsenal répressif et préventif.

Pièce maîtresse, l'article 87 bis du Code pénal — ord. n° 66-156 modifiée — définit l'acte terroriste par son intention : porter atteinte à la sécurité de l'État, à l'unité, à la stabilité, à la sécurité publique, semer la terreur parmi la population, entraver le fonctionnement des institutions, porter atteinte aux personnes et aux biens, aux libertés et lieux de culte. Et érige en infractions l'adhésion à un groupe terroriste, la fourniture de moyens, le financement, le recrutement, l'apologie et, à la suite des révisions récentes, des comportements transnationaux (formation, voyage à des fins terroristes, usage des systèmes d'information), en cohérence avec les standards onusiens (p. ex, rés. CSNU 1373/2001 et 2178/2014). Depuis, la stratégie demeure hybride : poursuite des résurgences (AQMI, affinités EI, trafics sahéliens), prévention administrative et ingénierie de réinsertion ciblée (ICG, 2005, 2016).

Cette séquence historique interroge également, en filigrane, le rôle de l'histoire et plus précisément du contexte anthropolinguistique algérien dans la genèse, la circulation et la mise en forme des discours de radicalisation. Le bilinguisme — voire le trilinguisme entre arabe classique, arabe dialectal et français — structure les modes d'expression identitaire et

religieuse, tout en conditionnant la réception des discours politiques, médiatiques et religieux. Ce plurilinguisme produit un espace symbolique complexe où le langage devient à la fois outil de distinction sociale, marqueur d'appartenance et vecteur idéologique.

Encadré 9. Algérie : Prévention et Lutte contre la radicalisation V. I (synthèse)

Décret-loi 92-03 (1992) : incriminations spécifiques, prérogatives élargies.

Rahma (Ord. 95-12) → **Concorde civile** (L. 99-08) → Charte/Ord. 06-01 : clémence conditionnelle, réinsertion, exclusions pour crimes de sang.

Article 87 bis (CP) : définition/intentionnalité, adhésion, financement, recrutement, apologie, voyages/formation/usage SI.

Conventions : Arabe (1998), OUA/UA (1999), ONU financement (1999), Palermo (2000). **Appareil** : ANP, Gendarmerie, Police, Renseignements ; encadrement culturel (affaires religieuses).

Cap : poursuite des résurgences (AQMI, affinités EI) + prévention et réinsertion ciblée

1.3 Le cadre européen de prévention : de la Convention de 1977 à l'écosystème RAN (définir, prévenir, réhabiliter)

Un premier défi a été relevé en 1977 par la Convention Européenne pour la Répression du Terrorisme, ratifiée en 2003. La radicalisation violente et le terrorisme constituent également un défi juridique et législatif, dans la mesure où leur caractère protéiforme — lié à la nature des actes, à leurs objectifs, à leurs mobiles et aux modalités de leur expression — fait obstacle à l'élaboration d'une définition unitaire et partagée, pourtant nécessaire à l'analyse juridique comme à la mise en œuvre des poursuites dans le respect du principe de légalité des infractions (Chaudon, 2012). En 2011, c'est le réseau Radicalisation Awareness Network (RAN) qui voit le jour, un composite d'acteurs publics et privés, de groupes de réflexion (think tanks), d'universités, d'organisations de la société civile. Le réseau compte, depuis 2011, plus de 6000 chercheurs et spécialistes (praticiens). Des partenariats au-delà de l'UE sont établis également, le but étant d'apporter toute l'analyse et l'expertise nécessaire aux politiques pour leurs décisions et actions de lutte contre la radicalisation. Plusieurs sections le composent à l'image du RAN POL (pour la police), RAN VVT (pour les victimes du terrorisme), RAN DERAD

(pour la déradicalisation) et RAN @ (pour Internet). Le RAN est subventionné et géré par la Commission européenne. Principalement, les axes d'intérêt sont de cet ordre :

- Les idéologies extrémistes violentes (en ligne et hors ligne) ;
- La polarisation des communautés locales ;
- La gestion des combattants terroristes étrangers et de leurs familles ;
- La radicalisation dans les prisons ;
- La réhabilitation des anciens délinquants.

Ce qui implique une activité scientifique et de production de connaissances portée par des :

- Documents ad hoc et synthèses ;
- Programmes de formation et visites d'étude ;
- Ateliers et événements de recherche thématiques ;
- Communication stratégique dans les domaines critiques de la protection et de la conservation de la vie privée

Un point de synthèse de la stratégie européenne depuis 2014, émise par le Conseil européen, pour lutter contre la radicalisation violente pourrait être décliné en trois points :

- Avoir la capacité de repérer les signes de radicalisation. Cette tâche incombe à nombreux acteurs de la société ; sont notamment impliqués dans cette détection des premiers indicateurs de radicalisation menant à la violence : les enseignants, les travailleurs sociaux, les personnalités religieuses, les professionnels de la santé, les forces de l'ordre et le personnel pénitentiaire ;
- Le second pilier consiste à promouvoir l'inclusion et la résilience démocratique. Il s'agit de lutter contre les inégalités et les discriminations lorsqu'elles existent, de favoriser le dialogue interculturel, de renforcer l'éducation (opportunités, pensée critique), de soutenir la tolérance et le respect mutuel, et de valoriser auprès de la société civile les résultats obtenus. Ces leviers n'expliquent pas à eux seuls les trajectoires de radicalisation ni le recrutement terroriste ; ils peuvent toutefois rendre les récits extrémistes plus persuasifs lorsqu'ils rencontrent des vulnérabilités individuelles ou contextuelles.

- Un troisième point, considérant la dimension internationale comme modèle de défense des droits de l'homme, de l'État de droit, la démocratie et le développement économique.

1.3.1 De la doctrine commune aux déclinaisons nationales : Pays-Bas et Royaume-Uni

Cette centralisation de lutte contre la radicalisation violente a été précédée par des politiques, des dispositifs et des débats portés par ces pays, chacun grandement influencés par son histoire et sa culture (Hamimid, 2023). Les premiers débats et réflexions sont nés aux Pays-Bas à partir de 2002 après l'assassinat politique de Pim Fortuyn. Mais c'est avec le meurtre de Theo Van Gogh que le sujet a pris réellement forme (Ragazzi, 2018). Depuis, les Néerlandais ont mis en place « une approche globale ». Cette dernière a été pensée sur trois volets : (1) l'intégration sociale (favoriser l'intégration des musulmans, lutter contre l'islamophobie) ; (2) le renforcement de la résilience (soutenir les associations musulmanes à développer et porter un contre discours) ; (3) l'isolement et le combat des phénomènes de la radicalisation (mettre en place des dispositifs et des mesures afin d'aider les personnes à se désengager de la radicalisation). Concernant le domaine éducatif, des formations sont dispensées au personnel de l'éducation par les services de renseignement afin d'augmenter leur degré d'implication, notamment celui des agents de coordination chargés des questions de sécurité au sein des établissements. Les Britanniques de leur côté, ont élaboré à partir de 2003 le plan « Contest », révisé en 2009. Ce dernier le « Contest II » comprenait quatre dimensions : Prevent, pour « prévention » : définir le cadre général de la lutte contre la radicalisation, Pursue, pour « poursuite » : élaborer des plans détaillés, Protect, pour « protection » : sécuriser et contrôler les frontières et les sites sensibles et Prepare, pour « préparation » : soutenir la résilience de la population face aux actes terroristes. À partir de 2015, avec le *Prevent Duty*, certaines institutions — notamment dans le secteur éducatif — se voient imposer une obligation renforcée de vigilance et de signalement. L'attention, comme chez les Néerlandais, était sur les enfants. Ces derniers pour lesquels des programmes spécifiques ont été mis en place comme celui dit « Channel ».

1.4 Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme

Le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (Global Counterterrorism Forum) est d'une importance majeure dans l'établissement du cadre normatif pour la lutte contre la

radicalisation violente. Fondé à New York en septembre 2011, il se décrit comme une plateforme antiterroriste informelle, apolitique et multilatérale visant à renforcer l'architecture internationale de cette lutte. Il œuvre à soutenir la mise en place de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies pour prévenir l'extrémisme violent. Actuellement, il réunit plusieurs dizaines d'États et l'Union européenne. Le Mémorandum d'Abu Dhabi sur les bonnes pratiques en matière d'éducation pour lutter contre l'extrémisme violent publié en 2012 préconisait vingt-quatre « bonnes pratiques » répertoriées sur plusieurs niveaux : institutionnel, familial, etc. L'objectif final consiste à souligner que, malgré le fait que les établissements d'enseignement puissent être mobilisés dans des dynamiques de radicalisation, l'éducation demeure un outil concret de prévention et de réponse, à condition de ne pas réduire le champ éducatif à une logique de sécurisation (GCTF, 2012).

1.5 L'Organisation des Nations Unies

C'est en 1937 que l'ancêtre de l'ONU « la Société des Nations » a donné lieu, à Genève, à la Convention pour la Prévention et la Répression du Terrorisme, faisant suite à l'attentat perpétré à l'encontre du roi Alexandre de Yougoslavie et le ministre français des Affaires étrangères, Louis Barthou, en 1934. Depuis, plusieurs résolutions ont vu le jour, élargissant à chaque fois le spectre de l'intervention de l'action onusienne, notamment après les attentats du 11 septembre, à travers la résolution 1373 (2001) qui : *« note avec préoccupation des liens étroits existant entre le terrorisme international et la criminalité transnationale organisée, la drogue illicite, le blanchiment d'argent, le trafic d'armes et le transfert illégal de matières nucléaires, chimiques, biologiques et autres présentant un danger mortel »* impliquant un *« renforcement de la coordination des efforts accomplis aux échelons national, sous-régional, régional et international afin de renforcer une action mondiale face à ce grave problème et à la lourde menace qu'il fait peser sur la sécurité internationale »*.

Dans le champ de la lutte antiterroriste, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté par consensus, le 8 septembre 2006, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies. Ce texte se présente comme un cadre global visant à renforcer les efforts déployés à l'échelle nationale, régionale et internationale, avec un mécanisme d'évaluation bisannuel. En 2018, cette architecture a été complétée par la création du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, pensé comme un dispositif de coordination entre les grands domaines d'intervention des Nations unies, parmi lesquels la paix et la sécurité, le développement durable, les droits

humains et les affaires humanitaires. Au 26 mars 2024, le Pacte contre le terrorisme rassemblait 47 entités, en qualité de membres observateurs, dont 42 entités des Nations Unies, INTERPOL, l'Organisation Mondiale des Douanes, l'Union Interparlementaire et le Groupe d'Action Financière sur le Blanchiment de Capitaux (GAFI). Dans le domaine éducatif, c'est l'article 16 et 19 de la résolution 2178 de 2014 qui en fait référence. En effet, les responsables de l'éducation sont appelés à œuvrer pour lutter contre la propagation de la pensée extrémiste, de l'embrigadement dont sont victimes les enfants, et de favoriser l'inclusion et la cohésion sociale (article 16), en « *insistant sur le rôle que l'éducation peut jouer dans la lutte contre la propagande terroriste* » (article 19). Notons par ailleurs que depuis novembre 2015, l'UNESCO a renforcé sa capacité à soutenir ses États membres dans l'élaboration de stratégies de préventions de l'extrémisme violent à travers l'éducation, la science et la culture « *L'UNESCO est et restera le principal organisme des Nations Unies à contribuer à la paix et la sécurité en favorisant la collaboration entre les États...en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés* » (UNESCO, 2024).

Ces approches internationales, bien qu'orientées vers la sécurité et la prévention de l'extrémisme violent, mettent en lumière un angle mort récurrent : la dimension anthropolinguistique et son rôle dans la construction des parcours et les stratégies identitaires des individus radicalisés. Si les politiques publiques insistent sur l'éducation, la résilience ou la production de contre-discours, elles laissent encore en marge l'étude des mécanismes langagiers par lesquels les idéologies circulent, s'ancrent et se transforment dans les espaces sociaux. Pourtant, les comparaisons entre les modèles néerlandais, britannique et onusien mettent en évidence que le langage constitue un vecteur central de socialisation, d'identification et de résistance, au cœur même des dynamiques de radicalisation et de désengagement.

Conclusion

Au-delà de la production de savoirs applicables et de dispositifs efficaces auxquels s'attelle la psychologie sociale (Abdellaoui et al. 2006 ; Abdellaoui et al., 2010), le « dispositif de la cité — au sens grec — » conditionne l'effet de ces interventions. Sous l'effet conjugué des héritages coloniaux, des politiques linguistiques (arabisation, laïcité, EILE), des marchés du langage et des représentations publiques, l'arabe en France et le français en Algérie relèvent d'asymétries statutaires qui orientent pratiques, apprentissages et identités. La prise en charge

des radicalisés violents islamistes doit désormais prendre en compte cette donnée qualitative à travers des recherches ciblées, afin de compenser une production académique abondante, majoritairement centré sur des données quantitatives sur les jeunes délinquants (de Boer, Testé & Guarnaccia, 2023). Notre recherche traite de cet élément linguistique sur les deux plans.

Partie III

Apports de la psychologie cognitive et sociale

Chapitre VII

Une approche anthropologique du traitement cognitif visuel et langagier

Introduction

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord les mécanismes cognitifs sollicités par l'acte langagier, en les inscrivant préalablement dans la dimension sensorielle visuelle, qui constitue le support exclusif de notre protocole expérimental. Celui-ci repose sur la présentation de stimuli strictement visuels, textuels et figuratifs (visages, scènes). Cette orientation méthodologique correspond à l'idée selon laquelle la perception visuelle constitue une porte d'entrée privilégiée pour l'étude des processus cognitifs et linguistiques (Kandel et al., 2013). Nous aborderons ensuite le volet langagier sous différents angles, considérés comme pertinents pour éclairer les dynamiques en jeu dans et par la langue, en articulation avec les autres composantes de la recherche. Cette approche entre en cohérence avec la perspective socio-cognitive, laquelle envisage le langage comme une activité située, influencée par les interactions et les contextes d'usage (Vygotski, 1934/1997 ; Tomasello, 2003). Enfin, nous développerons certains aspects du bilinguisme nécessaires à l'exploration de notre problématique, en mettant en évidence les contextes différenciés d'usage respectivement de l'arabe et du français, tels qu'ils se déploient dans nos terrains d'étude en Algérie et en France. Cette orientation s'inscrit dans une conception dynamique du bilinguisme, fondée sur la répartition fonctionnelle et contextuelle des langues dans la vie quotidienne (Grosjean, 2010).

L'usage du qualificatif « anthropologique » renvoie ici à l'*anthrôpos* — l'être humain appréhendé dans sa globalité et donc envisagé comme un sujet pluriel au sein de sa singularité. Cette conception s'inscrit dans la perspective de la théorie de la complexité (Morin, 1990, 2005). Elle met en évidence l'interaction dynamique entre facteurs psychologiques, sociologiques et biologiques dans les conduites humaines. Ainsi, même une tâche en apparence strictement visuelle mobilise en réalité des paramètres extra-visuels tels que les attentes, les apprentissages et les normes socioculturelles. C'est ce qui justifie l'articulation proposée entre les processus perceptifs, la dimension langagière et les contextes d'usage, dans une perspective intégrative et pluridimensionnelle.

1 La vision comme amorce de la complexité : fondements et cadre théorique

Aussi naturelle qu'elle paraisse, la vision dévoile jour après jour ses secrets et met la communauté scientifique au chevet de sa complexité. Elle relève des différentes modalités sensorielles⁵⁴ objectivables grâce auxquelles nous découvrons, catégorisons et guidons nos actions. Les formes et les couleurs régissent notre vie, lui donnant un goût aussi spécifique qu'il y a de façons d'aborder le monde de l'image. Cette sensation, combinée à une connaissance de l'objet senti, rend possible une perception (Mimouni, 2006). L'approche scientifique actuelle privilégie une compréhension processuelle de la vision. Elle l'inscrit dans une démarche proactive (Rossel, 2023), impliquant ainsi des éléments aussi bien intrinsèques du stimulus perceptif visuel que des éléments extrinsèques, de contexte. Ce dernier, pris dans un sens élargi dans la mesure où même l'expérience passée est convoquée par le sujet à travers ses apprentissages antérieurs, l'aidant ainsi à attribuer du sens à ce stimulus. Cette conception s'inscrit en droit fil avec les propos de Hermann Von Helmholtz (1855), faisant de l'expérience perceptive la résultante d'une « inférence inconsciente » (Oxenham, 2011). Un inconscient forgé par le collectif, qui fera situer la perception — sociologiquement parlant — : « *all perception has a social component* » (Bruner et Postman, 1948, p. 1). Ces auteurs, à travers la voie du « New-look », impliquent les systèmes d'attente et de valeur dans l'action de percevoir⁵⁵. La dimension hédonique a fait par ailleurs l'objet d'intérêt de la part de Cabanac (1971, p. 1) à travers l'alliesthésie, présentée par les propos suivants : « *a given stimulus can induce a pleasant or unpleasant sensation depending on the subject's internal state* ». L'idée étant qu'une optimisation de la performance est possible si le stimulus est perçu comme utile, chose qui va susciter une sensation plaisante. Dans le cas où le stimulus est perçu ni comme utile, ni comme nocif, la sensation demeure indifférente (Cabanac, 2006). Le comportement

⁵⁴ Outre les cinq sens communément connus, voici les quatre autres :

Nociception : processus sensoriel qui détecte les stimuli potentiellement dommageables (mécaniques, thermiques, chimiques) via des nocicepteurs. Elle permet les réflexes de protection et se distingue de l'expérience subjective de la douleur (qui implique des composantes cognitives et émotionnelles). La proprioception : perception du positionnement et du mouvement du corps et des segments corporels. Elle soutient l'équilibre, la coordination et la planification motrice. La thermoception : perception des variations de température cutanée (froid/chaud). Elle contribue à la protection tissulaire et alimente les réponses de thermorégulation. L'intéroception : perception des états internes de l'organisme (fréquence cardiaque, respiration, faim, soif, dilatation viscérale, etc.). Elle participe à l'homéostasie et influence émotions et prise de décision.

⁵⁵ D'après Delahousse (2017), Bruner instaura à partir de 1956 — avec la publication de « *Study of thinking* » — une nouvelle ère cognitive, de conception du comportement humain, en nette opposition à l'approche behavioriste. Désormais, l'individu est proactif, et fera tout un traitement cognitif, situé, en prenant en compte ses intentions et stratégies.

devient par conséquent tributaire de la nature du traitement fait du stimulus visuel. De ce fait, la logique voudrait que nous adoptions une perspective dite de « multilayered context » : un cadre de compréhension fondé sur un système contextuel à plusieurs niveaux, agissant comme prédicteur des dynamiques comportementales et phénoménologiques mobilisées dans les processus visuels (Laurent, 2014). Du visuel au comportemental, se pose la question de la « vision désidérative », c'est-à-dire la manière dont les désirs ou attentes influencent la perception, ainsi que celle de la « pénétrabilité cognitive », qui interroge la capacité des processus cognitifs supérieurs à moduler le traitement perceptif. En effet, loin d'être un acte neutre ou isolé, le regard s'ancre dans une dynamique psychique complexe, nourrie par les attentes et les représentations du sujet. La perception visuelle devient ainsi un processus pluriel orienté, engageant activement le sujet dans sa relation au monde.

1.1 Encodage global vs local : deux niveaux de traitement distincts

L'une des dimensions essentielles de l'acte perceptif visuel réside dans le niveau d'encodage, qui peut se déployer selon deux modalités distinctes : un traitement holistique-global et un traitement analytique-local (Navon, 1977 ; Kimchi & Palmer, 1982). Dans leurs expérimentations, les chercheurs ont demandé à des participants de se focaliser tantôt sur le stimulus dans son ensemble, tantôt sur ses éléments constitutifs. Les résultats indiquent une primauté du traitement global : la reconnaissance de la forme d'ensemble (la grande lettre) précède systématiquement la détection des détails locaux (les petites lettres). Ce phénomène correspond à une interférence exercée par la structure globale sur le traitement des éléments locaux (Poirel, Pineau & Mellet, 2008). Ainsi, face à un tableau ou à une tapisserie, un style perceptif holistique conduira l'individu à appréhender d'abord la configuration globale et l'harmonie générale de l'objet. À l'inverse, un style perceptif analytique orientera l'attention vers les détails spécifiques — contours, couleurs, ombres — mobilisant un niveau de traitement plus focalisé.

Consistent	Neutral	Conflicting
TTTTTTTTTTTTTT	+++++	SSSSSSSSSSSSSS
TTTTTTTTTTTTTT	+++++	SSSSSSSSSSSSSS
TTTT	++++	SSSS
TTTT	++++	SSSS
TTTT	++++	SSSS
TTTT	++++	SSSS
TTTT	++++	SSSS
TTTT	++++	SSSS

Figure 2. Exemple de stimulus présenté dans ce type de tâche. Trois versions sont présentées : des petites lettres congruentes avec la forme globale, une version neutre et une troisième, en contradiction avec la lettre globale

L'une des implications majeures du double traitement cognitif (global vs local) concerne l'appartenance sociétale. En effet, des travaux ont montré que les sociétés à orientation collectiviste privilégient un style perceptif holistique, tandis que les sociétés à orientation individualiste tendent à favoriser un style analytique (Hsu & Abel, 1949 ; Masuda & Nisbett, 2001 ; Hiberty, 2013 ; Benmohamed, 2014). Nous reviendrons plus en détail sur cette dimension interculturelle ultérieurement. À partir de cette opposition entre global et détail, il est possible d'introduire un construit cognitif voisin : la dépendance-indépendance à l'égard du champ (DIC), théorisée par Witkin et Asch (1948). La DIC désigne la capacité d'un sujet à dissocier un élément de son contexte perceptif et à le réutiliser dans un autre contexte (Jover, 1994). L'épreuve classique du Rod and Frame Test (RFT) illustre ce phénomène. Dans ce protocole, le participant est placé dans une pièce obscure et doit ajuster une baguette lumineuse insérée dans un cadre carré également lumineux. L'expérimentateur incline le cadre de sorte que ses bords ne soient ni parfaitement horizontaux ni verticaux. L'objectif est de déterminer si le sujet parvient à aligner la baguette selon sa propre perception de la verticalité gravitaire ou s'il est influencé par l'inclinaison du cadre. Les résultats montrent une variabilité interindividuelle :

- Certains participants s'appuient presque exclusivement sur le cadre et échouent à retrouver la verticalité objective ;
- D'autres privilégient leur propre perception gravitaire et parviennent à corriger l'inclinaison ;
- La majorité combine les deux références, avec des pondérations variables.

Sur cette base, Witkin (1959) distingue deux profils :

- Les dépendants du champ, qui peinent à extraire l'objet de son contexte et se laissent fortement influencer par l'organisation perceptive d'ensemble ;
- Les indépendants du champ, qui isolent plus facilement l'élément cible, quitte à désorganiser la structure initialement cohérente.

In the rod and frame test (RFT) (Witkin, 1959) you are asked to take *Figure 1* and rotate the rod until it appears to you to be vertical. The RFT is designed to reveal your level of 'field dependence'. How influenced is your perception of the upright by the potentially misleading frame around the rod? *Figure 2* shows the response of someone who would be described as 'field-independent'. *Figure 3* reveals a field-dependent respondent.

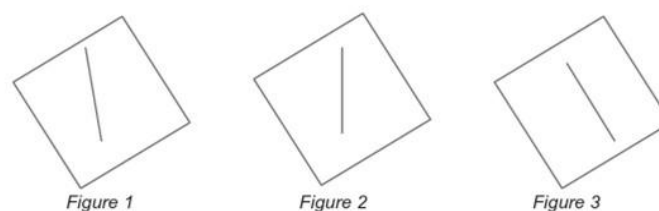


Figure 3. Illustration du test RFT et explication des différents éléments visuels

1.2 Attention, cécité inattentionnelle et saillance

L'acte perceptif suppose toujours une mobilisation de l'attention, ressource limitée qui conditionne la détection et l'interprétation des stimuli. Lorsque cette ressource est fortement sollicitée, des informations pourtant saillantes peuvent échapper à la conscience. Ce phénomène, connu sous le nom de cécité inattentionnelle (inattentional blindness), a été mis en évidence par Mack et Rock (1998). Dans une expérience classique, des participants devaient compter l'apparition de lettres (« L » et « T ») noires et blanches défilant aléatoirement sur un écran. Au cours de l'épreuve, une croix rouge traversait la scène durant cinq secondes. Malgré sa différence manifeste de forme et de couleur, près d'un tiers des participants ne l'ont pas détectée (Most et al., 2001). Ce déficit ne s'explique pas par l'absence de fixation du stimulus, mais par l'absence de traitement attentionnel. Des travaux ultérieurs, notamment ceux de Memmert (2006) inspirés de l'expérience du « gorille invisible » (Simons & Chabris, 1999), ont confirmé ce phénomène : près de 60 % des participants n'ayant pas remarqué le gorille l'avaient pourtant regardé directement. Ces résultats soulignent que « voir » ne signifie pas nécessairement « remarquer » : la perception visuelle suppose une prise de conscience et une intégration attentionnelle du stimulus pour accéder à l'expérience phénoménologique de l'objet.

1.3 Couleur, culture et différenciation perceptive

La perception visuelle implique également une dimension chromatique, qui influe à la fois sur l'expérience sensorielle et sur l'interprétation culturelle des stimuli. Les différences interindividuelles et interculturelles en témoignent. Par exemple, des études ont montré qu'un Inuit est capable de discriminer jusqu'à une douzaine de nuances de blanc, là où un observateur occidental n'en perçoit que quelques-unes (Abdellaoui & Reggad, 2021). De même, la valeur symbolique des couleurs varie selon le contexte culturel : en Europe, le blanc est associé à la pureté ou à la célébration, tandis qu'au Japon il évoque davantage la mort et le deuil (Pastoureau, 2013). Les variations ne sont pas uniquement culturelles mais aussi physiologiques. Le cas du daltonisme illustre que la perception des couleurs est tributaire de la physiologie rétinienne. Ainsi, face à un test d'Ishihara, un sujet daltonien peut ne pas reconnaître un chiffre (le « 2 » sur une planche donnée), tout en identifiant correctement un autre chiffre sur une planche différente (« 45 »), ce que ne peuvent faire certains déficients rouge-vert.

Ces observations montrent que la perception chromatique est le produit d'un croisement entre facteurs biologiques et culturels, influençant simultanément la capacité discriminative et la signification symbolique attribuée aux couleurs.



Figure 4. Les planches 10 et 20 du test d'Ishihara de gauche à droite, respectivement du chiffre 2 et 45

1.4 Marqueurs physiologiques et temporels du traitement visuel

Sur le plan physiologique, la perception visuelle est modulée par plusieurs marqueurs objectifs. La résolution spatiale est notamment influencée par la taille pupillaire : celle-ci varie en fonction de l'intensité lumineuse ambiante, se contractant à mesure que la luminosité augmente. Pour explorer les mécanismes neurophysiologiques sous-jacents, les chercheurs recourent à l'étude des potentiels évoqués. Cette technique consiste à enregistrer, au moyen d'électrodes placées sur le cuir chevelu, l'activité électrique du cerveau en temps réel, en réponse à un stimulus endogène (interne) ou exogène (environnemental). L'analyse porte principalement sur deux paramètres : le délai de latence (temps écoulé entre le stimulus et l'apparition de l'onde) et l'amplitude de la réponse cérébrale. D'autres méthodes, telles que les enregistrements intracrâniens ou la magnétoencéphalographie (MEG), permettent également d'étudier le traitement visuel, chacune offrant des avantages distincts en termes de précision temporelle et spatiale. Les potentiels évoqués visuels (PEV) illustrent la temporalité de ces processus. Thorpe et ses collaborateurs (1996) ont montré qu'une divergence de l'activité corticale entre des images contenant une cible (p. ex., animal, objet) et celles sans cible apparaît environ 150 ms après la présentation du stimulus. Autrement dit, c'est à partir de ce seuil temporel que le cerveau commence à différencier la nature du stimulus. Des recherches ultérieures (VanRullen & Thorpe, 2001) ont précisé l'existence de deux étapes distinctes :

- Une composante précoce, autour de 75 ms, correspondant à un traitement sensoriel rapide dépendant des caractéristiques physiques du stimulus ;
- Une composante plus tardive, proche de 150 ms, reflétant un traitement de haut niveau, indépendant de la catégorie visuelle et impliqué dans les processus décisionnels.

Ces résultats soulignent que la perception visuelle repose sur une dynamique temporelle hiérarchisée, articulant un traitement sensoriel rapide et un traitement cognitif plus élaboré. Ainsi, nous pouvons nous poser la question de savoir par exemple, *comment la hiérarchisation perceptive entre traitement sensoriel et traitement cognitif peut-elle éclairer la manière dont les stimuli idéologiques (symboles, discours, images) sont perçus et interprétés différemment selon les croyances ou les schèmes de pensée d'un individu engagé ?*

1.5 Corps, effort, états internes et perception

Au-delà des marqueurs physiologiques et temporels, la perception visuelle est influencée par les états corporels et affectifs. Plusieurs travaux ont montré que l'effort physique, l'état physiologique et les émotions modulent la manière dont les stimuli visuels sont interprétés. Proffitt et ses collaborateurs (1995) ont mis en évidence l'impact de la fatigue : des joggeurs devaient évaluer l'inclinaison d'une pente avant et après leur séance d'entraînement hebdomadaire la plus exigeante. Les résultats montrent qu'en état de fatigue, les participants avaient tendance à surestimer la pente, révélant un biais perceptif lié à l'effort corporel. Dans une autre étude, Changizi et Hall (2001) ont exploré l'effet de la déshydratation sur la perception visuelle. Des sujets assoiffés (via un régime riche en sodium) jugeaient trois à quatre fois plus souvent des stimuli ambigus comme transparents, en cohérence avec la couleur et la valeur adaptative de l'eau. Les auteurs interprètent ce résultat comme un double « pari » perceptif : probabiliste (en fonction des régularités perçues dans l'environnement) et utilitariste (selon le coût-bénéfice physiologique du stimulus). Par ailleurs, Rossel (2023) montre que la perception visuelle repose également sur une logique de prédiction contextuelle : un stimulus est traité plus efficacement lorsqu'il est congruent avec le contexte, et moins efficacement lorsqu'il est inattendu ou incohérent. Cette dimension prédictive s'applique notamment à des stimuli complexes tels que des scènes visuelles. Les émotions constituent également un autre facteur déterminant. Fredrickson et Branigan (2005), à travers une tâche de jugement de similarité inspirée des expériences de Navon, ont montré que les participants sous induction émotionnelle positive privilégient une approche globale, tandis que ceux exposés à une induction émotionnelle négative adoptent un traitement analytique, centré sur les détails.

1.6 La perception à l'épreuve de la proxémie

Depuis la proxémie traditionnelle, la gestion des distances entre individus représente une contrainte sociale significative pour l'action et la perception. Sommer (1959) identifie deux concepts distincts : (1) le territoire, une zone fixe et possédée (la chambre ou le bureau), dont l'intrusion provoque un sentiment de perte et peut mener au conflit ; (2) l'espace personnel, une « bulle » mouvante aux limites non visibles, adaptable en fonction de la relation et du contexte, dont l'envahissement entraîne principalement des stratégies d'évitement (changement de trottoir, détournement du regard). En 1966, Hall établit des zones (intime → personnelle → sociale → publique) qui organisent nos interactions. Les modèles « stop-distance » démontrent que l'intrusion provoque du stress et des réactions physiologiques (Middlemist, Knowles & Matter, 1976 ; Sawada, 2003 ; Evans & Wener, 2007).

Selon les études d'Hayduk (1978 ; 1981), l'espace personnel est considéré comme « anisotrope » (il est plus vaste devant que derrière : il tolère moins une approche de face), adaptable (il se dilate sous menace, se resserre avec une personne proche) et sensible au contexte : en intérieur ou sous un plafond bas, une intrusion est perçue plus rapidement (Cochran & Urbanczyk, 1982 ; Cochran, Hale & Hissam, 1984). La gestion de l'interaction est aussi importante : la tendance est d'accepter plus facilement la proximité lorsque le premier pas est fait par Soi que lorsque c'est l'autre qui s'approche (Bell, Kline & Barnard, 1988). Outre le malaise exprimé, des études naturalistes (Efran & Cheyne, 1973) démontrent que l'on évite de se placer entre deux individus tant que l'ouverture ne franchit pas un niveau proche de la distance personnelle selon Hall, bien au-delà des besoins physiques minimaux : la contrainte sociale prévaut sur la contrainte physique (biomécanique). En ce qui concerne la perception, selon le contexte d'intrusion, autrui peut être perçu plus loin (mise à distance perceptive : Gifford, 1983), en revanche, la référence personnelle renforce la sensation d'envahissement (Codol, 1985). Cette tendance reflète une démarche spécifique à l'action incarnée : le coût prévu, la menace et la valence sociale altèrent les jugements d'ouverture, de pente et de distance (voir débat chez Firestone & Scholl, 2016).

1.7 Plus en lien avec notre protocole : les apports de Morgado sur la franchissabilité

Les travaux de Morgado étendent ce projet en démontrant que la possibilité de franchir une ouverture est influencée non seulement par des contraintes physiques, mais également par des facteurs sociaux et émotionnels. Dans une première série de recherches, Morgado et ses collaborateurs (2011) explorent la franchissabilité entre deux individus : lorsque l'ouverture est placée entre les silhouettes de deux personnes, la proximité affective influe sur le jugement. En effet, les participants montrent une tendance à « rompre » un lien social marquant et évaluent l'ouverture comme moins franchissable lorsque la proximité est forte (coût relationnel présumé). Une autre version substitue l'un des côtés par un mur et l'autre par la forme d'une personne dont la valeur sociale est manipulée (aimée contre détestée). Les résultats montrent que pour des ouvertures restreintes, la présence d'une personne détestée diminue la franchissabilité estimée comparativement à une personne aimée, un effet asymétrique en accord avec un biais de négativité (Morgado et al., 2011, 2013). Enfin, une méta-analyse bayésienne (Molto et al., 2020) synthétise le tout : les éléments associés à l'action (ressources, effort, valence sociale, menace) entraînent des distorsions systématiques dans les évaluations de distance et d'ouverture. Ces effets « sociaux » mis en évidence par Morgado sont placés dans un contexte unifié où perception, coûts prévisibles et régulation sociale coexistent. Dans notre protocole, le test du Mur intègre cette approche et la combine avec d'autres variables indépendantes : genre de personnages (maghrébins/européens ; radicalisés/non-radicalisés), la langue du questionnaire et le pays où se déroule l'étude.

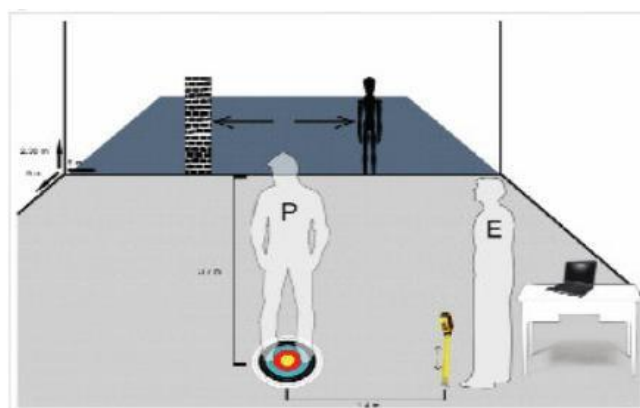


Figure 5. Représentation de l'expérience : P (sujet) ; E (expérimentateur)

Ces résultats invitent à questionner le rôle des états affectifs dans la rigidité ou la plasticité perceptive : *dans quelle mesure les émotions associées à l'appartenance idéologique influencent-elles la manière de percevoir les signes, les visages ou les symboles de l'altérité ?*

Encadré 10. Du signal à la signification : ce qui module la vision

1) **Le signal** (contraste, flou, saillance) ; 2) **L'attention** (cécité inattentionnelle) ; 3) **Le contexte** (priorités, attentes) ; 4) **Les états internes** (fatigue, déshydratation, émotions) ; 5) **Le but / la tâche** (diagnostic / repérage) ; 6) **Les apprentissages** (familiarité, expertise) ; 7) **La culture** (holistique / analytique).

1.8 Reconnaître un visage : définitions et enjeux

La reconnaissance faciale constitue une capacité cognitive de haut niveau, du fait de la complexité et de la richesse des informations véhiculées par un visage humain. Contrairement à un objet inanimé, un visage transmet simultanément des indices multiples (âge, sexe, état émotionnel), combinant ainsi des dimensions à la fois cognitives et sociales (Bruyer, 1990). Un phénomène central dans l'étude de cette compétence est le biais de l'autre race (Other-Race Effect, ORE), également désigné sous le terme de « biais de la propre race » ou d'« effet miroir » (Meissner & Brigham, 2001). Cet effet, observé de manière robuste dans la littérature, apparaît dès l'enfance, vers l'âge de cinq ans (Viviés et al., 2010), touche tous les groupes ethniques et ne se réduit pas à une manifestation d'attitudes négatives (Chance & Goldstein, 1996). Parmi les explications avancées figure la théorie du contact (Allport, 1954), selon laquelle la familiarité avec des visages d'autres groupes ethniques améliore les performances de reconnaissance, tant en vitesse qu'en précision (Brigham & Malpass, 1985). Toutefois, certaines études nuancent cette hypothèse. Ng et Lindsay (1994), comparant des étudiants blancs et asiatiques vivant respectivement au Canada et à Singapour, n'ont trouvé aucune amélioration significative de la reconnaissance interethnique malgré une exposition multiraciale. Des recherches récentes précisent que les stratégies de traitement diffèrent selon l'appartenance ethnique du visage : pour les visages de sa propre race, les observateurs mobilisent davantage les caractéristiques internes (nez, bouche), tandis que pour les visages d'autres races, ils recourent davantage aux caractéristiques externes (coiffure, contour du visage) (Wong, Stephen & Keeble, 2020). Ces résultats suggèrent que la simple cohabitation

dans un contexte multiracial ne suffit pas à réduire l'ORE, sauf si elle s'accompagne de liens sociaux significatifs, tels que des relations d'amitié (Lavrakas, Burl & Mayzner, 1976). Ce biais a également des implications judiciaires. La littérature montre que les témoins oculaires identifient plus facilement les individus appartenant à leur propre groupe ethnique, et commettent davantage d'erreurs lors de la reconnaissance interethnique (Behrman & Davey, 2001). Ces erreurs peuvent affecter la mémoire des témoins aussi bien avant qu'après la procédure de parade d'identification, influençant non seulement la précision, mais aussi le degré de confiance accordé à leur propre jugement (Smith, Stinson & Prosser, 2004). Enfin, des travaux complémentaires (Rhodes, Brennan & Carey, 1987) montrent que des caricatures sont reconnues plus rapidement que des visages réels ou des anti-caricatures, sans altérer la qualité de l'identification. Cela suggère que l'exagération des traits distinctifs facilite le processus de reconnaissance.

1.8.1 Reconnaissance faciale : trois voies complémentaires

La reconnaissance des visages fait l'objet de débats quant aux modalités de traitement cognitif privilégiées. Trois approches principales sont distinguées :

- Le traitement componentiel, centré sur les traits individuels (yeux, nez, bouche) ;
- Le traitement relationnel, focalisé sur les distances et rapports spatiaux entre les traits ;
- Le traitement holistique, qui appréhende le visage comme une configuration globale et intégrée.

Dans la littérature, le terme de traitement configural recouvre plusieurs acceptions (Viviés et al., 2010) :

- Un traitement configural de premier ordre, basé sur la configuration de base (deux yeux au-dessus d'un nez et d'une bouche) ;
- Un traitement configural de second ordre, centré sur les relations spatiales fines entre les traits (distance exacte entre les yeux, proportion nez-bouche) ;
- Un traitement holistique, correspondant à l'intégration du visage comme une unité perceptive unique.

Diamond et Carey (1986) complètent cette typologie en intégrant une troisième source d'information : les caractéristiques individuelles des traits (forme, texture), ce qui élargit la palette des indices disponibles pour l'identification (Baudouin, 2017). Cette perspective a été

théorisée dans le cadre des modèles modulaires de Fodor (1983), selon lesquels le traitement cognitif repose sur des modules encapsulés, spécialisés et automatiques. Appliqué à la vision, ce modèle suppose que les caractéristiques visuelles (formes, couleurs, traits du visage) soient traitées indépendamment par des modules distincts, certains auteurs postulant même l'existence d'un module spécifique de reconnaissance faciale (Baudouin, 2017).

1.8.2 Modèles de la reconnaissance faciale : Bruce & Young (1986) et Valentine (1991)

Dans cette continuité, Bruce et Young (1986) ont proposé un modèle modulaire de la reconnaissance faciale, articulant plusieurs étapes de codage :

- Encodage structural ;
- Analyse des expressions ;
- Traitement sémantique lié à la direction du regard ;
- Traitement sémantique spécifique à l'identité ;
- Activation des nœuds d'identité ;
- Génération du nom ;
- Analyse du discours facial (lecture labiale) et des expressions.

Ces auteurs distinguent deux ensembles de modules cognitifs impliqués dans la reconnaissance faciale :

- Deux modules à dominante perceptive, correspondant à l'encodage structural et à l'analyse des expressions ;
- Cinq modules relatifs à l'interprétation sémantique des visages.

Le premier module, celui de l'encodage structural, comprend deux types de représentations :

- Des descriptions picturales correspondant à une image littérale du visage ;
- Des descriptions indépendantes de l'expression, abstraites et dépourvues d'éléments émotionnels, permettant la reconnaissance d'un visage quelles que soient les conditions de présentation (par exemple de profil).

Ces encodages alimentent les unités de reconnaissance faciale (URF), en lien avec les traces mnésiques stockées. L'activation des URF est progressive, dépendant de la congruence des informations perçues (Burban, 2000). Ce mécanisme permet d'évaluer la familiarité d'un visage. Une fois cette familiarité confirmée, le système accède aux informations sémantiques associées à l'identité de la personne, jusqu'à l'attribution du nom. Un système cognitif complémentaire intervient pour compenser les informations absentes ou ambiguës, et permet notamment de distinguer une reconnaissance authentique d'une simple ressemblance.

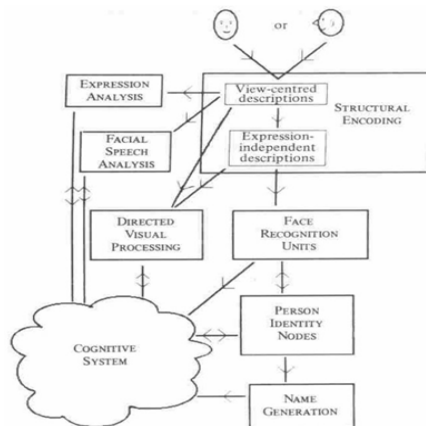


Figure 6. *Le modèle de Bruce et Young (1986)*

Dans une perspective complémentaire, Valentine et ses collaborateurs (1991) ont proposé le modèle dit de « l'espace facial multidimensionnel ». Ce modèle postule que l'encodage des visages repose sur des critères cognitifs saillants (sexe, âge, teint, forme et couleur des yeux), propres à chaque individu et socialement influencés. Les visages rencontrés sont organisés dans un espace perceptif multidimensionnel dont la moyenne correspond à un prototype internalisé. Chaque nouveau visage est alors comparé à cette moyenne, et sa position dans l'espace dépend du degré de correspondance. Ce modèle explique en particulier le biais de l'autre race (Other-Race Effect), dans la mesure où les visages de sa propre appartenance ethnique tendent à se regrouper autour du prototype central (représentés au croisement des axes), tandis que les visages d'autres groupes s'éloignent dans des zones périphériques de l'espace perceptif.

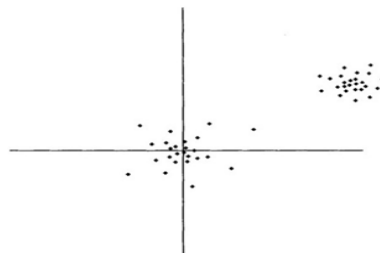


Figure 7. *Disposition des visages selon le contact d'après Valentine (1991)*

Ainsi, deux implications principales se dégagent concernant la reconnaissance faciale : d'une part, lorsqu'il s'agit de visages d'autres groupes ethniques, la reconnaissance (catégorisation) s'effectue plus rapidement. Cette rapidité s'explique par la faible densité de prototypes disponibles dans l'espace perceptif multidimensionnel : la rareté des représentations de l'« autre race » réduit les interférences possibles entre visages similaires ; d'autre part, la reconnaissance est plus précise pour les visages de la propre race du sujet, en raison d'une meilleure correspondance avec le prototype central, issu d'une exposition fréquente et variée aux visages de son groupe (Valentine & Endo, 1992).

Levin (2000) propose une interprétation complémentaire selon laquelle la catégorisation raciale se construit selon un principe binaire : « noir vs non noir ». Selon ce modèle, la reconnaissance mobilise deux niveaux d'analyse perceptive distincts :

- Un niveau catégoriel rapide, permettant de classer le visage perçu dans une catégorie raciale ;
- Un niveau identitaire plus coûteux, visant à déterminer l'identité spécifique de la personne.

En guise de synthèse, la reconnaissance faciale peut être envisagée selon trois modalités de traitement (Baudouin, 2017), dont le rôle pivot est assuré par l'ébauche holistique. Le schéma ci-dessous permet de distinguer clairement les étapes (a), (b), (c) et (d) du processus, en articulant traitement global, traitement relationnel, traitement componentiel et catégorisation identitaire.

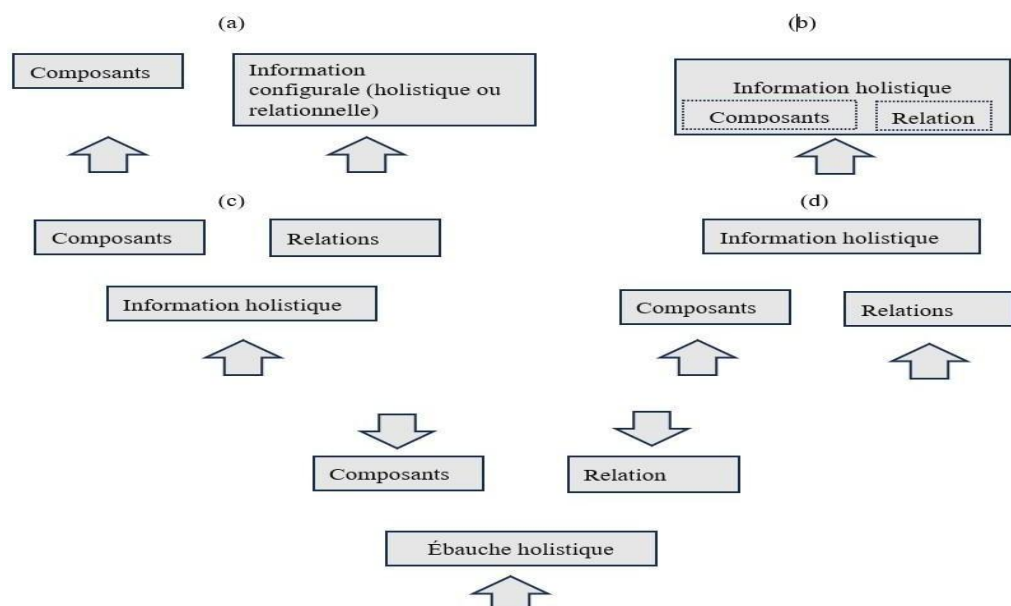


Figure 8. *Modèle récapitulatif des différentes tendances de traitement visuel*

L'idée principale réside dans le fait que l'aboutissement d'une tâche de reconnaissance est impacté par une altération de l'une des trois modalités, d'autant plus la première étape : l'ébauche holistique. C'est de cette dernière que les informations sont extraites pour l'analyse componentielle et relationnelle. L'impact inverse est moins marqué. Dans le modèle (a) proposé par Schwaninger, Lobmaier et Collishaw (2002), il y a parallèlement un traitement relationnel et componentiel, chose qui va aboutir à une reconnaissance du visage. Le modèle (b), propose une relative conception unitaire impliquant les trois modalités ensemble, avec l'idée de l'absence de traitement spécifique même si la composante relationnelle participe au code holistique. Ce dernier restant quand même celui priorisé. Le modèle (c) et (d) proposent contrairement à ces deux précédents que les trois modalités soient impliquées mais de manière différente. Sur ce plan cognitif, d'autres modèles ont été proposés pour tenter d'apporter des éléments explicatifs des modalités et des mécanismes tels que le Modèle du Traitement de l'Information Visuelle de Bullier (2001). À ce stade de la connaissance, aucun modèle cognitif n'arrive à satisfaire toute l'opération cognitive relative à la reconnaissance d'un visage donné à proprement parler, sans parler des autres implications de nomination (Smith et al., 2003).

À partir de ces constats, si la reconnaissance faciale repose sur des prototypes cognitifs façonnés par l'exposition sociale, *ne pouvons-nous pas envisager que les modèles perceptifs de l'altérité conditionnent la reconnaissance symbolique et morale de l'autre ?* L'engagement idéologique pourrait alors reposer, en partie, sur un biais perceptif incorporé, antérieur à la construction discursive.

1.8.3 Réseaux cérébraux des visages et chronométrie

Le modèle proposé par Haxby, Hoffman et Gobbini (2000, 2002) décrit un réseau distribué et hiérarchisé de la reconnaissance faciale, organisé en deux composantes principales :

- Un système de base, impliqué dans l'encodage des traits locaux, des invariants liés à l'identité et des aspects changeants du visage ;
- Un système étendu, mobilisant des régions associées aux dimensions sémantiques, émotionnelles et attentionnelles/exécutives.

Au sein du système de base, deux régions occupent une place centrale : l'Occipital Face Area (OFA) et la Fusiform Face Area (FFA). Si leur réponse est marquée par les visages, elle n'est pas strictement exclusive : elles peuvent également réagir à d'autres catégories visuelles. Plus largement, la reconnaissance des visages recrute un ensemble étendu de structures incluant l'amygdale, le gyrus frontal inférieur, le sillon temporal supérieur (STS) et le cortex temporal antérieur.

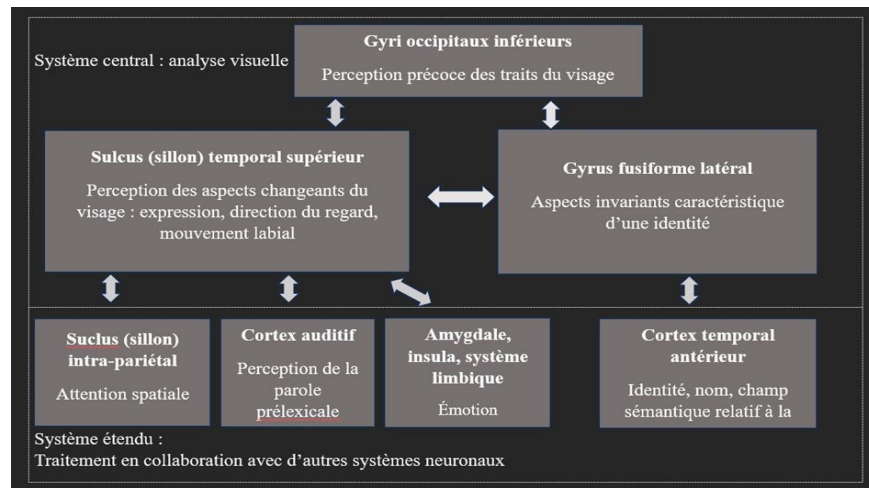


Figure 9. *Modèle de Haxby et al. (2000, 2002)*

1.8.4 Temporalité et dynamiques de traitement

Les données électrophysiologiques et d'imagerie révèlent une hiérarchie temporelle fine :

- En EEG, une catégorisation visuelle rapide émerge vers ~150 ms (Thorpe et al., 1996 ; VanRullen & Thorpe, 2001) ;
- En MEG avec décodage multivarié, des signatures catégorielles apparaissent dès 70–120 ms (Carlson et al., 2013 ; Cichy et al., 2014) ;
- Des études sur le feedback montrent des échanges récurrents entre aires visuelles, modulés par l'attention et le contexte, nuanciant une lecture strictement séquentielle « du simple au complexe » (Hupé et al., 1998 ; Gilbert & Sigman, 2007)

Chez le singe, Sugase et al. (1999) rapportent des réponses précoces dans le cortex inféro-temporal : un codage rapide distingue les visages des non-visages, suivi d'un traitement

plus fin intégrant l'émotion et l'identité. Par ailleurs, chez l'humain, plusieurs composantes en potentiels évoqués (ERP) ont été identifiées :

- Un Vertex Positive Potential (VPP) entre 140–210 ms pour les visages (Bötzel & Grüsser, 1989) ;
- Une N170 occipito-temporale, indexant l'encodage structural du visage,
- Des réponses encore plus précoces (≤ 100 ms, parfois ~ 50 ms) en intracrânien, MEG et EEG (Seeck et al., 1997 ; Mouchetant-Rostaing et al., 2000).

Au-delà de ces latences initiales, d'autres composantes indexent des niveaux de traitement plus élaborés : 1) La N250, associée à l'accès à l'identité ; 2) Le LPC (Late Positive Component), lié à l'intégration de haut niveau ; 3) La N400, généralement décrite comme un marqueur d'intégration sémantique, ici mobilisée dans le traitement sémantico-social des visages.

1.8.5 Reconnaissance faciale et biais de l'autre race

Les données ERP suggèrent que la N170 n'est pas sensible à l'appartenance raciale (Caldara et al., 2003). En revanche, un « avantage de classification autre-race » apparaît plus tardivement (~ 240 ms), au niveau catégoriel/sémantique (Caldara et al., 2004). Ces résultats nuancent les conclusions de Levin (2000), qui postulait une catégorisation binaire immédiate (« noir vs non noir »). Les travaux de Michel et ses collaborateurs (2006) et de Caldara & Abdi (2006) apportent un éclairage complémentaire. Ils relient l'Other-Race Effect (ORE) à :

- Une individuation moins efficiente : le traitement holistique serait moins affûté pour les visages d'autres races ;
- Une compression de l'espace perceptif : la rareté des exemplaires d'autres races dans l'expérience individuelle conduit à un regroupement plus compact, diminuant la différenciation fine.

Concluons par noter que la reconnaissance faciale apparaît ainsi comme un processus multi- niveaux et dynamique : un repérage rapide (≤ 150 ms) permet une catégorisation grossière, tandis que des traitements plus tardifs assurent l'intégration sémantique, émotionnelle et sociale. Les biais perceptifs, tels que l'ORE, illustrent que ces processus ne sont pas seulement déterminés par la physiologie mais également par l'expérience et la densité des représentations prototypiques disponibles dans l'espace perceptif.

1.8.6 Reconnaître l'autre : invariants biologiques et variables socioculturelles

Selon Rhodes (1994), il y a quatre catégories d'informations pouvant être extraites d'un visage : la beauté, l'expression, le caractère et l'identité. De manière consensuelle, le terme d'attractivité tend à être préféré à celui de beauté, une position adoptée dans le cadre de la présente recherche. Pour cet élément, la littérature scientifique tend à nuancer l'idée que l'attractivité serait purement un effet de mode. Pollard (1995) suggère qu'elle relève davantage de l'apprentissage social. Le monde du mannequinat illustre cette perspective : les critères de sélection varient selon les origines ethniques, incluant des éléments tels que la texture des cheveux ou le volume des lèvres. Bruce et Young (1998) sont allés dans le sens des Grecs, attribuant à l'attractivité le motif proportionnel. Selon eux, un visage proportionné est plus à même à être jugé comme attractif, présentant le rapport suivant : $A/B = B/C$, sachant B : la proportion allant des yeux au menton, C : celle allant des yeux au sommet du crâne, et le A étant la somme de ces deux proportions : le visage complet. Pour Thiébaut, Froeliger et Michel (2010), les éléments caractéristiques et constitutifs d'une reconnaissance d'un visage donné sont : l'attractivité, la familiarité, la santé apparente et la distinctivité. D'après Busey et Tunnicliff (1999), c'est sur la base de cette dernière, la distinctivité, que sont reconnus correctement les visages, expliqué par le modèle de Valentine (1991). Autrement dit, plus un visage est distinctif, mieux il sera reconnu⁵⁶. Ceci est expliqué en partie par la nature même des visages qui ne représentent pas une différence significative dans la mesure où les traits d'un visage sont les mêmes (yeux, nez) disposés de manière constante. En revanche, l'impact de l'attractivité sur la reconnaissance faciale demeure controversé (Rhodes, 2007 ; Thiébaut, Froeliger & Michel, 2010). Selon ces auteurs, c'est « le succès reproductif » qui serait à l'origine de cette différenciation des visages. Ces déterminants illustrent que la vision du visage est à la fois biologique et culturelle ; passons maintenant du « voir » au « lire » : l'autre grand canal de notre protocole. Dans ce dernier, cette dimension s'exprime à travers quatre variables principales : deux langues (arabe vs français) croisées avec deux contextes sociolinguistiques distincts également (France vs Algérie).

En résumé, la reconnaissance de l'autre n'est jamais strictement neutre : elle résulte d'une interaction entre invariants biologiques et variables culturelles. Dans cette perspective, nous pouvons légitimement interroger comment les biais perceptifs et langagiers participent à

⁵⁶ Cela est pris en compte dans notre traitement statistique plus loin, pour l'une des tâches du protocole expérimental.

la construction symbolique de l'altérité, et comment cette dernière peut s'inscrire dans une dynamique d'engagement idéologique ou de rejet.

Encadré 11. Reconnaître un visage : du social au neuronal

- **Biais « autre race » (ORE)** : meilleure reconnaissance intra-groupe ; contact seul insuffisant → qualité des interactions et individuation déterminantes.
- **Trois voies** : holistique ; configurale (ébauche + relations 1er/2nd ordre) ; componentielle ».
- **Modèles** : Bruce et Young (1986) (URF, sémantique, nom) ; Valentine (1991) (espace facial/prototypes → distinctivité ↑ rappel).
- **Cerveau** : OFA, FFA, STS (réseau de base) + système étendu : amygdale, CTA, IFG) avec l'implication de l'attention et le contexte).
- **Temps** : ~70–150 ms catégorisation ; ~140–200 ms encodage structural (N170/VPP) ; ≥250–500 ms identité/affect/sémantique (N250, LPC/N400 selon tâche).
- **Facteurs** : distinctivité, familiarité, santé apparente ; effet attractivité débattu ; caricatures souvent plus vite reconnues.
- **Pratique** : en parade d'identification, risque d'erreurs trans-ethniques → privilégier entraînements à l'individuation plutôt que l'exposition brute.

1.9 L'activité cognitive de l'écriture et de la lecture et son ancrage culturel

À la différence de la reconnaissance d'un visage ou d'un objet, qui se fait par une analyse en miroir, cette stratégie semble disparaître progressivement durant la mise en place de la lecture, dans un but d'efficacité (Meyniel, 2019). Lors de la lecture, nous activons spécifiquement, et de manière invariable, une aire cérébrale appelée « aire visuelle de la reconnaissance de la forme des mots », et cela indépendamment de la forme, la police ou la typographie de la lettre, ou du mode d'écriture, manuscrite ou imprimée (Dehaene et al. 2000, 2012 ; Ameisen, 2013). *Mais quelle(s) stratégie(s) déployons-nous face à un stimulus visuel de nature textuelle ?*

Selon certains chercheurs, notre approche du signal visuel textuel est prédéfinie par un prologue ancestral : l'image est perçue comme un ensemble de lignes, de contours, d'ombres... que le cerveau organise en séquences structurées pour former des mots (Changizi et al., 2006).

Comme avec un alphabet limité en lettre, nous les recombinaons pour former des mots rendant ainsi, une langue aussi riche et raffinée. Quand nous lisons, nous reconnaissons d'abord les lettres, qui sont le résultat d'un assemblage de traits élémentaires (barre, cercle, demi-cercle). La lettre « L » en français, par exemple, résulte de l'assemblage de deux barres : l'une à la verticale, posée perpendiculairement sur une demi-barre, formant à la fin un angle droit du côté droit. La même description est reportée pour désigner la même lettre en arabe au début ou au milieu d'un mot « ل »⁵⁷ mais cette fois, du côté gauche. Cette convergence n'est pas fortuite. Pour Changizi et ses collaborateurs (2006), les lettres et les idéogrammes sont les résultats de deux processus. L'un relatif aux contraintes des formes élémentaires (barre horizontale, cercle), et d'autre part, de ce qui relève de notre décor perceptif : les formes de la nature qui font notre environnement visuel, du moins, ce qui a du sens, ce qui est reconnaissable. En d'autres termes, indépendamment de toute origine étymologique et culturelle, nos ancêtres, dotés d'un répertoire déjà existant, ont réussi à l'harmoniser, dans une logique d'échoïsation avec l'environnement dans le sens le plus large, pour sélectionner les lettres formant la langue. Nous pouvons donc imaginer les pieds d'un homme, vus respectivement du côté droit et gauche, en tant que deux « L », en langue française et arabe. Ce constat, Victor Hugo (1839), dans son œuvre *En voyage Alpes et Pyrénées*, et de façon poétique, y faisait référence : « ...les lits jaunes des torrents desséchés dessinaient de toute part des Y » (p. 50). Que pouvons-nous dire, aussi, de l'arbre, voire d'une tête d'un cheval, ou même d'un suppliant qui lève les bras au ciel ? Le « Y » est bien présent dans ces figures qui organisent le décor perceptif visuel de l'homme. Les algébristes, en attribuant la valeur inconnue à X, nous laissent imaginer deux épées croisées dans un combat dont seule la fin dévoilera le vainqueur (Ameisen, 2013). À un niveau moins abstrait, une partie des caractères chinois a une origine pictographique, c'est-à-dire, des représentations directes de « quelque chose » relevant de l'environnement. Le trait vertical, à titre d'exemple, représente le lien entre le ciel et la terre établi par l'homme, pour devenir par la suite le signe même de l'empereur « le fils du ciel », établissant la connexion entre le ciel, la terre et l'humanité. Selon Cotin, notre rapport à l'environnement n'a changé en rien quant à notre rapport aux motifs favorablement utilisés dans la préhistoire (2013). En effet, des investigations menées sur le terrain, à la recherche de nos ancêtres, il ressort que les mêmes signes graphiques, qui nous entourent, tels que les losanges, les barres parallèles, sont les mêmes retrouvés, à diverses

⁵⁷ La lettre « ل » de l'alphabet arabe prend la forme de « ل » au début et au milieu du mot. À la fin, elle est dans sa forme initiale.

époques, dans les gravures rupestres⁵⁸. Une étude approfondie de ces dernières a permis de mettre au jour une dizaine de signes graphiques, présents tout au long de l'histoire de l'humanité (Cotin, 2013).

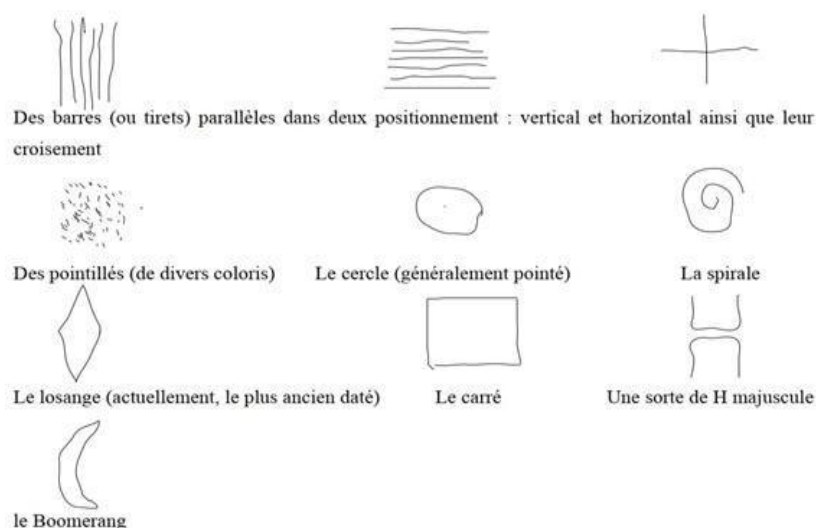


Figure 10. Les dix signes graphiques considérés comme récurrents jusqu'à nos jours dans l'histoire de l'humanité

Ces différents signes n'ont pas la même référence significative mais il reste pertinent de les tracer, et de les avoir dans notre environnement. Matériellement, nous pouvons mettre en évidence la continuité de notre rapport à ces signes graphiques. Cela est illustré dans un galet gravé azilien (8000 ans) à Rochedane à Montbéliard (Franche-comté), dans le fameux tableau de Van Gogh « moisson » (1888), et dans toutes les enseignes qui font notre décor (inscription sur un fronton d'université, marque d'un objet, etc.)



Figure 11. À gauche, un galet gravé azilien ; en face, une aquarelle du tableau la moisson de V. Gogh

Pour ne citer que ces exemples, il convient de s'interroger sur cette formalisation des traits parallèles ou des cercles, accompagnant l'homme dans toute son histoire, et vraisemblablement dans le futur. Ce rapport semble inscrit intrinsèquement en nous, car nous

⁵⁸ L'art rupestre désigne toutes les œuvres d'art réalisées par l'homme sur les rochers, le plus souvent en plein air.

le restituons continuellement, et de manière involontaire, lorsque nous nous ennuyons ou lorsque nous parlons au téléphone, stylo en main par exemple. Cette continuité formelle pose la question du support neural qui rend possible la lecture, surtout quand nous changeons de langue, enjeu central pour notre comparaison AR/FR.

Ainsi, ces régularités perceptives et symboliques rappellent que l'écriture et la lecture, loin d'être de simples automatismes cognitifs, constituent des pratiques culturelles incarnées. Leur variation selon les langues et les contextes anthropolinguistiques ouvre la voie à une réflexion sur la dimension idéologique du signe, c'est-à-dire sur la manière dont le code graphique structure la pensée et l'appartenance.

2 Le système langagier : fondements et implications

2.1 Le langage : réseaux cérébraux et plasticité

Depuis les observations cliniques fondatrices — à l'image du cas de Phineas Gage — jusqu'aux techniques modernes d'imagerie cérébrale (IRMf, TEP, EEG, MEG), le langage est désormais compris comme une fonction distribuée, interconnectée et modulée par la plasticité cérébrale. Les premières connaissances de ce champ reposaient sur la mise en évidence de l'aire de Broca (production du langage) et de l'aire de Wernicke (compréhension). Les avancées en neuroimagerie ont profondément enrichi ce modèle : les activités cérébrales impliquées dans le langage peuvent désormais être mieux localisées et suivies en temps réel (l'IRMf et la TEP apportant une meilleure résolution spatiale, tandis que l'EEG et la MEG offrent une excellente résolution temporelle).

Cette approche confirme l'existence d'un réseau complexe au-delà des aires corticales classiquement identifiées. Ainsi, certaines structures longtemps jugées périphériques, telles que le thalamus ou les noyaux gris centraux, se révèlent impliquées dans le traitement langagier (Planton & Démonet, 2012). Le phénomène de diaschisis — interruption de l'activité d'une région distante mais connectée à l'aire lésée — illustre cette interconnectivité, rendant compte de la multidétermination des aphasies. Ces dernières dépendent non seulement de la localisation de la lésion, mais aussi de variables comme l'âge, le sexe ou la latéralité manuelle (Planton & Démonet, 2012). Par ailleurs, les modèles théoriques ont évolué. La méta-analyse de Jobard et

ses collaborateurs (2003) a mis à l'épreuve l'hypothèse d'une architecture en double voie pour l'accès au sens ou à la prononciation :

- Une voie lexicale directe, permettant la récupération en mémoire des représentations sémantiques puis phonologiques d'un mot ;
- Une voie sous-lexicale (graphophonologique), fondée sur l'assemblage des correspondances graphème–phonème, davantage latéralisée à gauche (figure 12).

Des comparaisons interlinguistiques liées à la profondeur orthographique suggèrent que l'anglais (orthographe plus irrégulière) sollicite davantage les régions occipito-temporales gauches (temporal inférieur postérieur), tandis que l'italien (plus transparent) recrute davantage des régions temporales supérieures gauches associées au traitement phonémique (Paulesu et al., 2000). Le bilinguisme apporte une perspective complémentaire. Selon Hernandez et Li (2007), le niveau de maîtrise est plus déterminant que l'âge d'acquisition dans l'organisation cérébrale. Lorsque la maîtrise est élevée, les patrons d'activation cérébrale sont identiques pour la langue maternelle et la langue seconde ; en revanche, des différences apparaissent chez les bilingues à faible maîtrise. L'âge d'apprentissage reste néanmoins un facteur important, en particulier pour les violations grammaticales, tandis que la maîtrise influence davantage le traitement des violations sémantiques (Kail, 2015). Enfin, l'exposition à la langue d'adoption joue également un rôle dans la nature et l'étendue des activations neuronales.

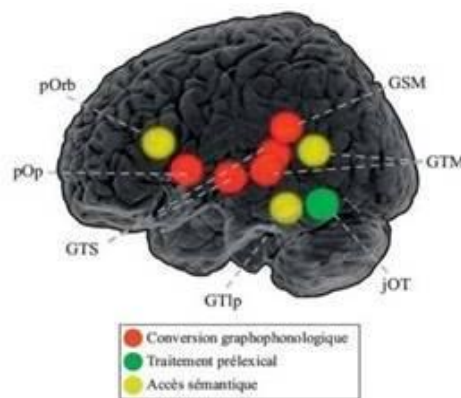


Figure 12. Aires de l'hémisphère gauche impliquées dans la lecture. *pOrb* : pars orbitalis ; *pOp* : pars opercularis ; *GTS* : gyrus temporal supérieur ; *GSM* : gyrus supramarginal ; *GTM* : gyrus temporal moyen ; *GTIp* : gyrus temporal inférieur (aire temporale basale) ; *jOT* : jonction occipito temporelle.

La capacité du cerveau à s'adapter tant sur le plan anatomique que fonctionnel grâce à sa neuroplasticité face à des situations nouvelles ou pour répondre à des demandes spécifiques constitue l'un des phénomènes les plus intéressants étudiés chez les personnes bilingues. À la

différence de l'hypothèse de la période critique, conditionnant l'apprentissage à la variable âge, les études récentes montrent que même produit à l'âge adulte, des changements comportementaux et neuronaux peuvent converger vers les schémas propres à une langue natale (Li et al., 2014). La neuro-expérience d'une L2 — apprentissage et l'usage répété d'une langue seconde (exposition, pratique, contrôle attentionnel, switching) — s'accompagne souvent, sinon toujours⁵⁹, de remaniements cérébraux objectivables (épaississement cortical, matière grise accrue, intégrité de substance blanche améliorée), ce qui assoit l'idée d'une plasticité structurelle au service du langage.

Cette présentation sommaire nous met face à la complexité du support de l'objet cognitif, aussi bien dans son versant anatomique que fonctionnel, non seulement pour une même langue mais aussi entre des langues structurées différemment. En conséquence, nous pouvons aller dans le sens d'une sorte d'homogénéisation à un certain niveau, débouchant sur un trait commun laissant entendre un déchiffrement uniforme des langues pour un bilingue/polyglotte (ce sera pour notre étude l'arabe et le français au moins). Cependant, le « déchiffrement » orthographique peut converger entre langues (niveau mécanico-visuel), tandis que l'interprétation sémantique reste fortement sensible aux ancrages culturels et aux différentes subjectivités.

Ces travaux sur la plasticité langagière soulignent que parler une langue, c'est aussi habiter une vision du monde. Chaque système linguistique impose une structuration spécifique du réel, des émotions et des relations sociales. Le bilinguisme, en favorisant le passage entre ces cadres, peut ainsi devenir un laboratoire cognitif et symbolique de la pluralité, mais aussi un espace de tension identitaire lorsque les référentiels culturels divergent.

2.2 Culture et Langue : socle théorique

Pour Edgar Morin, la culture : « *constitue un corps complexe de normes, symboles, mythes et images qui pénètrent l'individu dans son intimité, structurent les instincts, orientent les émotions* » (1975, p. 16), dépassant ainsi le cadre strict et restreint des conduites concrètes. La culture devient un moyen de guidance, une sorte de programme, élaboré à différentes sphères, dans une logique imbricatrice, permettant à la personne de gouverner ses comportements. Ces derniers se manifestent, entre autres, à travers la langue, que Sacks (2012)

⁵⁹ La formulation initiale des auteurs.

décrit comme ce qui permet de voir à l'intermédiaire des yeux d'une autre personne. La capacité de lire l'écriture pour l'homme est relativement récente, entre sept et huit mille ans. Ce constat contraste avec le plus ancien instrument de musique inventé par l'homme, qui témoigne de l'ingéniosité de son esprit dans une volonté de partager ses pensées et son imaginaire.

2.3 La socialisation précoce du langage

Au-delà du fait de la simplification et de la fréquence régulière qui caractérisent le rapport linguistique mère/enfant, le biais du nom universel a longtemps été considéré comme un phénomène communément partagé par tous les apprenants d'une langue (Gentner, 1982). L'auteur avance l'idée de la primauté du nom sur le verbe. Chose qui, durant ces deux décennies, a été remise en question par une étude qui a porté sur des enfants apprenant le mandarin⁶⁰ (Tardif et al., 1999). Les résultats montrent que, dans l'apprentissage du mandarin, le lexique verbal prend une place plus prépondérante que le nominal. Ceci est expliqué en partie par la nature même des différentes classes grammaticales utilisées dans l'une des deux langues comparées dans cette étude, à savoir l'anglais et le mandarin. Dans ce dernier, il y a une prédominance de noms généraux sur des verbes spécifiques ; contrairement à l'anglais, où nous utilisons des noms spécifiques et des verbes généraux (Tardif, 2006). Par exemple, en anglais, pour un piano, un violon ou une flûte, l'action est portée par le même verbe « to play (jouer) ». En revanche, en chinois, chaque instrument possède un verbe spécifique qui désigne sa manière particulière d'utilisation. Par ailleurs, les mères américaines, dans leurs rapports avec leurs enfants ont plus une orientation vers l'information et le discours est centré sur des questions de type oui/non, tandis que les mères japonaises portent leurs attentions sur les affects, dans le sens où elles utilisent des onomatopées, un langage propre aux nourrissons (Toda, Fogel & Kawai, 1990). Aussi, les mères japonaises ne tiennent pas compte, proportionnellement, des descriptions (Minami & McCabe, 1995). Dans une autre étude, pour des nourrissons un peu plus âgés (6, 9 et 12 mois), les mères américaines se focalisent plus sur les objets, tandis que les mères japonaises utilisent l'objet pour engager des interactions sociales (Fernald & Morikawa 1993).

⁶⁰ Le mandarin est la langue officielle de la Chine ainsi que le Taiwan.

2.4 Socialisation du langage et aux cadrages attentionnels

La prédominance du verbe en mandarin est ainsi expliquée en partie par cette logique : « ...les verbes sont là pour pouvoir présenter des événements...c'est à dire des portions des temps où quelque chose se passe, des évolutions de l'état du monde... » (Noyau, 2008, p. 1). De là, une poupée qui tombe par terre est prise dans un contexte actionnel pour une mère japonaise, qui va s'en servir pour décrire la situation générale, comme la douleur que peut avoir la poupée ; tandis qu'une mère américaine porte l'attention de son bébé sur des aspects esthétiques (elle a de beaux yeux). D'autres auteurs estiment l'âge autour duquel une orientation cognitive est mise en avant par rapport au contexte culturel. C'est durant la période de 5 à 7 ans que cela prendrait forme dans la mesure où les expériences de développement sociocognitif et de socialisation qui se produisent vers ces âges peuvent concourir à développer des stratégies culturelles d'attention (Duffy et al., 2009). Pour Fernald et Morikawa (1993), le contenu et la forme du discours sont fortement influencés par la nature des styles interactionnels ainsi que par les croyances. Ceci étant et, à prendre en considération la variable culturelle Est vs Ouest, relevant de deux modèles sociétaux différents : le premier de nature collectiviste et le second individualiste — cette mesure est exclusivement idéal-typique : sans jugement aucun —, nous pouvons considérer un parallèle avec les deux contextes linguistiques traités dans notre recherche. La culture du Maghreb étant sur le même modèle « collectiviste » que l'Est : là où c'est le groupe qui forme l'unité de base de la société. En revanche, la France fait partie des modèles de sociétés ayant l'individu comme élément de base (Triandis, 1995 ; Hofstede, 2001 ; Schwartz, 2006). Nous réitérons la portée de cette classification, qui reste approximative, en aucun cas absolument représentative. Dit en d'autres termes, une société collectiviste comprend en son sein des particularités individualistes, et inversement. Du système culturel au système linguistique, nous passons par ce fait d'un guidage des attentes à des formes de mise en mots. Mais finalement, comment la langue s'implique dans nos pensées et dans nos comportements.

2.5 La relativité linguistique : faits de langue, effets de pensée

L'idée principale du linguiste Edward Sapir et de son disciple Benjamin Lee Whorf est que les catégories grammaticales et lexicales propres à chaque langue façonnent la pensée de ses locuteurs (Sapir, 1921 ; Whorf, 1956). L'idée étant que les différentes langues structurent le monde à travers des concepts et une sémantique distincts, ce qui influence les processus cognitifs (Brown, 1999). Une méta-analyse des travaux de Whorf menée par Lucy (1985, 1992,

1996, 1997) met en lumière les malentendus entourant cette théorie. En effet, face à l'approche des universaux linguistiques, Whorf ne prétendait pas que le monde est perçu de manière infiniment diverse, mais que tel qu'il est, le langage organise le flux de la réalité perçue (Brown, 1999). Ce qui n'invalide pas la théorie des universaux linguistiques.

2.6 Domaines d'application : temps, espace et morale

L'un des apports majeurs de la théorie de la relativité linguistique concerne l'étude des domaines conceptuels fondamentaux tels que le temps, l'espace et la morale. Les travaux empiriques montrent que les métaphores linguistiques mobilisées dans une langue façonnent les représentations cognitives de ses locuteurs. Sur le plan temporel, Boroditsky (2001) a démontré que les locuteurs de langues qui utilisent des métaphores spatiales verticales pour décrire le temps — comme le mandarin, qui associe « haut/bas » au « futur/passé » — conceptualisent le temps différemment des anglophones, qui recourent plutôt à une métaphore linéaire horizontale (avant/arrière). Dans le domaine spatial, Levinson (2003) a montré que les locuteurs de certaines langues aborigènes australiennes, utilisant des repères cardinaux absolus (nord, sud, est, ouest) plutôt que des repères relatifs (gauche, droite), développent une orientation spatiale plus fine et une mémoire directionnelle plus précise que les anglophones. La relativité linguistique s'observe également dans la sphère morale et sociale. Danziger (2010) a comparé la conceptualisation de la tromperie et de la sincérité entre des locuteurs de langues mayas (Belize) et des locuteurs anglophones américains. À travers des scénarios narratifs impliquant omissions, demi-vérités ou mensonges explicites, il a montré que les locuteurs de langues mayas mobilisent une typologie nuancée de la tromperie, distinguant par exemple une omission innocente d'un mensonge délibéré. Les anglophones, en revanche, tendent à adopter une évaluation plus binaire, classant les actions comme vraies ou fausses sans gradation intermédiaire. Concernant la sincérité, les langues mayas permettent d'exprimer divers degrés de sincérité, en tenant compte de l'intention, du contexte et des conséquences. Un acte peut ainsi être décrit comme « partiellement sincère » tout en omettant certaines vérités contextuelles. À l'inverse, l'anglais conceptualise la sincérité de manière plus catégorielle, opposant le sincère au non sincère, avec peu de distinctions intermédiaires. En somme, ces études montrent que la structure linguistique influence la manière dont les individus perçoivent, catégorisent et évaluent des dimensions fondamentales de l'expérience humaine.

2.7 Écologie culturelle, métaphores affectives et bilinguisme Arabe/Français

Reprenons l'exemple évoqué en préambule : celui d'un locuteur monolingue arabophone exprimant sa joie par la formule « *vous avez refroidi mon cœur* » (أثلجت قلبي). Le verbe employé renvoie littéralement à la neige (التلج). Cette métaphore contraste avec l'expression française « *vous m'avez fait chaud au cœur* », où la chaleur est associée au réconfort. Ces différences trouvent leur sens dans une perspective écosystémique, intégrant les conditions géographiques et climatiques. Dans la péninsule arabique, caractérisée par un climat chaud et aride, le froid et la fraîcheur sont valorisés comme des sources de soulagement et de bien-être. À l'inverse, en Europe, marquée par un climat tempéré à froid, la chaleur renvoie au confort et à la survie face au risque d'hypothermie. Ainsi, la métaphore affective s'ancre dans l'écologie culturelle, c'est-à-dire l'environnement naturel et les représentations symboliques qui en découlent. Ce contraste s'étend également aux rapports aux astres et au temps : le calendrier lunaire est privilégié dans le monde arabe, tandis que les calendriers grégorien et julien, fondés sur le soleil, structurent l'espace européen. La littérature et la poésie en témoignent : la langue arabe valorise des figures liées à la lune (qamar قمر, hilal هلال, badr بدر), tandis que le lexique amoureux se relie à la nuit, comme dans l'histoire de Qays et Layla (ليلى), ce dernier nom partageant son radical avec layl (ليل, « nuit »).

Ces observations empiriques illustrent l'impact du contexte culturel et linguistique sur la construction métaphorique et affective. Elles éclairent les enjeux propres au bilinguisme arabe/français, où chaque langue engage non seulement un lexique distinct, mais aussi un rapport spécifique à l'environnement, aux symboles et aux imaginaires collectifs. Dans le cadre de notre recherche, cette dépendance au contexte justifie le choix d'un protocole expérimental multimodal, reposant sur des stimuli visuels (figuratifs et textuels). Si la langue contribue à « encadrer » la pensée, le contexte d'énonciation (modalité sensorielle, ambiance sonore, ambiguïtés perceptives) conditionne ce qui est effectivement perçu et compris.

Nous retiendrons ici que les systèmes linguistiques, en façonnant les schèmes attentionnels et émotionnels dès la socialisation précoce, participent à la formation d'un habitus linguistique et culturel. Dans cette perspective, le bilinguisme arabe/français apparaît comme un espace d'entre-deux symbolique, où le sujet navigue entre deux univers de valeurs, deux logiques de sens et deux manières de dire le monde. Nous pensons que cette cohabitation peut

nourrir la flexibilité cognitive, mais aussi la tension identitaire, selon le degré d'intégration des deux cadres de référence.

Encadré 12. La relativité linguistique : repères rapides

Temps (métaphores), **Espace** (cardinaux vs relatifs), **Morale** (étiquetage/valeurs), **Émotion** (valence lexicale), **Bilinguisme** (L2 = désaffectation partielle), Implications pour le protocole (AR/FR, France/Algérie).

2.8 Quand le contexte fait comprendre la langue

2.8.1 Contexte syntactico-sémantique et l'intelligibilité

Dans leur étude, Miller et Isard (1963) ont pu mettre en exergue l'implication du contexte dans l'identification des phrases, en conjuguant la dimension syntaxique (ordre des éléments) et celle de la cohérence sémantique. L'expérience consistait à présenter des mots dans quatre ordres différents, accompagnés d'un bruit masquant plus ou moins intense, pour leur demander à la fin de répéter ce qu'ils ont entendu. La première catégorie des séquences était grammaticalement correcte et sémantiquement acceptable, la deuxième était grammaticalement correcte mais inacceptable sémantiquement (violation sémantique), la troisième et la quatrième reprenaient le même ordre des mots de la première catégorie et de la seconde respectivement, mais brouillées. Les résultats montrent que les premières séquences sont les mieux identifiées et répétées tandis que la quatrième catégorie est la moins réussie. Les deux autres catégories (2ème et 3ème) affichent des résultats moyens.

Dans une autre expérience, Warren et Obusek (1971), ont présenté des phrases dans lesquelles un mot était partiellement mutilé par un escamotage d'un phonème ou d'une syllabe, remplacé par un bruit. La quasi-totalité des sujets, même prévenus, ont déclaré avoir entendu le mot intact. Le bruit était perçu comme superposé au mot et aussi repéré généralement à un autre endroit. C'est ce qu'ils ont appelé « la restauration phonémique ». Une restauration directement liée au contexte (figure 13). Dans le cas où les phonèmes étaient proches sur le plan de leur prononciation, là encore, Ganong (1980) a remarqué que le contexte joue un rôle déterminant dans la perception. Après avoir exposé des sujets anglophones à des sons intermédiaires entre

le /b/ et le /p/, ces sujets optent pour un /p/ s'il correspond au mot « peace » et un /b/ s'il entre dans le mot « beef ».



Figure 13. *Un exemple de phrase où le mot legislatures a été privé de son premier « S »*

2.8.2 Contexte sémantique et résolution de l'ambiguïté

Sur le plan perceptif et cognitif, plusieurs travaux utilisant la technique de l'amorçage sémantique ont mis en évidence le rôle du contexte dans la résolution de l'ambiguïté lexicale. Cette technique consiste à présenter brièvement une amorce (mot) sur un écran, suivie d'un stimulus cible, afin d'évaluer si l'amorce facilite ou non la reconnaissance du stimulus. Swinney et ses collaborateurs (1979) ont montré que, lors de la première phase du décodage, tous les sens d'un mot polysémique sont activés. Toutefois, environ 200 millisecondes plus tard, seul le sens pertinent au contexte demeure actif en mémoire. Ces résultats soulignent que la compréhension textuelle repose sur une interaction dynamique entre :

- D'une part, l'individu, avec ses connaissances, croyances et expériences contextualisées (environnement d'apprentissage, culture, pratiques sociales) ;
- D'autre part, les propriétés du texte, défini par sa structure et son contenu sémantique produits par une tradition culturelle donnée (Denhière & Legros, 1989).

Dans cette perspective, une psychologie cognitive du traitement du texte ne peut être dissociée d'une psychologie cognitive culturelle (Zelinsky-Wibbelt, 2003). Le rôle du titre d'un texte illustre également cette articulation. Bransford et Johnson (1972) ont montré que la présence d'un titre facilite la compréhension, en favorisant l'élaboration d'une cohérence globale. À l'inverse, l'absence de titre induit une sollicitation accrue de l'hémisphère droit, notamment du sillon temporal moyen, traduisant un effort plus important pour construire un cadre interprétatif. La cohérence repose ainsi sur des compétences inférentielles : construction mentale d'informations implicites, interprétation de métaphores, et activation de connaissances contextuelles. Ces éléments éclairent l'importance du choix des textes utilisés dans notre protocole expérimental, où la compréhension dépend autant de la matérialité linguistique que de la culture cognitive mobilisée par le lecteur.

2.8.3 La compréhension du texte : narratif et argumentatif

Le modèle « Construction–Intégration » a été proposé d’abord par van Dijk et Kintsch (1978), développé dans *Strategies of Discourse Comprehension* (1983), puis formalisé par Le modèle Construction–Intégration. Ce dernier proposé initialement par van Dijk et Kintsch (1978), puis approfondi (Kintsch, 1998), distingue trois niveaux de représentation textuelle :

- La surface du texte, correspondant à la forme linguistique (mots, syntaxe) ;
- La base du texte, qui intègre le contenu sémantique, analysable à deux niveaux :
 - La microstructure (traitement phrase par phrase, intégration en mémoire de travail et activation des connaissances en mémoire à long terme),
 - La macrostructure (organisation hiérarchisée et cohérente du contenu global) ;

Le modèle de situation, représentation extratextuelle, résulte de l’interaction entre le texte et le lecteur. Ce dernier, en tant que co-constructeur de sens, inscrit son interprétation dans une dynamique contextuelle (*lector in fabula*). Ce processus implique une cohérence locale (liens entre segments de texte, mobilisant la mémoire de travail) et une cohérence globale (mise en relation avec la mémoire à long terme), comme le décrit le modèle de la résonance (O’Brien, 1998). La perte de résonance — par exemple lorsque le lien anaphorique avec son antécédent est rompu — illustre la fragilité de ce processus.

2.8.4 Le texte narratif : le modèle d’indexage d’événement

Selon Zwaan et ses collaborateurs (1995, 1998), la compréhension des textes narratifs repose sur l’indexage des événements selon cinq dimensions : temporelle (moment, durée), spatiale (localisation), protagonistes (acteurs impliqués), causale (enchaînement logique des actions), intentionnelle (liens entre actions et buts des protagonistes). Le lecteur construit un modèle de situation actuel, mis à jour en continu au fil de la lecture. Deux principes guident ce processus :

- Un principe de facilité de traitement : les phrases congruentes avec le contexte antérieur sont traitées plus rapidement ;
- Un principe inférentiel : en cas de rupture, le lecteur mobilise ses connaissances pour générer de nouvelles inférences.

L’apport intégré en 1998 consistait à distinguer une temporalité entre trois modèles : (a) le modèle actuel, qui renvoie au tn de l’histoire, pendant la lecture ; (b) le modèle intégré,

faisant référence au t_{n-1} , de ce qu'a assimilé le lecteur sur la base des phrases précédentes ; et (c), c'est la situation du t_1 au t_x qui sera ensuite stockée dans la mémoire à long terme. Pour résumer, la lecture d'un syntagme et d'une phrase permettrait la construction d'un modèle de situation actuel multidimensionnel (dimension spatio-temporelle, protagoniste, causale et intentionnalité). Lecture faite chemin faisant, de nouveaux modèles actuels sont élaborés par des mises à jour, qui seront assimilés dans le modèle intégré à condition qu'il y ait une continuité entre ces deux modèles sur le plan situationnel. Enfin, la compréhension de l'histoire participera à la construction d'un modèle complet stocké dans la mémoire à long terme. L'approche constructiviste (Graesser, Singer & Trabasso, 1994) nous semble intéressante car complémentaire dans la mesure où elle intègre un élément relatif aux buts du lecteur, en plus de la recherche de sens et de cohérence dans le texte.

2.8.5 Le texte argumentatif : modèles de compréhension

Dans les textes argumentatifs, la compréhension dépend moins de la chronologie que de la structure logique des raisons. Le schéma de Toulmin (1958) distingue :

- La thèse à soutenir,
- Les données (faits, preuves),
- La justification (relation entre données et conclusion),
- Les appuis (règles, normes, lois),
- Les modalisateurs (probabilité, certitude),
- Les réfutations (conditions d'exception).

Van Eemeren et Grootendorst (2004) décrivent l'argumentation comme une discussion critique en quatre étapes : confrontation, ouverture, argumentation, conclusion. Les connecteurs logiques (cause, conséquence, concession, opposition) facilitent la cohérence et réduisent la charge inférentielle (Halliday & Hasan, 1976). Sur le plan cognitif, l'argumentation sollicite des processus analytiques relevant du Système 2 (contrôle réfléchi), en tension avec des heuristiques du Système 1 (Stanovich & West, 2000 ; Greene et al., 2001, 2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013). Les métaphores conceptuelles orientent l'interprétation et les choix : décrire la criminalité comme une « bête » favorise des réponses punitives, tandis que l'associer à un « virus » oriente vers des mesures préventives (Thibodeau & Boroditsky, 2011, 2013). Dans cette recherche, l'idée de Système 1 et de Système 2 renvoient à des styles de traitement (rapide/associatif vs plus analytique/*rule-based*) qui peuvent coopérer ou entrer en

compétition ; ils n'impliquent aucune hiérarchie de rationalité opératoire. L'adéquation d'une réponse dépend du but, du contexte et du coût cognitif, et l'engagement de S2 varie selon des différences individuelles (capacités de mémoire de travail, dispositions réflexives) (Evans & Stanovich, 2013).

Chez les bilingues, raisonner en langue seconde (L2) tend à réduire la charge émotionnelle, à favoriser un traitement plus analytique et à augmenter la proportion de jugements utilitaristes (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014 ; Hayakawa et al., 2017). Enfin, l'auditoire détermine la validité des preuves (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958) : selon le groupe, la force de l'argument peut reposer sur l'autorité scripturaire, le témoignage vécu, les statistiques ou l'indignation morale.

En résumé, ces modèles montrent que comprendre, ce n'est jamais seulement décoder un message, mais s'orienter dans un univers symbolique. Les représentations sociales, les valeurs culturelles et la charge émotionnelle des mots déterminent autant que la syntaxe la manière dont un texte est reçu et interprété. Ainsi, la lecture idéologique, qu'elle soit religieuse, politique ou morale, peut être envisagée comme une forme de contextualisation extrême, où le sens d'un énoncé est filtré par un cadre cognitif et normatif préexistant.

Conclusion

Partant du postulat central selon lequel ces modèles montrent que la compréhension d'un texte dépend à la fois de sa nature (narrative ou argumentative), de la langue dans laquelle il est présenté (arabe ou français), et du contexte d'usage (Algérie ou France). La variable contextuelle (Algérie vs France) joue un rôle central : elle permet d'analyser l'effet de l'environnement anthropolinguistique et culturel sur la compréhension. Dans le cas algérien, la coexistence de deux systèmes linguistiques que sont l'arabe et le français, s'inscrit dans une dynamique diglossique (car chaque langue est associée à des sphères différentes) où les usages de langue sont historiquement, institutionnellement et symboliquement hiérarchisés. En France, à l'inverse, le français constitue la langue dominante de socialisation, et l'arabe, une langue minorée souvent cantonnée aux sphères familiales ou identitaires. L'expérimentation cherche ainsi à mesurer dans quelle mesure ces asymétries contextuelles influencent les processus de décodage, d'inférence et de cohérence sémantique. Notre protocole expérimental intègre ces variables afin d'analyser la manière dont le bilinguisme module les processus de compréhension

textuelle dans des contextes linguistiques et culturels différenciés. Il vise également à appréhender finement une identification potentielle de signes précurseurs (pouvant in fine constituer des signaux faibles d'alerte) d'un engagement idéologique radical violent.

Encadré 13. Comprendre un texte : narratif vs argumentatif (mode d'emploi)

Écrit : modèle de situation (temps, espace, protagonistes, causalité, intentions) ; continuité = traitement rapide, rupture = inférences.

Titre et contexte pragmatique : ils cadrent l'interprétation et abaissent le coût inférentiel.

Argumentation : schéma de Toulmin (thèse → données → garantie ; modalisateurs ; réfutations) + connecteurs (cause, concession, opposition) comme balises.

Contexte sémantique : sélection rapide des sens pertinents et inhibition des lectures concurrentes.

Bilinguisme : la langue et les cadres socio-discursifs modulent anticipations et critères d'adhésion.

Message clé : lire = construire (texte + savoirs) ; débattre = articuler structure argumentative + indices sous contrainte de contexte.

Chapitre IV

Le bilinguisme, à l'intersection de deux cultures : fonctionnement cognitif et implications

Introduction

Comprendre le traitement visuel et langagier chez le bilingue suppose d'articuler trois niveaux : les contraintes neurocognitives (attention, perception, mémoire), les dispositifs linguistiques (L1/L2) et l'écologie culturelle d'usage. Voir, catégoriser et nommer ne s'enchaînent pas de façon neutre : le passage d'une langue à l'autre module la saillance perceptive (global/local, couleurs, visages), réoriente l'attention et infléchit l'interprétation— du mot isolé jusqu'au récit. La L2 n'est pas qu'un canal alternatif : son apprentissage et son usage répété s'adossent à une plasticité cérébrale (réseaux du langage et du contrôle exécutif), tandis que ses contextes d'activation (scolaires, professionnels, religieux, familiaux) reconfigurent les cadres d'intelligibilité. Ainsi, un même stimulus visuel peut être encodé puis compris différemment selon la langue mobilisée, les scripts culturels qu'elle porte et les répertoires émotionnels qu'elle engage. Ce chapitre explore ces interfaces : de la vision (encodage, attention, reconnaissance des visages, marqueurs temporels) au langage (réseaux, socialisation, relativité linguistique), en montrant comment le bilinguisme façonne la perception, la compréhension des textes et, en aval, certaines prises de décision.

1 Corps et altérité : forme phonétique, immersion et accent

Le rapport à une langue d'adoption L2 (étrangère) soumet son locuteur à différentes exigences, commençant par la symbolisation de l'étrangeté. En parlant une langue étrangère, nous nous plaçons déjà à l'extérieur (Houballah, 2004). L'agencement des phonèmes suit une structure bien déterminée afin de ne pas trahir son essence. La langue en tant que forme et non une substance, dépend indubitablement de la relation de ses éléments constitutifs. Dans la tradition phonologique (École de Prague), un système phonologique n'est pas une somme mécanique de phonèmes isolés, mais un tout structuré dont les unités n'existent que par leurs relations (Trubetzkoy, 1969). De ce fait, pour le bilingue, la tâche doit être double. Il doit non seulement ajuster sa prononciation⁶¹, mais aussi, se placer dans la peau de celui qui appartient à la culture de la langue d'adoption. Cette optique est fortement pratiquée par les enseignants des langues, car nous ne pouvons penser arabe et parler français, même si cela peut être une

⁶¹ Pour le cas des bilingues arabe/français, une différence significative est à noter sur le plan des voyelles. L'arabe standard dispose d'un système vocalique plus réduit (classiquement trois timbres, avec opposition brève/longue), ce qui peut compliquer certaines distinctions du français.

première étape dans l'apprentissage. La plupart des experts dans l'apprentissage des langues conseillent d'ailleurs pour apprendre une nouvelle langue une immersion dans le pays de cette langue. Cette approche, en plus du fait pratique de la langue (la parler quotidiennement), le contact avec la population et l'immersion dans le bain culturel et social a sans doute un grand effet d'assimilation. En revanche, l'accent demeure présent, même si à des degrés divers. Une réflexion un peu poussée laisserait entendre que cet accent garantirait le lien avec la langue natale, qui pour le bilingue, en s'exilant dans une autre langue, garde sa référence de ses origines voire à son identité (Houballah, 2004).

1.1 Transmission et héritage symbolique : de la langue maternelle (natale) aux valences socio-historiques

La relation mère-enfant constitue un point d'ancrage fondamental pour comprendre les racines symboliques du langage. L'enfant franchit un seuil décisif lorsqu'il transforme son cri en appel : ce passage opère une mutation sémiotique majeure, conférant au cri une valeur de pouvoir. Ce « cri-mot » (Houballah, 2004) permet à l'enfant de convoquer la présence maternelle même en son absence visuelle, et de réorganiser son environnement extérieur en fonction de la satisfaction de ses désirs. Cette dynamique explique en partie que la première langue soit qualifiée de « langue maternelle », et non de langue « paternelle » ou « ancestrale » : elle est en effet directement inscrite dans le lien primaire de dépendance et d'attachement. Dans le contexte du bilinguisme, les noms propres constituent un autre vecteur symbolique significatif. Leur caractère « inchangé » garantit la continuité et l'ancrage originare de l'identité. Toute langue véhicule ainsi un héritage symbolique, déterminant la manière dont un sujet bilingue opère des transferts affectifs, culturels et cognitifs vers une langue d'adoption. Ce rapport symbolique est également modulé par les valences socio-historiques attachées à chaque langue. Ainsi, l'anglais, en raison de sa prédominance dans les sciences et la recherche, représente pour de nombreux intellectuels un vecteur d'intégration à la culture anglo-saxonne. De même, le français est associé à une tradition littéraire et romantique, tandis que le chinois tend à incarner une langue d'avenir universel. À l'opposé, le français peut aussi être chargé de connotations négatives dans les contextes postcoloniaux, où il demeure lié à l'histoire coloniale. Du point de vue psychanalytique, Freud a souligné l'articulation intime entre mot et représentation. Pour lui, « ...le mot est l'unité de base de la fonction langagière, une représentation complexe composée d'éléments acoustiques, visuels et kinesthésiques. » (Cité dans Arrivé, 2003, p.123). La signification réside dans le lien que le mot entretient avec la

représentation de la chose. Freud distingue ainsi les représentations de mots des représentations de choses, distinction qui constitue un fondement de sa théorie métapsychologique de la différenciation entre préconscient et inconscient.

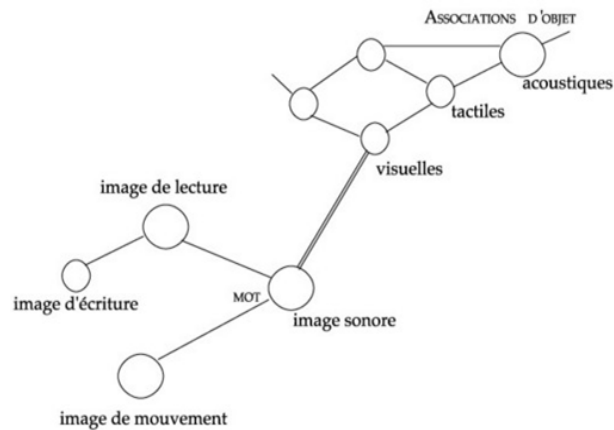


Figure 14. Schéma psychologique de la représentation de mot d'après Sigmund Freud

2 Bilinguisme et tâches cognitives

2.1 Sélection–inhibition et contrôle exécutif chez le bilingue

La production langagière constitue une tâche hautement complexe, mobilisant simultanément plusieurs facultés cognitivo-langagières : génération et ordonnancement du contenu, lexicalisation et formulation articulatoire. Ces processus sollicitent conjointement la mémoire de travail et la mémoire à long terme (Coirier, Gaonac'h & Passerault, 1996). Chez les bilingues, le choix d'une langue au détriment d'une autre suppose une double opération cognitive : d'une part la sélection active de la langue cible, d'autre part l'inhibition de l'autre langue (Green, 1998). Ce mécanisme de contrôle exécutif se traduit par des bénéfices cognitifs mesurables au-delà du seul domaine langagier. Bialystok et ses collaborateurs (2004) ont évalué des participants monolingues et bilingues, jeunes et âgés, au moyen de la tâche de Simon. Dans sa version standard, cette tâche consiste à répondre par une touche clavier à l'apparition d'un carré coloré (rouge ou vert) sur un écran : en condition congruente, la position du carré correspond à la touche de réponse ; en condition non congruente, elle ne correspond pas. L'« effet Simon » se mesure par le temps de réaction additionnel dans la condition non congruente. Les résultats montrent que, si les performances sont similaires dans la condition neutre, les bilingues se révèlent plus performants en situation de conflit, particulièrement chez les sujets

âgés. Ce bénéfice apparaît très tôt dans le développement. Kovacs et Mehler (2009) l'ont observé chez des enfants préverbaux de sept mois, exposés quotidiennement à deux langues parentales distinctes. Après apprentissage d'une association stimulus-réponse, les chercheurs ont inversé la règle. Les enfants bilingues ont montré une meilleure capacité à inhiber la règle initiale et à adopter la nouvelle, soutenant l'idée que le bilinguisme favorise précocement le développement du contrôle cognitif, notamment dans la différenciation des phonèmes.

À l'échelle du cycle de vie, ces bénéfices demeurent globalement stables. Bialystok, Martin et Viswanathan (2005) ont montré que l'avantage bilingue est observé chez les enfants, puis à nouveau chez les personnes âgées, mais non chez les jeunes adultes. Ces derniers, étant déjà au paroxysme cognitif de leurs capacités exécutives, ne présentent pas de différence significative entre monolingues et bilingues. Chez les personnes âgées en revanche, le bilinguisme contribue à atténuer le déclin cognitif et à maintenir une meilleure performance.

En résumé, la pratique bilingue entraîne une optimisation durable du contrôle exécutif via des mécanismes de sélection et d'inhibition, dont l'expression varie toutefois selon les périodes de la vie.

2.2 Coûts lexicaux et performances verbales

L'usage fréquent de deux langues par les bilingues ne se traduit pas nécessairement par une supériorité lexicale. Plusieurs travaux montrent au contraire que leur répertoire lexical est généralement moins étendu que celui des monolingues. Dans une vaste étude menée auprès de 1 700 enfants âgés de 3 à 10 ans, Bialystok et ses collaborateurs (2010) relèvent des scores lexicaux inférieurs chez les bilingues. Chez l'adulte, Bialystok et Craik (2008) ont comparé les performances de jeunes et de personnes âgées bilingues et monolingues à travers plusieurs épreuves :

- Peabody Picture Vocabulary Test (PPVT-III) : quatre images sont présentées et le participant doit identifier celle correspondant au mot prononcé par l'expérimentateur. La difficulté augmente progressivement jusqu'à un seuil d'erreurs fixé (8 erreurs sur 12 essais). Les résultats montrent que les scores bruts sont supérieurs chez les monolingues, sans effet significatif de l'âge.
- Boston Naming Test : constitué de 60 items à dénommer, avec une difficulté croissante selon la fréquence des mots. Les auteurs ont ajouté une condition où la moitié des items devaient être définis verbalement, accentuant la difficulté pour les termes peu fréquents.

Les résultats montrent que les monolingues sont plus performants, toutes conditions confondues ; l'effet de l'âge apparaît dans la condition « définition » (les sujets âgés surpassant les jeunes).

- Tests de fluence verbale : production de mots à partir d'une initiale donnée (fluence phonémique) ou d'une catégorie sémantique (fluence catégorielle, ex. « animaux ») pendant une minute. Les résultats montrent que les monolingues produisent davantage de mots, notamment les plus jeunes, sans effet significatif de l'âge.

Ces résultats suggèrent que les bilingues disposent d'un accès lexical moins fluide que les monolingues, en raison d'un répertoire globalement moins fourni. Toutefois, cela ne signifie pas un déficit général : les bilingues ne présentent pas de difficulté particulière dans la récupération d'informations sémantiques ou conceptuelles, mais un coût spécifique lié à l'accès lexical et à la sélection rapide des mots.

2.3 La multi-détermination des prises de décision : l'effet de la langue entre autres

2.3.1 Prise de décision, libre arbitre et langage

Au-delà de l'opposition classique « liberté vs déterminisme », la volonté doit être envisagée comme une dynamique bio-psycho-sociale, articulant des boucles multiples. Les expériences fondatrices de Libet (1983), en électroencéphalographie (EEG), ont mis en évidence l'existence d'un potentiel de préparation (readiness potential, RP) débutant environ 550 ms avant un geste simple (fléchir un doigt). Le moment où le sujet rapporte prendre conscience de son intention d'agir (point W) survient, quant à lui, environ 200 ms avant l'exécution du mouvement. Ces résultats ont été prolongés par Soon et ses collaborateurs (2008) en IRMf avec décodage multivarié. Les auteurs ont montré que la possibilité de prédire, jusqu'à sept secondes avant le rapport conscient, quelle option motrice serait choisie, ce qui a été interprété comme le signe de préactivations décisionnelles précoces. Cependant, une relecture critique a été proposée par Schurger et ses collaborateurs (2012). Selon leur modèle d'accumulation stochastique, le RP reflète l'intégration progressive d'une activité neuronale fluctuante jusqu'à franchir un seuil moteur. Le RP ne serait donc pas la trace d'un plan décisionnel arrêté en amont, mais plutôt l'indice d'une proximité du seuil de déclenchement. Cette interprétation a été consolidée par Schurger, Mylopoulos et Rosenthal (2016), qui insistent

sur une dynamique d'activation vers un seuil déclencheur, plutôt que sur un programme prémédité.

Enfin, Schultze-Kraft et ses collaborateurs (2016) ont étudié la possibilité d'un « veto » conscient : en détectant en temps réel la montée du signal préparatoire et en demandant au sujet de stopper l'action, ils ont montré que l'annulation est possible si le signal d'arrêt survient assez tôt. En revanche, une fois la phase tardive atteinte (quelques dizaines à ~200 ms avant l'activité musculaire), le veto échoue presque systématiquement.

Pris ensemble, ces travaux alimentent trois grandes lectures :

- Une lecture déterministe stricte, où l'antériorité neuronale gouverne le choix ;
- Une lecture du veto conscient, réel mais limité à une courte fenêtre temporelle d'inhibition ;
- Une lecture du libre arbitre « à long terme », où l'agent ne choisit pas toujours au moment *t*, mais façonne en amont ses politiques d'action (habitudes, valeurs, environnement), lesquelles règlent seuils, attention et inhibition au moment critique.

2.3.2 Causalité cérébrale : stimulation, lésions et neuromodulateurs

La stimulation du cortex pariétal peut susciter un désir de bouger ou l'illusion d'un mouvement, tandis que la stimulation prémotrice déclenche des mouvements sans conscience d'intention, dissociant ainsi intention et exécution (Desmurget et al., 2009). Sur le versant lésionnel, l'orbitofrontal (OFC) est critique pour l'évaluation des conséquences : des patients OFC montrent une réduction du regret et des choix plus impulsifs (Camille et al., 2004). Côté neuromodulation, la dopamine (noyau accumbens) est impliquée dans la récompense et l'impulsivité. Des traitements dopaminergiques peuvent par conséquent induire un syndrome de dérégulation (jeu pathologique, hypersexualité) chez des patients parkinsoniens (Evans et al., 2006). Par ailleurs, l'ocytocine est impliquée dans la réduction de la réactivité de l'amygdale à la peur (Kirsch et al., 2005), et augmente la confiance dans des jeux économiques (Baumgartner et al., 2008), montrant comment des médiateurs biochimiques moduleraient la décision sociale. Ces constats alimentent une neuro-criminologie prudente : corrélations cerveau-comportement ne doivent pas être lues comme déterminismes simples (Glenn et Raine, 2014).

2.4 Langage, pouvoir et encodage du réel

Le langage ne décrit pas seulement le monde : il le cadre et prescrit des conduites possibles. Chez Foucault, les institutions filtrent ce qui est dicible (procédures, catégories, expertises) et, ce faisant, orientent les sujets vers certains gestes plutôt que d'autres : ce qu'on peut dire définit ce qu'on peut faire (Foucault, 1971, 1975). Bourdieu parle de pouvoir symbolique : nommer (séparatisme, menace) n'est pas neutre, c'est imposer une vision légitime du monde social qui produit des effets très concrets (Bourdieu, 1982/2001). Dewitte, à la suite de Klemperer, montre comment les régimes autoritaires fabriquent une logocratie. Les euphémismes (« dommages collatéraux » pour « civils tués »), les métaphores naturalisantes (« vague migratoire »), ou les dysphémisations (« vermine ») rétrécissent la délibération et rendent certaines options (coercitives) plus « évidentes » — à l'image de l'exemple cité plus haut « bête vs virus » — (Klemperer, 1947/1996 ; Dewitte, 2007). Côté cognition, les cadres linguistiques activent des scripts moraux différents : « guerre contre le terrorisme » n'appelle pas les mêmes décisions que « coopération policière internationale » (Lakoff, 2004 ; Tversky & Kahneman, 1981). La relativité linguistique n'implique pas un déterminisme fort, mais rappelle que les catégories lexicales organisent le flux perceptif (Sapir, 1929 ; Whorf, 1956). Dans le débat public, un même acte varie d'étiquette selon l'auditoire : « résistance » vs « terrorisme » ; l'étiquette guide l'évaluation et donc la réponse (Lippmann, 1922). En bref, deux mécanismes pratiques se dégagent :

1. Euphémisation/dysphémisation : « interrogatoire renforcé » vs « torture », modulent l'acceptabilité morale et la latitude d'action.
2. Indexicaux identitaires : « nous/eux », « intérieur/extérieur » → tracent des frontières d'appartenance qui justifient protection ou exclusion.

2.5 Codes de classe et grammaires de la violence : du « dire » au « faire »

En croisant les travaux de Bessette (1982, 2013) et Bernstein (1964), nous lions la criminalité au prisme des ressources langagières de classe. Dans les milieux bourgeois, le « code élaboré » privilégie un discours réflexif, syntaxiquement varié et argumenté où les règles familiales sont explicites, la discussion prime, les affects médiatisés par la parole et l'impulsivité freinée. Cette socialisation favorise la résolution symbolique des conflits et corrèle avec une moindre exposition aux « crimes du geste », au profit d'infractions plus « discursives

» (crimes de la parole). À l'inverse, dans des contextes prolétariens marqués par la précarité, l'immédiateté interactionnelle, c'est plutôt le « code restreint » qui domine, avec une communication plus compacte, une forte expressivité non verbale, des normes moins verbalisées et une autorité statutaire (il a raison parce qu'il est adulte, l'enfant doit obéir de par son statut inférieur) (Bernstein, 1964 ; 1971).

Le déficit relatif de symbolisation faute de ressources langagières entretient finalement une régulation affective plus fragile et une labilité comportementale : un terrain propice aux passages à l'acte physique. La culpabilité s'y configure autrement : plus diffuse, partagée dans le collectif, là où le code élaboré l'internalise via l'argument moral (« sois raisonnable »). Ces tendances sont structurelles et probabilistes, non essentialistes : elles décrivent des chances inégales de verbaliser le conflit.

Au final, la « grammaire sociale » des codes (élaboré/restreint) filtre l'accès aux solutions symboliques et contribue à la distribution différentielle des crimes du geste et des crimes de la parole.

2.6 La prise de décision du bilingue

Il est établi que nos choix et jugements sont soumis à une multitude de déterminants. Le résultat final semble refléter deux types de réponse : une de nature intuitive, automatique, directe et peu coûteuse ; et l'autre, réfléchie, délibérative, indirecte et par conséquent coûteuse, cognitivement parlant (Kahneman, 2003 ; Evans & Stanovich, 2013). Parmi les paramètres qui régulent ce double processus, nous pouvons citer l'Effet de Langue Étrangère (Foreign Language Effect) dans la mesure où une langue étrangère ou d'adoption affecte la part de l'intuitif et du délibératif (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014a, 2014b ; Hayakawa et al., 2017).

Le traitement des gains, des pertes et des risques semble pouvoir être affecté par la nature de la langue utilisée. La langue d'adoption présente un avantage pour ces locuteurs en matière d'aversion au risque et aux pertes. Cette dernière est définie comme une tendance à l'individu à prioriser la diminution des résultats négatifs possibles au détriment des résultats positifs. Autrement dit, pour le même résultat, les décisions vont différer selon que l'on affiche le gain ou la perte. Dans ce cas, les individus sont prêts à prendre un risque pour éviter une perte que pour avoir un gain (Keysar et al. 2012). Dans leur étude, ils ont présenté un scénario d'une éventuelle maladie asiatique (inspiré de Kahneman et Tversky, 1979), où 600 000 personnes

risquent de perdre la vie si aucun traitement n'est administré. Les participants étaient bilingues et parlaient soit l'anglais et le japonais, soit l'anglais et le français. Deux situations expérimentales ont été pensées selon deux types de cadrage et soumettaient une même question : *quel traitement choisiriez-vous ?*

Cadrage sur le gain	Cadrage sur la perte
-Si vous choisissez le traitement A, 200 000 personnes seront sauvées	Si vous choisissez le traitement A, 400 000 personnes mourront
-Si vous choisissez le traitement B, il y a 33,3 % de chances que 600 000 personnes soient sauvées et il y a 66,6 % de chances que personne ne soit sauvé	-Si vous choisissez le traitement B, il y a 33,3 % de chances que personne ne meure et il y a 66,6 % de chances que 600 000 personnes meurent

Tableau 1. *Présentation des résultats entre le cadrage porté sur le gain vs sur la perte*

En langue natale, nous observons l'effet de cadrage classique : en cadrage « gain », les participants privilégient l'option A (sûre), tandis qu'en cadrage « perte », ils préfèrent l'option B (risquée). En langue d'adoption, ce biais de cadrage est nettement atténué : les préférences pour A et B deviennent plus stables d'un cadrage à l'autre. Concrètement, il y a généralement un léger déplacement vers B en cadrage « gain » et vers A en cadrage « perte », ce qui réduit (voire annule) l'écart entre cadrages.

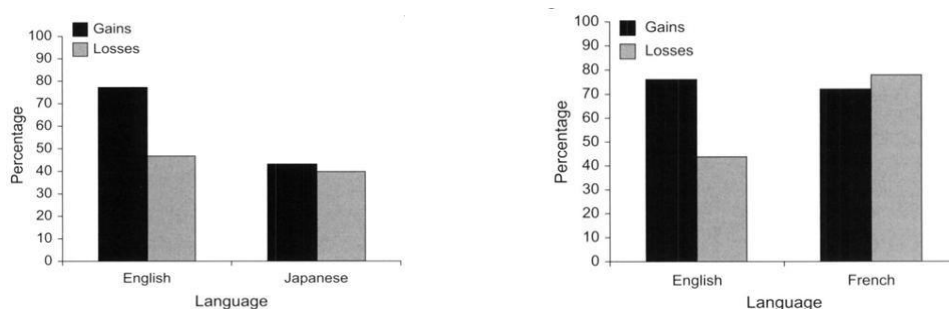


Figure 15. *Représentation des deux conditions ayant l'anglais comme langue natale et le japonais (à droite) et le français (à gauche) comme langue d'adoption.*

Les contextes liés à la langue d'adoption influencent la manière dont les individus attribuent du sens aux événements (Costa et al., 2017). L'erreur de la main chaude en fournit une illustration : ce biais correspond à la tendance à surestimer une probabilité à partir d'expériences récentes, sans fondement statistique. Ainsi, un sportif réussissant plusieurs

actions consécutives est perçu à tort comme plus performant, indépendamment de son niveau réel. Dans le même esprit, l'usage de la langue d'adoption favorise la formation de liens causaux illusoire entre événements indépendants (Díaz-Lago & Matute, 2014). Par ailleurs, la dimension morale constitue un champ d'application majeur. Dans le paradigme du « dilemme du tramway », les bilingues adaptent leurs choix selon la langue mobilisée : en langue d'adoption, ils privilégient plus souvent une décision utilitariste (sacrifier un individu pour en sauver plusieurs), tandis qu'en langue natale, l'option non sacrificielle domine (Cipolletti, McFarlane & Weissglass, 2016 ; Benmohamed, 2014, 2016). Ce schéma est répliqué dans divers contextes linguistiques et culturels. De même, Geipel et ses collaborateurs (2015) montrent que les transgressions morales sans conséquences sont jugées moins sévèrement en L2.

Sur le plan physiologique, Harris, Aycicegi et Gleason (2003) rapportent que des bilingues turc-anglais présentent une réaction électrodermale plus marquée face à des insultes ou réprimandes d'enfance en L1 (turc) qu'en L2 (anglais), suggérant un ancrage affectif plus profond de la langue maternelle (natale). Cela confirme l'idée que la langue d'adoption atténue la charge émotionnelle, favorisant un traitement plus analytique et, dans certains cas, plus utilitariste. Ces effets sont toutefois modulés par divers facteurs (âge d'acquisition, niveau de maîtrise, fréquence d'usage). Dans la dialectique intuitif vs délibératif, Costa et ses collaborateurs (2017) soulignent que l'effet peut résulter aussi bien d'une réduction de l'intuitif que d'un renforcement du délibératif. En d'autres termes, les situations exigeant un effort cognitif supplémentaire mobilisent davantage la réflexion consciente, tout en diminuant l'impact de l'intuition, étroitement liée à la résonance émotionnelle et aux biais heuristiques de jugement, sans que les mécanismes exacts soient univoques (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014).

En guise de synthèse, les travaux convergent : l'« effet langue étrangère » est robuste mais d'ampleur modeste, avec une intensité plus marquée pour les jugements moraux (tendance utilitariste accrue) que pour d'autres domaines (risque, temporalité, causalité). Les modérateurs classiques (maîtrise, âge, immersion) expliquent peu les variations, ce qui plaide pour l'existence de mécanismes génériques : une résonance affective réduite et un traitement plus analytique/métacognitif, modulés par le contexte expérimental. La langue module ainsi la pondération émotion/raison sans en inverser radicalement l'équilibre, d'où la nécessité d'analyser finement les situations d'énonciation pour anticiper la direction et l'ampleur de l'effet.

Encadré 14. Décider en L2 : l'essentiel de l'effet langue étrangère

L2 : ↓ résonance affective et ↑ traitement plus analytique (en moyenne).

Morale : choix plus utilitaristes (ex. dilemme du tramway) observés de façon robuste.

Risque / cadrage (gains-pertes) : atténuation des biais, mais résultats hétérogènes.

Causalité/hasard : certaines illusions (p. ex, main chaude) sont moindres en L2.

Les modérateurs classiques (maîtrise, âge d'acquisition, immersion) expliquent peu la variance.

Effet global : modeste mais fiable selon les tâches ; sensible au design et au contexte.

Message clé : la langue d'usage pondère émotion/raison, sans les inverser mécaniquement.

Dans la problématique traitée dans cette thèse, la langue arabe ne relève pas seulement d'un répertoire linguistique : c'est un objet socialement saillant où se croisent politique scolaire, représentations publiques (religion, communautarisme), et réalités diglossiques (arabe standard/varieties dialectales).

3 L'usage de l'arabe et le français entre l'Algérie et la France

3.1 L'enseignement de l'arabe en France présente une histoire ancienne et paradoxale

L'arabe est enseigné au Collège royal dès le XVI^e siècle, tandis que la première chaire explicitement "arabe" y est attestée à partir de 1587. Pourtant, malgré cette antériorité, l'arabe demeure aujourd'hui une langue dont l'usage familial est massif dans les familles issues de l'immigration alors que son offre scolaire reste marginale et inégalement répartie (Institut du monde arabe, 2022). Les données empiriques confirment cette tension. Dans l'enseignement secondaire, l'arabe littéral reste ultraminoritaire : à la rentrée 2017, environ 11 174 élèves l'étudiaient (13 975 en incluant Mayotte), soit moins de deux élèves sur mille ; un contraste marqué avec le nombre de locuteurs dans les familles issues de l'immigration (plusieurs millions) (IGÉSR, 2018 ; Wakim, 2020). Cette rareté institutionnelle a favorisé le développement de trajectoires extrascolaires d'apprentissage (associations, lieux de culte, cours privés), aux objectifs et méthodes hétérogènes : religieux, patrimoniaux, culturels (Akinci, 2016

; Castellotti & Moore, 2011). Le premier cadre officiel fut celui des Enseignements de Langue et Culture d'Origine (ELCO), créés en 1977 pour maintenir un lien linguistique entre les enfants d'immigrés et leurs pays d'origine, en vue d'un éventuel retour. Neuf pays étaient concernés, dont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Dispensés par des enseignants étrangers rémunérés par leurs États d'origine, ces cours ont cependant produit des résultats limités : ni l'apprentissage ni le « retour » attendu n'ont atteint les objectifs fixés. La transformation progressive des ELCO en Enseignements Internationaux de Langues Étrangères (EILE) a cherché à corriger ces limites, via une meilleure intégration scolaire (encadrement par le MENJ, harmonisation des horaires et des évaluations) (circulaire MENESR, 2016 ; IGÉSR, 2018).

Au-delà de l'école, l'apprentissage de l'arabe est devenu un enjeu éminemment politique. De Jack Lang à Najat Vallaud-Belkacem, puis Jean-Michel Blanquer, plusieurs ministres de l'Éducation ont défendu l'idée de placer l'arabe au même rang que des langues telles que le chinois ou le russe. Toutefois, ces annonces n'ont guère été suivies de réformes structurelles (Wakim, 2020). La langue reste fréquemment prise dans des controverses relatives au « communautarisme » ou au « séparatisme », dans un contexte où les débats scolaires sur l'islam et la racialisation des élèves sont particulièrement sensibles (Bowen, 2007 ; Hajjat & Mohammed, 2013). En contrepoint, l'arabe trouve une place valorisée dans certaines formations d'élite (Sciences Po, École Polytechnique, grandes écoles), où il est envisagé comme un capital académique et professionnel. Dans ces institutions, l'arabe répond à des logiques pragmatiques : élargir les perspectives d'insertion et de recrutement des élèves, dans un contexte où l'anglais, devenu omniprésent, ne constitue plus un avantage différenciateur.

3.2 Parler le français en Algérie : héritage, politiques et usages

En Algérie, le français n'est pas seulement une langue étrangère : il constitue une langue de contact historique, coexistant avec l'arabe (littéral et dialectal) et le berbère, à l'intersection de politiques d'arabisation et de pratiques socioprofessionnelles persistantes. Cette configuration plurilingue infléchit les styles discursifs et les domaines d'usage. Le contexte linguistique algérien avant la colonisation était déjà pluriel : arabe classique et dialectal, berbère, turc et espagnol coexistaient à des degrés divers. Avec la colonisation française, d'autres langues s'ajoutent : le français des agents du pouvoir, mais aussi le corse, les langues d'oc, l'espagnol, l'italien ou le maltais, parlés par des colons venus de divers horizons (Morsly, 2010). La politique coloniale visait une francisation progressive, centrée sur

l'école. Deux questions structurantes apparaissent dès lors : *fallait-il enseigner l'arabe aux Européens, et fallait-il dispenser les colonisés de cours de français ou, le cas échéant, en limiter la dose au profit de l'arabe* (Morsly, 2010) ? Ce clivage entre communautés indigène et européenne traverse toute la politique coloniale malgré des réformes de l'après-guerre visant à réorganiser l'enseignement. L'application est restée très inégale selon les régions. Au lendemain de l'indépendance (1962), l'Algérie hérite d'une administration, d'un enseignement et d'une économie largement francophones. Dans le contexte du panarabisme, un projet d'arabisation (promotion de l'arabe littéral comme langue scolaire et administrative) est lancé pour constituer la « face culturelle de l'indépendance » (Grandguillaume, 2004). Toutefois, cette planification se heurte à un plurilinguisme de fait : usage vernaculaire de l'arabe algérien et des parlers amazighs, rôle structurant du français dans le supérieur et l'économie, et circulation quotidienne entre codes (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Dourari, 2003). Aujourd'hui, l'identité linguistique algérienne demeure plurielle. Officiellement, l'arabe et le berbère sont les deux langues nationales ; en pratique, l'usage quotidien repose sur l'arabe dialectal (appelé par certains « algérien »), modulé selon les régions (Sbaa, 2018). La sociolinguistique décrit un usage courant du code mixte (Taleb-Ibrahimi, 1997 ; Benrabah, 2013), comparable au « code-mixing » ou à l'alternance codique (Poplack, 1980 ; Muysken, 2000). Le français reste dominant dans l'enseignement supérieur scientifique (médecine, pharmacie, mathématiques) et dans les secteurs techniques (banque, comptabilité), tandis que l'arabe est plus présent dans l'administration et les sciences humaines (Bellatreche, 2009). Depuis la rentrée 2022, l'anglais est introduit à l'école primaire dès la 3^e année. Il témoigne d'une volonté de diversification linguistique, accentuée par les tensions diplomatiques avec la France. Les traductions officielles et la signalétique tendent désormais à privilégier l'anglais aux côtés de l'arabe.

Conclusion

Ce chapitre met au jour une asymétrie structurante : en France, l'arabe est largement présent dans les usages sociaux et familiaux, mais demeure marginal dans l'offre scolaire publique, ce qui favorise des apprentissages extra-institutionnels hétérogènes et politise la langue. En Algérie, à l'inverse, le français reste une langue de forte utilité dans l'enseignement supérieur, l'économie et les pratiques urbaines, malgré des politiques d'arabisation et une reconfiguration récente des priorités linguistiques (notamment la montée de l'anglais). Ces écologies sociolinguistiques distinctes ne sont pas de simples arrière-plans : elles modulent la

valeur symbolique des langues, les trajectoires d'apprentissage, et les cadres d'interprétation mobilisés par les locuteurs. C'est précisément ce différentiel de statut et d'usages (AR/FR × France/Algérie) que notre protocole vise à objectiver, afin de dissocier au mieux les effets de langue des effets de contexte.

Chapitre VIII

Théories du Soi et de l'identité

Introduction

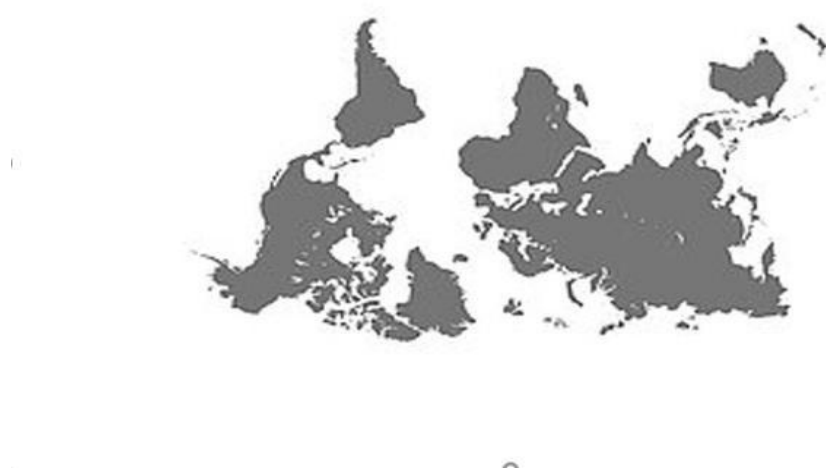


Figure 17. *Planisphere inversé*

À première vue, ce planisphere semble présenté « à l'envers ». Pourtant, une réflexion élémentaire corrige cette intuition : une sphère ne possède ni haut, ni bas, et ce que nous considérons comme « à l'endroit » relève d'une convention historique et graphique — en l'occurrence, la projection de Mercator et le choix du Nord en haut. Cet exemple constitue une illustration prototypique de la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961 ; Jodelet, 1989) : des savoirs de sens commun, socialement construits, qui organisent la perception, définissent la norme et s'imposent parfois en contradiction avec la logique géométrique.

Selon l'approche structurale des représentations sociales, ces savoirs s'organisent autour de deux pôles. Le noyau central regroupe des éléments stables, largement partagés et fortement normatifs, ancrés dans la mémoire collective et porteurs de valeurs ; il assure la cohérence de la représentation et sa résistance au changement (Abric, 1993, 1994). À sa périphérie se déploient des éléments plus flexibles, sensibles au contexte, qui traduisent l'expérience des acteurs, absorbent les contradictions et protègent le noyau (Flament, 1989 ; Moliner, 2001). Les évolutions ordinaires se produisent d'abord en périphérie (réajustements, compromis), tandis que seules des perturbations majeures peuvent affecter le noyau central. Cette architecture rend compte de la double dynamique des représentations : une stabilité de fond et une plasticité d'usage, permettant d'articuler dimension collective et singularités individuelles.

De là émergent deux interrogations majeures : *quelle représentation fait autorité ? et dans quel collectif cette autorité s'énonce-t-elle ?* L'étonnement suscité par le planisphère révèle en effet une norme intériorisée : l'alternance entre cartes « Nord-haut » et « Sud-haut » modifie non seulement le jugement de centralité mais aussi la taille perçue des continents (effets de projection). Cet exemple témoigne du caractère performateur des représentations, capables de modeler la perception et le jugement. C'est précisément en ce sens que s'inscrit notre problématique. Les représentations agissent comme des cartes mentales : elles offrent une grille de lecture du monde et des textes dans un contexte donné, orientant ainsi nos actions. Du globe au sujet, l'analogie s'impose : de même que les cartes cadrent la planète, les représentations cadrent le Soi. Nous introduisons donc à présent les théories du Soi les plus pertinentes pour notre recherche.

1 Les représentations sociales et l'étude du soi

1.1 Le Soi : architectures et dynamiques

1.1.1 William James : un Soi pluriel et en flux

La question de l'identité s'inscrit d'emblée dans une double perspective : personnelle et collective. L'intérêt s'est ainsi porté sur l'étude de la personne en tant que telle et/ou en l'intégrant dans un environnement social donné. La problématique s'est articulée autour de la notion de Soi, envisagée selon deux dimensions complémentaires : individuelle d'une part et collective d'autre part. Dans cette perspective, l'identité peut être définie comme un phénomène subjectif et dynamique, structuré par l'articulation entre des rapports de similitude et de différenciation à l'égard d'autrui et de certains groupes (Deschamps & Moliner, 2012). En d'autres termes, l'identité personnelle renvoie à un sentiment de différenciation vis-à-vis d'autrui, tandis que l'identité sociale traduit un sentiment d'appartenance ou de similarité avec autrui. Ce clivage a nourri une tradition réflexive et intellectuelle — philosophique, religieuse comme scientifique —, qui a souvent opposé les deux versants du Soi dans une logique dialectique (Codol, 1979). Malgré la diversité des approches et théories, le Soi reste un objet que la pensée humaine, depuis ses origines, n'a jamais totalement pu circonscrire. Nous nous concentrons ici uniquement sur les dimensions du Soi les plus pertinentes pour notre objet de recherche. La première conception retenue est celle de James (1890). En postulant l'existence

de plusieurs « Moïs » divers, il met l'accent sur la dynamique intra-personnelle et intrapsychique, soulignant l'importance de la composante affective dans l'élaboration du Soi et la projection vers l'avenir. Nous devons également à James la distinction fondatrice entre le Moi (Soi comme objet) et le Je (Soi comme sujet). Le « Je » ou knower, représente la part connaissante du Soi et celle qui perçoit, ressent et se projette dans l'action. Ce Soi est changeant et en action permanente, c'est la part active qui incarne l'expérience vécue en temps réel. Le Moi connu (Known) ou Soi empirique se compose de trois parties : le « Moi matériel » (ses possessions, son corps, ses proches) ; le « Moi social » (reconnaissance et image renvoyée par autrui, multipliée selon les cercles sociaux) ; et le « Moi spirituel » (conscience intérieure, dispositions psychologiques souvent liées à la réflexion intérieure et à la conscience morale). James ajoute le « flux de conscience » (stream of consciousness), qui constitue la continuité subjective stabilisant l'identité malgré les discontinuités de l'expérience.

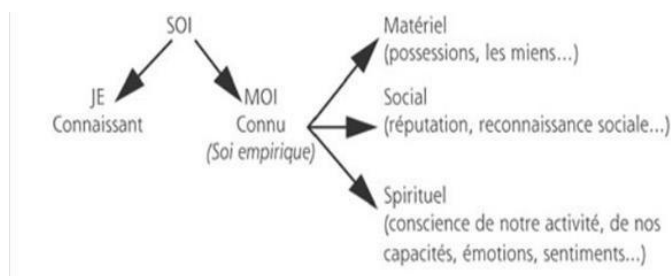


Figure 18. Schéma de la composition du Soi d'après James (1890)

Sa théorie du Soi intègre pleinement la variable émotionnelle développée dans le cadre de ce que l'on nomme la théorie de James-Lange. Ces auteurs défendent l'idée selon laquelle les émotions résultent de la perception des modifications physiologiques déclenchées par un stimulus. De ce point de vue, à titre d'exemple, nous ne pleurons pas parce que nous sommes tristes, mais ce sont les larmes qui génèrent la sensation de tristesse (James, 1890). Cette approche souligne le rôle du corps et des réactions physiologiques dans la construction de l'expérience subjective du Soi. James explore également le concept de volonté et son rôle dans la structuration du Soi. Il la définit comme la capacité de choisir entre différentes actions possibles et de les exécuter. Cet acte volontaire suppose un effort pour faire face aux résistances internes, illustrant le rôle actif du Soi dans les prises de décision. Nader-Grosbois et Fiasse (2016) reprennent cependant l'idée que cette théorie ne peut s'appliquer qu'à condition que la personne prenne conscience de Soi. Il s'agit donc de pouvoir se reconnaître comme un objet distinct de ses pensées et actions. Notre recherche intègre l'affect dans l'architecture du Soi et éclaire les modulations émotionnelles par la langue observées chez les bilingues (cf. chap. 3).

1.1.2 Erikson et Marcia : crises, statuts et trajectoires identitaires

Développée par Erikson, cette approche est l'une des théories les plus influentes en psychologie du développement. L'auteur s'est inspiré du modèle des stades de développement psychosexuel de Freud. Il transpose cette progression au plan psychosocial en mettant l'accent sur les influences sociales et culturelles (anthropologiques) tout au long de la vie et décrit le processus développemental allant de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Huit stades successifs sont finalement conceptualisés, chacun se caractérisant par une crise spécifique que l'individu doit résoudre pour accéder au stade suivant et développer une identité équilibrée. Chaque stade présente une dialectique entre deux polarités, l'une positive et l'autre négative. Prenons l'exemple du cinquième stade (12-18 ans) que l'auteur estime important pour le développement de l'identité durant l'adolescence. C'est durant cette période que les individus explorent différentes identités, valeurs et croyances pour trouver un sens cohérent de Soi. Face à ce conflit identitaire, l'individu aura le choix entre une issue positive, celle de développer un Soi solide ; et d'autre part, une issue négative marquée par une confusion des rôles et une instabilité identitaire. Le succès à ce stade mène à la fidélité dans la mesure où il donne la capacité de rester fidèle à soi-même et aux autres malgré les contradictions et les incertitudes (Erikson, 1968). La conception d'Erikson s'inscrit ainsi dans une logique synthétique réalisée à partir des éléments de son histoire personnelle, des caractéristiques de ses besoins du présent ainsi que ces attentes du futur (Lannegrand-Willems, 2012).

En 1966, Marcia opérationnalise la théorie d'Erikson à travers deux processus que sont : l'exploration et l'engagement. Le premier est défini comme le processus par lequel une personne recherche activement des options, réfléchit sur ses croyances, ses valeurs, et rôles possibles. Chose qui va trouver par exemple dans la religion ou la politique. Ceci implique une période de questionnement et de recherche d'information pour découvrir qui elle est et ce qu'elle veut faire de sa vie (l'origine du conflit). L'engagement vient par la suite comme étape de mise en pratique des choix qu'elle a opérés. Cela signifie que l'individu a effectué des choix identitaires et s'y tient, adoptant des valeurs et des rôles spécifiques. Quatre statuts identitaires reflètent les modalités d'ajustement psychosocial mobilisées dans la construction du Soi : la réalisation identitaire — ou achevée — (forte exploration et fort engagement), la forclusion identitaire (faible exploration (voire absente) et fort engagement), le moratoire identitaire (forte exploration et faible engagement (voire absent)) et la diffusion identitaire (faible exploration et engagement (voire absence)). Les identités moratoires et forcloses présentent un profil intermédiaire en matière d'ajustement social, contrairement à l'identité achevée où l'ajustement

est optimal et réussi (Côté et Schwartz, 2002). Ci-dessous, un schéma qui résume les proportions « faible/fort », selon chaque cas :

- Identité réalisée (↑ exploration, ↑ engagement)
- Forclusion (↓ exploration, ↑ engagement)
- Moratoire (↑ exploration, ↓ engagement)
- Diffusion (↓ exploration, ↓ engagement)

Par ailleurs, dans une revue d'études longitudinales de 2000 à 2010, Meeus (2011) parvient aux conclusions suivantes :

- 1- Pas de confirmation quant à un ordonnancement dans l'évolution : allant de l'identité diffuse à celle réalisée, plusieurs cheminements restent désormais possibles.
- 2- Aucune preuve empirique ne peut justifier la primauté de l'exploration sur l'engagement.

Meeus conclut dans son étude en soulignant qu'au regard des recherches basées sur les récits de vie, c'est principalement à l'adolescence que se construit la cohérence de l'histoire personnelle.

1.2 De l'individuel au social : identité, normes et catégorisation

La définition « similitude/différence » situe l'identité à l'interface « individuel/collectif ». Cette ouverture ancre l'identité dans un double registre : un Soi pluriel et dynamique (James) et des trajectoires psychosociales (Erikson/Marcia) modulées par les représentations sociales. L'analogie du planisphère inversé montre comment une norme partagée peut contredire la logique tout en structurant le jugement. Pour notre recherche, ces cadres éclairent la manière dont sont perçues différentes notions dans des contextes donnés, et comment elles cadrent les stratégies identitaires et les usages linguistiques conséquents, qui conditionnent in fine les comportements.

1.2.1 La théorie de l'identité narrative

1.2.1.1 McAdams : le Soi comme récit

Cette théorisation a été développée par McAdams (1985) avec l'idée que les individus construisent leur identité en formant et en racontant des récits sur leur vie. Ces récits permettent aux individus de donner un sens à leur passé, de structurer leur présent et d'envisager leur futur. Les récits de vie intègrent des événements marquants, des tournants décisifs qui participent à la construction identitaire. L'intérêt de ces narratifs est de structurer et de donner du sens à leurs expériences, afin d'avoir une identité cohérente. Ces narratifs portent généralement sur des thèmes récurrents qui reflètent les valeurs, les aspirations et les conflits de la personne. Ces thèmes peuvent inclure des éléments comme la rédemption ou la contamination (McAdams, 2006). Sur le thème de la rédemption, lui et ses collaborateurs (2011) montrent que les récits qui l'intègrent donnent à leurs auteurs une tendance à avoir une plus grande satisfaction de vie et un bien-être psychologique.

1.2.1.2 Récit et construction de l'identité

Paul Ricoeur, quant à lui, a également développé une théorie sur l'identité narrative située à l'intersection de la phénoménologie, de l'herméneutique et de la théorie littéraire. Elle est basée sur deux concepts fondamentaux, mis en contraste :

L'Idem-Identité (identité mêmeté) se réfère à l'aspect de l'identité qui reste le même à travers le temps. C'est la permanence de l'identité dans le temps, souvent associée aux caractéristiques objectives d'une personne (caractéristiques physiques, tempérament). En 1990, il distingue quatre types d'identité, chacune étant mise en tension avec un pôle opposé : la pluralité versus l'identité numérique (unicité), la différence versus la similitude, la discontinuité versus la continuité et la permanence versus la diversité.

L'Ipse-Identité (identité ipséité) fait référence à l'identité de Soi, à ce qu'il y a de plus autonome, qui permet le maintien de Soi dans le temps, en dépit des changements. Selon De Ryckel et Delvigne (2010), l'ipséité implique une mise à distance du Soi à l'égard de son caractère, de son histoire, de son corps et de son vécu.

1.2.1.2.1 Le récit comme médiation de l'identité

Le récit articule les deux pôles constitutifs de l'existence humaine : l'idem et l'ipse. Raconter, c'est à la fois dire « qui » (ipse) agit, et « quoi » ainsi que « comment » (idem), articulant de ce fait identité personnelle et stabilité comportementale. La faculté de se raconter et de se comprendre à travers des récits constitue ce que Ricoeur (1983) nomme l'identité narrative. Pour en rendre compte, Ricoeur propose la notion de triple mimésis (mimésis = « imiter »), afin d'expliquer comment les récits construisent et reconstruisent l'identité :

- La mimésis I, dite *préfigurale*, renvoie aux structures narratives, aux pratiques et aux symboles culturels qui organisent la perception des événements de la vie.
- La mimésis II, *configurale*, désigne la mise en intrigue, c'est-à-dire l'élaboration d'une histoire cohérente qui relie les événements dans une trame signifiante.
- La mimésis III, *refigurative*, correspond à l'appropriation par le sujet : se raconter, se réinterpréter et intégrer le récit dans sa propre vie.

Ce processus de refiguration ouvre la possibilité d'une relecture de soi et, potentiellement, d'une transformation identitaire. Dans notre protocole, cette dimension narrative est mobilisée notamment à travers des dispositifs tels que les scénarios et le test du « *Qui suis-je ?* ».

Encadré 15. Identité : quatre cadres de référence

James : Moi empirique (contenus du soi) vs Je (instance actante)

Erikson–Marcia : 4 statuts d'identité (diffusion, forclusion, moratoire, accomplie)

Ricoeur : idem (mêmeté, continuité) vs ipse (promesse, maintien de soi)

McAdams : Trois niveaux : traits, adaptations (buts/valeurs), et récit de vie (identité narrative) qui donne unité et sens (p. ex, récits de rédemption vs contamination)

1.3 La théorie de l'Identité Sociale (Tajfel et Turner)

1.3.1 Appartenance, catégorisation et comparaison

La théorie de l'identité sociale (TIS) a été développée par Tajfel et Turner au cours des années 1970 et 1980. Celle-ci part de l'idée que « *la société comprend des catégories sociales*

de statuts différents qui ont des relations de pouvoir entre elles. Ces catégories se définissent par contrastes les unes des autres et leur dynamique dépend des contingences historiques, économiques et idéologiques » (Abdellaoui, 1997, p. 40). En d'autres termes, la TIS désigne la dimension du Soi fondée sur l'appartenance à un ou plusieurs groupes sociaux. Elle englobe notamment des dimensions comme le genre, la nationalité, la classe sociale ou encore les appartenances professionnelles (Tajfel & Turner, 1979). Par ailleurs, les individus organisent leur environnement social en s'auto-catégorisant et en catégorisant autrui selon des appartenances groupales. Ces catégories aident à simplifier et à structurer la perception sociale (Turner, 1982). S'ensuit une étape de comparaison entre l'endogroupe et les exogroupes, susceptible d'entraîner un biais de favoritisme envers son propre groupe et des attitudes discriminatoires envers les autres (Tajfel & Turner, 1986).

1.3.2 Mortalité saillante et gestion de la terreur

C'est au travers de la théorie de la gestion de la terreur que ce lien anxieux à la mort est mis en relief dans la mesure où le recours à une identification à un groupe donné diminue le potentiel d'anxiété qui résulte de la connaissance humaine de l'inévitabilité de la mort (Greenberg et al., 1986 ; Pyszczynski et al., 2015). De ce fait, trois enseignements peuvent être tirés des implications liées à la saillance de la mort. L'activation de ces pensées liées à la mort (saillance de la mortalité) renforce la tendance à défendre sa vision culturelle du monde, son estime de Soi et ses attachements. Des chercheurs ont pu démontrer que ce processus contribue à atténuer l'anxiété et les pensées liées à la mort. Enfin, si la vision du monde, l'estime de Soi et les attachements de l'individu se voient menacés, les pensées liées à la mort tendent à réapparaître (Wagoner & Pyszczynski, 2022). Selon eux, dépasser la double dimension réelle et symbolique de la mort peut se faire par deux voies : l'une se rapportant aux croyances à un au-delà, à une continuité de la vie, et l'autre, par un engagement dans quelque chose qui perdurera après la disparition de l'individu : l'appartenance sociale.

1.3.3 Menace, incertitude et entitativité

Stephan et Stephan (2000), à travers leur théorie de la gestion des menaces intergroupes, distinguent deux types de menaces : une catégorie de menaces réalistes et d'autres symboliques. Le premier type concerne le bien-être matériel, économique et physique de l'endogroupe. Sont incluses des questions comme la sécurité et les ressources. Le second

concerne les menaces perçues à l'encontre de la vision culturelle de l'endogroupe (ses valeurs, ses croyances). Plusieurs études ont ainsi démontré les effets négatifs de ce type de perception de menace sur les immigrés : discriminations, rejet, etc. (Stephan, Ybarra & Bachman, 1999 ; Riek, Mania & Gaertner, 2006). Par ailleurs, la menace est corrélée au sentiment d'incertitude, et cette relation est réciproque (Niedbala & Hohman, 2019). Selon la théorie de l'incertitude et de l'identité (Hogg, 2007), les individus cherchent à réduire l'incertitude relative à eux-mêmes et à leur environnement social en s'identifiant à des groupes sociaux spécifiques. Cette identification donne un sentiment de certitude et de clarté s'agissant de leur place dans le monde. Il a également été montré que les conditions d'incertitude renforcent les biais de favoritisme envers l'endogroupe ainsi que le dénigrement des groupes extérieurs, y compris dans les paradigmes de groupes minimaux (Grieve & Hogg, 1999). L'identification à un groupe perçu comme particulièrement apte à faire face au sentiment d'incertitude a également été mise en évidence sur le plan physiologique, notamment à travers la conductance électrodermale (Brown et al., 2021). Cette idée de groupe fortement structuré conduit à mobiliser la notion d'entitativité, qui désigne le degré selon lequel les membres d'un groupe se perçoivent comme appartenant à une même entité et éprouvent un esprit de groupe (*groupness*). L'idée proposée par Campbell (1958) est à comprendre dans le sens d'un continuum, allant d'un pôle où la cohésion est faible, aux antipodes avec une entitativité optimale faisant référence aux vrais groupes (Lickel et al., 2000). Plus l'entitativité est prononcée moins sera l'incertitude, car cela permet aux individus d'avoir un prototype clair et validé par consensus (Hogg et al., 2007). Là également, un effet de réciprocité est relevé dans le fait que l'incertitude renforce l'entitativité perçue, qui affecte les perceptions de polarisation entre les groupes (Sherman et al., 2009). *Posons la question ainsi de ce qui est à la base de la distinction entre l'endogroupe et l'exogroupe ?*

1.3.4 Catégoriser le social : du prototype à l'entitativité

À l'origine de ce concept de catégorisation, la psychologie cognitive de la perception l'a définie comme un processus d'une activité mentale qui consiste à organiser et à ranger les éléments d'information qui sont collectées dans le milieu environnant (Salès-Wuillemin, 2006). L'opération se fonde ainsi sur les caractéristiques propres des objets, appelées propriétés. L'intérêt du processus de catégorisation réside dans son rôle simplificateur de la perception (Abdellaoui, 1997). Cette classification consiste par conséquent à réduire un champ infini en une série de catégories distinctes (Bruner, 1958 ; Doise, 1978). Cela passe par deux phénomènes

complémentaires que sont : l'accentuation des similitudes d'une part, et d'autre part, celle des différences (Tajfel, 1957 ; Tajfel & Wilkes, 1963). Ces différences observées d'abord sur des objets physiques (des traits), se manifestent également quand il s'agit de classer des objets sociaux (Doise, 1978). Autrement dit, les individus tendent à percevoir les membres de leur propre groupe comme étant plus similaires entre eux et à exagérer les différences avec les membres des autres groupes. Ceci étant, ce classement ne signifie pas que tous les objets soient identiquement équivalents au sein d'une catégorie donnée. Pour Doise (1982), c'est à travers la catégorisation que l'individu organise son expérience subjective de son environnement social. La dimension interactionnelle, elle, est également prise en compte. L'étude qui a porté finalement sur la catégorisation se dessine sur deux approches possibles : soit, un focus sur le « produit » de l'opération ; soit, un intérêt sur le « processus » qui sous-tend la catégorisation.

Rosch et ses collaborateurs (1976) ont défini un modèle hiérarchique des propriétés et des attributs des objets catégorisés. Sa forme est pyramidale, allant de la « catégorie supérieure », du sommet, à celle dite « catégorie subordonnée », en passant par des niveaux intermédiaires comme la « catégorisation de base ». L'idée dégagée par ce modèle est que toutes ces catégories s'emboîtent dans un sens comme dans l'autre. Si nous prenons des personnes appartenant à une équipe de football par exemple, cette catégorisation supérieure donnera lieu à un degré moindre, à une catégorie de base de joueurs titulaires, puis à un niveau plus bas, à une catégorie de subordonnée de défenseurs, attaquants, etc. En 2001, Lacassagne et ses collaborateurs ont répliqué ce modèle sur des objets sociaux. Dans leur étude, des sujets appartenant à la communauté française étaient amenés à travers une tâche verbale de présenter ceux du Maghreb. Les résultats montrent que ces derniers sont présentés sous forme d'une organisation catégorielle plurielle : la catégorie « religion », la catégorie « racisme » et la catégorie « situation » par rapport au pays d'accueil. Les exemplaires typiques de la première catégorie étaient « Intégristes » et « Musulmans » ; pour la catégorie « racisme », « Étrangers » et « Immigrés » ; et pour la catégorie « situation », « Clandestins » et « Nord Africains ». L'auteure souligne également que chaque catégorie comportait des traits stéréotypiques : « croyants » et « prier » pour la catégorie religion, « voler » et « s'intégrer » pour la catégorie racisme et enfin « illégaux », « pauvres » et « sans-papiers » pour la catégorie situation. Il n'y avait pas par ailleurs une homogénéisation des catégories en termes de nombre de traits.

1.4 Théorie de l'Identité Sociale-Cognitive (Bandura) et auto-efficacité

1.4.1 Apprentissage vicariant et agentivité

La théorie cognitive sociale est principalement associée au psychologue Bandura (1977, 1986). Elle étudie comment les individus acquièrent et maintiennent des comportements par un processus qui va de l'observation des autres aux interactions sociales en passant par l'imitation. Les processus cognitifs internes demeurent par ailleurs importants dans cette démarche : « *Les sujets sociaux ne sont pas des organismes réactifs formatés par des contingences socio psychologiques ou dominés par des pulsions dissimulées au plus profond de leur psyché. Ils sont disposés à s'auto-organiser, à se comporter de façon proactive, à activer des mécanismes d'auto-réflexion et d'auto-régulation* » (Carré, 2007, p. 12). D'après Bandura (1986), l'apprentissage par observation — ou apprentissage vicariant — est un élément central de la théorie. Les individus peuvent apprendre de nouveaux comportements en observant les actions des autres et leurs conséquences. Françoise Raynal et Alain Rieunier (2001) considèrent l'apprentissage comme une observation suivie d'une reconstruction. L'observation permet l'apprentissage grâce à une modélisation incarnée par des personnes réelles ou symboliques, comme des personnages de films ou de livres (Bandura, 1971), ou encore par le recours à des célébrités dans des campagnes de sensibilisation à la santé publique. Chaque comportement est influencé par ce qu'il cause comme conséquence.

1.4.2 Auto-efficacité : sources et effets

Les comportements qui reçoivent des récompenses (renforcement) sont plus susceptibles d'être imités, tandis que ceux qui sont punis sont moins susceptibles de l'être (Bandura, 1977). Une récompense d'un étudiant assidu entraînera un renforcement de ce comportement, et inversement. Dans le cas où l'évaluation du comportement se révèle négative ou contreproductive, l'individu est amené à réfléchir de nouveau dessus dans l'objectif d'anticiper les prochaines conséquences. Cette opération d'auto-réflexion viendra conforter l'auto-efficacité dont l'individu va user en croyant en lui pour réussir dans des situations spécifiques (Bandura, 1997). L'auto-efficacité joue un rôle crucial dans la motivation et dans la performance des tâches. Une haute auto-efficacité peut encourager les individus à s'engager dans des activités difficiles et à persévérer face aux obstacles. C'est à travers un programme de recherche sur « l'expérience de maîtrise guidée » (Bandura, 2004) que ce concept d'efficacité

personnelle a été développé. L'auteur pose l'hypothèse que le sentiment de maîtrise est un moteur incontournable dans le changement de comportement. Cette approche repose sur l'idée que le travail sur la possibilité de réussir doit être graduel, étape par étape, sur les tâches dont l'individu se voit échouer ou craindre de l'être. Ces croyances d'efficacité fondent l'agentivité humaine (Carré, 2004). Par ailleurs, Stajkovic et Luthans (1998) voient certaines implications positives découlant de ce sentiment d'efficacité telles que l'investissement avec plus d'efforts et de persévérance dans les tâches difficiles. Ainsi, une résilience se manifeste de manière plus importante face à l'adversité et aux situations stressantes. Aussi, il s'avère que les individus avec un haut sentiment d'efficacité optent pour des activités plus exigeantes, qu'ils réussissent généralement. Ci-dessous, un schéma de ce qui compose et détermine l'auto-efficacité :



Figure 19. Schéma des composantes de l'auto-efficacité

- L'expérience vécue de maîtrise est conditionnée par les succès et les échecs qui vont augmenter ou atténuer le sentiment d'efficacité. Par ailleurs, l'effort fourni le module. Par exemple, les élèves qui réussissent des tâches académiques difficiles augmentent leur auto-efficacité et leurs performances académiques (Schunk, 1981).
- L'expérience vicariante se traduit à travers la réussite de l'autre partageant les mêmes propriétés (âge, sexe), qui va, par ricochet, accentuer le sentiment d'efficacité.
- La persuasion verbale peut se manifester par l'encouragement verbal porté par des personnes crédibles. Dans leur étude, Eden et Kinnar (1991) ont démontré que ces encouragements augmentent le sentiment d'auto-efficacité des employés.
- Enfin, les états physiologiques sont impliqués via les interprétations favorables ou défavorables des états corporels et émotionnels qui influencent les perceptions d'auto-efficacité. Par exemple, le stress et la fatigue peuvent être interprétés comme des signes d'incapacité.

1.5 Modèles et Théories Complémentaires

1.5.1 Picard et le modèle des cinq besoins (2008)

Au-delà de la donnée organique sur laquelle est érigé notre corps — ce qui fait une première différenciation dans l'environnement —, le reste de la construction de notre identité est assuré par un processus « relationnel », intégrant une somme de variables d'ordre psychologique, sociologique... La formalisation de ces sphères passe incontestablement par le contact avec les autres : « *par identifications et différenciations successives à ce qu'ils sont, à ce que nous croyons qu'ils sont et à ce que nous percevons de l'image qu'ils ont de nous* » (Picard, 2008, p. 76). La première reconnaissance voulue par le bébé est ni plus ni moins une sorte de construction de soi. De ce fait, la qualité de ce rapport impactera systématiquement son devenir. Le petit d'homme trouvera un écho de ses attentes dans le retour fait par sa mère. La science de la psychologie a démontré qu'au-delà de la mission nutritive assurée par toute mère à l'endroit de son petit, ce dernier est demandeur d'un lien de grande qualité (tendresse, mots doux, etc.). Cette quête de reconnaissance évolue après dans une série de « besoins identitaires » (Marc, 2005), qu'il faut envisager dans une logique intégrative : les uns interagissant avec les autres de façon permanente, voire même instantanée :

- Besoin d'existence : il se traduisant par les marques de reconnaissance attendues de la part des autres⁶².
- Besoin de valorisation : il consiste à refléter une image positive de Soi. À défaut, les conséquences peuvent être d'une grande gravité. La fameuse « image de Soi » peut être à l'origine de plusieurs troubles psychologiques.
- Besoin de contrôle et de maîtrise du regard des autres : il conduit à filtrer les informations, ses défauts, etc., que l'on juge sans conséquences, donc à partager, et vice versa.
- Besoin d'individuation : il se traduit dans une appréciation unique de Soi (je suis).
- Besoin d'intégration : il renvoie à l'appel à une reconnaissance dans un groupe social donné⁶³.

⁶² Il semble que ce nom de « main chaude » viendrait de la main chaude des athlètes, qui en l'ayant chaudes en début d'épreuve, sur laquelle, on se base pour croire qu'ils restent sur la même lancée.

⁶³ Ce concept, pris dans son sens le plus épuré : loin de son utilisation politique, souvent utilisé de manière inadéquate.

Les deux derniers besoins décrits par l'auteur ont souvent tendance à être considérés comme deux facettes d'une même pièce. Découlant de cette réflexion, nous pouvons mettre en lumière, désormais, les différentes implications de l'autre dans la construction de Soi : « *Aussi étonnant qu'il paraisse, si elle n'avait ce pouvoir de confirmer un être dans son identité, la communication humaine n'aurait guère débordé les frontières très limitées des échanges indispensables à la protection et à la survie de l'être humain [...]. Il semble bien que, indépendamment du pur et simple échange d'informations, l'homme a besoin de communiquer avec autrui pour parvenir à la conscience de lui-même* » (Watzlawick et al., 1967 cité dans Picard, 2008, p. 75).

Encadré 16. Identité sociale : repères clés (Tajfel → Bandura)

Appartenance et comparaison : nous nous auto-catégorisons en groupes ; la comparaison endogroupe/exogroupe produit souvent favoritisme et biais (Tajfel et Turner).

Mortalité saillante : rappeler la mort renforce la défense de la vision du monde et des appartenances ; l'identification groupale amortit l'anxiété existentielle (TMT).

Menaces et incertitude : menaces réalistes (ressources/sécurité) et symboliques (valeurs) accroissent le rejet et la discrimination ; l'incertitude nourrit la recherche d'« ancrages » identitaires (Stephan et Stephan ; Hogg).

Entitativité : plus un groupe paraît cohésif/prototypique, plus il réduit l'incertitude — relation bidirectionnelle (Campbell ; Lickel ; Hogg).

Catégorisation : elle simplifie la cognition sociale via accentuation des similitudes intra et différences inter ; organisation par niveaux et prototypes (Rosch).

Apprentissage social et auto-efficacité : l'apprentissage passe par l'observation et le renforcement ; la croyance d'efficacité soutient l'agentivité, l'effort et la persévérance (Bandura).

Besoins identitaires : existence, valorisation, contrôle, individuation, intégration. La reconnaissance d'autrui structure le soi (Picard)

1.6 La théorie des attributions causales : fonctions, dimensions et styles

Inspirée à l'origine par des philosophes comme Hume et Stuart Mill, la théorie des attributions causales a été développée principalement par Heider (1958). Elle se base sur l'idée

du recours des individus à interpréter et à expliquer les causes de leurs propres comportements et ceux des autres. Selon Heider (1958), le raisonnement causal réfère à deux catégories d'explications : internes et externes. Rotter considère que : « *Dans notre culture, quand un sujet perçoit un renforcement comme n'étant pas totalement déterminé par une certaine action de sa part, ce renforcement est perçu comme le résultat de la chance, du hasard, du destin, ou comme le fait d'autres tout-puissants ou bien encore comme totalement imprévisible en raison de la grande complexité des forces entourant l'individu. Quand l'individu perçoit l'événement (il faut entendre le renforcement) de cette façon, nous disons qu'il s'agit d'une croyance en un contrôle externe. Si, au contraire, la personne considère que l'événement dépend de son propre comportement ou de ses caractéristiques personnelles relativement stables, nous disons qu'il s'agit d'une croyance en un contrôle interne* » (1966, p. 1). Ainsi, les attributions internes (dispositionnelles) sont définies par les traits de personnalité ou l'effort de l'individu ; quant aux attributions externes (situationnelles), c'est au travers des circonstances de l'environnement, de la chance et du destin. Soulignons par ailleurs que ce contrôle effectif n'exclut pas le besoin de contrôle comme illusion nécessaire, toujours dans l'intention de surmonter le sentiment de doute, d'impuissance et d'insécurité (Oubrayrie, 1992). En 1967, Kelley a proposé une théorie intégrée basée sur un modèle de covariance. Il présente ainsi trois éléments :

- Le consensus : il s'agit de mesurer les réactions dans la même situation. Il sera considéré comme fort si la réaction est partagée par un grand nombre de personnes, et inversement (les gens apprécient généralement Y vs X est le seul à avoir apprécié Y).
- La différenciation : elle concerne la manière dont un individu se comporte dans différentes situations. Elle sera faible si la réaction est indiscriminée, et forte s'il y a une différence marquée (X apprécie Y, mais aussi A, B, D, Z vs X a une préférence très marquée pour Y).
- La consistance : c'est la mesure de réactions répétées dans la même situation. Elle sera forte s'il y a une certaine stabilité dans les réactions, et faible dans le cas contraire (X a toujours apprécié Y vs X n'a apprécié qu'une seule fois Y).

La configuration des valeurs (fortes ou faibles) pour Kelley permet à un observateur de situer la source : interne (l'acteur) ou externe (le stimulus ou les circonstances) d'une réaction à un stimulus (Corneille, 2016). À cela s'ajoute la dimension temporelle qui distingue l'attribution du LOC (lieu de contrôle). Palazzolo et Arnaud (2015) ont présenté (schéma ci-dessous) les deux temporalités « passée » et « future » en précisant à chaque fois les spécificités

de l'objet de contrôle. Le concept de « locus of control » (ou lieu de contrôle), a été développé à l'issue de la théorie de l'apprentissage social de Rotter (1954, 1960, Rotter et al., 1961, 1972). Les échelles de LOC aident à situer les différents degrés de relation causale que les individus établissent entre l'obtention d'un renforcement donné (sanctions ou événements positifs ou négatifs, réussir ou ne pas réussir un examen) et leur propre conduite (Abdellaoui, 2007).

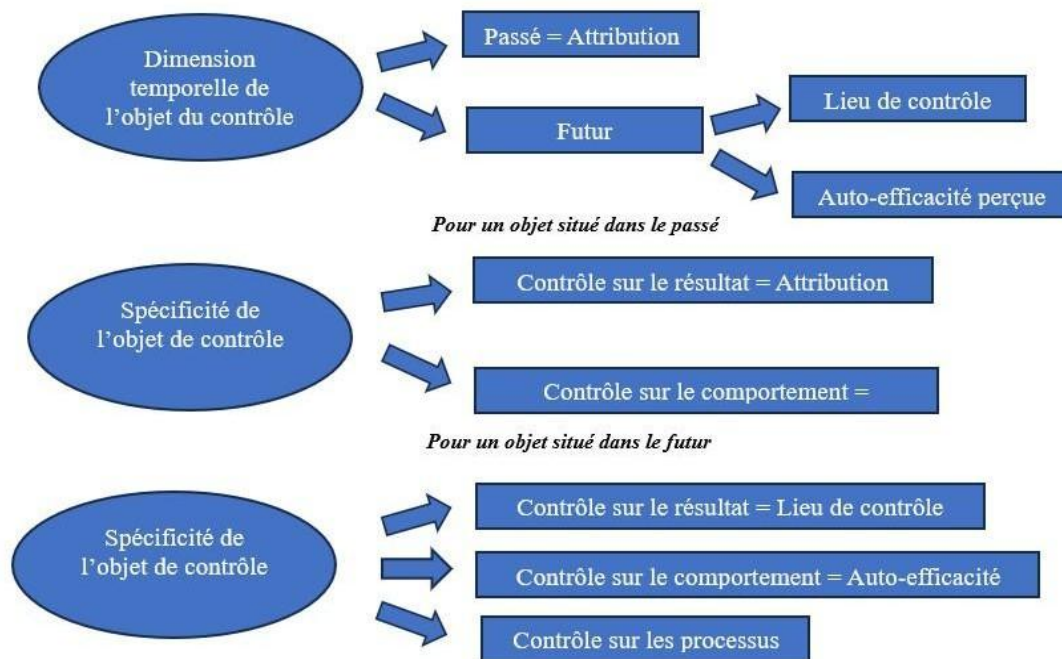


Figure 20. Schéma des différences temporelles du sentiment de contrôle

Selon Heider, trois types de causes sont possibles pour expliquer nos conduites ou les conduites d'autrui : la capacité, la motivation et l'environnement (Gosling, 2009). D'après le premier auteur, le recours à l'attribution causale : « permet d'appréhender la réalité, de la prédire et de la maîtriser » (1958, p. 79). Par ce fait, l'individu va tenter, à partir des effets directement observables dans le comportement, de trouver et de dégager une structure stable, permanente mais non directement observable (Abdellaoui, 1997). L'individu « essaye de donner un sens à la multitude des stimuli proximaux en les ordonnant en termes d'invariants distaux et de leurs propriétés dispositionnelles pertinentes. Cet ordonnancement et cette classification peuvent souvent être considérés comme un processus d'attribution » (Heider, 1958, p. 296). Il s'avère par conséquent que ce recours au contrôle de l'environnement vise à contrôler l'imprévisible. D'après Kelley (1967) : « tout se passe comme si l'individu était motivé à atteindre la maîtrise cognitive de la structure causale de l'environnement » (p. 193). Deschamps (1993 ; 1996) souligne de son côté que la maîtrise de la réalité se construit sur une connaissance relativement stable, et que le bénéfice de l'attribution causale se décline en une volonté d'assurer une domination, parfois même illusoire de son environnement. Et par ailleurs

de permettre à l'individu de surmonter le sentiment de doute, d'impuissance et d'insécurité (Oubrayrie, 1992). Outre cette fonction de contrôle, deux autres peuvent exister : une de nature égocentrique dans le sens d'une auto-valorisation dont l'individu fera usage en présentant par exemple une image positive de Soi dans l'intention d'acquérir une considération positive (Abdellaoui, 1997). Ce que Ross (1977) réfère à un recours motivationnel de maintien d'une estime de Soi positive ou même, son accroissement. L'autre fonction concerne les relations qu'entretient l'individu avec les autres. Par ailleurs, il a été relevé que les attributions opérées au sein du groupe tendent à valoriser le leur au détriment du hors groupe, chose qui implique la variable « croyance » et « appartenance groupale » comme influente sur les attributions. Biddle et ses collaborateurs (2001) donnent le nom d'« attribution-état » quand il s'agit d'un événement particulier relatif à une situation précise à un moment donné.

1.6.1 Les dimensions attributionnelles (Weiner)

Weiner (1985), de son côté, a étendu la théorie des attributions causales en appliquant le concept d'attribution à la motivation et aux émotions, spécialement dans le contexte de la réussite et de l'échec. Il a introduit trois dimensions pour classer les attributions :

- Le locus de causalité : cette dimension distingue les causes internes (attribuables à la personne, comme l'effort ou les capacités), et des causes externes (attribuables à l'environnement, comme la difficulté de la tâche ou la chance) ;
- La stabilité : elle renvoie à la durée temporelle de la cause, et répond à la question de savoir si celle-ci est de nature stable (l'habileté) ou instable dans le temps (la chance) (Le Foll, Rascle & Coulomb-Cabagno, 2006) ;
- La contrôlabilité : réfère à la maîtrise de l'individu sur les causes. Selon le cas, elle peut être perçue comme contrôlable (les stratégies ou les coping mis en place) ou incontrôlable (la tâche difficile).

Nous pouvons distinguer par ailleurs un autre niveau d'analyse des attributions causales basé sur la nature du style utilisé : explicatif ou attributionnel (Peterson & Park, 1998). Le style explicatif est défini comme étant la tendance, dont chaque individu use, de façon relativement générale et stable, à attribuer un type de causes particulières à certains types quand il est confronté à des situations à l'issue similaire (Peterson & Seligman, 1984). À titre d'exemple, dans le sport, un style explicatif optimiste n'accroît pas la performance en toutes circonstances, mais il atténue la baisse de performance consécutive à un revers : les

athlètes/équipes « optimistes » se remettent mieux d'un échec que ceux au style pessimiste (Seligman et al., 1990). Ce dernier a été corrélé à un risque de développer chez des étudiants des symptômes dépressifs au cours de l'année suivante (Metalsky, Halberstadt & Abramson, 1987). Pour récapituler ce dernier point, Peterson et Park (1998) estiment que, face à un événement incontrôlable, et dans le cas où les explications situationnelles ne sont pas évidentes, le style explicatif devrait par conséquent influencer la manière dont l'individu va se comporter. Ainsi, la résignation sera, selon le style explicatif de l'individu : chronique ou transitoire, globale ou spécifique, préjudiciable à l'estime de Soi ou non. (cité dans Martin-Krumm & Sarrazin, 2004).

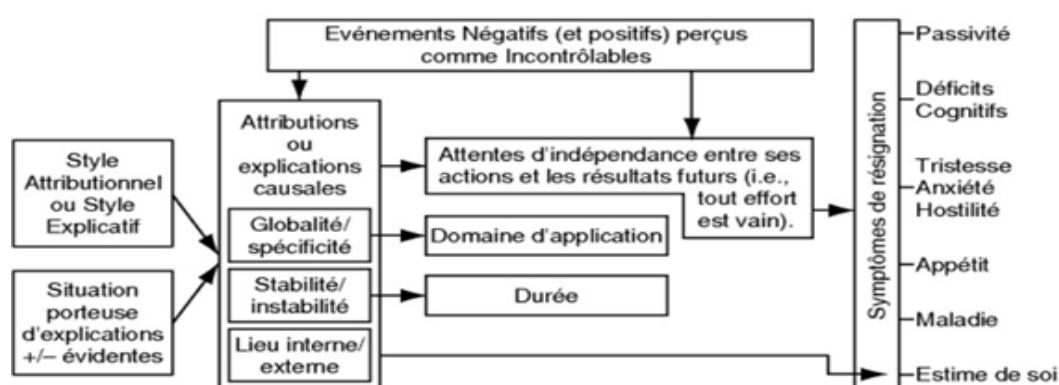


Figure 21. Processus de la résignation apprise (inspirée de Peterson et Seligman, 1984 ; Martin-Krumm et Sarrazin, 2004)

1.7 Biais d'attribution et norme d'internalité

1.7.1 Le biais de correspondance : l'erreur majeure de l'attribution

C'est dans la perspective d'une certaine contrôlabilité de l'environnement que l'individu persiste contre la réalité empirique. Ce recours permanent de vouloir tout contrôler peut entraîner d'après Kelley (1971) une déformation des perceptions pour qu'elles aillent dans le sens voulu par l'individu, confortant ainsi son sentiment d'efficacité. Selon Ross (1977), cette prévalence pourrait correspondre à une surestimation des facteurs dispositionnels (attributions internes) par rapport aux influences environnementales (attributions externes), même en les sachant. Dans leur étude, Jones et Harris (1967) ont demandé aux participants de lire des écrits que les étudiants ont rédigé sur Fidel Castro, soit en faveur, soit contre. Tout en connaissant les conditions de cette expérimentation, les participants attribuent des causes internes aux étudiants relevant de la croyance.

1.7.2 Le biais Acteur-Observateur

Le biais acteur-observateur se produit lorsque les individus attribuent leurs propres comportements à des causes situationnelles, mais attribuent les comportements des autres à des causes dispositionnelles. Pour Nisbett (1977), ce biais est dû à des différences dans l'accès à l'information : l'acteur est plus conscient des conditions de son propre comportement, tandis que l'observateur se concentre davantage sur l'acteur. Dans l'étude menée par Storms (1973), il a été montré que lorsqu'on demandait aux participants de se regarder sur une vidéo de leur propre comportement, ils mettent plus souvent l'accent sur la situation dans laquelle le comportement s'est produit tandis que l'observateur privilégiera la personnalité de l'acteur.

1.7.3 La norme d'internalité et sa profondeur culturelle

L'attribution du succès à la compétence pour Nicholls (1975) serait plus gratifiante aussi bien de l'estime de Soi que sur le plan social, que ne le serait l'attribution d'une cause interne mais instable tel que l'effort. Beauvois (1984) explique cette tendance par la variable culturelle occidentale qui tend à valoriser les explications internes au détriment des explications externes. Cette tendance s'est avérée dans l'étude qu'il a menée avec Dubois (1988) sur les enfants, qui, très tôt favorisent les explications internes afin de positiver leur image. C'est sous le nom de « la théorie de la norme d'internalité » que Beauvois (1984) explique ce choix attributionnel. Il l'a définie comme : « *la valorisation sociale des explications des comportements attributions et des renforcements (loc) qui accentuent le rôle causal de l'acteur* » (Abdellaoui, 1997, p 77).

Il semble en revanche que cette norme ne soit pas l'effet direct du besoin de contrôle. C'est par le prisme du modèle sociétal dominant que l'individu (l'enfant) se réfère afin de chercher et de maintenir son pouvoir. La dimension « utilité » devient privilégiée de celle de « vérité » (Beauvois, 1984). Diverses recherches pointent le fait que la tendance à favoriser l'attribution interne, qui renforce sa responsabilité, sont les conséquences des dispositifs socio-éducatifs. En effet, Dubois (1988) a démontré le lien avec le temps d'exposition à un modèle pédagogique donné ; Le Poulter également avec les travailleurs sociaux (1986, 1987). L'idée étant finalement que plus l'individu y est exposé et sensibilisé, plus grande sera exprimée son internalité. Il semble par ailleurs que cette dernière soit corrélée à un type d'apprentissage dit « permissif » dans la mesure où sont favorisées la critique et l'autonomie, contrairement à l'externalité, plus présente dans les pratiques autoritaires (Dubois & Le Poulter, 1993).

Par ailleurs, chez les bilingues/biculturels, la langue d'énonciation peut jouer comme indice contextuel qui active des cadres culturels différents (modèle du dynamic constructivist ; Hong et al., 2000). Ainsi, des biculturels sino-anglophones tendent, en chinois, à des explications plus contextuelles/situationnelles (donc moins internalistes) qu'en anglais (Morris & Peng, 1994 ; Hong, Chiu & Kung, 1997 ; Zhang & Morris, 2013). De même, chez des hispanophones aux États-Unis, passer à l'espagnol réactive des cadres plus collectivistes et diminue l'internalisme comparativement à l'anglais (Luna, Ringberg & Peracchio, 2008). Ces effets sont probabilistes et modulés par la maîtrise de la L2, l'identification, et le contexte immédiat — mais ils convergent avec l'idée qu'une langue active un schéma culturel d'attribution (plus « individu » vs plus « contexte ») qui bascule légèrement le locus perçu.

1.8 Le Soi en contexte socioculturel

1.8.1 Le Soi en quête de valence positive

Comme évoqué supra, l'identité sociale est avant tout conceptualisée comme variable dépendante des positions qu'un individu occupe dans la société (Deschamps, 1984). Le Soi découle de l'inscription de l'individu dans une écologie sociale (Sarbin & Allen, 1968). Zavalloni (1973) explique comment l'appartenance à des groupes données (nations, classes) est susceptible d'affecter la perception du Soi et les valeurs personnelles, et réciproquement. Pour Tajfel (1972), l'identité sociale est constituée par la combinaison de la connaissance de l'appartenance à un certain groupe et de la signification émotionnelle et évaluative que l'individu lui attribue. Autrement dit, si une valence positive doit définir une identité sociale donnée, ce sera à la condition que si une différence évaluative existe en faveur du groupe d'appartenance de l'individu. Le maintien et l'équilibre de cette identité sociale positive reposent ainsi sur une comparaison permanente avantageuse de l'endogroupe contre l'exogroupe. Deschamps (1984) souligne que : « *L'individu chercherait à préserver ou à accéder à une image positive de Soi et un des moyens d'assouvir ce désir d'autoévaluation positive serait la compétition (comparaison) sociale entre les groupes qui tend à introduire une différence positive en faveur du groupe d'appartenance par rapport à d'autres groupes.* » (p. 491). C'est seulement à cette condition de valorisation positive que le biais intergroupe émerge (Turner, 1975). Autrement dit, c'est in fine la recherche d'une évaluation positive qui guide l'individu à opérer une différenciation intergroupe : si cette identité positive peut être obtenue par comparaison interindividuelle, le recours à une comparaison entre groupes ne devient pas

nécessaire. En revanche, la comparaison intergroupe devient nécessaire lorsque la comparaison interindividuelle ne permet pas d'obtenir une identité positive. Ce modèle théorique homéostatique ne semble pas répondre aux résultats obtenus par certains chercheurs (Deschamps, 1972, 1973, 1977 ; Brown et Deschamps, 1980).

1.8.2 Le sens de l'interaction entre l'identité individuelle et le contexte socioculturel

Le courant interactionniste symbolique offre une perspective pertinente pour comprendre les comportements et réactions de chacun. Mead (1934) et d'autres auteurs ont mis l'accent sur l'interaction de l'individu avec son milieu et le sens (symbole) qu'il lui attribue à chaque situation. Cette interaction est instantanée, changeante et évolutive. Mead propose la notion de Moi généralisé, qui correspond au Surmoi développé par Freud dans sa seconde topique — le Ça, le Moi et le Surmoi — à partir de 1920. McGuire et McGuire (1988), pour leur part, défendent l'idée que l'individu ne peut mettre en évidence ces opinions et positions qu'à condition qu'il soit au sein d'un collectif. Toute externalisation de ce type exige donc une interaction avec le milieu socioculturel. Martinot (1995) souligne que l'individu et le milieu social sont indissociables : nous ne pouvons comprendre l'un sans l'autre. Dans le même ordre d'idées, Markus et Nurius (1986) proposent une vision multiple du Soi, où chacun possède plusieurs Sois possibles, relatifs à des perspectives futures, qui influencent le Soi actuel. Ils précisent que c'est l'interaction avec le milieu qui donnent formes au Sois possibles, lesquels s'activent selon les circonstances et le contexte socioculturel. Sous l'angle du constructionnisme, Harré (1983) rejette l'idée d'un Moi subjectif et intérieur, suggérant que l'identité est socialement construite. Il introduit la notion clé de « positionnement », qui désigne la place que chacun se donne à soi et à autrui dans un récit social. Ce récit est constitué d'interactions qui permettent à l'individu de négocier, de défendre ou de remodeler son identité à travers le langage et le discours, mobilisés comme outils de positionnement. D'après Ryan et Deci (2017), c'est par le biais du besoin d'affiliation que l'individu arrive à trouver une place dans un collectif donné et de s'y sentir accepté, chose qui va avoir comme effet une internalisation des valeurs et des objectifs du collectif. Ainsi, toute lacune ou déficit sur ce registre langagier est susceptible d'affecter négativement sa construction identitaire. Dans la théorie de l'identité et de l'auto-catégorisation proposée par Turner (1987), la conception est double : personnelle et collective. Partant du principe de dépersonnalisation, cette théorie soutient que l'identité personnelle peut céder le pas à l'identité collective. Elle ajoute également que les individus se catégorisent eux-mêmes selon différents critères sociaux. Cette auto-

catégorisation détermine en grande partie la façon dont les individus perçoivent leur Moi. D'autres cadres ont été mobilisés pour saisir la cohérence du Soi : la différenciation du Soi (Donahue et al., 1993), qui évalue la variation des facettes du Soi selon les rôles sociaux, et la théorie des écarts du Soi (Higgins, 1987), qui examine les décalages entre le Soi actuel (actual self), le Soi idéal (ideal self) et le Soi prescrit (ought self). Cooley (1902), de son côté, associe l'estime de Soi à la validation et l'approbation d'autrui : c'est l'effet miroir social (looking-glass self). Par ailleurs, Kuiper (1981) considère le Soi comme une catégorie dont les manifestations sont des traits, qui varient en prototypicalité. Carl Rogers (1951), quant à lui, évoque l'idée du Soi réel et du Soi idéal, suggérant que tout écart entre les deux peut conduire l'individu à un mal-être. Par ailleurs, Neisser (1988) a évoqué plusieurs types de Soi basés sur l'interaction et les perceptions, tels que le Soi conceptuel ou le Soi écologique. Ce dernier est directement lié à l'environnement, sans médiation inférentielle, et implique une dimension agentive de l'individu : celui-ci est acteur.

1.9 La conception socio-cognitive du Soi

La structure socio-cognitive du Soi réfère à la manière dont les individus organisent, traitent et intègrent les informations qui les concernent. Elle englobe les différents composants et mécanismes qui permettent aux individus de comprendre, d'évaluer et de guider leur comportement. Cette appréciation individuelle ne se construit qu'en écho aux attentes et aux normes du collectif auquel appartient où se réfère l'individu (Honest, 1990). Carver et Scheier (1988), en proposant une approche « cybernétique » de la construction de Soi basée sur le feed-back, ont contribué à interpréter les différences individuelles en termes de compétences cognitives telles que l'encodage, le stockage et la récupération. Markus et Kunda (1986) ont soutenu que les individus traitent sélectivement les informations relatives à eux-mêmes. Ils sont ainsi susceptibles de prêter attention et de se souvenir des informations qui sont compatibles avec leur conception actuelle de Soi. Le biais de confirmation devient nécessaire pour maintenir une image de Soi cohérente et stable. Ils se réfèrent au(x) groupe(s) afin de classer ces informations.

1.10 La composition triptyque du Soi

1.10.1 Dimension cognitive

Le concept de Soi correspond à la composante cognitive du Soi (Abdellaoui, 1997). L'auteur ajoute que le concept de Soi peut être décrit comme : « *un ensemble de représentations de Soi, le « concept de soi en action » étant une sous-classe de représentations accessibles à un moment donné* » (p. 33). McGuire et McGuire (1988) ont suggéré que le Soi peut être très malléable et influencé par le contexte. De leur côté, Markus et Kunda (1986) parlent de stabilité et de malléabilité du concept de Soi⁶⁴. Bien que l'idée globale que nous avons de nous puisse sembler constante, elle est en réalité adaptable et changeante en fonction des circonstances et des expériences. Cela signifie que la façon dont nous nous voyons à un moment donné, ou notre concept de Soi en action, est influencée par notre auto-perception antérieure ainsi que par les éléments cognitifs stimulés par la situation actuelle.

1.10.2 Dimension affective : l'estime de Soi

Parmi les nombreuses dimensions du Soi, l'estime de Soi est probablement celle la plus étudiée (Rosenberg, 1965 ; Coopersmith, 1967 ; Wylie, 1974). Du latin *estimare* (évaluer), elle est définie comme la manière dont une personne se perçoit, se juge et s'apprécie. C'est une évaluation globale de sa propre valeur. Elle peut être positive ou négative (Rosenberg, 1965). Elle est la composante affective du Soi (Abdellaoui, 1997). Elle est souvent décrite à partir de plusieurs dimensions, parmi lesquelles le sentiment d'auto-efficacité — c'est-à-dire la croyance en sa capacité à réussir une tâche (Bandura, 1997) —, l'auto-acceptation (Branden, 1994), le respect de Soi (Rosenberg, 1965), la reconnaissance des réussites, l'image corporelle (Cash, 2004) et la comparaison sociale (Festinger, 1954).

La majorité des recherches indiquent que les comportements d'une personne ayant une haute estime de Soi diffèrent significativement de ceux d'une personne ayant un faible degré d'estime de Soi. Néanmoins, la question du lien causal entre l'estime de Soi et les expériences antérieures n'est pas clairement établie (Rosenberg, 1989). En effet, malgré les corrélations positives constatées entre l'estime de Soi et la réussite scolaire, il ne peut y avoir un lien avec la variable dépendante. L'analyse clinique — dans son sens usuel — peut être éclairante quant

⁶⁴ C'est d'ailleurs le titre retenu pour l'une de leur publication : *stability and malleability of the self-concept*.

à ses liens, à travers l'étude de l'anamnèse, des dynamiques développementales, etc. (Tap, 2014). Bandura (1997) estime, de son côté, qu'il y a confusion ou chevauchement entre deux notions : l'estime de Soi et le sentiment d'efficacité. Il considère, par exemple, que la réussite professionnelle peut être la résultante d'une exigence vers Soi que par un haut degré d'estime de Soi, et inversement. Robins et ses collaborateurs (2002, 2005) ont mis en place une étude longitudinale d'évaluation de l'estime de Soi auprès de plus de trois cent mille individus, âgés entre 9 et 90 ans. Les résultats montrent certaines variations que nous pouvons résumer comme suit :

- 1- Un effet du sexe sur l'estime de Soi : les hommes et les garçons présentent des taux plus élevés que ceux de la gent féminine : femmes et filles. Exception faite durant l'enfance et au-delà de 80 ans.
- 2- Une baisse significative de l'estime de Soi entre l'enfance et l'adolescence.
- 3- L'estime de Soi augmente graduellement avec l'âge, et atteint son paroxysme entre 60 et 70 ans. Elle chute ensuite significativement entre 70 et 90 ans.

1.10.2.1 L'estime de Soi et l'insécurité linguistique

L'idée de l'insécurité linguistique a été développée depuis les travaux de Labov dans les années soixante. Le lien entre l'estime de Soi et l'insécurité linguistique est très étroit. Cela est expliqué par le fait que la manière dont une personne perçoit ses compétences linguistiques peut influencer son image de Soi et son bien-être psychologique. Par ailleurs, une faible estime de Soi peut exacerber les sentiments d'insécurité linguistique. Dewaele et MacIntyre (2014) ont étudié ce lien en classe de langue étrangère, et leurs résultats montrent une forte corrélation, chose qui se répercute négativement sur la performance linguistique de la participation en classe. Pierre Bourdieu (1982) développe la notion de marché linguistique qu'il définit par la production de discours d'un émetteur à l'endroit d'un récepteur capable d'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix. Ce qui implique que toute production linguistique est construite par la conjugaison d'un habitus linguistique dans un marché linguistique donné. Autrement dit, il s'agit de la rencontre entre un ensemble de dispositions d'expression et de réception socialement acquises et les lieux où se forme les prix des productions. Dans un échange déséquilibré cependant, le locuteur dominant peut se permettre d'imposer sa langue et ses pratiques sur un dominé, qui, afin d'obtenir un profit symbolique, il se voit s'aligner sur le modèle du dominant, au risque de pratiquer l'auto-censure, d'être dans l'hypercorrection, ou de privilégier le silence (Trimaille & Vernet, 2021). La langue dominante ou de prestige par

conséquent sera la mieux cotée et de cette manière, le marché linguistique serait une des causes de l'insécurité linguistique (Xiaodong, 2016).

1.10.3 Dimension comportementale

La notion clef qui porte cette composante est celle de l'auto-présentation dans la mesure où elle reflète les efforts que fait l'individu afin de contrôler son image. C'est à travers donc le comportement que l'individu vise à structurer l'interaction dans le but d'atteindre les résultats escomptés (Abdellaoui, 1997). Même si la tendance penche sur une image positive, il peut arriver dans certaines situations que d'autres images soient privilégiées (Baumeister & Hutton, 1987). Schlenker et Trudeau (1990) ont pu mettre en évidence que seules les contradictions mineures que l'individu peut avoir entre ses croyances et sa présentation de Soi sont susceptibles d'entraîner des changements sur ces croyances. Par ailleurs, c'est sur la dimension malléable du comportement que Schlenker, Dlugolecki et Doherty (1994) mettent l'accent. Il ressort de leur étude qu'une présentation préalable sur une caractéristique donnée (être sociable) amène les individus à être plus sociables contrairement à ceux qui n'ont pas fait de déclaration. Cela montre que la présentation de Soi peut être influencée par l'environnement, faisant référence ainsi à l'aspect central et stable ou périphérique et fluide du Soi, respectivement. Le test du « *Qui suis-je* » utilisé dans notre recherche donne accès de manière explicite aux caractéristiques que l'individu choisit pour se décrire.

1.11 Besoin de contrôle et locus de contrôle

Il est admis, dans les théories de la personnalité, qu'avoir un fort sentiment de contrôle et de maîtrise aide à tirer plus d'avantages de l'environnement. Cialdini et Mirels (1976) indiquent que plus une personne croit en son efficacité personnelle, plus sa tendance à poursuivre ses objectifs est élevée. Ils se sont intéressés par conséquent à mettre en place un moyen afin d'appréhender le mieux possible la dimension motivationnelle du contrôle. Ils se sont basés par conséquent sur l'échelle de Locus of control ROT-IE de Rotter (1966), en sélectionnant les items qui sont les plus à même de caractériser le besoin de contrôle général. Une échelle à part entière a été élaborée, dont nous avons extrait neuf items pour notre protocole expérimental. Le concept de locus of control (ou lieu de contrôle) a été développé à l'issue de la théorie de l'apprentissage social de Rotter (1954, 1960, Rotter et al., 1961, 1972). Les échelles de LOC aident à situer les différents degrés de relation causale que les individus établissent

entre l'obtention d'un renforcement donné (sanctions ou événements positifs ou négatifs, réussir ou ne pas réussir un examen, etc.) et leur propre conduite (Abdellaoui, 1997).

Encadré 17. Attributions, contrôle et biais (Heider → Weiner)

Expliquer pour agir : causes internes vs externes (Heider) ; locus de contrôle interne/externe (Rotter) ; besoin, parfois illusoire, de contrôle.

Repérer la source : modèle de covariance (Kelley) — consensus, distinctivité, consistance → attribution à l'acteur ou à la situation.

Dimensions motivationnelles (Weiner) : locus, stabilité, contrôlabilité → émotions (honte/compassion), attentes, persévérance.

Styles explicatifs (Peterson et Seligman) : optimiste vs pessimiste — mieux rebondir après un revers, sinon résignation et risque dépressif.

Fonctions : maîtrise cognitive de l'environnement, auto-valorisation, régulation intergroupe (attributions pro-endogroupe).

Biais : erreur fondamentale d'attribution, acteur-observateur ; norme d'internalité socialement valorisée en contexte occidental (Beauvois).

Temporalité du contrôle : passé/futur (LOC) ; échelles LOC pour situer les profils attributionnels.

Le Soi encode et organise les informations sur Soi en interaction avec les normes du groupe ; boucles de feed-back → représentation malléable et contextuelle.

Triptyque : cognitif (représentations accessibles), affectif (estime de Soi ≠ auto-efficacité), comportemental (auto-présentation).

Marchés linguistiques et asymétries de prestige → insécurité linguistique (autocensure/hypercorrection), effets sur performance et bien-être.

Contrôle : locus of control et besoin de contrôle guident motivation/persévérance

Chapitre IX

Empathie et Identité Culturelle

Introduction

L'empathie, notion à la croisée de la philosophie, de la psychologie et des neurosciences, constitue un pivot essentiel pour comprendre les relations humaines, la régulation émotionnelle et la dynamique identitaire. Si elle occupe aujourd'hui une place centrale dans les discours politiques, éducatifs et thérapeutiques, son acception demeure plurielle et parfois controversée. Tour à tour rationalisée par Freud, affectivisée par Rogers, spiritualisée par Scheler ou encore moralement réinvestie par Rousseau, l'empathie révèle un champ conceptuel fragmenté, oscillant entre cognition, émotion et morale. Cette pluralité n'est pas qu'un débat lexical : elle traduit des visions différentes de la nature humaine, de la relation à autrui et du rôle du langage dans la reconnaissance mutuelle. Dans cette perspective, ce chapitre interroge d'abord la cartographie conceptuelle et les débats terminologiques autour de l'empathie et de ses dérivés (sympathie, compassion, pitié), avant d'en explorer les fondements neurocognitifs, à travers le rôle des neurones miroirs et des réseaux cérébraux impliqués dans la compréhension et le partage des états mentaux d'autrui. Ces deux niveaux – sémantique et biologique – permettront d'articuler la dimension symbolique du rapport à l'autre avec celle, plus intime, de la construction du Soi, abordée en fin de section à travers l'estime et l'identité.

1 Cartographie du concept et débat terminologique

L'une des promesses électorales de Barack Obama à Chicago était de rétablir le déficit empathique. La théorie de l'empathie en psychologie sociale se concentre sur la capacité des individus à comprendre et à partager les émotions et perspectives d'autrui. L'intérêt à ce sujet a fait naître des dissensions allant du vocable même au sens qui lui est donné. En réalité, empathie et sympathie peuvent être, selon les auteurs, utilisées avec une certaine nuance voire avec une nuance certaine. Pendant que Sigmund Freud considérait l'empathie comme une démarche rationnelle qui permet à l'individu de se mettre à la place des autres afin de mieux les comprendre, Carl Rogers donne à l'empathie une dimension plus affective dont l'individu pourra s'en servir pour partager ses émotions afin de créer un environnement épanouissant. Max Scheler de son côté préfère utiliser la sympathie à l'empathie, alors que Jean-Jacques Rousseau opte pour la pitié comme signifiant (Hochmann, 2012). Pour cet auteur, les deux acceptions sont possibles : « *elle est à la fois une démarche cognitive, qui nous permet*

d'appréhender l'intimité d'autrui, et une poussée affective vers l'autre, qui nous permet d'apprécier et de partager ses émotions » (p. 11).

Si les débats philosophiques et psychologiques ont longtemps cherché à cerner la nature de l'empathie, les avancées neuroscientifiques ont, quant à elles, tenté d'en identifier les substrats cérébraux.

2 Bases neurocognitives (miroirs et au-delà)

Les neurosciences nous apprennent par ailleurs que la compréhension empathique implique l'activation du système des neurones miroirs (Cheng et al., 2009). Ces derniers que Ramachandran (2000) considère leur importance en psychologie à l'image de l'ADN en biologie « *de sorte que les neurones dans le cerveau de celui/celle qui observe imitent les neurones de la personne observée ; de là le qualificatif "miroir" »* (De Keukelaere, 2005, p. 63). La paternité expérimentale du système miroir est généralement attribuée à l'école de Parme, avec l'identification de neurones à réponse visuo-motrice en aire F5 du macaque (Di Pellegrino et al., 1992), puis leur synthèse théorique pour l'humain par Rizzolatti et Craighero (2004). Toutefois, l'idée que ces mécanismes suffisent à expliquer l'empathie humaine demeure débattue : plusieurs revues soulignent le rôle de réseaux affectifs et de mentalisation au-delà de la simple correspondance perception-action (Singer & Lamm, 2009 ; Hickok, 2014).

Encadré 18. Estime, Soi et identité : des concepts longtemps bannis

Partant du principe que le verbe *estimer* renvoie systématiquement à l'idée du jugement, l'acte d'estime de Soi est *de facto* conscient. Pour Tap (1998), c'est à cause de la culture judéo-chrétienne que l'estime de Soi a revêtu une acception négative rimant avec égoïsme et culpabilité. Il rapporte que dans l'index du CD de l'*Encyclopaedia Universalis* de 1995, le terme « estime de Soi » n'est présent que dans 13 textes, contre 1211 pour « estime » et 1615 pour « Soi » : 1 dans *Personnalité*, 2 dans des textes religieux (tantrique ou catholique), 4 dans des textes de psychiatrie et de psychanalyse, 5 dans des champs psychosociaux ou sociologiques, et 1 relatif à Horace. À noter également, que l'acception de l'estime de Soi dans les deux textes religieux renvoyait à des appréciations négatives, à combattre pour trouver le Salut, à l'instar de l'égarement de Soi, de la vue de Soi et de l'amour de Soi. Il ajoute, par ailleurs, que dans 750 ouvrages en langue, entre 1993 et 2001, utilisant « identité

» dans leur titre, les épithètes adossées à ce terme étaient en grande majorité négatives et dépréciatives : identités fragmentées, meurtrières, volées, violées, etc.

3 Théorie du jugement socio-moral : cadres, modulations contextuelles et application à nos tâches

3.1 De Piaget–Kohlberg au pluralisme des domaines

Le jugement moral a d’abord été pensé comme un développement stadiaire : de l’hétéronomie à l’autonomie (Piaget, 1932), puis en six stades regroupés en trois niveaux (pré-conventionnel, conventionnel, post-conventionnel) chez Kohlberg (1958, 1981). Cette perspective a inspiré des outils (Rest, 1979, 1986), mais elle a été discutée pour son universalisme (Baumrind, 1986 ; Shweder et al., 1987 ; Emler, 1987 ; Tostain, 1999b). Dans la veine dite post- Kohlbergienne, Turiel et Nucci proposent un pluralisme des domaines :

- Moral (interdits/impératifs à portée à portée générale : préjudice intentionnel, justice) ;
- Conventionnel (normes de contexte, statut/rôle) ;
- Personnel (préférences/choix privés).

Le jugement dépend alors de ce qui est perçu comme moral vs conventionnel, et du cadrage de la situation.

3.2 Processus : modèles duals et dilemmes

Introduit par Foot (1967), le dilemme du tramway pose le conflit entre sauver le plus grand nombre et éviter d’atteindre directement une personne. Dans la version dite « aiguillage », un tram incontrôlable va tuer cinq individus ; l’agent peut le dévier vers une voie où se trouve une seule personne (sacrifier 1 pour en sauver 5). Thomson (1976, 1985) a multiplié les variantes pour tester le rôle de l’intention, de l’usage d’autrui comme moyen et de l’agentivité (pousser vs dévier). Au cœur des jugements déontiques se trouve le principe du double effet : il peut être permis de causer un mal comme effet secondaire prévu mais non voulu d’une action visant un bien (dévier), alors qu’il est proscrit d’instrumentaliser autrui comme moyen intentionnel (pousser). Les versions personnelles (p. ex. « pousser l’homme corpulent »)

suscitent ainsi davantage de jugements déontiques, tandis que les versions impersonnelles (aiguillage) favorisent des évaluations conséquentialistes (minimiser les pertes). Les données expérimentales et neurocognitives montrent que les dilemmes personnels engagent plus fortement les réponses émotionnelles et la désapprobation que les versions impersonnelles, ce qui soutient un modèle à double circuit : un système rapide, affectivo-intuitif et un système plus lent, contrôlé (Greene et al., 2001–2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013).

Dans notre protocole, l'épreuve du train retient la version « aiguillage », croisée avec trois facteurs : identité des personnages (Maghrébins/Européens ; radicalisés/non- radicalisés), langue du questionnaire et pays de passation.

4 Distance psychologique et cadrage (Construal Level Theory, CLT)

Cette théorie pose que la distance psychologique — temporelle, spatiale, sociale, ou hypothétique (liée à l'incertitude) — détermine le niveau de représentation : plus la cible est éloignée, plus elle est pensée abstraitement (le « pourquoi », les finalités, la désirabilité) ; plus elle est proche, plus la pensée devient concrète (le « comment », les phases, la faisabilité) (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010).

Prenons l'exemple de choisir aujourd'hui un régime sain pour « être en meilleure santé l'an prochain » (abstraction liée à la temporalité), tout en étant tenté par le dessert au moment de la commande, au T0 (préférence immédiate liée à la proximité temporelle) (Fujita et al., 2006). Par ailleurs, l'évaluation des actions à une distance sociale (avec un étranger ou un groupe extérieur) se fonde davantage sur des principes généraux ; alors qu'en situation de proximité sociale (avec un proche), les circonstances ont plus de poids (Eyal, Liberman & Trope, 2008). Dans un cadre spatial éloigné, Trope, Liberman et Wakslak (2007) suggèrent que l'individu pense en termes de « valeurs et objectifs » ; et que face à l'immédiateté du lieu, il évalue les coûts, les risques et les contraintes. La distance hypothétique fonctionne également de la même manière : si un scénario semble incertain, l'individu privilégie la désirabilité ; quand il est sûr et imminent, la faisabilité domine. Dans le domaine de la communication, Ledgerwood, Trope et Liberman (2010) soulignent l'adaptation du message à la distance (abstrait ↔ lointain, concret ↔ proche), ce qui renforce la persuasion et la cohérence des attitudes. Enfin, chez les personnes bilingues, l'usage d'une langue étrangère tend à accroître

une forme de distance émotionnelle et sociale, ce qui peut favoriser des réactions plus utilitaristes face aux dilemmes moraux ; à l'inverse, la langue maternelle réduit cet éloignement et réactive davantage des normes déontiques et affectives (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014).

Par ailleurs, d'après Auzoult, Abdellaoui et Gangloff (2015), le jugement s'ancre aussi dans les dimensions suivantes :

La socialisation et l'apprentissage des normes : selon Bandura (1986), l'apprentissage ne se base pas uniquement sur des règles abstraites de « ce qui est bien/mal », mais aussi sur le modelage (apprentissage par observation), le renforcement (récompenses/sanctions) et les auto-sanctions (culpabilité, fierté) qui s'intègrent dans le soi moral. Un lycéen observant des camarades tricher sans être punis et des adultes indulgents, pourrait percevoir la triche comme « acceptable » — et en sous-estimer les conséquences (« tout le monde le fait »). (Bandura, 1986).

L'identité et le sentiment d'appartenance : Tap (1988) montre que la socialisation construit des repères identitaires (familiaux, de pairs, culturels) qui orientent la valence morale d'un acte. Un même « tag » sur un mur sera évalué comme expression légitime de Soi dans un groupe de pairs, mais comme transgression par des enseignants/parents—et par le même adolescent quand l'identité scolaire est saillante. (Tap, 1988).

Les Normes, le contexte et les attentes : selon Fischer (1990), le jugement est influencé à la fois par l'aspect normatif et situationnel. À normes égales, une insulte postée dans un forum modéré est jugée plus sévère que la même insulte dans un chat privé, car la définition de la situation (public/privé, modération) et la sanction anticipée cadrent l'évaluation (Fischer, 1990 ; Kiesler et al., 1984 ; Suler, 2004).

Les enjeux perçus et les opportunités : Roché (2001) démontre que le jugement moral fluctue en fonction des opportunités et du coût perçu des actions : dans un quartier très surveillé, le jet de pierre sur un abribus est jugé « risqué et inutile » ; dans un contexte d'attroupement et de faible présence adulte, il devient « moins grave » et plus probable—et l'évaluation morale suit ce glissement.

Les références de Soi et sens du juste : selon Abdellaoui (2000), le jugement est profondément ancré dans des repères personnels (valeurs internalisées, parcours de vie) : confrontés à un dilemme (révéler la vérité qui nuit à un ami, ou mentir pour le défendre), certains individus

choisiront la fidélité (morale relationnelle) au détriment de la vérité (morale de principe), particulièrement lorsque l'identité de l'individu concerné est saillante.

Le développement, l'empathie et le contrôle de Soi : Blatier (1998) met en évidence que l'empathie et le contrôle inhibiteur (développement socio-cognitif) contribuent à stabiliser les jugements : dans des situations où autrui subit directement les conséquences (ex. « épreuve du train » ou « du mur »), les adolescents avec empathie élevée jugent plus sévèrement le préjudice imposé à autrui et acceptent moins la transgression « instrumentale ».

Exemples transversaux (liant les auteurs) :

- 1- En classe : copier un devoir. Si les pairs valorisent la performance (identité de « bon noteur ») et que l'enseignant ne contrôle pas (opportunité), beaucoup classent l'acte comme « astuce » (Bandura ; Roché). Si l'identité de « camarade loyal » est activée (Tap), on refusera de dénoncer, tout en jugeant la triche « pas bien mais compréhensible ».
- 2- En ligne : relayer une rumeur haineuse. Dans un fil saturé d'hostilité (norme locale), avec likes immédiats (renforcement), la gravité perçue baisse ; l'adhésion augmente si le message conforte le nous identitaire. Un haut niveau d'empathie et d'auto-régulation atténue ce basculement.
- 3- Espace public : casser un mobilier urbain lors d'une foule. Faible présence d'adultes/forces de l'ordre (opportunité), forte identité de groupe, justification par « injustice subie » → jugement déplacé vers « geste expressif » plutôt que « dommage à autrui ».

Conclusion

En somme, nous avons montré que l'empathie, le jugement socio-moral (des domaines au dual-process) et la distance psychologique (CLT) co-déterminent la façon dont les individus évaluent des actions, surtout quand la langue d'énonciation et l'appartenance sociale sont en jeu. Le chapitre suivant prolonge ce mouvement en se centrant sur les préjugés et stéréotypes : si l'empathie soutient la reconnaissance d'autrui et la CLT module nos cadrages, les stéréotypes fournissent, eux, des « raccourcis » de catégorisation (homogénéité de l'exogroupe, essentialisation, déshumanisation) qui peuvent rétracter l'empathie, durcir les jugements

moraux et accentuer les réponses instrumentales (p. ex. « sauver plus de vies » en sacrifiant un exogroupe perçu comme moins proche).

Chapitre X

Préjugés et Stéréotypes

Introduction

Les identités individuelles et collectives s'ancrent dans des systèmes de valeurs façonnés par l'histoire, la culture et les modes d'organisation sociale. Loin d'être des entités figées, elles se construisent et se redéfinissent dans l'interaction, au croisement du langage, des pratiques sociales et des cadres normatifs qui régulent les rapports entre soi et autrui. Comprendre les logiques culturelles sous-jacentes — notamment la tension entre individualisme et collectivisme — est essentiel pour analyser les dynamiques d'appartenance, de différenciation et parfois d'exclusion. Ces dimensions, héritées de traditions philosophiques aussi diverses que la Chine confucéenne et l'Europe cartésienne, déterminent les conceptions du sujet, de la liberté et du lien social. Ce chapitre propose ainsi une exploration comparée des modes d'organisation identitaire selon les cultures, en soulignant leurs implications sur les rapports intergroupes.

1 Individualisme vs collectivisme : définitions, variations et précautions méthodologiques

Même si l'identité est avant tout une présentation de (Soi) à autrui ou à soi-même, elle s'appuie sur des représentations imagées ou plus ou moins formalisables, d'origine socio-culturelle ou historico-personnelle. Classiquement, les sociétés sont distinguées selon leur rapport à la dimension interpersonnelle. D'une part, des sociétés collectivistes (*Gemeinschaft*⁶⁵, interdépendantes), telles qu'en Asie du Sud-Est (Oyserman, Coon & Kemmelmeier, 2002). D'autre part, des sociétés individualistes (*Gesellschaft*⁶⁶, indépendantes) principalement situées en Europe et en Amérique (pour une revue, voir Oyserman et al., 2002). Des différences sont à noter au niveau des valeurs, de la conception du Soi et des styles cognitifs (Triandis, 2001 ; Markus & Kitayama, 1991 ; Morris & Peng, 1994 ; Peng & Nisbett, 1999 ; Nisbett & Masuda, 2003). Cette catégorisation, bien que contestée, divise les théoriciens quant à ses origines : pour les uns, la différenciation repose sur des bases économiques et écologiques ; pour les autres, elle tient davantage à des facteurs philosophiques, religieux et historiques (Markus & Kitayama, 2010).

⁶⁵ Ce concept était proposé par Ferdinand Tönnies (1887), pour désigner une communauté privilégiant la prépondérance du tout.

⁶⁶ Second concept qui renvoie à l'association d'individus.

2 Héritages philosophiques et formes d'organisation : de la Chine confucéenne à l'Europe cartésienne

Pour illustrer cette distinction, nous faisons appel au gestaltisme, un courant philosophique fondé sur une approche holistique. Ces logiques sont des approches qui font du « Tout » une entité indivisible ; une compréhension des parties devient insensée. De là, une société dite collectiviste implique en quelque sorte tous ses composants. Tous les membres se complètent pour former un ensemble qui a du sens. Des rapprochements interindividuels et des connexions plus fusionnelles sont alors nécessaires. Les objectifs du groupe y sont prioritaires, ce qui place davantage le contexte que le contenu au premier plan (Triandis, 2001). À l'opposé, nous retrouvons des sociétés individualistes abordant le monde de manière atomique, faisant du membre une priorité, le socle même de la structure sociale (Boucher & Maslach, 2009). Cette typologie trouve sa légitimité dans le concept d'idéal type, tel que défini par Weber. Loin d'en faire un modèle idoine, cette catégorisation importe la guidance que doit accompagner le chercheur tout au long de sa quête, un moyen d'homogénéiser, et d'avoir des grandes lignes encadrant ses hypothèses. Effectivement, la pluralité n'induit pas systématiquement une extrapolation absolue. L'idiocentrisme (social, cognitif) basé sur l'indépendance dans les sociétés individualistes est relatif : des individus issus de ces sociétés peuvent avoir un comportement allocentrique, caractéristique collectiviste (interdépendant), et inversement (Lavaux, 2010). Triandis (1996) parle de « syndromes culturels » faisant référence à certains aspects spécifiques de la culture (complexité, individualisme, collectivisme). Ces différences s'expliquent en partie par l'empreinte laissée au fil des siècles des courants de pensée et des idéologies. La civilisation chinoise a traversé les siècles grâce à une idéologie qui s'est formée à l'issue des rites ancestraux, du confucianisme, du taoïsme et du bouddhisme. Toutefois, l'influence du confucianisme reste largement dominante dans l'organisation sociale. Selon ses principes, le confucianisme permet une classification hiérarchique verticale très poussée des classes sociales jusqu'à une considération dogmatique. Les enfants doivent obéir aux parents et témoigner en toutes situations de piété filiale ; même constat pour la femme à l'égard de son mari. L'obéissance aux puissants est primordiale, ce qui laisse l'individu limité dans ses agissements conformément aux textes anciens. L'influence du confucianisme est toujours notable, d'un degré bien évidemment moindre, dans ces régions d'Asie, à la suite des révolutions et aux conquêtes, etc. En Europe, l'héritage cartésien, en privilégiant l'analyse par séparation et simplification, se reflète dans la manière d'appréhender l'environnement.

3 Le jeu identitaire du Nous/Vous : logiques de protection et d'ouverture

En partant de cette distinction globale, le rapport qu'entretient chaque groupe, toutes appartenances confondues, avec les autres groupes constitue un levier d'affirmation identitaire et de positionnement social dans le monde. D'un côté, le groupe présente une sorte de bunker, où le Soi est sécurisé ; de l'autre côté, la qualité de la communication au sein de ce groupe favorise, ou pas, l'ouverture au monde extérieur. Deux dynamiques se dégagent ainsi, et c'est le rapport entre ces deux dynamiques qui détermine son devenir avec toutes les retombées conséquentes : *« le fait qu'il est un lieu où s'expriment, à la fois, d'un côté le besoin de protection, le repli identitaire et donc la recherche de l'homogène, du conforme, de la volonté agonistique, et de l'autre le lieu de communication, du dialogue, du débat, du combat langagier entre les personnes, qui favorise l'ouverture au monde et le travail de l'interrogation. Quand un groupe donne la priorité au premier aspect, il est en proie à une maladie de l'idéalité quelque peu mortifère. Quand il est essentiellement un lieu de confrontation, il devient le socle du travail de la culture, des capacités de sublimation des individus et de la société dans son ensemble »* (Enriquez, 1999, p. 803). Nous pouvons désormais approcher la question des replis identitaires, des tensions et des conflits inter-grouaux sous cet angle-là. À un premier niveau, une fragilité dans les compétences langagières peut être la cause de l'absence du débat et du dialogue, traduite par un alphabétisme marqué ou d'un parcours scolaire dysfonctionnel, débouchant sur un code restreint. D'après Thompson : *« toute interaction linguistique, aussi personnelle et insignifiante qu'elle puisse paraître, porte-t-elle les traces de la structure sociale qu'elle exprime et qu'elle contribue à reproduire »* (2001, p. 9). Puis, vient la conscientisation du savoir, qui, à défaut, peut faire de l'intellectuel un être irrationnel et dogmatique, imperméable à la critique, et s'éloignant ainsi des principes humanistes. L'Homme devient alors la résultante d'une multitude de données de différents ordres (biologique, psychologique et sociologique), qui, en se conjuguant entre elles à plusieurs niveaux, lui permettent une identité individuelle et collective. Le « Je » se constitue dans l'échange avec le « Tu », et le « Nous » ne prend sens que dans le regard du « Vous ». Cette dynamique est fortement imprégnée dans l'héritage culturel. Ce dernier, de par sa nature et ses composants, dessine le cap de la qualité de la représentation du Soi ainsi que le rapport avec autrui.

4 Préjugé, stéréotype et discrimination : de la cognition à l'action

4.1 Définitions et dissociation attitudes/comportements

Les incompréhensions et conflits au sein des relations interindividuelles, particulièrement dans une perspective intergroupe, sont fréquemment attribuées aux préjugés et aux stéréotypes. La discrimination, quant à elle, peut être la conséquence de ces deux derniers. Le préjugé est défini comme étant une attitude évaluatrice portée sur un groupe, sans fondements objectifs. Ce jugement irréfléchi peut être alimenté par des croyances menant à des images simplifiées et caricaturales extrapolées sur l'ensemble d'un groupe ; autrement dit, par des stéréotypes. Toutefois, un préjugé ne conduit pas systématiquement sur une discrimination. Les recherches menées par LaPiere aux États-Unis au début des années 1930, et publiées en 1934, montrent que l'expression d'attitudes hostiles à l'égard d'un groupe, comme les Chinois, ne se traduit pas nécessairement par des comportements discriminatoires, et inversement.

4.2 De la catégorisation aux stigmatisations : biais cognitifs et relais sociaux

Parmi les explications apportées par les chercheurs sur l'origine de ces stéréotypes est que ces personnes ont tendance à « penser par clichés ». Dans une expérience menée par Katz et Braly (1933), les participants blancs américains décrivent de manière typique les Italiens comme « impulsifs », les Turcs comme « cruels », les noirs comme « paresseux », etc. Ces clichés seraient la résultante d'une logique culturelle, se voulant catégorisante. Tajfel (1981) émis cette hypothèse, en se basant sur les résultats d'une expérience menée en laboratoire, consistant à juger la longueur de 8 lignes, à la base différentes. Dans la condition où elles étaient catégorisées en deux classes (A) et (B), les sujets ont tendance à sous-estimer les différences intragroupes et à surestimer les différences intergroupes. Dans une autre expérience menée par Duncan (1976), des étudiants américains ont assisté à une projection d'une scène représentant deux hommes, engagés dans une discussion, qui se solde par une agression physique de l'un des deux protagonistes sur l'autre. Les acteurs avaient consigne de jouer de telle façon que les spectateurs ne sauraient savoir si c'était une mise en scène ou véritablement une agression. La « race » des deux protagonistes variait à chaque fois : tantôt la victime était noire, tantôt elle était blanche, et inversement pour l'assaillant. Les résultats montrent que les étudiants spectateurs jugent à hauteur de 70 % l'action comme une agression quand l'assaillant était noir, et l'appréciation baisse à 15 % s'agissant du blanc. Tandis que pour la « race » de la victime,

les différences étaient insignifiantes. Plus révélatrice encore est l'expérience menée par Clark et Clark (1947), dans laquelle des enfants âgés de 3 à 7 ans devaient associer une série d'attributs positifs et négatifs (méchanceté, beauté, etc.) à deux poupées, l'une noire et l'autre blanche. Les résultats montrent que, tout comme les enfants blancs, les enfants noirs associent majoritairement les traits négatifs à la poupée noire. Loin de prétendre à une quelconque hérédité discriminatrice, ce que nous pouvons dire, c'est que la société nous habite et nous travaille bien avant que nous soyons conscients de cela. Pour ne prendre que cette piste de réflexion sur l'origine de cette construction sociale, qui inculque et cultive les différences mais à mauvais escient, l'ignorance en est pour quelque chose, certes, mais l'effet est double quand c'est l'intelligentsia qui promeut cette tendance. L'histoire se répète mais avec d'autres acteurs. Nous pouvons alors nous interroger sur le rôle des médias et des responsables politiques dans la perpétuation des stéréotypes visant les Arabes, les musulmans, les juifs, etc. Selon Karray (2017), la stigmatisation reflète un lien à autrui défectueux d'une part, et une réaction violente à une violence subie d'autre part.

Chapitre XI

Théories de l'Engagement et Modèles de Radicalisation

Introduction

L'étude de l'engagement s'impose comme un champ central en psychologie sociale pour comprendre comment et pourquoi les individus persistent dans leurs comportements, parfois même au-delà de leurs intentions initiales. Si les premières approches comportementalistes expliquaient l'action par la contrainte ou la récompense, les recherches ultérieures ont mis en évidence une dynamique plus subtile : l'acte lui-même engage celui qui le réalise. L'engagement devient alors un principe explicatif majeur de la cohérence interne du sujet, de ses ajustements cognitifs et de la stabilité de ses choix dans le temps. L'objectif de ce chapitre est ainsi de cartographier les logiques de l'engagement humain, en soulignant leurs implications tant dans la sphère sociale et organisationnelle que dans les phénomènes d'adhésion idéologique ou radicale.

1 De l'« effet de gel » à l'engagement par l'acte

La thématique de l'engagement ne pouvait que s'imposer dans le champ de la psychologie, et c'est du côté de la branche sociale de cette discipline que nous allons la discuter. C'est à Lewin (1948) que reviennent les premiers travaux sur l'engagement dans le domaine de la psychologie sociale, qui ont débouché sur le concept de « l'effet de gel », expliqué par la tendance aux individus de se fixer à une décision préalablement prise même si les conditions étaient amenées à changer. Dans cette perspective, Kiesler et Sakumura (1966), puis Kiesler (1971), définissent l'engagement comme le lien qui unit l'individu à ses actes. Cette définition implique automatiquement l'acte comme condition sine qua non à l'origine de l'engagement, et non les idées. Outre l'interpellation sémantique pléonastique « actes comportementaux », une question se pose ainsi sur la distinction entre l'engagement et les conséquences de cet engagement. Autrement dit, quel statut attribuer au comportement : *est-il l'engagement en soi, ou reflète-t-il sa conséquence* ? Sur le plan définitionnel toujours, en l'occurrence s'agissant du prisme analytique de ce qui conditionnerait un acte donné, du type attributif, deux grandes tendances se sont dégagées entre les psychologues pour l'expliquer. Une première orientation, guidée par les travaux de Becker (1960) et de Buchanan (1974), assimile l'engagement à une forme d'implication : si un individu est impliqué, il est considéré comme engagé. Cela comprend par conséquent la prise en compte d'un certain nombre de variables telles que l'attitude, le désir, l'attente, etc. (Joule & Beauvois, 2010). Un travailleur sera engagé

(impliqué) selon son positionnement vis-à-vis de son emploi en matière d'épanouissement ou pas. Il sera question également du désir de continuer d'appartenir à l'organisation ; et pour les attentes, cela correspond à ce à quoi s'attache le travailleur pour maintenir son engagement (p. ex, salaire). Ce premier point englobe par conséquent des éléments individuels internes. Une autre approche, en revanche, portée par d'autres psychologues tels que Beauvois et Joule, privilégie une perspective externalisante dans la mesure où c'est la situation qui conditionnerait l'engagement. Dans cette seconde perspective, l'importance de l'acte engageant réside d'abord dans la situation, contrairement au premier courant, qui l'appréhende surtout à travers l'appréciation subjective de l'individu. Autrement dit, si c'est sur la base des convictions et de la motivation que X percevra l'engagement de Y — dénonçant un acte raciste par exemple —, la seconde perspective lui donnera le contexte comme cadre d'analyse distinguant ainsi une situation de contrainte de celle d'une libre action, sans connaître forcément les convictions et la motivation de Y. L'approche devient ainsi plus large, impliquant aussi bien l'interne que l'externe : *« tantôt l'individu s'engage en fonction de ses convictions dans des actes importants du point de vue de ses convictions, tantôt la situation engage la personne dans des actes dont l'importance peut être appréhendée en adoptant le point de vue d'un observateur »* (p. 54), dit autrement en termes juridiques : *« L'engagement correspond aux conditions de réalisation d'un acte qui, dans une situation donnée, permettent à un attributeur d'opposer cet acte à l'individu qui l'a réalisé »* (p 54) (Joule & Beauvois, 2010). Dans le schéma suivant, les auteurs présentent un cheminement d'engagement qui, selon le cas, peut avoir des finalités différentes.

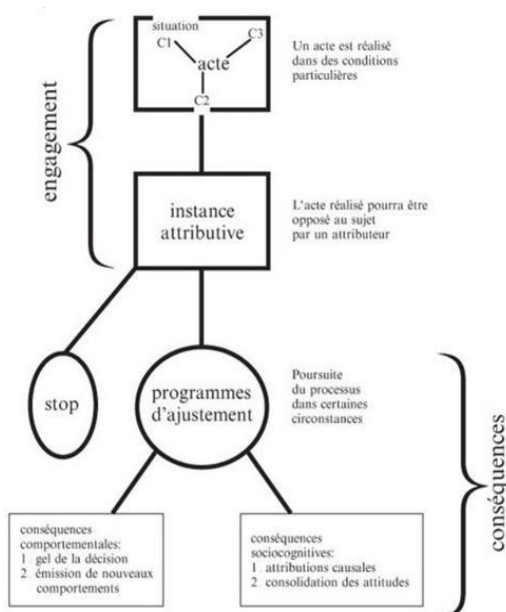


Figure 23. Schéma proposé par Joule et Beauvois sur l'engagement (2010)

2 De l'acte engageant aux ajustements (scénario illustratif)

Au départ du processus, c'est dans certaines conditions qu'est réalisé l'acte (C1 = libre choix, C2 = caractère public, C3 = irrévocabilité, etc.). L'instance attributive peut être incarnée par l'acteur lui-même ou par un témoin. À ce niveau, l'engagement est bel et bien caractérisé. Au-delà de cette étape, les choses peuvent s'arrêter (stop) ou susciter un ajustement selon l'évolution de la situation. Reprenons l'exemple proposé par les auteurs. Si X donne 20 centimes à un musicien qui se produit dans le métro, considérons ainsi qu'il s'agit d'un acte libre (C1), en présence d'autres gens (C2), et qu'il ne va pas le lui réclamer plus tard (C3). Cet acte peut toutefois être remis en question — par exemple si quelqu'un souligne l'apparence repoussante du musicien —, ou bien X peut simplement reprendre le fil de son activité, sur son journal ou son téléphone portable. Si la situation se prolonge, une autre personne, irritée par le geste de X, peut se mettre à dénoncer l'odeur nauséabonde du musicien. Cette remise en question du geste de générosité de X ouvre le champ sur une multitude d'adaptations possibles. Un programme d'ajustement sociocognitif pourrait ainsi renforcer l'attitude de X en le rendant encore plus sensible à l'aide des nécessiteux. Un programme d'ajustement comportemental pourrait, quant à lui, conduire X à un vif échange au cours duquel il défendrait avec fermeté les personnes qui sont dans le besoin, dont les musiciens, sans lesquels l'ambiance dans le métro serait maussade. Cette suite ne pouvait ainsi voir le jour si les circonstances dans lesquelles X s'est retrouvé, en plus de son humeur du jour que nous pouvons mettre en lien avec ses convictions et désirs, ne lui ont fait faire ce geste de solidarité. Un autre scénario est possible, comme d'aider une autre personne, plus tard, à porter sa valise : il s'agirait alors d'un effet du premier engagement de X⁶⁷.

3 Trois techniques fondatrices

3.1 La théorie du pied-dans-la-porte

La technique du pied-dans-la-porte repose sur le principe que les gens sont plus susceptibles d'accepter une grande demande après avoir d'abord accepté une petite demande. Cette technique est basée sur le concept d'engagement graduel. Les individus cherchent à

⁶⁷ Une autre illustration de la complexité au quotidien.

aligner leurs actions avec leurs engagements antérieurs. Dans leur expérience, Freedman et Fraser (1966) ont demandé à des ménagères de Californie de mettre un petit panneau « Drive Safely » dans leur fenêtre. Quelques semaines plus tard, une autre demande plus grande leur a été faite : placer un grand panneau « Drive Safely » dans leur jardin. Les résultats montrent que les ménagères ayant accepté la première demande étaient beaucoup plus susceptibles d'accepter la seconde demande.

3.2 La théorie de l'amorçage

La technique de l'amorçage consiste à obtenir un engagement initial de la part d'une personne avec une proposition attrayante, puis à changer les conditions de la proposition pour rendre l'accord moins avantageux. L'effet de cette technique réside dans le fait qu'une fois que l'individu a pris l'engagement initial, il est plus susceptible de maintenir son accord même après que les conditions ont changé. L'expérience de Cialdini et ses collaborateurs (1978) consistait à demander à des étudiants de participer à une expérience à une heure spécifique (à 07:00) mais en l'annonçant de deux manières : soit d'emblée pour la première condition (de contrôle), soit seulement après avoir eu leur accord dans la condition expérimentale. Les résultats révèlent que la seconde condition recueille le plus grand nombre de participants. Ces derniers sont plus enclins à honorer leur engagement malgré l'horaire de la passation.

3.3 La soumission librement consentie

Joule et Beauvois (1988) ont introduit l'idée du libre engagement, souvent illustrée par la formule « *vous êtes libre de...* ». Dans leur étude, Pascual et Guéguen (2002) ont testé cette phrase comme technique persuasive qui met en avant la liberté du sujet participant. Après avoir choisi deux groupes de participants, pour lequel ils ont choisi la phrase suivante : « *Auriez-vous quelques pièces pour prendre le bus s'il vous plaît ?* », tandis que pour le groupe expérimental c'était : « *vous êtes libre d'accepter ou de refuser, mais auriez-vous quelques pièces pour prendre le bus s'il vous plaît ?* ». Les résultats montrent que ce groupe acceptait la demande dans 40 % des cas, contre 10 % dans le groupe contrôle, tout en présentant un niveau de participation plus élevé.

Joule et Beauvois résument leur théorie dans les éléments suivants :

- Mettre l'accent sur le caractère libre de l'acte ;
- Mettre en évidence les conséquences de l'acte ;
- Opter pour un acte de coût élevé (fixer le coût maximum de l'acte qui sera accepté) ;
- Faire en sorte que l'acte soit visible ;
- Lui attribuer un caractère public ;
- Mettre en avant le caractère explicite de sa signification ;
- Tâcher à ce que tout rétropédalage ne soit pas possible ;
- Si possible répéter cet acte ou cette décision ;
- Privilégier une explication interne et éviter toute justification d'ordre externe (pas de menaces ni de promesses de récompense.)

S'agissant de la sensibilité à un discours autoritaire, monolithique et radical, il semble qu'elle dépend de la manière de considérer le savoir (Auzoult, 2011). Dans leur étude avec des étudiants en première et quatrième année, Buchs et ses collaborateurs (2002) ont proposé deux styles de propos : l'un porté sur un ton autoritaire, l'autre démocratique, tout en mesurant leur propre perception en matière de connaissance et de compétence. Les résultats montrent que le style autoritaire (directif) suscite plus d'adhésion chez les sujets à faible connaissance et compétence ; tandis que le style démocratique se révèle plus efficace chez ceux qui se jugent plus compétents et plus informés.

4 Les modèles de radicalisation violente

L'engagement dans la radicalisation violente constitue l'un des objets les plus complexes de la psychologie sociale contemporaine. Il ne s'agit pas seulement de comprendre pourquoi certains individus adoptent des idéologies extrêmes, mais comment ils s'y engagent progressivement — par un enchaînement de cognitions, d'émotions, d'interactions et de contextes. Ce processus dépasse la simple adhésion idéologique : il relève d'une dynamique comportementale et identitaire, où les actes accomplis viennent renforcer les croyances initiales, créant un cercle d'auto-renforcement. Dans cette perspective, plusieurs modèles explicatifs ont tenté de décrire les étapes, les mécanismes et les facteurs conduisant un individu à s'engager dans la radicalisation violente.

4.1 Le modèle de Borum

Intéressons-nous à présent à quelques modèles explicatifs de l'engagement dans la radicalisation violente. Construit sur une perspective individuelle, c'est sur la base d'une « injustice initiale » que Borum (2003) a élaboré son modèle qu'il présente, non comme une théorie scientifique, mais plutôt comme modèle heuristique destiné à l'entraînement des forces de l'ordre. Ce modèle est graduel : il va d'une appréciation subjective (ce n'est pas bien) jusqu'à l'étape ultime de la déshumanisation. Arrivé au stade de la dévaluation, l'individu animé par des stéréotypes discriminants juge les membres de l'exogroupe comme étant privés de toute humanité. D'après l'auteur, c'est à ce niveau que se situe le passage d'une pensée extrême à l'acte terroriste. Cette déshumanisation rend alors possible l'agression, dans la mesure où l'autre n'est plus pleinement reconnu dans son humanité (Costa Silva, 2019 ; Ferguson & McAuley, 2020). Elle favorise ainsi un désengagement moral au sens de Bandura (2004). Ce désengagement pourrait faire écho également à une sensation de disposer d'une supériorité morale, s'affranchissant de conformité avec les règles morales en vigueur (Horgan, 2005).

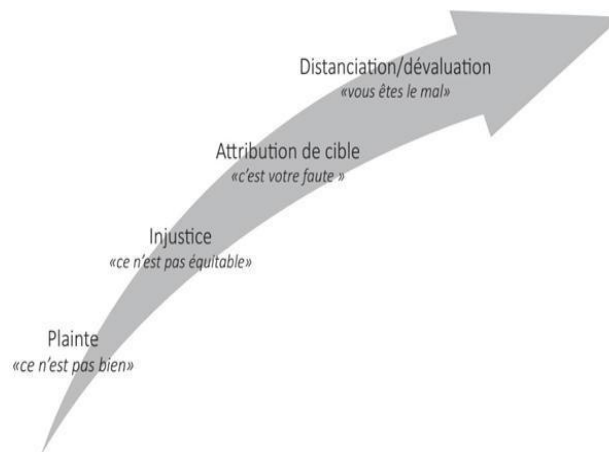


Figure 24. Schéma de Borum (2003) des étapes de la radicalisation violente

4.2 Le modèle en escalier de Moghaddam

Le principe de ce modèle repose, comme son nom l'indique, sur une progression en cinq niveaux (Moghaddam, 2005, 2007, 2009). L'auteur place au premier niveau l'ensemble des frustrations et insatisfactions ressenties, notamment par une population issue de l'immigration dans les pays occidentaux par exemple. La dimension psychologique et donc subjective qui sous-tend ce niveau fait que l'évaluation de l'injustice peut être perçue, et non réelle, faisant référence à la théorie de la privation relative. Ainsi, un activisme peut émerger,

visant à compenser ces injustices perçues. Par ailleurs, les groupes peuvent exercer une pression favorisant l'engagement progressif de l'individu. Une fois la dynamique enclenchée, le passage au deuxième niveau consiste à désigner un groupe perçu comme responsable des injustices subies. Dès lors, l'idée s'ancre progressivement que ce groupe doit être combattu par tous les moyens, justifiée par un encadrement idéologique qui donne lieu à un engagement moral (Arciszewski & Bonetto, 2022). Arrivé au quatrième étage, l'individu se trouve impliqué dans un groupe à fort contrôle interne. Cela passe entre autres par une scission nette entre l'endogroupe (Nous) et l'exogroupe (Eux). Le cinquième et dernier étage présente l'étape ultime pour le passage à l'acte terroriste, là où les mécanismes moraux dits d'« inhibition », censés intervenir pour réguler la violence, se révèlent inopérants.

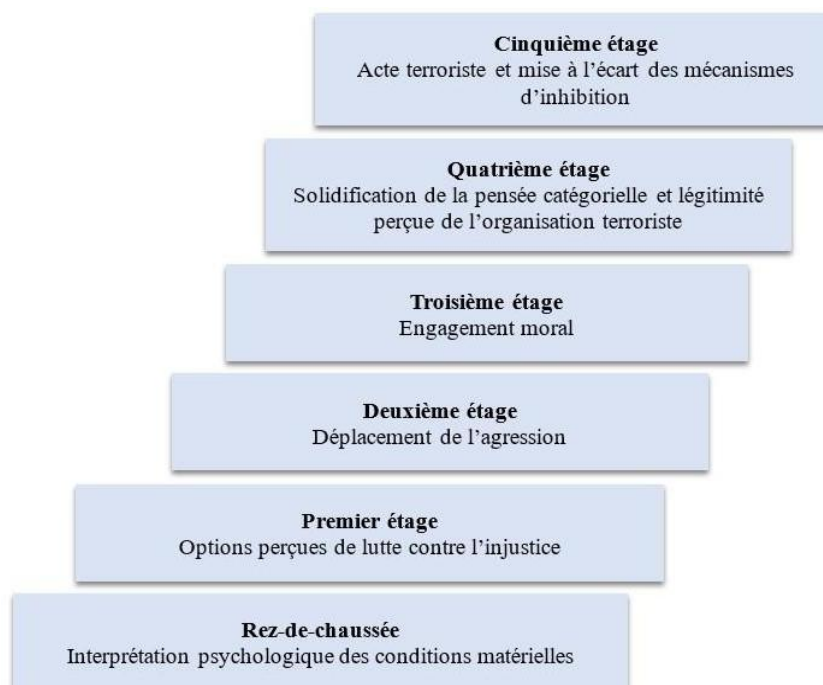


Figure 25. *Modèle en escalier de Moghaddam de la radicalisation violente*

4.3 Le modèle de NYPD

C'est à la suite d'une analyse de la radicalisation dite « domestique » que le NYPD a présenté ce modèle (Silber & Bhatt, 2007) :

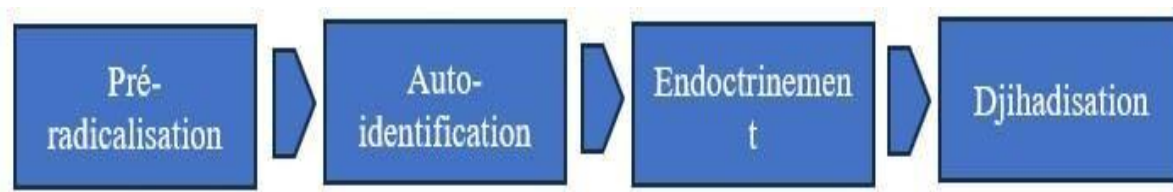


Figure 26. *Modèle de la NYPD sur la radicalisation violente islamiste « domestique »*

Dans la phase de pré-radicalisation, l'individu n'est pas connu des services de sécurité et mène un train de vie normal. Vient ensuite une étape d'identification à un islamisme radical, que le rapport associe notamment au salafisme dans le cadre de cette étude ; cette évolution est décrite comme pouvant être alimentée par des crises économiques, politiques ou identitaires, ressenties comme des atteintes à l'intégrité personnelle et culturelle. Les deux stades suivants correspondent à un processus d'endoctrinement, souvent nourri par des discours accessibles en ligne, jusqu'au passage à l'acte.

5 Le modèle 3 N (Need, Narrative and Network)

Le modèle 3N proposé par Kruglanski et ses collaborateurs (2014, 2019, 2021, 2022) permet d'élargir autant que possible la perspective et de croiser les recherches théoriques avec les éléments du terrain jusqu'à présent recensés par différents travaux (Pour revue, Da Silva et al., 2023).

5.1.1 Les Besoins (pour Need)

L'idée de besoin est reprise ici au sens de Maslow mais répartie autrement. Les auteurs classent les besoins en trois catégories. Au bas de la pyramide se trouvent les besoins fondamentaux (nourriture, eau, logement), suivis des besoins épistémiques (certitude, sécurité), puis, au sommet, des besoins de sens, d'importance et d'appartenance. Le besoin de signification étant universel, toute personne peut s'engager dans une quête de sens et en venir à prioriser ce besoin sur d'autres, fondamentaux soient-ils (Kruglanski et al., 2021). Au-delà des traits plus ou moins stables relatifs par exemple à la nature de la culture qui, dans le cas où elle favorise la promotion sociale (Higgins, 1998), cette quête de sens et d'importance peut être

activée par la situation. Elle peut par ailleurs être direct, comme dans le cas d'une discrimination individuelle, ou collective si tout le groupe ou toute la communauté subie un traumatisme par exemple (Kruglanski et al., 2022). Les auteurs soulignent également que deux cas de figure temporels doivent être pris en compte : une insignifiante spontanée ou cumulée dans le temps.

5.1.2 Le narratif (pour narrative)

En matière de terrorisme, le récit idéologique est souvent central, mais il peut aussi s'inscrire dans un cadre plus large de signification (Kruglanski et al., 2022). La dimension culturelle constitue un élément d'éclairage important, dans la mesure où le récit narratif prend forme et se nourrit des éléments propres à une culture donnée. Selon ce que cette dernière favorise — la réussite sociale, les études universitaires, l'artisanat —, aussitôt il est inscrit quelque part. Le poids de la culture est tel qu'elle peut servir également comme prisme d'analyse d'un texte sacré par exemple, comme dans l'interprétation du Coran à travers les repères de la culture ambiante et dominante. Le narratif devient ainsi à la fois sacralisé par la culture et vecteur de sacralisation culturelle. L'entreprise terroriste s'appuie sur un récit structuré, c'est-à-dire sur un cadre de signification qui définit les menaces pesant sur le groupe, désigne ses ennemis et justifie le recours à la violence contre eux afin d'empêcher la réalisation de ces menaces (Kruglanski et al., 2022). À l'image des besoins, l'impact du narratif varie selon les individus et les groupes. Ceux qui sont dans l'incertitude sont plus sensibles aux termes rassurants, ou même enclins à adhérer aux discours complotistes (Van Prooijen & Jostmann, 2013). Aujourd'hui, les modes de diffusion de ces narratifs prennent des formes diverses et variées et se caractérisent par une temporalité de plus en plus immédiate.

5.1.3 Le réseau (pour Network)

Par réseau, les auteurs entendent aussi bien le cercle proche que des liens plus éloignés : famille, amis, pairs ou groupes spécifiques. Le rôle de ce réseau étant de valider le narratif, lequel répond à un besoin de signifiante. Ce facteur s'avère systématiquement présent dans la décision qu'un individu prend pour rejoindre un groupe terroriste (Kruglanski et al., 2022). L'étude menée par Kruglanski, Webber et Koehler (2019) montre qu'environ 90 % des extrémistes violents d'extrême droite allemands ont été influencés, dans leur trajectoire d'adhésion, par des connexions sociales, principalement des camarades de classe, des amis et des membres de la famille. Ces réseaux jouent un rôle dans la justification et la légitimation des

actes violents en réduisant la part de culpabilité et d'hésitation (Hardin & Higgins, 1996 ; Webber et al., 2013). Sur le plan identitaire, la fusion de l'individu avec le groupe tend à faire converger leurs objectifs, ce qui peut conduire l'individu à consentir à des sacrifices pour le groupe dans une logique qu'il perçoit comme rationnelle (Gómez et al., 2011 ; Swann et al., 2010).

Conclusion

À travers ce dernier modèle, nous avons cherché à intégrer, à différents niveaux, les principaux éléments discutés jusqu'ici. Nous avons tout d'abord considéré l'individu dans sa singularité, en tenant compte de ses besoins biologiques, affectifs et symboliques, mais aussi de ses styles perceptifs, tels que le traitement visuel. Nous avons ensuite présenté la théorie de l'identité narrative, afin de mettre en lumière la dimension expressive et textuelle par laquelle l'individu se représente, soit à travers sa propre production, soit en s'appuyant sur les récits que la culture met à sa disposition. Enfin, nous avons souligné l'importance de la dimension collective, qui contribue à définir l'individu et dont les interactions génèrent diverses implications et répercussions. Ces différents éléments ont été intégrés dans notre protocole expérimental, décrit dans le chapitre suivant. Celui-ci se compose de plusieurs sections mobilisant des données perceptives visuelles, affectives, relationnelles et situationnelles. Bien que la démarche soit majoritairement quantitative, une analyse qualitative consacrée à une composante impliquée dans le processus de construction identitaire a également été menée.

Chapitre XII

Méthodologie, outils et démarches

1 Méthodologie

Notre recherche s'inscrit principalement dans une démarche quantitative, complétée par une exploration qualitative en fin de questionnaire, notamment à travers le test du « *Qui suis-je ?* », destiné à recueillir des éléments d'auto-définition identitaire.

Parallèlement, un ensemble d'entretiens exploratoires a été conduit auprès de divers acteurs institutionnels et professionnels investis dans la prévention et la lutte contre la radicalisation violente : auteurs, CPIP, magistrats, journalistes, etc. Ces entretiens préparatoires ont joué un rôle déterminant dans la construction du protocole expérimental, en permettant d'orienter la problématique, d'affiner les hypothèses et de garantir la pertinence contextuelle des épreuves administrées.

2 Population d'étude

L'échantillon de l'étude est composé de participants bilingues ou plurilingues, répartis en deux sous-groupes :

- Le premier, résidant en France, relève d'un contexte langagier francophone ;
- Le second, établi en Algérie, évolue dans un contexte linguistique mixte, à dominante arabophone.

Comme le soulignent plusieurs linguistes, le répertoire algérien contemporain repose sur un code linguistique hybride, combinant arabe dialectal, français et emprunts vernaculaires, ce qui en fait un terrain particulièrement propice à l'étude des dynamiques anthropolangagières et cognitives.

L'objectif initial du protocole était d'administrer le dispositif à des personnes radicalisées violentes de type islamiste. Toutefois, les refus successifs émis par la Direction de l'Administration Pénitentiaire et celle de la Protection judiciaire de la jeunesse nous ont conduit à devoir réorienter la population cible. L'étude a donc été réalisée auprès de la population générale, spécifiquement des sujets bilingues ou polyglottes, tout en conservant un contenu expérimental centré sur la radicalisation violente, équilibré par des items neutres servant de contrepoint (non-rad). S'agissant du mode de recrutement :

- En Algérie, les passations ont été réalisées au sein d'universités, auprès d'étudiants inscrits en sciences humaines, sociales, en littérature française et anglaise ;
- En France, l'échantillon a également été constitué d'étudiants et de jeunes adultes scolarisés ou diplômés, rencontrés à l'université ou dans des contextes académiques connexes.

3 Procédure expérimentale

La procédure expérimentale a reposé sur une double modalité de recueil :

- Une passation hybride et collective en Algérie ;
- Une passation numérique et individuelle en France.

En Algérie, les items ont été projetés en salle à l'aide d'un vidéoprojecteur, les participants reportant leurs réponses sur des feuilles de réponse préremplies. Chaque version linguistique du protocole (française et arabe) a été administrée à des groupes distincts, de manière à garantir la condition interindividuelle : un même groupe ne passait qu'une seule version du questionnaire.

En France, la passation s'est déroulée exclusivement en ligne, via la plateforme Google Forms, accessible grâce à un lien électronique. Par souci d'anonymat, aucun identifiant nominatif ni adresse électronique n'était collecté. La diffusion du lien a d'abord été assurée à travers des groupes d'étudiants et de cadres issus de la diaspora maghrébine, tels que le groupe des « Cadres algériens de France ».

Face à un taux de retour initialement faible, une stratégie complémentaire a été adoptée. Un QR code distinct pour chaque version linguistique a été généré et diffusé directement sur les campus universitaires de Besançon, Dijon, Paris (notamment à l'Université Paris 13) et Rennes, dans une logique de porte-à-porte scientifique. Les démarches de recrutement visaient à maintenir une répartition équilibrée entre les deux langues de passation.

Le recrutement reposait sur une approche contextualisée et respectueuse, tenant compte de divers indicateurs socioculturels (tels que l'apparence, la tenue vestimentaire, ou le style de communication), afin de favoriser la confiance et la participation. Les QR codes ont également été partagés via le réseau personnel et professionnel des chercheurs afin d'élargir le panel des répondants.

4 Protocole expérimental

Afin de mettre en perspective le cadre théorique précédemment exposé, nous avons élaboré un protocole expérimental structuré en quatre séquences temporelles successives. Celui-ci a été conçu pour mobiliser à la fois des processus cognitifs spécifiques et des dimensions psychologiques transversales.

Le dispositif débute par une première séquence composée de trois tests psychométriques destinés à évaluer :

- 1- Le quotient empathique ;
- 2- Le besoin de contrôle ;
- 3- L'estime de soi.

Ces mesures introductives visent à situer les participants dans leurs registres de sensibilité affective, de maîtrise perçue et de valorisation personnelle, afin de contextualiser les réponses cognitives et morales observées par la suite.

Les séquences suivantes comportent une série de tâches de prise de décision, s'appuyant sur des supports visuels conçus spécifiquement pour cette recherche. Ces épreuves sollicitent divers registres cognitifs (intuitif, délibératif, affectif) et permettent d'analyser l'influence de la langue d'énonciation et du contexte d'usage sur la nature du raisonnement socio-moral.

Au total, le protocole comprend neuf épreuves distinctes, réparties entre les quatre séquences. L'ensemble des illustrations et stimuli visuels employés a été créé exclusivement pour cette étude, garantissant l'originalité et la standardisation du matériel expérimental⁶⁸.

Enfin, le protocole a été traduit et validé dans deux versions linguistiques parallèles, l'une en arabe et l'autre en français, administrées respectivement en Algérie et en France. Chaque groupe de participants n'a eu accès qu'à une seule version linguistique, de manière à préserver la logique interindividuelle et à éviter tout effet de contamination ou d'apprentissage entre les conditions.

⁶⁸ Les dessins ont été réalisés par deux étudiantes de master à Metz, devenues psychologues depuis.

4.1 TEMPS 1/ Évaluation du profil psychologique (ce que je suis)

Nous avons introduit notre protocole par un texte présentant son contenu ainsi que les attentes associées à la passation. Le choix du tutoiement était dicté par une volonté de créer une certaine aisance dans l'appropriation de ce matériel. L'idée d'avoir l'effet inverse peut être understandable mais nous l'avons estimée insignifiante.

L'intitulé du texte de présentation : « Participation à une étude universitaire »

« Tout d'abord, je te remercie d'avoir accepté de participer à cette étude universitaire réalisée dans le cadre de ma formation professionnelle. L'objectif est de mieux comprendre comment chacun de nous vit certaines situations et certains événements qui touchent l'humanité. Les réponses seront anonymes et traitées dans leur globalité et ce, en toute confidentialité. Sache qu'il n'y a pas de bonnes, ni de mauvaises réponses. L'essentiel est qu'elles correspondent à ton point de vue personnel, indépendamment de ce que pensent les autres. Enfin, si tu le souhaites, tu pourras me solliciter pour avoir un retour sur les résultats à l'issue de ma formation. »

S'ensuivaient des questions relatives à l'identité du sujet — tout en restant anonyme — : âge, sexe et niveau d'étude ; ainsi qu'à des éléments linguistiques sur son apprentissage de la langue, la pratique langagière familiale, etc. Les questions étaient les suivantes :

Où est ce que tu te situes :

La langue française est la langue que je parle le plus souvent, et je ne parle pas arabe

La langue française est la langue que je parle le plus souvent, et je parle aussi arabe

La langue arabe est la langue que je parle le plus souvent, et je ne parle pas français

La langue arabe est la langue que je parle le plus souvent, et je parle aussi français

Dans le cas où tu es bilingue franco-arabophone, où est ce que tu as appris la langue arabe ?

J'ai principalement grandi dans un pays arabophone

J'ai principalement grandi dans un pays francophone

Ni l'un, ni l'autre

Dans ma famille, on parlait principalement ?

Arabe

Français

Arabe et français

Plus le français que l'arabe

Plus l'arabe que le français

Ces questions nous ont permis, par conséquent, de retenir que les valeurs GAA et GRf, renvoyant respectivement au groupe d'appartenance Algérie et au groupe de référence français.

4.2 Le quotient empathique

4.2.1 Intérêts et objectifs

Dans ce travail, l'empathie est traitée comme variable interindividuelle de contrôle pour isoler, autant que possible, l'effet de la langue (natale (AR) vs d'adoption (FR)) et le contexte d'usage (Algérie vs France) sur les jugements socio-mora. Théoriquement, nous nous appuyons sur :

- a) Les modèles du double circuit cognitif du jugement moral dans lesquels la sensibilité affective pèse davantage dans les réponses déontiques (Greene et al., 2001–2008 ; Kahneman, 2011, Evans & Stanovich, 2013) ;
- b) L'effet de langue étrangère, qui peut atténuer l'activation émotionnelle et favoriser des réponses plus utilitaristes (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014 ; Hayakawa et al., 2017) ;

4.2.2 Description de l'outil

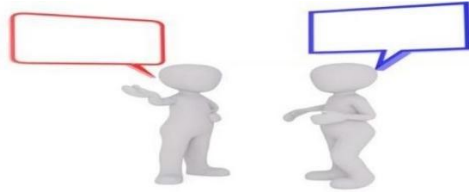
- Intitulé de l'épreuve : « Voilà comment je me vois ».

Nous avons construit une version courte inspirée de l'Empathy Quotient (EQ) (Baron-Cohen & Wheelwright, 2004), en procédant en deux temps :

1. Pré-test (doctorants/enseignants) d'un pool d'items EQ traduits/adaptés ;
 2. Sélection des 10 items les plus discriminants (clarté, variance de réponse, corrélation item-total), afin d'alléger la passation sans perdre la substance.
- Format : la version retenue comporte 10 items auto-rapportés, 7 formulés en sens « pro-empathie », 3 (item 2, 3, 6) en inversion (anti-empathie), et répondus sur une échelle de

Likert 4 points : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord.

- Tous les items sont reportés en annexe



Le quotient empathique (EQ) est un questionnaire conçu pour mesurer le niveau d'empathie. Pour les 10 affirmations qui suivront, indique en cochant, à quel point, tu es en accord ou en désaccord.

1. Je peux facilement deviner quand quelqu'un veut entamer une conversation.

Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord Pas du tout d'accord

☐ ☐ ☐ ☐

Figure 27. Présentation du quotient empathique : version vidéo projecteur

Ton rapport avec l'autre

Le quotient empathique (EQ) est un questionnaire conçu pour mesurer le niveau d'empathie. Pour les 10 affirmations qui suivront, indiquez en cochant, à quel point, vous êtes en accord ou en désaccord.

	Pas du tout d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Tout à fait d'accord
1- Je peux facilement deviner quand quelqu'un veut entamer une conversation	☐	☐	☐	☐

Figure 28. Présentation du quotient empathique : version Google Forms

4.3 Le besoin de contrôle

4.3.1 Intérêts et objectifs

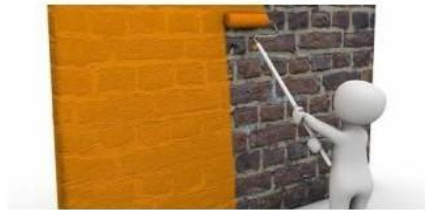
Dans la littérature, le locus de contrôle renvoie à la croyance selon laquelle les événements dépendent plutôt de ses propres actions (interne) ou de forces externes (hasard, chance, autrui, externe). Ce construit module l'évaluation des conduites et de leurs conséquences, ainsi que l'engagement dans l'action (Rotter, 1966 ; Levenson, 1973 ; Bandura, 1986 ; Skinner, 1996 ; Weiner, 1985). Dans notre protocole, mesurer ce besoin de contrôle sert à :

1. Contrôler une variable interindividuelle clé susceptible d'influer sur les jugements socio- moraux et décisionnels (p. ex. préférences affectives ou utilitaristes sous contrainte) ;
2. Tester des interactions avec la langue d'énonciation (FR/AR) et le pays (France/Algérie), puisque la sémantique de la « chance/destin » vs « effort/efficacité personnelle » varie culturellement et linguistiquement (cf. Bandura, 1986 ; Weiner, 1985).

4.3.2 Description de l'outil

- Intitulé : « Ce que je pense de ce qui peut arriver dans certains domaines de la vie ».
- Format : choix forcé A/B par item (2 propositions opposées).
- Domaines couverts (équilibrés) : scolaire/études, travail/insertion, santé/habitudes, relations/justice, aléas quotidiens.
- Nombre d'items : 9
- Équilibrage : moitié « interne », moitié « externe/hasard », formulations simples et autant que possible symétriques.

Ce que tu penses de ce qui peut arriver dans certains domaines de la vie



Voici un questionnaire qui comprend 9 propositions numérotées de 1 à 9. Chaque proposition se divise en deux avis notés **a** et **b**. Tu choisiras en cochant, la lettre **a** ou **b** correspondant à l'avis qui te paraît le plus vraisemblable et qui se rapproche le plus de ta manière de voir les choses. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse.

Choisis librement l'avis qui te convient sans t'occuper des autres. Ne t'attarde pas trop sur les propositions. **Attention** : N'entoure pas les deux avis a et b d'une même proposition. C'est a ou b.

a/ Les professeurs ne sont pas injustes avec leurs élèves.

1-

b/ Les notes obtenues par les élèves en classe sont souvent liées à une part d'imprévu

Figure 29. Aperçu de la version projection du besoin de contrôle

Ce que tu penses de ce qui peut arriver dans certains domaines de la vie *

Voici un questionnaire qui comprend 9 propositions numérotées de 1 à 9. Chaque proposition se divise en deux avis notés **a** et **b**. Vous choisissez, en cochant, la lettre **a** ou **b** correspondant à l'avis qui vous paraît le plus vraisemblable et qui se rapproche le plus de votre manière de voir. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse.

Choisissez librement l'avis qui vous convient sans vous occuper des autres. Ne vous attardez pas trop sur les propositions. **Attention** : Ne cochez pas les deux avis a et b d'une même proposition : c'est a ou b.

☐ 1- a/ Les professeurs ne sont pas injustes avec leurs élèves

☐ 1- b/ Les notes obtenues par les élèves en classe sont souvent liées à une part d'imprévu

Figure 30. Aperçu de la version électronique de Google Forms pour le besoin contrôle

4.4 Estime de soi (Échelle de Rosenberg – adaptation Abdellaoui (1997))

4.4.1 Intérêts et objectifs

Nous avons contrôlé l'estime de Soi comme variable dispositionnelle clé dans la construction identitaire et la régulation socio-émotionnelle, afin de limiter les effets de

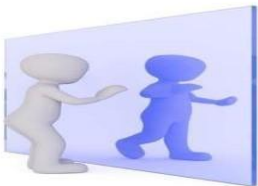
confusion dans l'interprétation des tâches (jugement socio-moral, prise de décision en dilemme, etc.). L'échelle de Rosenberg (1965), largement validée et utilisée en contexte francophone, a été retenue dans une version retravaillée par le Pr. Sid Abdellaoui pour préserver la brièveté (10 items) tout en conservant l'équilibre « valorisation de Soi » / « dévalorisation de Soi ».

4.4.2 Description de l'outil

- Intitulé de l'épreuve : « Mon rapport avec l'autre ».
- Structure : 10 items auto-rapportés, couvrant le sentiment de valeur et de fierté personnelle, ainsi que les pôles inutilité / insatisfaction (items à valence négative).
- Format de réponse : échelle de Likert de 4 points : Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord / Pas du tout d'accord.

Aperçu PDF projeté :

Comment tu te vois ?



Pour chacune des caractéristiques ou descriptions suivantes, indique à quel point chacune est vraie pour toi en cochant sur la case correspondante.

1. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre.

Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord
☐	☐	☐	☐

Google Forms :

Comment tu te vois ?

Pour chacune des caractéristiques ou descriptions suivantes, indiquez à quel point chacune est vraie pour vous en cochant sur la case correspondante

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
1. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre	☐	☐	☐	☐

Figure 31. Deux formats de présentation de l'estime de Soi : le premier pour les passations via le projection (PDF). Le second, celui de Google Forms.

4.5 TEMPS 2/ Evaluation du traitement cognitif (ce que je perçois ou crois)

4.5.1 Proximité affective & épreuve du mur (franchissabilité)

4.5.1.1 Intérêts et objectifs

Pour ce deuxième temps de la passation, le but était de tester si des facteurs socioaffectifs (proximité perçue, stéréotypes, signes de radicalisation) ainsi que le statut de langue (natale ou d'adoption) pratiquée dans deux contextes différents (Algérie, France) modulent la perception de l'espace utile à l'action (franchissabilité), au-delà des seules contraintes visuo-motrices. Notre base théorique mobilise la proxémie (Hall, 1966), la flexibilité de l'espace personnel (Hayduk, 1978, 1981), l'évitement de l'intrusion (Efran & Cheyne, 1973), les effets action-spécifiques sur la perception, ainsi que le paradigme mur/ouverture de Morgado et al. (2011, 2013), dans lequel la valence sociale de la cible altère les jugements de passage. Nous articulons également ces apports aux modèles à double processus (S1/S2) et aux travaux sur l'effet de langue chez les bilingues (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014 ; Hayakawa et al., 2017. Le favoritisme endogroupe (Tajfel & Turner, 1979) et l'appel à des prototypes accessibles (Rosch, 1976) nous ont également éclairé dans la construction de cette épreuve.

4.5.1.2 Description de l'outil

Proximité affective (première mesure)

- Intitulé de l'épreuve : « *Te trouves-tu avoir plus de ressemblances ou plus de différences avec lui ?* »
- Objectif : mesurer la valence/affinité initiale envers chacun des 5 profils utilisés ensuite dans la tâche du mur et du train.
- Profils (visages stylisés + prénom) :
 - 1- Maghrébin sans signes de radicalisation,
 - 2- Maghrébin avec signes de radicalisation,
 - 3- Européen sans signes,

- 4- Européen avec signes,
- 5- Neutre (silhouette générique).

Afin d'élaborer les caractéristiques de faciès, nous avons opté pour une identification se rapprochant, autant que possible, des stéréotypes saillants dans l'imaginaire collectif pour chacun de nos personnages. En effet, s'agissant de la personne d'origine maghrébine, c'est avec un teint mat que sa peau a été pensée par exemple, yeux noirs, etc. (phototype IV, V ou VI d'après les différentes classifications de Fitzpatrick, de l'INSERM, etc.). Le choix de l'appellation nominative « Farid, Thomas, Mourad, Paul et Sam » pour la personne d'origine maghrébine, européenne, maghrébine avec des signes de radicalisation, européenne avec des signes de radicalisation, et la personne neutre, était dicté par la volonté de favoriser une ambiance sincère et naturelle. Ce faisant, nous contrôlons mieux le risque d'association négative que peut engendrer l'expression « d'origine arabe », laquelle pourrait susciter plus manifestement des réactions de jugement connotés négativement. Les prénoms nous semblaient, par conséquent, plus efficaces pour atténuer ce biais. Nous ne perdions toutefois pas de vue le biais éventuel de référenciation ou d'identification que pouvait susciter l'un de ces prénoms chez les sujets (p. ex. Emmanuel, Oussama). Guidés par ce souci, nous avons tenté, pour chaque sélection de prénom, de limiter au mieux les interférences éventuelles. Le choix du prénom Farid s'explique par son absence d'ancrage explicitement coranique ou biblique. Ce prénom est à équidistance aussi bien avec la culture arabe que le culte musulman : avec une connotation arabophone par excellence, n'étant pas prophétique ou messagère⁶⁹. Il renvoie à travers sa sémantique à l'unicité. Mais cette spécificité ne lui a pas valu une quelconque distinction dans le contexte arabo-islamique. L'une des explications que nous pouvons avancer ici, c'est peut-être une parole prophétique (un hadith) cité *supra*, qui, aurait favorisé les prénoms ayant la racine « h-m-d », portant le sens de la gratitude, ainsi que ceux qui ont adopté le préfixe « ABD », pour signifier l'appartenance à Dieu (leurs serviteurs⁷⁰). Tous les prénoms commençant par ce préfixe sont complétés par l'un des « Noms » Divins⁷¹ (p. ex. AbdelHakim (le serviteur du Sage), AbdelHalim (le serviteur du Clément). AbdelHamid, quant à lui, fait partie des prénoms doublement promus car il reflète aussi bien la gratitude que la

⁶⁹ Nous soutenons l'analyse traitant ces deux statuts avec plus de nuance. En effet, une lecture fine du texte scripturaire nous dévoile une différence nette entre Muhammed le prophète, le messager et l'homme.

⁷⁰ Toujours guidés par ce positionnement sémantique, cette traduction n'est pas fidèle au sens donné dans le livre Sacré. De cette racine « A-B-D » découle deux noms : 'Abd et 'Abid, signifiant respectivement le libre, et le serviteur. Le sens d'usage retenu a été du second signifié avec l'orthographe du premier signifiant.

⁷¹ Ce qui est appelé communément dans la tradition islamique comme « *les Noms d'Allah* », au nombre de quatre-vingt-dix-neuf : le Miséricordieux, le Clément, le Juste, etc., sont considérés par d'autres penseurs comme adjectifs. Le Nom étant unique, et les adjectifs multiples, comme évoqué plus haut.

servitude. Pour la personne neutre, le prénom « Sam » nous a semblé intermédiaire entre des prénoms à consonance maghrébine (Samy, Samad, Samir) et un prénom plus fréquemment perçu comme européen, tel que Samuel, ou l'oncle Sam (l'américain). Sélection faite, nous les avons soumis à un groupe de personnes de cultures différentes afin de vérifier l'absence d'associations massivement négatives.

Quant à la dénomination choisie, elle avait pour objectif de renforcer ce profil construit dans le collectif. Ce constat étant plus marqué avec le prénom Thomas, qui contrairement à celui de Paul, renvoie à un personnage biblique de nature calme, pacifique et diplomate (pour les participants ayant bien évidemment ces références de culture religieuse).

S'agissant des signes de radicalisation, nous nous sommes référés à la description ambiante, adoptée par les institutions et reliée par les médias lourds. La personne désignée ainsi, enturbannée, porte une barbe relativement bien fournie, un treillis et des baskets. Le vert kaki a été sélectionné en référence à l'univers visuel de l'équipement militaire, étant donné que les personnes radicalisées (violents) s'inscrivent dans cette même logique, et elles le revendiquent. Il n'y a pas eu d'accessoirisation en matière d'armes afin de s'aligner sur le même profil que les autres items (qui n'en portaient pas). À cet élément, s'ajoute la difficulté du choix de l'arme : à feu, blanche, de guerre, etc. Cette orientation nous a permis finalement de ne pas trop accentuer leurs profils au risque de biaiser les réactions des sujets.

Notons par ailleurs que, d'un profil à l'autre, au sein de chacune des deux catégories (radicalisés / non radicalisés), la variation portait exclusivement sur la couleur de peau. Nous avons gardé ainsi le même habillage. Pour les personnes non radicalisées (teeshirt blanc, pantalon bleu et des converses). Quant à la version neutre, elle était représentée par une silhouette monochrome noire. Enfin, le fond blanc et la couleur du mur relevaient davantage d'un choix esthétique et d'un souci de contraste que d'autres considérations. Cette représentation picturale faite, et en agissant de la sorte pour les profils maghrébins/européens/radicalisés/non radicalisée, nous sommes conscients que nous entérinons une catégorisation, susceptible d'être promotrice de stéréotypes et de préjugés, pouvant ainsi biaiser les résultats des tests de cette nature (avec dessin).

Ci-dessous les quatre personnages :

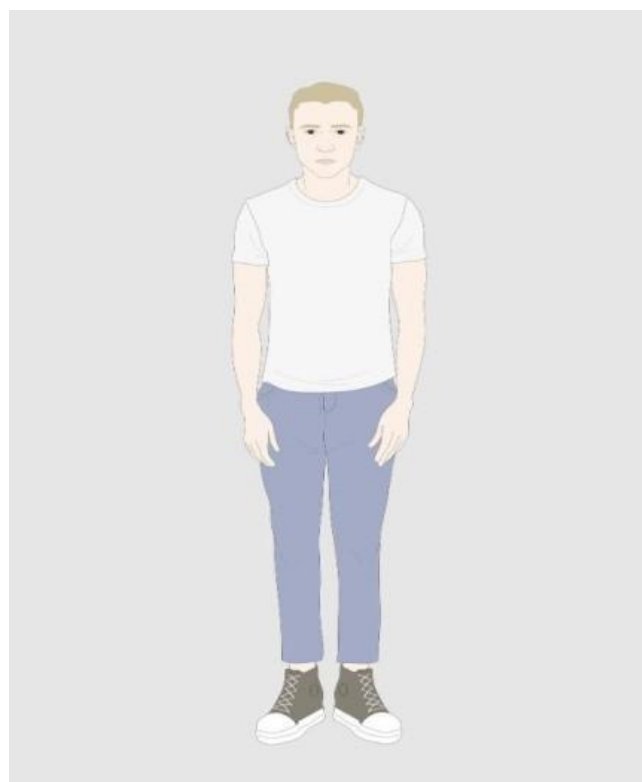
Farid d'origine maghrébine sans signe de radicalisation (taille originale du protocole pour la proximité affective stéréotypique)



Mourad : maghrébin avec SR



Thomas : européenne sans SR



Paul : européen avec SR

Sam : neutre



Voici Farid : te trouves-tu avoir plus de ressemblances ou plus de différences avec lui ?



1/3- Je lui trouve plus de ressemblances

☐

2/3- Je lui trouve plus de différences

☐

3/3- Je lui trouve autant de ressemblances que de différences

☐

Figure 32. *L'item des 5 personnage + l'item de la proximité affective pour Farid*

4.5.2 Épreuve du mur (franchissabilité)

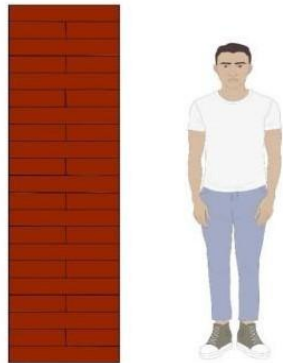
4.5.2.1 Intérêts et objectifs

- Intitulé : *Tu passes ou tu ne passes pas ?*
- Principe : juger si l'on peut passer entre un mur et un personnage affiché (l'un des 5 profils ci-dessus), pour une série d'ouvertures (écart visuel).

4.5.2.2 Description de l'outil

Nous avons proposé pour cela trois distances : une grande, une intermédiaire et une restreinte. La distance intermédiaire était censée être sujette à ambiguïté. Le choix du mur comme obstacle était justifié par la volonté de ne pas alourdir le test en remplaçant cet élément par un autre personnage. Probabilité l'exige, le même raisonnement nous a conduit à ne se porter que sur la gent masculine. Les sujets disposaient de deux cases « oui/non », et devaient en choisir une. Au total, il y avait 15 items, 3 distances pour chaque personnage. L'ordre de présentation était aléatoire. Nous avons introduit en parallèle plusieurs items afin de limiter l'effet mécanique éventuel de ce type de réponses. Pour cela, nous avons proposé à nos sujets d'évaluer les points contenus dans une ellipse sans les compter, de manière spontanée. Il y en avait quatre en tout, contenant 55, 25, 91, 40 et 70 points respectivement. Ces items étaient insérés au bout de 3, 4, 2, et 3 items du mur.

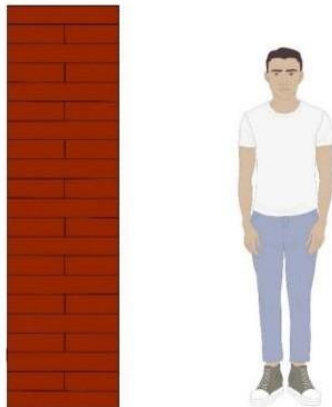
Passerais-tu ou ne passerais-tu pas entre le mur et Farid ?



Oui ☐

Non ☐

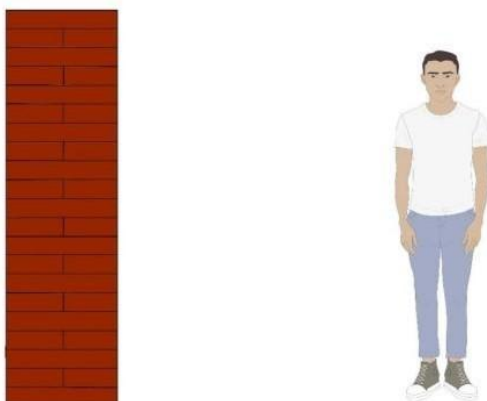
Passerais-tu ou ne passerais-tu pas entre le mur et Farid ?



Oui ☐

Non ☐

Passerais-tu ou ne passerais-tu pas entre le mur et Farid ?



Oui ☐

Non ☐

Figure 33. Exemple des 3 distances pour Farid : 1re (restreinte) / 2 e (ambigüe) / 3 e (grande)

4.5.3 Seconde tâche : l'épreuve des textes (estimation d'audience)

4.5.3.1 Intérêts et objectifs

Partant du même corpus théorique présenté dans la tâche précédente, il était question de tester comment les facteurs langue (AR/FR) $\times$ pays (FR/AL) $\times$ Contenu (Rad/Non Rad) influencent l'adhésion et la portée perçue, à la lumière de la CLT (distance) (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010), de l'effet de langue étrangère et des modèles liant persuasion et émotion (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014 ; Hayakawa et al., 2017). Conscients du rôle majeur joué par Internet comme vecteur possible de radicalisation, nous avons choisi d'investir ce registre à travers deux types de publications. Nous avons mesuré, à travers une évaluation numérique, le degré d'adhésion ou d'acceptation de deux types de contenus susceptibles d'être publiés sur internet.

4.5.3.2 Description de l'outil

- Intitulé : *À combien tu estimes ?*

Prêtés à des personnalités islamiques, nous avons présenté deux discours traitant le thème de la laïcité et de la priorité des lois divines islamiques ou humaines dans la société et les conséquences qui risquent de s'engendrer sur les pays occidentaux, mais de manière diamétralement opposée. L'un des discours ne voyait aucune incompatibilité entre les principes républicains et l'islam, tandis que le second s'en inscrivait en faux. Tous les arguments avancés avaient des bases canoniques et cultuelles, tirées du texte scripturaire « le Coran » ainsi que du corpus second « la parole prophétique ». À chaque fois, les idées et avis étaient reportés à des auteurs ou à des références identifiés. Après lecture de chaque texte (en arabe ou en français), les sujets étaient invités à évaluer la portée de chaque prédicateur.

Texte 1 : (discours priorisant la loi divine sur la loi des hommes)

Allah dit : « *Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants* » (Sourat la table, verset 44). Mouhammad ibn 'Abdelwahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde a dit : « *Certes, ces tawâghît là, dont les gens croient qu'il faut leur obéir en dehors d'Allah, tous sont des mécréants, apostats de l'islam. Comment contredire cela, alors qu'ils rendent licite ce qu'Allah a interdit, et interdisent ce qu'Allah a permis, et propagent le désordre sur terre par leurs paroles, les actes et leurs soutiens ! L'islam ne se valide pas sans le désaveu de ces gens-là et sans le témoignage de leur mécréance.* Alors pour ce qui est du fait de vivre dans un pays mécréant, la réponse est claire et nette, rapportée par Al Otheymine : « *Sachez que*

quand on abandonne une chose pour complaire à Allah, Celui-ci nous la remplace par une chose meilleure. Sachez encore que les facilités succéderont aux difficultés et qu'Allah arrange et donne une issue heureuse à celui qui Le craint et lui apporte une aide et subsistance là où il ne s'y attend pas. Sachez que la sauvegarde du capital de la foi et de la croyance est préférable à la recherche de profits de cette vie d'ici-bas, à travers une opération risquée. Le capital du musulman c'est sa foi ; il ne faut pas qu'il le traite avec complaisance pour des intérêts mondains éphémères et qui disparaîtront un jour ».

Texte 2 : discours défendant le droit positif (humain) au nom même du texte divin

Le débat actuel sur l'« incompatibilité » ou non de l'islam avec la laïcité nécessite une mise en ordre dans cet ensemble incohérent d'idées et de paroles autour de cette problématique cruciale et grave. Nous pouvons citer le verset à travers lequel l'idée de la démocratie est instituée dans le message divin : « *Et leurs affaires sont objet de consultation entre eux* ». Par ailleurs, le prophète Mohammed (SAAW) au moment de l'exil (elhijra), a instauré les bases de la société civile moderne, en changeant son nom de Yethrib à Elmadina de « cité, citoyen, citizen ». Dans ce cadre-là, il a élaboré ce qu'on appelle « la charte de Médine ». Pour certains, c'est la première constitution écrite dans l'histoire du constitutionnalisme. Les droits et les devoirs y étaient définis aussi bien pour les musulmans qu'aux juifs et autres communautés arabes tribales. Alors qu'en est-il de ce pays, dans lequel nous vivons. Si l'islam vise un certain nombre d'objectifs, appelés « makassid echaria » (les buts de la loi islamique), décrits par les savants, à l'instar de Alghazali, Al'iz Ibn Abd Essalem, Achatibi, Tahar Ben Achour, etc. que sont : 1- le droit de croire ou ne pas croire. 2- Le droit à la vie. 3- Le droit d'être intelligent. 4- Le droit de la succession de l'espèce. 5- Le droit à la propriété privée ; etc. *L'Europe, est-elle ou pas représentative et garante de ces droits ?* la réponse est oui. Autrement dit, aussi bien en France, en Belgique, en Espagne ou en Allemagne les objectifs et les finalités de l'islam sont respectés et garantis.

Quelle est ton estimation du nombre d'abonnées ou de likes qui font la réputation de cette personnalité au niveau mondial ?

Très peu d'abonnées ou de likes, voire aucune

☐

Quelques centaines d'abonnées ou de likes

☐

Quelques milliers d'abonnées ou de likes

☐

Des dizaines de milliers d'abonnées ou de likes

☐

Des centaines de milliers d'abonnées ou de likes

☐

Des millions d'abonnées ou de likes

☐

Figure 34. Aperçu du champ des réponses de la version papier. La version Google-Forms suivait la même configuration.

4.6 TEMPS 3/ Registre décisionnel (ou conatif, ce que je ferais...)

4.6.1 L'épreuve du train

4.6.1.1 Intérêts et objectifs

Cette épreuve s'appuie sur le paradigme bien connu du « trolley dilemma » — ou « dilemme du tramway » — initialement formulé par Philippa Foot (1967). Cette expérience de pensée visait à examiner les mécanismes de prise de décision morale dans des situations impliquant un conflit entre valeurs éthiques : *faut-il sacrifier une personne pour en sauver plusieurs autres ?* Les variantes proposées ultérieurement par Thomson (1976, 1985, 1986) ont enrichi la compréhension du paradigme en montrant que les jugements moraux varient selon la nature de l'action (directe ou indirecte), son intentionnalité et son degré d'implication personnelle. Ainsi, plus l'acte est perçu comme personnel et instrumental, plus la décision devient moralement coûteuse.

Dans le cadre de notre recherche, cette épreuve vise à évaluer dans quelle mesure la langue d'énonciation (arabe vs français) et le contexte d'enquête (France vs Algérie), combinés aux caractéristiques socio-identitaires des personnages (origine maghrébine vs européenne ; profil radicalisé vs non radicalisé ; condition neutre), influencent la prévalence des choix affectifs (déontiques) par rapport aux choix rationnels (utilitaristes), dans la version dite « aiguillage » du dilemme.

Cette approche s'inscrit dans le prolongement des modèles duels et multi-processus du raisonnement moral :

- Un Système 1, rapide, intuitif et affectivement chargé, soutient les réponses déontiques, centrées sur la norme « ne pas nuire » ;
- Un Système 2, plus lent, analytique et contrôlé, favorise les réponses conséquentialistes, orientées vers la maximisation du bien collectif (sauver le plus grand nombre) (Greene et al., 2001-2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013).

L'intérêt de cette épreuve réside donc dans sa capacité à révéler l'articulation entre cognition, émotion et langage, en testant expérimentalement la manière dont la langue d'énonciation et le contexte culturel peuvent orienter la balance entre intuition morale et

raisonnement utilitariste. Deux modulateurs conceptuels ont guidé la conception et l'interprétation de cette épreuve : la théorie des niveaux de représentation (Construal Level Theory, CLT) et l'effet de langue chez les bilingues.

Selon la CLT, la distance psychologique — qu'elle soit sociale, spatiale, temporelle ou épistémique (incertitude) — module la nature du traitement cognitif engagé. Les situations perçues comme lointaines activent des représentations abstraites et globales, favorisant des jugements de type utilitariste ; à l'inverse, les situations proches déclenchent des représentations concrètes et contextuelles, renforçant les réponses déontiques, ancrées dans la sensibilité morale immédiate (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010 ; Eyal, Liberman & Trope, 2008).

Les recherches sur le raisonnement moral en contexte bilingue montrent que la langue d'adoption tend à accroître la distance émotionnelle perçue, réduisant ainsi la charge affective et augmentant la proportion de choix utilitaristes. En revanche, la langue natale réactive plus fortement les schémas normatifs, les valeurs culturelles et les affects moraux, entraînant des décisions plus intuitives et déontiques (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014 ; Hayakawa et al., 2017).

Ainsi, la combinaison de ces deux dimensions, distance psychologique et langue d'énonciation, permet d'éclairer la variabilité interculturelle et linguistique des jugements moraux. Elle offre un cadre explicatif pertinent pour comprendre comment le langage, en tant que vecteur symbolique et affectif, peut moduler la balance entre intuition morale et raisonnement analytique.

4.6.1.2 Description de l'outil

- Intitulé : « À sa place tu ferais... »

Le sujet est amené à se positionner à se positionner et à faire un choix qui, de toute manière, implique un sacrifice. Face à plusieurs versions, nous avons opté pour la suivante : 4 personnes sont ligotées sur des rails d'un côté, et une personne de l'autre. Ces deux voies bifurquent au point de l'aiguilleur. Le sujet agit ainsi sur ce dernier pour choisir de quel côté il dirigera le train, qui doit passer impérativement par l'une ou l'autre voie. Toute la difficulté réside ainsi dans le fait que dans un cas comme dans l'autre, il y aura assurément un sacrifice à faire : soit 4 personnes, soit une. Nous avons varié les positions des 5 profils déjà utilisés dans l'épreuve précédente. Partant de ce principe, pour chaque personne, il y avait 10 possibilités. Autrement

dit, pour Farid, le train pouvait être dirigé soit vers lui, soit vers ses semblables, soit vers Thomas et ses semblables, et ainsi de suite.

Ci-dessous un schéma qui représente toutes les possibilités :

Sur ses semblables (de Farid)

Sur Thomas et ses semblables

Sur Mourad et ses semblables

Sur Mourad et son semblable ainsi que les semblables de Farid

Sur Farid ou Sur Paul et ses semblables

Sur Thomas et son semblable ainsi que les semblables de Farid

Sur Paul et son semblable ainsi que les semblables de Farid

Sur Thomas et son semblable ainsi que sur Paul et son semblable

Sur Paul et son semblable ainsi que Mourad et son semblable

Sur Thomas et son semblable ainsi que sur Mourad et son semblable

À cela s'ajoutait une version neutre pour « Sam », portant le total à 41 items. La raison de ne pas proposer de personnages féminins était dicté par la crainte d'alourdir davantage le contenu. La consigne consistait à demander aux sujets de prendre une décision de là où ils choisissent d'orienter le train : de sacrifier le groupe pour sauver une personne, ou inversement. Soucieux du risque de biais que cela pouvait entraîner une réponse binaire, nous avons présenté la consigne de manière qu'un pourcentage soit donné, plutôt qu'une réponse en oui ou en non. Nous avons également proposé, comme dans l'épreuve précédente, d'autres questions afin de limiter le risque de réponses mécaniques et d'offrir une possibilité de réinitialiser leur traitement décisionnel. Il y avait 5 « intercalaires » :

- *Quel continent privilégierais-tu visiter ?* (l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, l'Australie, l'Europe) ;
- *Quel moyen de transport privilégierais-tu pour aller en vacances ainsi que pour tes déplacements sur place ?* (train, voiture/camping-car, avion, bateau et vélo/moto) ;
- *Quel type de paysage préférerais-tu durant les vacances ?* (la montagne, la mer, le désert, les sites et les monuments historiques, la nature sauvage (forêts, grottes, etc.) ;

- *Quelle est la saison que tu estimes idéale pour tes vacances ?* (le printemps, l'été, l'automne et l'hiver) ;
- *Quelle est la durée idéale pour tes vacances ?* (jusqu'à une semaine, deux semaines, trois semaines, plus d'un mois)
- *Avec qui préfères-tu partager tes vacances ?* (seul(e), ton (ta.tes) meilleur(e.s) ami(e.s)), avec qui tu es en couple, ta famille, des personnes récemment rencontrées.

Les questions ont été placées après 5, 7, 6, 8, 6, 5 items du dilemme du train.



Figure 35. *Présentation de l'épreuve de la version projection*

Quel est le pourcentage pour que tu orientes le train sur Paul ou sur Farid et son semblable ainsi que sur les semblables de Paul ?

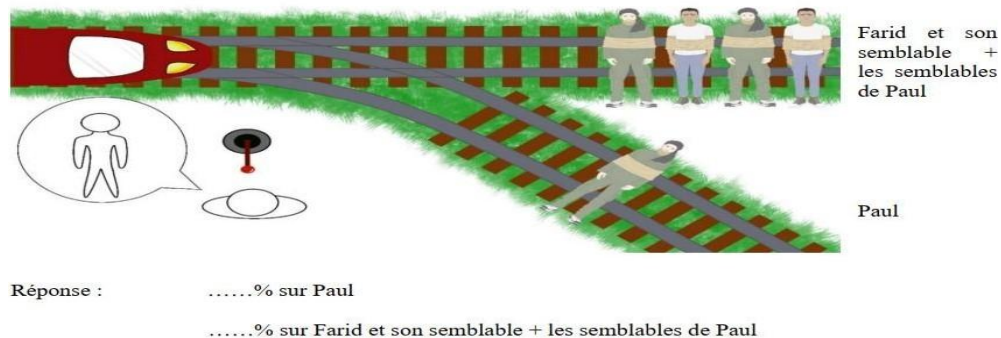


Figure 36. *Item de l'épreuve du train « Paul vs Farid et son semblable + les semblables de Paul »*

4.6.2 Seconde tâche : l'épreuve des scénarios

4.6.2.1 Intérêts et objectifs

Cette épreuve vise à mesurer comment l'engagement varie selon le contexte linguistique, l'identité perçue des protagonistes et la distance psychologique. Elle opérationnalise :

- Le pluralisme des domaines (moral / conventionnel / personnel) : on n'évalue pas de la même façon une atteinte à autrui, une transgression de règle ou un choix privé (Turiel, 1983 ; Nucci, 1981).
- Les modèles dual/multi-processus des dilemmes moraux : poids différencié de l'affect et du contrôle (Greene et al., 2001-2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013).
- La Construal Level Theory (CLT) : plus la situation/personne est lointaine (sociale, spatiale, temporelle, hypothétique), plus l'évaluation est abstraite et axée sur des principes ; plus elle est proche, plus elle s'ancre dans les coûts/contraintes (Lieberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010 ; Eyal, Liberman & Trope, 2008).
- L'effet de langue chez les bilingues : raisonner en langue d'adoption augmente l'« éloignement » affectif et peut accroître les jugements de type utilitariste/procédural ; la langue natale réactive davantage normes et affects (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014 ; Hayakawa et al., 2017).
- Les déterminants socio-identitaires du jugement (socialisation, normes situées, enjeux) (Bandura, 1986 ; Fischer, 1990 ; Roché, 2001 ; Auzoult, Abdellaoui & Gangloff, 2015).

Les objectifs étaient de tester si langue (AR/FR) × pays (FR/AL) × identité/valence des protagonistes (maghrébin/européen ; radicalisé/non) modulent le niveau d'engagement de quatre situations différentes.

4.6.2.2 Description de l'outil

- Intitulé : « *Et toi, que ferais-tu ?* »

Afin d'évaluer cette dimension décisionnelle, la suite du protocole a été pensée en termes d'engagement et d'implication. Pour cela, nous avons proposé deux scénarios, se déroulant dans deux contextes différents : un pays scandinave et le second, musulman. Les latitudes de chacun l'éloignaient de dix heures de route du lieu d'habitation de nos sujets. Le

premier synopsis racontait les événements d'une catastrophe naturelle, tandis que le second, d'une guerre civile. Pour chacun d'eux, deux propositions étaient déclinées :

1. Distribuer des tracts afin de sensibiliser et de récolter des fonds, consacrer quelques heures par jour à la collecte d'aides alimentaires et vestimentaires, etc. Quatre réponses étaient possibles, allant du moins au plus engageant : A- cela ne m'intéresse pas ; B- uniquement si je n'ai rien d'autre à faire ; C- je trouverai bien un moment de mon temps libre ; D- dès que possible, à n'importe quel moment.
2. Partir sur les lieux, sachant que l'hébergement et la restauration peuvent être pris en charge mais un autofinancement est apprécié. Toutes les compétences sont demandées pour venir en aide aux victimes. La même logique graduée d'implication était retenue : du moins au plus engageant : A- cela ne m'intéresse pas ; B- 3 jours ; C- 7 jours ; D- 21 jours.

Et toi, que ferais-tu ?



Scénario 1 :

Une catastrophe naturelle vient d'avoir lieu à 10 heures de route de ton lieu d'habitation : dans un pays scandinave. Cela a causé plusieurs morts. Aussitôt, des initiatives sont prises ici et là par des associations et des organismes pour venir en aide à cette population.

Penses-tu que cela arrive-t-il ?

Souvent ?

☐

Peu souvent ?

☐

Je ne sais pas ?

☐

Mission 1 : Distribution de tracts pour sensibiliser et trouver des fonds (quelques heures par jour). Faire la collecte des aides alimentaires et vestimentaires...

Cela ne m'intéresse pas

☐

Uniquement si je n'ai rien d'autres à faire

☐

Je trouverai bien un moment de mon temps libre

☐

Dès que possible, à n'importe quel moment

☐

Mission 2 : Partir sur les lieux, l'hébergement et la restauration peuvent être pris en charge mais un autofinancement est apprécié. Toutes les compétences sont demandées pour venir en aide aux victimes. Les séjours sont de :

Cela ne m'intéresse pas

☐

3 jours

☐

7 jours

☐

Plus de 21 jours

☐

Figure 37. L'item du premier scénario, avec les deux missions

4.7 TEMPS 4/ Registre identitaire (Moi et mes semblables...)

4.7.1 L'épreuve de la proximité affective réelle (IOS)

4.7.1.1 Intérêts et objectifs

La proximité affective réelle a été évaluée à l'aide de l'IOS (*Inclusion of Other in the Self*), une mesure picturale de la proximité relationnelle fondée sur le degré de chevauchement entre deux cercles représentant le Soi et autrui (Aron, Aron, & Smollan, 1992). Théoriquement, elle s'appuie sur :

- La distance sociale, au sens de la Construal Level Theory (CLT) : une plus grande proximité sociale induit des représentations plus concrètes et des jugements plus déontiques ; l'éloignement social favorise l'abstraction et des évaluations plus utilitaristes (Eyal, Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010) ;
- La théorie de l'identité sociale : la saillance endogroupe/exogroupe module empathie, sanctions et tolérance (Tajfel & Turner, 1979).

L'objectif était de tester si les facteurs langue (AR/FR), le pays (FR/AL), et leurs interactions modulent la proximité déclarée.

4.7.1.2 Description du matériel

- Intitulé : « Tu penses quoi de tes relations dans la société ? »

Cette étape du protocole expérimental visait à évaluer la perception du Soi dans un continuum de repères relationnels gradué en sept niveaux : le rapport du sujet à son meilleur ami, à ses amis proches, à sa famille proche, à ses pairs, aux arabophones, aux francophones, ainsi qu'aux êtres humains globalement. Nous nous sommes servis des diagrammes de Venn afin d'effectuer cette tâche. Initialement utilisés pour évaluer la proximité affective au sein des relations de couple, ces diagrammes ont ici été adaptés afin de mesurer la distance affective entre les participants et les sept entités retenues, de la plus proche à la plus éloignée.

Tu penses quoi de tes relations dans la société ?



Chaque schéma implique trois personnes ou plus. L'un des cercles te représente, tandis que l'autre représente l'autre(s) personne(s), etc.

Choisis le schéma qui décrit le mieux ta relation avec ton/ta meilleur(e) ami(e). Note que chaque schéma symbolise une relation impliquant deux personnes. L'un des cercles te représente, tandis que l'autre représente ton/ta meilleur(e) ami(e).

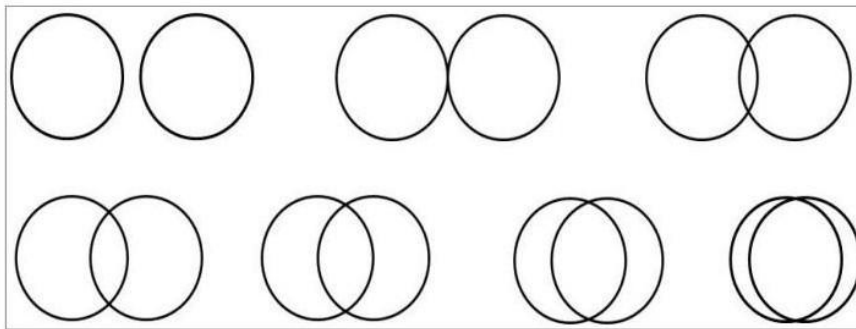


Figure 38. Présentation de l'épreuve avec le premier item, version projection

4.7.2 Seconde et dernière tâche du protocole : le *Qui suis-je* ?

4.7.2.1 Intérêts et objectifs

Pour clôturer notre questionnaire, nous avons pensé de recentrer sur la personne et évaluer sa propre perception après effectuation du test. Pour cela, le « *Qui suis-je* » était pertinent et judicieux de le proposer de par sa simplicité et au même temps la qualité de son contenu étant donné qu'il permet aux sujets de s'exprimer, de s'identifier par leur propre propos. Chose qui, jusqu'alors n'était possible dans ce protocole. L'épreuve « *Qui suis-je* ? » (Kuhn & McPartland, 1954) nous sert à capturer la structure du concept de Soi par des auto-descriptions libres. Elle permettra d'estimer, dans notre étude, la saillance des registres individuel vs collectif du Soi (Brewer & Gardner, 1996 ; Markus & Wurf, 1987).

L'objectif était double : la traiter comme variable dépendante puis comme variable indépendante (covariable). Outre le fait qu'elle nous servira à tester un effet de langue (AR/FR)

et de pays (AL/FR) sur la composition du Soi, elle sera utile comme covariable susceptible d'influer sur la mobilisation du S1 ou S2 ainsi que la tendance à l'adhésion et à l'engagement.

4.7.2.2 Description du matériel

- Intitulé : « *Qui es-tu ?* »

Les participants étaient libres de choisir la langue qu'ils voulaient pour s'exprimer. La consigne était de se présenter à travers 10 ou 12 adjectifs.



Tu es invité à répondre à cette question en français ou en arabe en donnant entre 10 et 12 adjectifs dans la langue que tu veux

Réponses :

Figure 39. *Présentation de l'épreuve, version projection*

4.8 Hypothèse principale

Nous postulons que la langue d'énonciation (arabe vs français) et le contexte d'usage (France vs Algérie) modulent conjointement les jugements socio-moraux et les évaluations de contenus religieux/politiques, avec des effets différenciés d'adhésion et d'engagement. La langue natale, plus chargée identitairement et faiblement coûteuse (maîtrise élevée, normes internalisées), accroît l'accessibilité de traitements S1 (rapides, associatifs, déontiques quand ces scripts sont saillants). Une langue d'adoption, souvent plus distante affectivement et plus coûteuse sur le plan algorithmique, augmente la disponibilité de traitements S2 (plus analytiques/abstraits) sans impliquer de supériorité normative. Les deux systèmes peuvent coopérer ou entrer en compétition et ne hiérarchisent pas dans tous les cas les réponses en « plus/moins rationnelles ». Nous anticipons donc des effets de langue surtout lorsque la tâche laisse place à des scripts concurrents (p. ex., déontique vs utilitariste), et des effets de contexte quand la congruence langue–normes locales varie (Greene et al., 2001–2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013 ; Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). Ce schéma s'articule avec la Construal Level Theory : la distance (linguistique, sociale et contextuelle) accroît le niveau d'abstraction et la focalisation sur les fins (« pourquoi »), tandis que la proximité renforce le concret et la faisabilité (« comment ») (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010).

Nous intégrons deux notions de catégorisation sociale utiles à l'interprétation : le groupe d'appartenance (milieu de socialisation principal : lieu de vie natal, codes pratiques) et le groupe de référence (modèles valorisés, normes auxquelles on aspire) (Brewer & Gardner, 1996 ; Markus & Wurf, 1987). Trois cas illustrent cette dynamique chez des sujets nés en Algérie : X répartit ses investissements culturels entre répertoires algériens/maghrébins et français (curseur au « milieu ») ; Y valorise surtout des références françaises (curseur tiré vers le groupe de référence) ; W privilégie la culture algérienne/maghrébine (curseur vers le groupe d'appartenance).

Sur cette base, nous anticipons que, pour des bilingues arabophones vivant en France, la langue arabe (natale) activerait plus souvent des réponses S1 et une sensibilité affective et déontique (normes, loyautés, registres sacrés), tandis que le français (langue d'adoption) activerait davantage des réponses S2 (mise à distance, pondération utilitariste). À l'inverse, en Algérie, l'arabe — soutenu par le contexte — renforcerait les réponses S1, et le français tendrait à jouer le rôle de langue distanciatrice. Autrement dit, parler arabe en pays arabophone n'engage pas le même traitement que parler arabe en France, et parler français en France n'équivaut pas

à parler français en Algérie, l'ensemble résultant d'un croisement langue × contexte (Lieberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010 ; Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). Symétriquement, parler français en France peut activer des réponses de type S1 : le contexte d'usage confère alors à la langue d'adoption un statut de proximité sociale et identitaire, qui peut la faire fonctionner « comme une langue natale » au plan affectivo-normatif en ce sens que la proximité entraînerait un traitement concret et rapide.

4.9 Attentes spécifiques

Le protocole expérimental combine neuf épreuves complémentaires afin de capter, sous différents angles, les effets croisés de la langue d'énonciation (arabe vs français) et du contexte d'usage (France vs Algérie) sur la mobilisation du S1/S2 avec et sans hiérarchisation de la rationalité.

- **Profil psychologique** : (QE, BC, ES)
- **Proximité affective stéréotypique** : (Farid, Mourad, Paul, Thomas, Sam) : mesure initiale de similarité/différence perçue, comme amorce identitaire.
- **Épreuve du mur (franchissabilité)** : décision perceptivo-sociale (passer/ne pas passer) sensible à la proximité affective.
- **Dilemme du train (aiguillage)** : décision socio-morale « laisser mourir », indexant la balance S1 émotionnel / S2 contrôlé.
- **Textes de prédication (pro/anti-compatibilité islam/laïcité)** : estimation d'audience potentielle (adhésion/portée) selon la langue et le pays, en lien avec les cadrages discursifs.
- **Scénarios d'engagement (du « like » au déplacement)** : mesure d'intention comportementale graduée.
- **IOS (diagrammes de Venn)** : proximité affective effective avec les profils.

Sur le plan des variables, nous avons utilisé la notation conventionnelle comme suit :

Les variables dépendantes :

- Pour les personnages Farid, Mourad, Paul, Thomas et Sam : « Proximité (identification) affective stéréotypique », notée $U_{\text{PROXIMITE STEREOTYPIQUE}} = \{-1, 0, 1\}$
- Pour l'épreuve 1 (Mur) et l'épreuve 2 (Train) : « Le type système cognitif », noté $U_{\text{SYSTEME}} = \{S1, S2\}$.

- Pour l'épreuve 3, des textes de prédication : « estimation d'audience », notée $U_{\text{AUDIENCE}} = \{\text{Très peu d'abonnées voire aucune personne, quelques centaines d'abonnées, quelques milliers d'abonnées, quelques dizaines de milliers d'abonnées, des centaines de milliers d'abonnées, des millions d'abonnées}\}$.
- Pour l'épreuve 4 des scénarios : « Engagement ou absence d'engagement », notée $U_{\text{ENGAGEMENT}} = \{E, AE\}$.
- Pour l'épreuve 5, des diagrammes de Venn : « Proximité affective effective », notée $U_{\text{PROXIMITE EFFECTIVE}} = \{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7\}$.
- Pour l'orientation de la description dans le « *Qui suis-je ?* », notée $U_{\text{DESCRIPTION}} = \{\text{altruiste, ...}\}$.

Les variables indépendantes :

- « Langue du questionnaire », intersujet, notée $L2 = \{\text{arabe, français}\}$
- « Pays de passation », intersujet, notée $P2 = \{\text{Algérie, France}\}$
- « Contenu du questionnaire », intrasujet, notée $C2 = \{\text{radicalisation, non-radicalisation}\}$

Le plan expérimental :

$SN \langle L2 * P2 \rangle C2 \rightarrow U_{\text{PROXIMITE STEREOTYPIQUE}} \times U_{\text{SYSTEME}} \times U_{\text{AUDIENCE}} \times U_{\text{ENGAGEMENT}} \times U_{\text{PROXIMITE EFFECTIVE}} \times U_{\text{DESCRIPTION}}$

Chaque sujet ne passait qu'une seule modalité de la VI langue et pays, mais tous passaient les deux contenus (rad et non-rad). Soulignons également que pour l'épreuve du mur et celle du train, au-delà de ce qui est mesuré (la personne passe ou ne passe pas, et comment est orienté le train), ce qui est visé réellement est le type de système mobilisé : S1 ou S2, d'où notre choix sur cette variable dépendante que sur celles affichées dans les deux épreuves. Dans ce cas, il y a un usage de rationalité opératoire contrairement aux autres épreuves.

Nous proposons par ailleurs, afin de bien identifier et synthétiser au mieux nos hypothèses, le format algébrique suivant :

Soit GR le symbole du groupe de référence : GR_a (pour l'Algérie), GR_f (pour la France) ; GA pour groupe d'appartenance : GA_a (pour l'Algérie), GA_f (pour la France). Ainsi S1 et S2 pour système 1 et système 2. Notons que, dans notre échantillon, seules les variables GA_a et GR_f sont retenues, du fait que nous n'avons pas de francophones natifs qui a appris l'arabe en dehors du cadre familial ; un tel cas aurait relevé de la combinaison GA_f et GR_a .

Hypothèse 1 – Quotient empathique (QE)

L'empathie est un concept pluriel à l'interface de la cognition–émotion–morale. Sur le plan différentiel, le quotient empathique (EQ) vise à mesurer la disposition à détecter, comprendre et réagir aux états d'autrui (Baron-Cohen & Wheelwright, 2004). Empiriquement, une empathie élevée est associée à une sensibilité accrue au préjudice, une régulation plus prosociale des conduites et des jugements moraux moins instrumentaux quand le tort est personnel et proche. Par ailleurs, la distance psychologique module l'expression empathique : plus la cible est distante (temporelle, sociale, spatiale, hypothétique), plus la représentation devient abstraite et moins la réactivité affective immédiate est mobilisée ; l'inverse vaut pour la proximité (Construal Level Theory : Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010). Chez les bilingues, la langue d'énonciation agit comme indice contextuel : une langue « étrangère » accroît l'éloignement ressenti et peut réduire la saillance affective dans les dilemmes, tandis que la langue native réactive des normes plus relationnelles (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). Dans notre protocole, ces éléments justifient de prévoir des scores QE plus élevés lorsque langue et contexte sont congruents, et d'examiner leur rôle modérateur sur les autres tâches.

Hypothèse théorique 1

Le QE est d'autant plus élevé que langue et contexte sont congruents (activation affective et identitaire), et plus faible quand ils sont dissonants (effet de distance/foreign language effect)

Hypothèses opérationnelles

- **H1a – Algérie × Arabe (congruence forte) :** QE plus élevé ;
- **H1b – Algérie × Français (dissonance modérée) :** QE modérément plus faible ;
- **H1c – France × Arabe (dissonance modérée) :** QE légèrement plus faible en moyenne, avec variabilité selon la saillance du groupe de référence d'origine (GRa) ; une forte identification à GRa peut rehausser le QE ;
- **H1d – France × Français (congruence forte) :** QE plus élevé.

Hypothèse 2 – Besoin de contrôle

Le besoin de contrôle s'enracine dans la théorie des attributions causales élaborée par Heider (1958) : face aux événements, les individus infèrent des causes internes (dispositions, effort, capacités) ou externes (circonstances, hasard, destin). Dans la lignée de la théorie de l'apprentissage social, Rotter (1966) formalise le locus of control (LOC) : une croyance externe apparaît lorsque le renforcement est perçu comme dû à la chance ou le destin ; une croyance interne lorsque le résultat dépend du comportement ou de caractéristiques personnelles relativement stables. Ce contrôle subjectif répond aussi à une fonction motivante : maintenir une impression de maîtrise pour réduire le doute et l'impuissance, y compris au prix d'une illusion de contrôle (Oubrayrie, 1992). En résumé, la variation du LOC (interne/externe) résulte d'un emboîtement de facteurs cognitifs (attributions, biais), motivationnels (maîtrise/auto-valorisation) et socioculturels (norme d'internalité).

Hypothèse théorique 2

Le sentiment de contrôle perçu varie selon la congruence langue–contexte et selon les cadres socioculturels d'attribution activés. La congruence tend à renforcer le sentiment de maîtrise, mais celui-ci peut prendre une forme plus interne ou plus externe selon les normes culturelles mobilisées ; l'incongruence, en revanche, tend à accroître l'externalité perçue.

Hypothèses opérationnelles

- **H2a – Algérie × Arabe** : attributions externes plus élevées si les cadres culturels et religieux activés valorisent davantage le destin, la chance ou les causes externes ;
 - **H2b – Algérie × Français** : externalité modérée ;
 - **H2c – France × Arabe** : externalité plus faible ;
 - **H2d – France × Français** : attributions internes plus élevées.
-

Hypothèse 3 – Estime de soi (Rosenberg)

L'estime de soi (ES) renvoie à l'évaluation globale, plutôt stable, que l'individu porte sur sa propre valeur (Rosenberg, 1965, 1989 ; Coopersmith, 1967 ; Wylie, 1974). Elle constitue une composante affective du Soi (Abdellaoui, 1997) nourrie par l'auto-efficacité perçue (Bandura, 1997), l'auto-acceptation (Branden, 1994), la reconnaissance des réussites (Deci &

Ryan, 2008), l'image corporelle (Cash, 2004) et la comparaison sociale (Festinger, 1954). Sur le cycle de vie, l'ES baisse de l'enfance à l'adolescence, croît jusqu'à 60–70 ans puis décline (Robins et al., 2002, 2005).

Dans les environnements bilingues, l'insécurité linguistique et la position occupée sur le marché linguistique affectent l'ES : la langue dominante confère une légitimité et un « prix » au discours, tandis que la langue minorée expose à l'hypercorrection, à l'auto-censure et au retrait, ce qui entame l'ES (Labov, 1966 ; Bourdieu, 1982 ; Trimaille & Vernet, 2021). En classe de L2, l'anxiété et l'insécurité linguistique sont négativement corrélées à l'ES et à la participation (Dewaele & MacIntyre, 2014). Ainsi, la congruence langue × contexte (langue perçue comme légitime dans le cadre d'usage) favorise la continuité identitaire et soutient l'ES, tandis que la dissonance (langue minorée ou peu légitime in situ) accroît l'insécurité et peut diminuer l'ES.

Hypothèse théorique 3

La cohérence identitaire et linguistique module l'ES : la congruence (langue natale + contexte d'origine ; langue d'adoption + contexte d'adoption) est associée à une ES plus élevée ; la dissonance (langue perçue comme moins légitime dans le contexte) a une ES plus faible.

Hypothèses opérationnelles

- **H3a – Algérie × Arabe** : Estime de Soi élevée ;
- **H3b – Algérie × Français** : Estime de Soi plus basse ;
- **H3c – France × Arabe** : estime de Soi plutôt basse ;
- **H3d – France × Français** : estime de Soi élevée.

Hypothèse 4 – Jugements socio-moraux (S1/S2 avec usage rationnel opératoire) selon la combinaison Langue × Contexte

Les dilemmes moraux engagent deux familles de traitements : un système rapide, affectivo-intuitif (S1), associé aux réponses déontiques, et un système plus lent, contrôlé (S2), associé aux calculs utilitaristes (Greene et al., 2001–2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013). La distance psychologique module ces traitements : une proximité sociale/spatiale/linguistique induit des représentations concrètes et des réponses plus déontiques ; tandis que l'éloignement implique des représentations abstraites et des réponses

plus utilitaristes (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010 ; Eyal, Liberman & Trope, 2008). Chez les bilingues, raisonner dans une langue d'adoption accroît cette distance et favorise des jugements plus utilitaristes ; la langue native réduit la distance et renforce le poids normatif/affectif (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). Enfin, la valence sociale de la cible module la franchissabilité d'une ouverture : si les cibles sont considérées comme ressemblantes, appartenant à l'endogroupe, plus élevée sera la franchissabilité ; en revanche, les cibles différentes/radicalisées induisent une franchissabilité plus faible (Morgado et al., 2011). L'identité sociale et la catégorisation endo/exogroupe déterminent la cible « proche » du moment (Tajfel & Turner, 1979). Dans cette même logique, nous inscrivons l'épreuve du Train, dans laquelle la proximité affective, ici accentuée par la langue, est susceptible d'orienter le choix utilitariste ou le choix déontique. Le critère de la rationalité logico- mathématique est admis dans ces deux épreuves.

H4 (1) — Mur (franchissabilité)

Hypothèse théorique

La décision est d'abord guidée par la faisabilité géométrique (critère S2-compatible), avec déplacement de seuil possible via indices sociaux (S1-compatibles)

Hypothèses opérationnelles

Nous opérationnalisons la Distance pour l'épreuve du Mur par deux contrastes orthogonaux :

- $d\_Lin = (-1, 0, +1)$: sensibilité à la faisabilité (pente $D1 \rightarrow D3$).
- $d\_Quad = (+1, -2, +1)$: $D2$ vs moyenne ($D1, D3$) = locus d'ambiguïté.

H4a — Algérie × Arabe : S1 prédominant

- a) *Forte progression $D1 \rightarrow D3$ ($d\_Lin > 0$), franchissabilité plus élevée pour l'endogroupe/proche et plus faible pour les cibles radicalisées, sans effet spécifique de $D2$;*
- b) *Effet robuste de l'interaction Langue X Pays X Proximité, notamment le pays ;*
- c) *Covariables : QE/BC/ES/Score adjectif sans effet robuste.*

H4b — Algérie × Français : S2 plus mobilisable

- a) *Progression $D1 \rightarrow D3$ présente ($d\_Lin > 0$) mais modulation par la proximité/valence atténuée vs H1a, toujours pour les cibles radicalisées, sans effet spécifique de $D2$;*
- b) *Effet d'interaction Langue X Pays X Proximité moins important ;*

- c) Covariables : QE/BC/ES/ Score adjectif sans effet robuste.

H4c — France × Arabe : profil mixte S1/S2

- a) *Progression D1→D3 attendue ($d_{Lin} > 0$) avec avantage endogroupe et désavantage exogroupe ; la modulation reste une différence de pente, sans focalisation à D2 ;*
- b) *Effet d'interaction Langue X Pays X Proximité modeste ;*
- c) *Effet empathique élevé, BC élevé et ES faible.*

H4d — France × Français : S1 prédominant

- a) *Forte progression D1→D3 ($d_{Lin} > 0$) et franchissabilité plus élevée pour les cibles proches, plus faible pour les radicalisées, sans effet localisé à D2 ;*
- b) *Effet d'interaction Langue X Pays X Proximité net, notamment le pays ;*
- c) *Effet empathique élevé, BC élevé et ES élevé.*

H4 (2) — Train (1 vs 5)

Hypothèse théorique

Il y a un conflit entre l'élément utilitariste (minimiser la perte : S2-compatible) et l'élément déontique (refus de sacrifier : S1-compatible), ce qui suggère une rationalité opératoire : l'option utilitariste satisfait le critère du problème, sans juger la valeur morale du déontique.

Hypothèses opérationnelles (Train)

- **H4a' – Algérie × Arabe : prédominance de S1**
 - a) *moins de choix utilitaristes à l'épreuve du Train*
- **H4b' – Algérie × Français : prédominance de S2**
 - a) *d'avantage de décisions utilitaristes par rapport à H4b*
- **H4c' – France × Arabe : profil mixte S1/S2**
 - a) *équilibre entre réponses déontiques et utilitaristes*
- **H4d' – France × Français : prédominance de S1**
 - a) *moins de choix utilitaristes*

Hypothèse 5 – Adhésion perçue aux textes (radicalisant vs non-radicalisant)

Dans les espaces numériques, la langue d'énonciation et le cadre socioculturel influencent la résonance d'un message : les contenus alignés sur les répertoires identitaires et scripturaires du public gagnent en crédibilité et en attrait, tandis que la dissonance linguistique ou normative en réduit l'impact (Klausen, 2015 ; Awan, 2017 ; Badawy & Ferrara, 2018 ; Bouko, Van Ostaeyen, & Voué, 2021). Par identité sociale, l'endogroupe saillant oriente l'évaluation de la source et du message (Tajfel & Turner, 1979). La distance psychologique liée à la langue d'adoption ou au contexte non congruent affaiblit l'engagement (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010) et, chez les bilingues, raisonner et lire dans une langue d'adoption tend à diminuer l'implication affective (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). Les cadres rhétoriques religieux (polyphonie versets/ḥadīths, lexique déontique) et, à l'inverse, les cadres civiques-procéduraux (État de droit, compatibilité républicaine) constituent deux registres d'autorité distincts (Winter, 2017 ; Ingram, 2017). La mobilisation du S1 et du S2 se fait sans référence à une rationalité logico-mathématique, au vu de la nature des textes proposés : la radicalité idéale n'est pas suivi d'appel à porter atteinte à l'intégrité physique d'autrui.

Hypothèse théorique 5

L'adhésion perçue ($U_{AUDIENCE}$) dépend de la congruence entre langue et contexte : la congruence linguistique et culturelle accroît la résonance affective et identitaire du texte ; la dissonance l'atténue.

Hypothèses opérationnelles

H5a — Arabe × Algérie : $U_{AUDIENCE}(S1) \geq U_{AUDIENCE}(S2)$

- a) *Le registre scripturaire congruent (citations, autorités religieuses) est perçu comme plus légitime et crédible ;*
- b) *La polyphonie religieuse (versets, ḥadīths, avis d'autorités) renforce l'autorité perçue ;*
- c) *Le registre civique-procédural (S2) reste audible mais moins mobilisateur dans ce cadre congruent.*

H5b — Français × Algérie : $U_{AUDIENCE}(S1) \approx U_{AUDIENCE}(S2)$

- a) *Neutralisation partielle des préférences identitaires par distance linguistique ;*
- b) *La langue d'adoption réduit l'engagement et l'avantage persuasif du registre S1 ;*
- c) *Perte de force de la rhétorique religieuse lorsque délivrée hors registre linguistique attendu*

H5c — Arabe × France

- Si GR_a (réfèrent d'origine) dominant : $U_{AUDIENCE}(S1) \geq U_{AUDIENCE}(S2)$.
- Si GR_f (réfèrent civique français) dominant : $U_{AUDIENCE}(S2) \geq U_{AUDIENCE}(S1)$.
- a) *Compétition entre registres scripturaires (S1) et civiques (S2) ;*
- b) *La balance dépend du réfèrent identitaire actif ;*
- c) *La polarité est modulée par le niveau d'intégration contextuelle.*

H5d — Français × France : $U_{AUDIENCE}(S2) > U_{AUDIENCE}(S1)$

- a) *Le registre civique-procédural (S2) bénéficie d'un cadrage congruent au contexte ;*
 - b) *Le scripturaire (S1) est perçu comme moins légitime/socialement pertinent ;*
 - c) *Le contexte normatif et les conventions sociétales favorisent la diffusion du message compatible.*
-

Hypothèse 6 – Engagement anticipé selon Langue × Contexte et Coût du scénario

La congruence langue–contexte réduit la distance psychologique et rend l'intention d'agir plus concrète (Construal Level Theory, CLT : Eyal, Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010). Chez les bilingues, une langue d'adoption accroît la distance affective et peut diminuer l'impulsion d'engagement (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). L'identité sociale oriente la propension à aider : l'endogroupe reçoit plus volontiers soutien et efforts (Tajfel & Turner, 1979).

Rappels des indicateurs :

- $p_1 = P(\text{réponse} = 1) \rightarrow$ refus / pas intéressé ;
- $p_{\_any} = P(\text{réponse} \geq 2) \rightarrow$ au moins un peu intéressé / prêt à aider ;
- $p_{\_high} = P(\text{réponse} = 4) \rightarrow$ engagement maximal (p. ex., partir en mission).

Hypothèse théorique 6

L'intention d'engagement augmente lorsque la langue et le contexte sont congruents, surtout pour les scénarios à faible ou moyen coût. Cet effet diminue lorsque le coût ou le risque perçus s'accroît.

Hypothèses opérationnelles

- a) *Dans les conditions congruentes (p. ex., arabe×Algérie ; français×France), pour les scénarios à faible coût (Mission 1), p_{any} et p_{high} devraient être plus élevées que dans les conditions dissonantes ; l'effet est plus marqué quand le scénario active le lien à l'endogroupe (pays musulman pour arabophones ; « proximité civique » pour français×France).*
 - b) *Dans les conditions dissonantes (langue d'adoption hors contexte d'usage), p_1 (non-engagement) devrait être plus élevée, en particulier lorsque le scénario porte une valence identitaire faible (ex. pays scandinave) ou des coûts plus visibles.*
 - c) *Interaction avec la valence identitaire des scénarios : effets maximaux pour les contextes perçus comme endogroupes.*
-

Hypothèse 7 – Auto-description de Soi (« *Qui suis-je ?* »)

Le test « *Qui suis-je ?* » (Kuhn & McPartland, 1954) capte la structure du concept de Soi à partir d'auto-descriptions libres. Les travaux sur l'auto-construal distinguent un Soi indépendant (centré sur les traits, les capacités et les aspirations) et un Soi interdépendant (rôles, appartenances, liens) (Markus & Kitayama, 1991 ; Brewer & Gardner, 1996). Selon la théorie de l'identité sociale et de l'auto-catégorisation, la saillance contextuelle des appartenances recatégorise le Soi et oriente la valence des descripteurs (Tajfel & Turner, 1979 ; Turner et al., 1987). Chez les bilingues/biculturels, la langue agit comme indice culturel et induit un phénomène de *frame-switching* : parler la langue associée à un univers relationnel active des scripts plus collectifs ; la langue de l'environnement civique favorise des scripts plus agentiques/individualisés (Hong et al., 2000 ; Ross, Xun & Wilson, 2002 ; Cheng, Lee, & Benet-Martínez, 2006). Enfin, l'auto-description s'inscrit dans une identité narrative où les thèmes et scripts retenus donnent cohérence au Soi (McAdams, 1985).

Hypothèse théorique 7

Le type de représentation de Soi dépend de la congruence identitaire et linguistique. La proximité culturelle et linguistique favorise un Soi collectif/interdépendant, tandis que la distance ou l'intégration civique renforce un Soi individuel/indépendant.

Hypothèses opérationnelles

- **H7a – Algérie × Arabe** : *Auto-description plus collective/interdépendante ;*

- **H7b – Algérie × Français** : *Glissement vers l'individuel tout en conservant une base relationnelle : plus de traits et d'aspirations personnelles ;*
 - **H7c – France × Arabe** : *Profil hybride : si le groupe de référence d'origine (GR_a) est saillant, il y aura maintien d'items collectifs ; si les normes du contexte français dominant (GR_f), il y aura une montée des traits et des aspirations personnelles ;*
 - **H7d – France × Français** : *Auto-description plus individuelle/indépendante.*
-

Hypothèse 8 — Proximité relationnelle & intergroupe (IOS + proximité stéréotypique)

Dans la lignée de la théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1979 ; Turner et al., 1987), l'appartenance catégorielle oriente la proximité perçue (favoritisme endogroupe, distance à l'exogroupe) via des processus de comparaison sociale et de prototypicalité. La langue d'énonciation fonctionne alors comme un indice identitaire qui rend plus accessibles certains scripts relationnels et normatifs : en contexte congruent, la langue accroît la saillance de l'endogroupe et la fusion de Soi (captée par l'IOS), tandis qu'en dissonance (langue non congruente), la distance sociale est renforcée et la similarité déclarée se réduit. Ce mécanisme est compatible avec le cadre dual-process non hiérarchisé (S1/S2) et la Construal Level Theory : la proximité identitaire (langue × contexte) favorise des traitements rapides et associatifs (S1), alors que la distance accroît l'abstraction et la mise à distance (S2) (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010). Enfin, la distinction groupe d'appartenance vs groupe de référence (Brewer & Gardner, 1996 ; Markus & Wurf, 1987) éclaire les variations intra-individuelles : selon le référent saillant, la même langue peut activer des prototypes différents et donc déplacer l'IOS et les jugements de ressemblance/différence envers des cibles non radicalisées ou radicalisées, endogroupe ou exogroupe.

Hypothèse théorique

La congruence Langue × Contexte augmente l'accessibilité de scripts relationnels d'endogroupe (S1 au sens « rapide » et « associatif », sans hiérarchie avec S2). Nous nous attendons donc à : (i) des scores IOS plus élevés et (ii) une proximité affective plus favorable à l'endogroupe, avec distance accrue envers les cibles radicalisées. La langue non congruente

atténue ces effets. Le S2 (prise de distance/règle-based) peut lisser les préférences mais n'est pas considéré comme « plus rationnel ».

Hypothèses opérationnelles

H8a — Algérie × Arabe (congruence forte)

- a) Augmentation des jugements de ressemblance pour l'endogroupe (Farid, Mourad) ;*
- b) Proximité effective (IOS) plus élevée envers l'endogroupe.*

H8b — Algérie × Français (dissonance modérée)

- a) Jugements de ressemblance plus neutres (moins polarisés) ;*
- b) Proximité effective modérée.*

H8c — France × Arabe (dissonance modérée)

- a) Ressemblance plus élevée envers l'endogroupe perçu, mais polarisation atténuée ;*
- b) IOS modulé par le degré d'acculturation.*

H8d — France × Français (congruence forte)

- a) Augmentation de la ressemblance envers l'endogroupe local saillant ;*
- d) IOS plus élevé pour le groupe d'identification principal.*

Chapitre XIII

Analyses statistiques et discussion

1 Analyse des résultats

Afin de vérifier nos hypothèses et d'examiner les effets contextuels du bilinguisme, nous avons procédé à une analyse descriptive du profil sociolinguistique des participants. Cette étape préliminaire vise à établir les caractéristiques générales de l'échantillon (âge, genre, niveau d'étude, langue pratiquée à la maison, ancienneté de résidence en France et lieu d'apprentissage de la langue arabe), avant d'aborder les dimensions plus interprétatives du protocole.

L'analyse vise également à s'assurer de la comparabilité des groupes entre les deux contextes nationaux (France / Algérie) et de préciser les variables susceptibles d'agir comme facteurs de confusion ou de modulation dans l'interprétation des données. L'analyse s'appuie sur des indicateurs descriptifs, des tests d'homogénéité et des représentations graphiques, avant d'introduire les premiers résultats relatifs aux dimensions identitaires et linguistiques choisies.

1.1 Analyse descriptive

1.2 Profil sociolinguistique des participants

1.2.1 L'âge

Les données descriptives relatives à l'âge des participants de notre recherche indiquent une différence moyenne de 7,5 ans entre les deux groupes (voir le tableau 2 et la figure 40 ci-dessous). Les participants d'Algérie présentent un âge moyen de 21,8 ans ($ET = 2,96$), tandis que les participants de France affichent un âge moyen de 29,3 ans ($ET = 8,12$). Nous pouvons légitimement considérer que cette différence traduit une hétérogénéité modérée entre les deux échantillons, le groupe de France incluant une variabilité plus importante (écart-type près de trois fois supérieur). La médiane (21 ans pour le groupe Algérie, 28 ans pour le groupe France) confirme cette tendance, suggérant que la majorité des répondants algériens appartiennent à une tranche d'âge homogène correspondant aux étudiants de licence, alors que le groupe français est plus dispersé, incluant vraisemblablement des participants en master ou en reprise d'études. Sur le plan interprétatif, bien que l'écart d'âge moyen soit marqué, les deux groupes demeurent globalement comparables sur le plan générationnel, puisque la majorité des participants

appartiennent à la même cohorte de jeunes adultes (18-30 ans). Cet élément justifie la poursuite des comparaisons sans ajustement majeur sur la variable âge.

Statistiques descriptives								
	Groupe	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum
Âge	Algérie	202	2	21.8	21.0	2.96	19	41
	France	125	2	29.3	28	8.12	18	60

Tableau 2. *Présentation descriptive de l'âge des deux groupes en Algérie et en France*

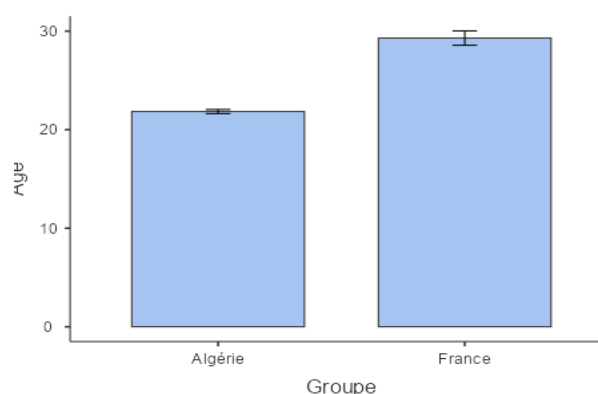


Figure 40. *Représentation graphique de l'âge des deux groupes en Algérie et en France*

1.2.2 Le genre

La répartition par genre révèle une légère asymétrie entre les deux échantillons (voir tableau 2 et figure 2). Plus précisément, dans le groupe d'Algérie, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes, tandis que dans le groupe de France, la distribution est plus équilibrée, avec des proportions quasi équivalentes entre les deux sexes. Cette différence pourrait refléter des tendances sociologiques et universitaires en Algérie : les filières universitaires en sciences humaines et sociales comptent historiquement une plus forte proportion d'étudiantes. Sur le plan méthodologique, cet écart ne nous semble pas compromettre la comparabilité des groupes, en particulier au regard de l'absence de travaux établissant un effet direct du genre sur nos hypothèses principales. Néanmoins, nous gardons à l'esprit une possible sensibilité différentielle selon le genre, notamment dans l'expression identitaire et linguistique. Ces éléments pourront être discutés ultérieurement dans l'interprétation des résultats qualitatifs et interactionnels.

Sexe	Groupe	Fréquences	% du Total	% cumulés
1	Algérie	44	13.4 %	13.4 %
	France	54	16.5 %	29.9 %
2	Algérie	158	48.2 %	78.0 %
	France	72	22.0 %	100.0 %

Tableau 3. *Présentation des fréquences des femmes (2) et des hommes (1) entre les deux pays*

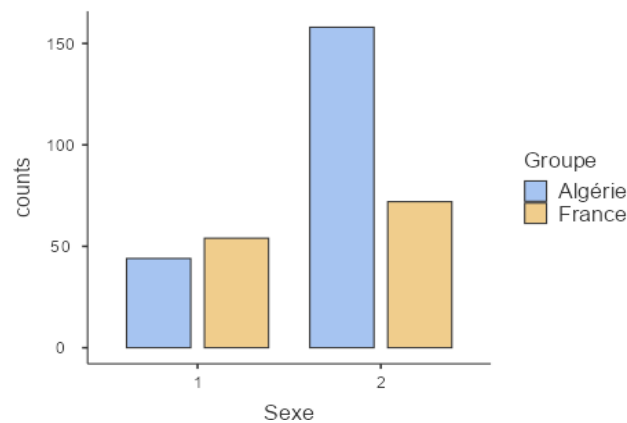


Figure 41. *Représentation graphique du genre (sexe) des deux groupes en Algérie et en France*

1.2.3 Le niveau d'étude

L'ensemble des participants appartient à la population universitaire, ce qui garantit une homogénéité globale du niveau de formation. En Algérie, la totalité des répondants était inscrit en troisième année de licence (L3), tandis qu'en France, les participants présentaient une répartition plus étendue, allant de la licence (L3) au master 2 et au doctorat. Cette différence de répartition traduit essentiellement le mode de diffusion du protocole expérimental choisi en France. Toutefois, l'écart moyen d'une à deux années d'étude ne semble pas suffisant pour générer un effet structurel sur les variables linguistiques ou identitaires examinées. Par conséquent, les deux groupes peuvent être considérés comme comparables en matière de capital académique, et la variable « niveau d'étude » n'a pas été intégrée comme covariable principale dans les analyses statistiques.

1.2.4 La langue parlée à la maison

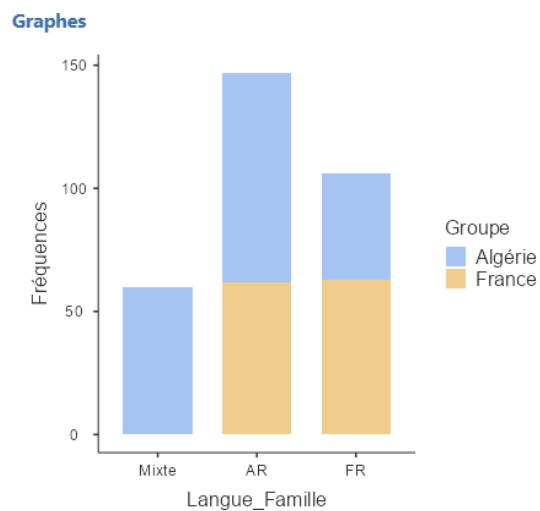
Nous sommes partis du principe de réduire les cinq niveaux de réponse en trois sous-groupes. Le but était de dégager des proportions qui mettent en évidence la pratique principale de l'arabe ou du français. La variable « langue parlée à la maison » révèle des différences significatives entre les deux groupes nationaux, $\chi^2(2) = 57.0$, $p < .001$, $V = 0.427$, ce qui correspond à un effet d'intensité moyenne à forte selon la classification de Cramer.

Dans le groupe Algérie, la répartition montre une diversité linguistique plus marquée : 45 % des participants déclarent parler majoritairement arabe, 32 % utilisent un registre mixte arabe-français, et 23 % parlent principalement français. Cette hétérogénéité témoigne de la coexistence historique et sociale des deux langues dans l'espace algérien, où les pratiques familiales sont souvent plurilingues (cf Tableau et figure ci-dessous). En revanche, dans le groupe France, la distribution est bipolaire : la moitié des participants déclarent parler français à la maison, et l'autre moitié arabe. L'absence de catégorie « mixte » traduit ici une séparation plus nette des usages linguistiques, probablement liée à un effet d'environnement majoritairement francophone, qui conduit à une différenciation plus explicite entre la langue d'origine et la langue d'adoption.

Ces résultats confirment la pertinence du contexte sociolinguistique comme facteur différenciant entre les deux groupes. Ils illustrent également la manière dont la langue familiale, au-delà de son usage communicationnel, peut constituer un marqueur identitaire et un vecteur de socialisation, susceptible d'influencer la manière dont les participants se représentent eux-mêmes et leur appartenance culturelle.

Tables de contingence

Langue_Famille		Groupe		Total
		Algérie	France	
Mixte	Observé	60	0	60
	% par ligne	100.0 %	0.0 %	100.0 %
	% par colonne	31.9 %	0.0 %	19.2 %
	% du total	19.2 %	0.0 %	19.2 %
AR	Observé	85	62	147
	% par ligne	57.8 %	42.2 %	100.0 %
	% par colonne	45.2 %	49.6 %	47.0 %
	% du total	27.2 %	19.8 %	47.0 %
FR	Observé	43	63	106
	% par ligne	40.6 %	59.4 %	100.0 %
	% par colonne	22.9 %	50.4 %	33.9 %
	% du total	13.7 %	20.1 %	33.9 %
Total	Observé	188	125	313
	% par ligne	60.1 %	39.9 %	100.0 %
	% par colonne	100.0 %	100.0 %	100.0 %
	% du total	60.1 %	39.9 %	100.0 %

Tableau 4. *Présentation des fréquences de la langue parlée à la maison entre les deux pays***Figure 42.** *Représentation graphique des fréquences de la langue parlée à la maison entre les deux groupes*

1.2.5 Nombre d'année vécues en France

Cette variable ne concerne que les participants du groupe français, aucun répondant du groupe Algérie n'ayant déclaré une expérience de résidence en France. Une analyse de sensibilité restreinte à ce sous-échantillon a donc été conduite afin d'examiner si l'ancienneté de résidence pouvait influencer les réponses comportementales et perceptives.

1.2.6 Lieu d'apprentissage de la langue arabe

La variable relative au lieu principal d'apprentissage de la langue arabe (pays arabophone / francophone / ni l'un ni l'autre) visait à situer le contexte initial d'exposition linguistique des participants. Toutefois, cette question s'est révélée ambiguë pour les répondants algériens, en raison du caractère sociolinguistique particulier de l'Algérie, où la socialisation à l'arabe coexiste avec une exposition quotidienne et institutionnelle au français. La proportion élevée de réponses « pays francophone » parmi les participants algériens traduit vraisemblablement une interprétation hétérogène de l'item : certains ont pu comprendre la question en termes d'environnement scolaire ou de langue d'enseignement, plutôt qu'en référence au contexte géographique ou culturel d'apprentissage de la langue.

Par souci de validité méthodologique et afin d'éviter toute distorsion interprétative, cette variable n'a donc pas été retenue dans les analyses principales. Les résultats centraux sont ainsi présentés sans ce prédicteur, la variabilité de sens associée à cet item ne permettant pas une comparaison rigoureuse entre les groupes.

1.2.7 L'analyse des adjectifs (*Qui suis-je ?*)

L'analyse du test du « *Qui suis-je ?* » visait à quantifier l'orientation identitaire des participants selon un continuum individu-collectif. Les adjectifs produits ont été transformés en un score continu reflétant cette polarité, permettant une comparaison fine entre langues et groupes culturels.

Outils et environnement d'analyse

Le traitement des données a été réalisé à l'aide de Python (pandas) pour la préparation et la transformation des variables, puis les analyses statistiques ont été conduites dans Jamovi (v2.6).

Définition du schéma de codage (méthode lexicale)

Sur la base de la littérature relative aux valeurs culturelles et aux modèles d'individualisme vs collectivisme, nous avons élaboré un lexique bilingue FR/AR d'adjectifs, chacun étant associé à un poids indicatif :

- +1 : adjectifs centrés sur l'individu (ex. autonome, ambitieux) ;

- -1 : adjectifs centrés sur le collectif (ex. solidaire, obéissant) ;
- 0 : adjectifs neutres, ambigus ou hors champ sémantique.

La liste des adjectifs et leurs correspondances FR/AR a été établie indépendamment par deux évaluateurs bilingues, avant toute analyse statistique. Les divergences d'étiquetage ont été tranchées par consensus, avec recours à un troisième évaluateur en cas de désaccord persistant. Cette procédure assure la transparence, la fiabilité interjuges et la traçabilité du codage.

Nettoyage et harmonisation des données

Une phase de normalisation légère a été effectuée (uniformisation de la casse, traitement des variantes orthographiques FR/AR, suppression des diacritiques arabes), suivie d'une vérification systématique des correspondances avec le dictionnaire bilingue.

Règle de scoring par participant

Pour chaque participant, les adjectifs produits ont été remplacés par leur poids lexical (-1, 0, +1), puis un score moyen a été calculé selon la formule suivante :

Score = (somme des poids) / (nombre d'adjectifs valides).

Ce choix (plutôt que la somme brute) permet d'assurer la comparabilité interindividuelle, y compris en cas de nombre d'adjectifs variables. Le score obtenu, centré autour de 0, reflète une tendance collectiviste lorsqu'il est négatif et individualiste lorsqu'il est positif. Ce score a été désigné sous le nom de « score adjectif ».

Justification du choix méthodologique

La méthode lexicale supervisée a été privilégiée pour plusieurs raisons :

- Elle offre une transparence totale du processus, chaque mot étant associé à un poids explicite
- Elle est répliquable et auditable, convenant particulièrement aux échantillons de taille moyenne
- Elle s'adapte à un contexte bilingue (FR/AR) sans nécessiter de corpus massifs annotés
- Elle permet une interprétation directe et cohérente du sens du score (- → collectif ; + → individuel).

Les résultats

Le score adjectif moyen s'établit à une valeur légèrement négative, traduisant une tendance globale au collectivisme au sein de l'échantillon. Les moyennes par condition expérimentale sont les suivantes :

- Algérie – Français : $M = -0,00830$ ($ET = 0,0288$; $N = 88$)
- France – Français : $M = -0,01910$ ($ET = 0,0498$; $N = 64$)
- Algérie – Arabe : $M = -0,01861$ ($ET = 0,0300$; $N = 73$)
- France – Arabe : $M = -0,01743$ ($ET = 0,0516$; $N = 46$)

Le test d'homogénéité des variances de Levene s'avérant parfois significatif, les analyses de comparaison ont été conduites en utilisant les versions de Welch lorsque cela était nécessaire, afin de garantir la robustesse statistique des conclusions.

Statistiques descriptives									
	Langue questionnaire	Groupe	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum
Score adjectif	Français	Algérie	88	23	-0.00830	-0.01018	0.0288	-0.0561	0.1710
		France	64	14	-0.01910	-0.00526	0.0498	-0.1576	0.1461
	Arabe	Algérie	73	20	-0.01861	-0.01557	0.0300	-0.1512	0.0565
		France	46	3	-0.01743	-0.00815	0.0516	-0.1482	0.1320

Tableau 5. *Présentation descriptive de la référence catégorielle (indi vs coll) selon la langue et le pays*

Résultats de l'ANOVA

L'ANOVA 2×2 (Langue : français vs arabe × Groupe : Algérie vs France) appliquée au score adjectif n'a révélé aucun effet principal significatif, ni de la Langue, $F(1,267) = 0.77$, $p = .380$, $\eta^2p = .003$, ni du Groupe, $F(1,267) = 0.96$, $p = .329$, $\eta^2p = .004$, ni d'interaction Langue × Groupe, $F(1,267) = 1.49$, $p = .224$, $\eta^2p = .006$.

Les effets individuels apparaissent très faibles (η^2p : Groupe = .004 ; Langue = .003 ; Interaction = .006), et la variance totale expliquée par le modèle reste limitée (η^2p global = .015, soit $\approx 1,5$ %). Les moyennes marginales estimées (MME) confirment cette homogénéité, avec des écarts intercellulaires minimes. Les tailles d'effet sont rapportées conformément aux standards statistiques sous la forme η^2p .

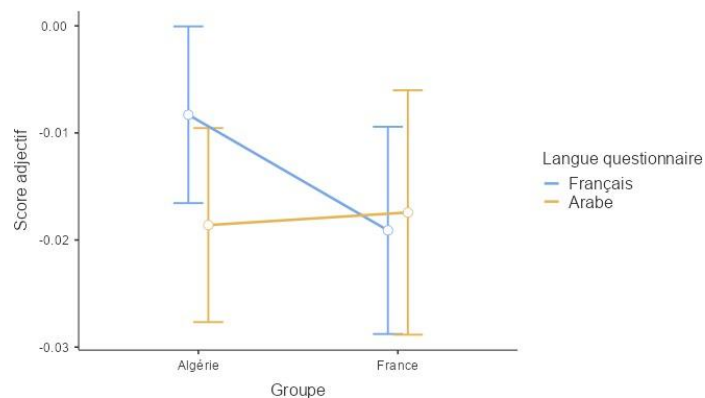


Figure 43. Moyennes marginales estimées ($\pm$ IC95%) du score adjectif par Langue du questionnaire et Groupe

Analyses complémentaires

Une comparaison complémentaire entre les groupes Algérie et France a été conduite à l'aide du test de Welch, afin de corriger la violation de l'hypothèse d'homogénéité des variances (Levene : $F(1, 269) = 13.5$, $p < .001$). Le résultat du test confirme l'absence de différence significative entre les deux groupes ($t(161) = 1.02$, $p = .311$, $d = 0.13$).

Concernant la langue du questionnaire, aucune différence significative n'a été observée ($t(269) = 1.10$, $p = .272$). Enfin, un test t univarié effectué sur l'ensemble de l'échantillon montre que le score moyen diffère significativement de 0, $t(270) = -6.34$, $p < .001$, $d \approx -0.39$, confirmant la présence d'une tendance collectiviste faible mais robuste ($M \approx -0.0159$, IC95% $[-0.0207 ; -0.0110]$).

En conclusion, ni le pays de passation ni la langue du questionnaire n'exercent d'effet significatif sur le score adjectif. Les effets de taille sont très faibles, indiquant une stabilité transversale des auto-descriptions, indépendamment du contexte linguistique ou géographique. Néanmoins, la valeur moyenne négative du score suggère une orientation générale plus collectiviste qu'individualiste, cohérente avec la socialisation culturelle majoritaire des participants.

1.3 Le quotient empathique

Le quotient empathique présente une distribution globalement conforme à la normalité au niveau des résidus du modèle Langue $\times$ Groupe (Q-Q plot : alignement satisfaisant, légers écarts en extrémités). Les descriptifs par cellule montrent des écarts modestes (voir Tableau 6).

Par cohérence avec les analyses de régression, nous utilisons QE_z comme covariable. Compte tenu de la taille d'échantillon par cellule (> 30), nous avons retenu les analyses paramétriques.

	Groupe	Langue questionnaire	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum
QE_z	Algérie	Français	111	0	-0.622	-0.725	0.578	-2.137	1.04
		Arabe	93	0	-0.567	-0.607	0.574	-1.549	1.16
	France	Français	76	2	0.943	1.041	0.818	-1.431	2.45
		Arabe	49	0	1.021	1.158	0.632	-0.489	2.22

Tableau 6. Statistiques descriptives du QE_z par Groupe $\times$ Langue

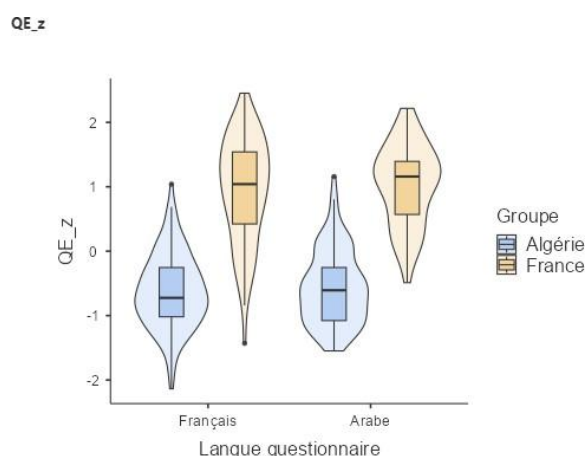


Figure 44. Distribution du QE_z par langue du questionnaire et pays (violons + boîtes)

Une ANOVA 2 $\times$ 2 (GLM) sur QE_z montre un effet très marqué du groupe (France $>$ Algérie), aucun effet de langue, et pas d'interaction :

- Groupe (Algérie vs France) : $F(1, 325) = 416.38$, $p < .001$, $\eta^2p = .577$. Ce qui suggère un effet très fort en faveur du groupe France par rapport au groupe Algérie. EMM : Algérie = -0.594 (SE = .041, 95% CI $[-0.674, -0.514]$) ; France = 0.982 (SE = .066, 95% CI $[0.853, 1.112]$). Différence estimée = 1.577 (SE = .077).
- Langue du questionnaire (Français vs Arabe) : $F(1, 325) = 0.75$, $p = .388$, $\eta^2p = .002$. Ce qui signifie une absence d'effet. EMM : Français = 0.161 $[0.053, 0.268]$; Arabe = 0.227 $[0.120, 0.335]$.

- Interaction Langue $\times$ Groupe : $F(1, 325) = 0.02$, $p = .882$, $\eta^2p \approx 0.000$. Ce résultat indique l'absence d'interaction significative

	SS	df	F	p	η^2p
Model	191.514	3	152.011	< .001	0.584
Langue questionnaire	0.335	1	0.749	0.388	0.002
Groupe	186.432	1	416.382	< .001	0.577
Langue questionnaire * Groupe	0.010	1	0.022	0.882	0.000
Residuals	136.486	325			
Total	328.000	328			

Note. Inferential tests and p-values of the effects are adjusted for heteroschedasticity.

Tableau 7. ANOVA (GLM, SE robustes HC3) du QE_z : effets de la langue du questionnaire et du pays (tests ajustés pour hétéroscédasticité (HC3))

Estimate Marginal Means - Langue questionnaire

Langue questionnaire	Mean	SE	df	95% Confidence Intervals	
				Lower	Upper
Français	0.161	0.055	325	0.053	0.268
Arabe	0.227	0.055	325	0.120	0.335

Estimate Marginal Means - Groupe

Groupe	Mean	SE	df	95% Confidence Intervals	
				Lower	Upper
Algérie	-0.594	0.041	325	-0.674	-0.514
France	0.982	0.066	325	0.853	1.112

Tableau 8. Moyenne marginales estimées (EMM, $\pm IC95\%$) par Langue et par Groupe

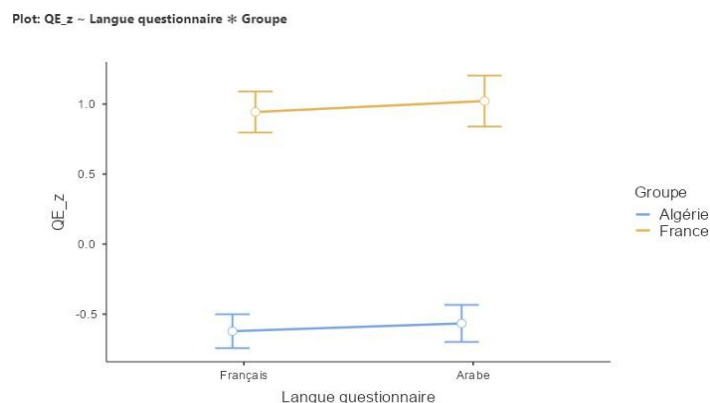


Figure 44. Moyennes marginales estimées ($\pm IC95\%$) du QE_z par langue et pays (GLM, HC3)

ANCOVA (Langue*pays*adjectifs)

Nous avons conduit une ANCOVA (GLM, SE robustes HC3) avec QE_z comme variable dépendante, Langue (Français/Arabe) et Groupe (Algérie/France) comme facteurs, et score adjectif comme covariable. Nous constatons que l'ajout de la covariable n'améliore pas

le modèle ($\Delta R^2 = .002$, $F(1, 268) = 0.59$, $p = .444$) ; l'effet principal du score adjectif est non significatif ($F(1, 263) = 0.27$, $p = .602$, $\eta^2 p = .001$), tout comme ses interactions avec Langue ($p = .913$) et Groupe ($p = .224$), ce qui soutient l'hypothèse d'homogénéité des pentes. Par ailleurs, l'effet de Groupe demeure significatif ($F \approx 324$, $p < .001$, $\eta^2 p \approx .58$), tandis que Langue et Langue $\times$ Groupe restent non significatifs ($Ps > .30$).

	SS	df	F	p	$\eta^2 p$
Model	159.950	6	61.533	< .001	0.584
Langue questionnaire	0.498	1	1.077	0.300	0.004
Groupe	155.244	1	323.839	< .001	0.577
Score adjectif	0.127	1	0.272	0.602	0.001
Langue questionnaire * Groupe	0.030	1	0.063	0.801	0.000
Langue questionnaire * Score adjectif	0.007	1	0.012	0.913	0.000
Groupe * Score adjectif	0.722	1	1.486	0.224	0.006
Residuals	113.940	263			
Total	273.891	269			

Note. Inferential tests and p-values of the effects are adjusted for heteroschedasticity.

Tableau 9. GLM (SE robustes HC3) du QE_z avec Langue et Groupe (facteurs) et score adjectif (covariable). Note. Jamovi affiche « ANOVA Omnibus tests », mais le modèle inclut la covariable Score adjectif (ligne dédiée) : il s'agit donc d'une ANCOVA

Groupe	Mean	SE	df	95% Confidence Intervals	
				Lower	Upper
Algérie	-0.617	0.048	263	-0.711	-0.523
France	0.949	0.071	263	0.808	1.089

Tableau 10. Moyennes marginales estimées ajustées ($\pm$ IC95%) du QE_z par Groupe (covariable : score adjectif)

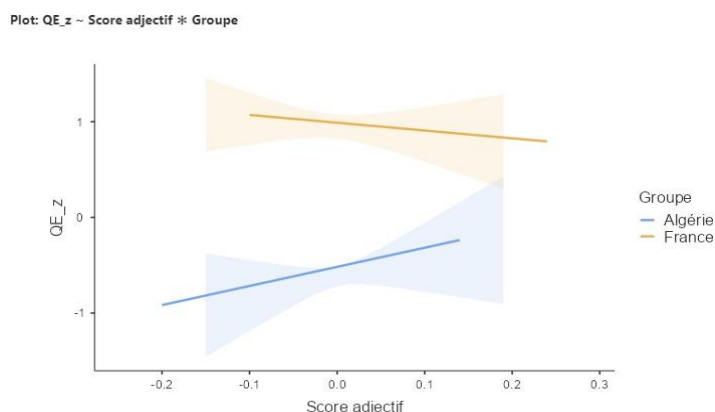


Figure 45. Pentés simples : relation $QE\_z \sim$ Score adjectif selon le pays (GLM, HC3). Les bandes représentent les IC95%

Catégorisation du QE en trois niveaux (Bas/Moyen/Haut)

Nous avons d'abord examiné, dans chaque pays séparément, si la répartition des niveaux du quotient empathique (QE : 1 = bas, 2 = moyen, 3 = haut) dépendait de la langue du questionnaire (français vs arabe). Les tests χ^2 sont non significatifs, soutenant l'idée que la langue de passation ne change pas la distribution des niveaux du QE :

- Algérie : $\chi^2(2) = 0.356$, $p = .837$, V de Cramér = .04
- France : $\chi^2(2) = 2.061$, $p = .357$, V de Cramér = .13
- Global : $\chi^2(2) = 0.408$, $p = .815$, V de Cramér = .04

Nous avons ensuite inversé le point de vue et testé, dans chaque langue séparément, si la répartition des niveaux de QE dépendait du pays (Algérie vs France). Les résultats montrent que les χ^2 sont très significatifs et de grande taille d'effet :

Questionnaire en français : $\chi^2(2) = 103.9$, $p < .001$, V de Cramér = .745 ;

- Algérie : 57.7 % niveau 1, 37.8 % niveau 2, 4.5 % niveau 3 (64/42/5 sur N=111) ;
- France : 3.9 % niveau 1, 23.7 % niveau 2, 72.4 % niveau 3 (3/18/55 sur N=76).

Questionnaire en arabe : $\chi^2(2) = 88.0$, $p < .001$, V de Cramér = .787 ;

- Algérie : 53.8 % niveau 1, 41.9 % niveau 2, 4.3 % niveau 3 (50/39/4 sur N = 93) ;
- France : 0 % niveau 1, 22.4 % niveau 2, 77.6 % niveau 3 (0/11/38 sur N = 49).

En somme, nous constatons que, quelle que soit la langue, les participants en France se situent très majoritairement dans la catégorie de QE élevé (niveau 3), alors qu'en Algérie les niveaux bas et moyen (1 et 2) sont surreprésentés. Les résidus standardisés confirment ce constat : excès de « niveau 3 » en France et excès des « niveaux 1 et 2 » en Algérie.

Langue = Français	Algérie [N=111]	France [N=76]
Bas (1)	57.7 %	3.9 %
Moyen (2)	37.8 %	23.7 %
Haut (3)	4.5 %	72.4 %
Langue = Arabe	Algérie [N=93]	France [N=49]

Bas (1)	53.8 %	0.0 %
Moyen (2)	41.9 %	22.4 %
Haut (3)	4.3 %	77.6 %

Tableau 11. Répartition du quotient empathique (bas/moyen/haut) par langue du questionnaire et pays (pourcentages en colonne ; N en en-tête)

Post Hoc Test (Standardized Residuals)			
Langue questionnaire	QE_3Niveaux	Groupe	
		Algérie	France
Français	1	7.52	-7.52
	2	2.04	-2.04
	3	-9.76	9.76
Arabe	1	6.38	-6.38
	2	2.31	-2.31
	3	-9.09	9.09

Tableau 12. Résidus standardisés (post-hoc) pour $QE\_3Niveaux \times Langue$

Note. Résidus standardisés (post-hoc) ; valeurs $|r| \geq 1.96 \approx p < .05$, $\approx 2.58 \approx p < .01$

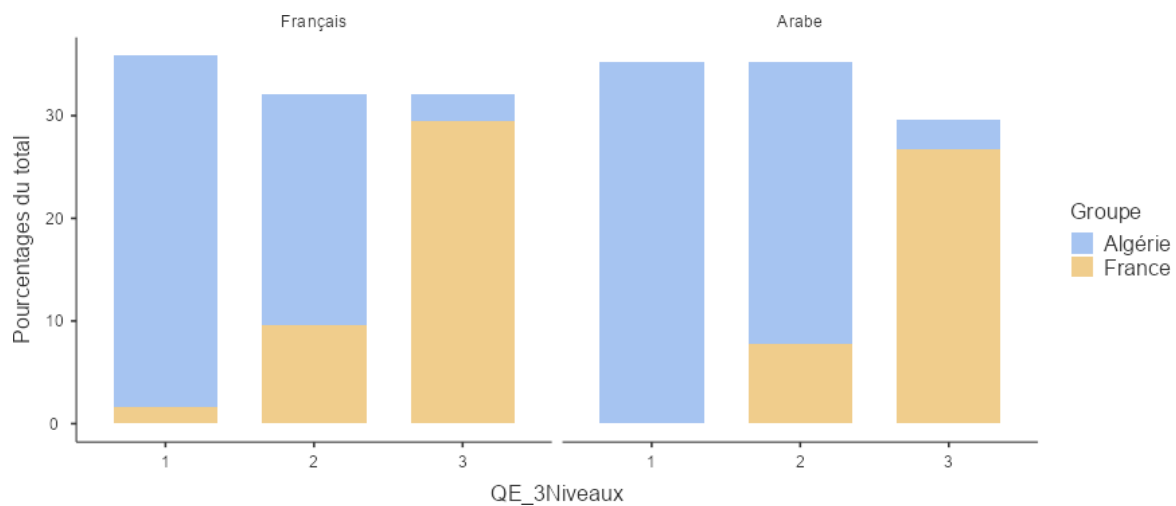


Figure 46. Proportions (100 %) du QE (Bas (1)/Moyen(2) /Haut(3)) par pays, séparées par langue (barres empilées à 100 %, couleurs = niveaux de QE)

1.4 Le besoin de contrôle

Nous avons appliqué la même logique de traitement au besoin de contrôle. L'analyse de fidélité (α de Cronbach) a indiqué une cohérence interne faible ($\alpha \approx .32$) et a signalé que l'item BC8 corrélait négativement avec le total. Au vu de cette fiabilité modeste, les analyses du score global sont interprétées avec prudence. Elles sont néanmoins rapportées car la taille de l'échantillon par cellule est supérieure à 30 individus.

Analyses

Nous présentons d'abord les statistiques descriptives du score (moyenne, écart-type, médiane) par Groupe (Algérie/France) et par Langue du questionnaire (français/arabe). La distribution a été inspectée visuellement et ne montre pas de déviation majeure à la normalité pour un usage de modèles linéaires.

	Langue questionnaire	Groupe	N	Moyenne	Erreur standard	Médiane	Écart-type
Somme Besoin de contrôle	Français	Algérie	111	4.09	0.159	4	1.68
		France	78	4.82	0.237	5.00	2.09
	Arabe	Algérie	93	3.97	0.209	4	2.01
		France	49	4.98	0.263	5	1.84

Tableau 13. Statistiques descriptives du besoin de contrôle selon la langue du questionnaire et le pays

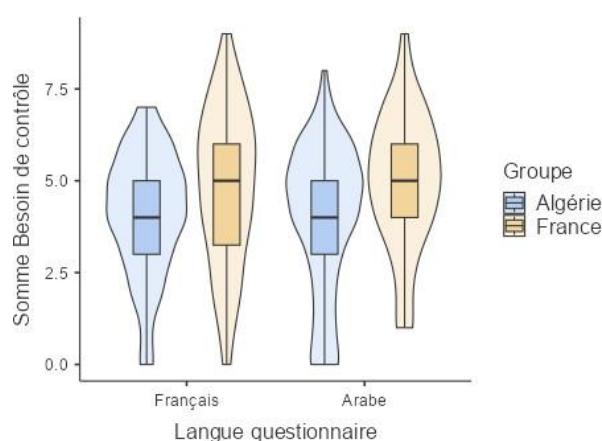


Figure 47. Distribution du besoin de contrôle par langue du questionnaire et pays

Un GLM (OLS) 2 (Groupe : Algérie vs France) $\times$ 2 (Langue du questionnaire : français vs arabe) a été appliqué au score continu de besoin de contrôle. Les SE et p ont été ajustés pour

une éventuelle hétéroscédasticité (méthode robuste HC3). Le modèle est globalement significatif : $R^2 = .047$, $F(3, 327) = 5.32$, $p = .001$.

Effet principal de Groupe : $F(1, 327) = 15.39$, $p < .001$, $\eta^2p = .046$

- France : $M = 4.900$, IC95 % [4.549, 5.251]

- Algérie : $M = 4.029$, IC95 % [3.769, 4.288]

Ce résultat suggère que les participants en France rapportent un besoin de contrôle plus élevé ($\sim +0.87$ point en moyenne).

Effet principal de Langue : $F(1, 327) = 0.007$, $p = .934$, $\eta^2p \approx 0$

- Français : $M = 4.455$ [4.173, 4.738] ;

- Arabe : $M = 4.474$ [4.140, 4.807].

Ce résultat indique l'absence d'effet significatif de la langue.

Interaction Groupe $\times$ Langue : $F(1, 327) = 0.40$, $p = .527$, $\eta^2p = .001$. Ce résultat suggère que l'effet du Groupe est similaire quelle que soit la langue. Par ailleurs, les tests de Breusch–Pagan : $p = .098$ et de Levene : $p = .077$ montrent qu'il n'y a pas d'hétéroscédasticité problématique.

	SS	df	F	p	η^2p
Model	15.366	3	5.323	0.001	0.047
Groupe	15.242	1	15.388	< .001	0.046
Langue questionnaire	0.007	1	0.007	0.934	0.000
Groupe * Langue questionnaire	0.398	1	0.402	0.527	0.001
Residuals	314.634	327			
Total	330.000	330			

Note. Inferential tests and p-values of the effects are adjusted for heteroschedasticity.

Tableau 14. ANOVA (GLM, SE robustes HC3) du besoin de contrôle : effets de la Langue et du Groupe. Note. $\eta^2p \approx .046$ (petit à moyen) pour l'effet Groupe

Catégorisation du besoin de contrôle : bas / moyen / haut

L'analyse suivante porte sur la distribution du besoin de contrôle selon trois niveaux catégoriels (1 = bas, 2 = moyen, 3 = haut) et leur association avec le facteur Groupe (Algérie vs France), considérée séparément selon la Langue du questionnaire (français vs arabe).

Résultats globaux

Toutes langues confondues, la distribution des niveaux de besoin de contrôle diffère significativement selon le pays, $\chi^2(2) = 20.88$, $p < .001$, V de Cramér = 0.257, correspondant à un effet de taille petit à moyen.

En pourcentages, la répartition par pays est la suivante :

Algérie : 5,3 % (haut), 67,9 % (moyen), 26,8 % (bas) ;

France : 22,4 % (haut), 56,0 % (moyen), 21,6 % (bas).

Ces résultats suggèrent une plus forte représentation des niveaux élevés de besoin de contrôle en France, tandis que les profils moyens dominant en Algérie.

Analyse par langue du questionnaire

- Questionnaire en français :

Les différences inter-pays demeurent significatives ($\chi^2(2) = 14.45$, $p < .001$, $V = 0.282$). L'analyse des résidus standardisés indique une surreprésentation de la catégorie « haut » en France ($z = +3.80$) et une sous-représentation correspondante en Algérie ($z = -3.80$). À l'inverse, la catégorie « moyen » est plus fréquente en Algérie ($z = +1.96$) et moins en France ($z = -1.96$).

- Questionnaire en arabe :

L'association reste significative, bien que plus modérée ($\chi^2(2) = 6.62$, $p = .036$; test exact de Fisher = .044), avec une taille d'effet V de Cramér = 0.223.

Le même schéma est observé : les niveaux « hauts » de besoin de contrôle sont plus fréquents en France ($z = +2.54$) et moins représentés en Algérie ($z = -2.54$).

En résumé, ces résultats montrent dans l'ensemble que le pays est significativement associé au niveau de besoin de contrôle, indépendamment de la langue du questionnaire. Les participants testés en France présentent plus fréquemment un besoin de contrôle élevé, tandis que les participants algériens se concentrent davantage autour du niveau moyen, avec une légère proportion accrue de profils « bas ». L'ampleur de cette association reste modérée ($V \approx 0.22-0.28$), indiquant un effet culturel perceptible mais non déterminant.

Post Hoc Test (Standardized Residuals)				
Langue questionnaire	Groupe	BC_3Niveaux		
		3	2	1
Français	Algérie	-3.80	1.957	0.697
	France	3.80	-1.957	-0.697
Arabe	Algérie	-2.54	0.920	0.883
	France	2.54	-0.920	-0.883

Tableau 15. *Résidus standardisés (post-hoc)*

Note. Résidus standardisés : $|z| \geq 1.96 \rightarrow p < .05$; $|z| \geq 2.58 \rightarrow p < .01$

En français, « Haut » est sur-représenté en France ($z = +3.80$) et sous-représenté en Algérie ($z = -3.80$). En arabe, même schéma ($z = +2.54 / -2.54$).

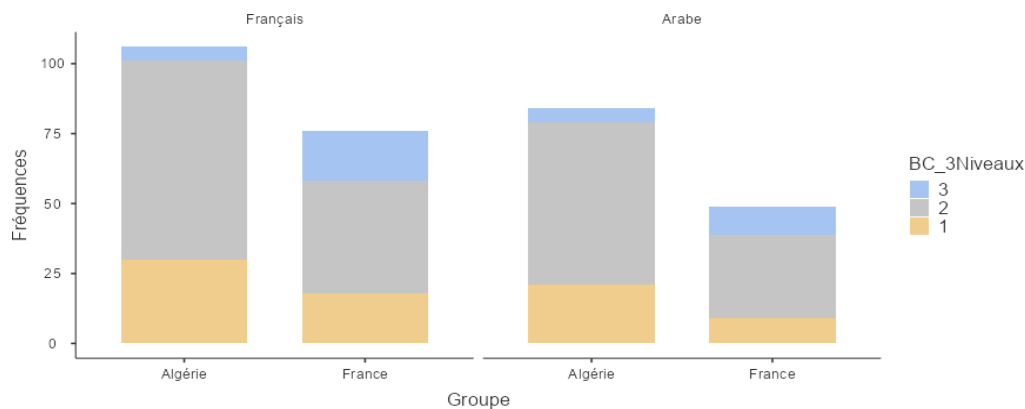


Figure 48. Barres empilées à 100% : BC_3Niveaux (x) × Groupe (couleur), par Langue

ANCOVA (Langue*pays*adjectifs)

Nous avons conduit, comme pour le QE, une ANCOVA (GLM, SE robustes HC3) avec, cette fois, le besoin de contrôle (BC) comme VD, Langue (Français/Arabe) et Groupe (Algérie/France) comme facteurs, et score adjectif comme covariable. En vérifiant les hypothèses, le test de Levene indique une hétéroscédasticité, $F(3. 267) = 3.62$, $p = .014$; les intervalles et SE ont donc été estimés avec l'option robuste HC3. Le test de Breusch–Pagan n'est pas significatif, $p = .072$, et le Q–Q plot des résidus est acceptable. Par ailleurs, nous remarquons que le modèle global n'est pas significatif, $F(6. 264) = 1.75$, $p = .109$, $R^2 = .038$. S'agissant du groupe, nous observons un effet principal significatif, $F(1. 264) = 8.30$, $p = .004$, $\eta^2p = .032$. Les moyennes marginales (IC95 %) indiquent un besoin de contrôle plus élevé en France ($M = 4.890$, [4.525; 5.255]) qu'en Algérie ($M = 4.215$, [3.938 ; 4.493]). Pour la langue du questionnaire, l'effet est non significatif, $F(1. 264) = 0.57$, $p = .451$, $\eta^2p = .002$. La covariable Score adjectif est également non significative, $F(1. 264) = 0.23$, $p = .629$, $\eta^2p = .001$. Enfin, les

interactions étaient toutes non significatives : Langue $\times$ Groupe $F(1, 264) = 0.91, p = .341$; Groupe $\times$ Score adjectif $F(1, 264) = 0.67, p = .414$; Langue $\times$ Score adjectif $F(1, 264) = 0.02, p = .879$. Les lignes sont quasi parallèles sur le graphique d'interaction.

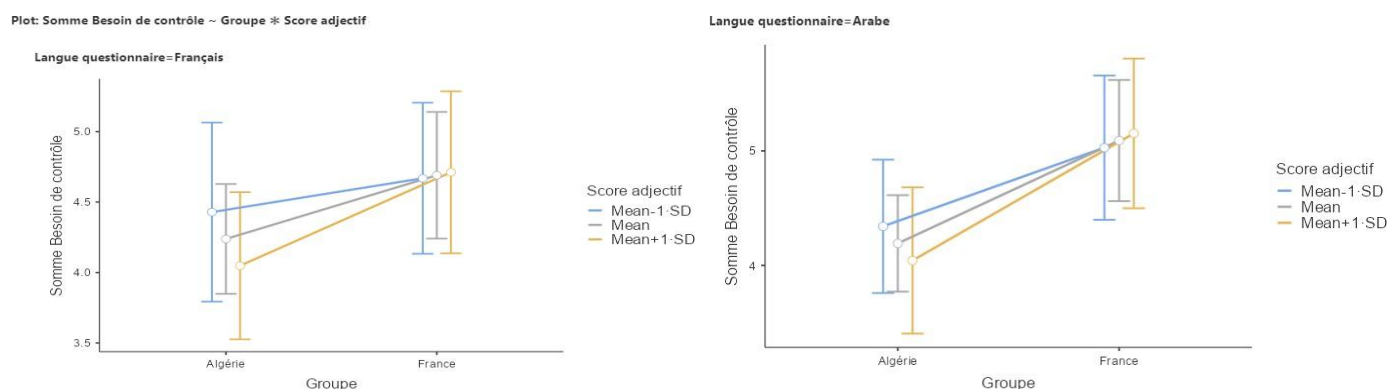


Figure 49. Moyennes ajustées ($\pm IC95\%$) par langue et groupe

Nous concluons qu'à covariable constante, le groupe (France > Algérie) explique une part modeste mais significative de variance du besoin de contrôle. Par ailleurs, la langue, le score adjectif et leurs interactions n'apportent pas d'effet supplémentaire détectable.

1.5 L'estime de Soi

Nous avons appliqué la même procédure de traitement à l'estime de Soi. L'analyse de fidélité (α de Cronbach) a mis en évidence une forte cohérence interne de l'échelle ($\alpha \approx .855$), bien que l'item ES8 corrèle négativement avec le score total. Malgré ce fonctionnement atypique de l'item, la fiabilité globale de l'échelle demeure satisfaisante, ce qui autorise une interprétation fiable du score global. Les résultats sont donc présentés ci-dessous.

Statistiques descriptives									
	Langue questionnaire	Groupe	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum
Somme estime de soi	Français	Algérie	111	0	-3.09	-3	6.25	-16	16
		France	78	0	-8.01	-9.50	7.41	-20	15
	Arabe	Algérie	93	0	10.75	12	6.91	-8	20
		France	49	0	-10.84	-12	6.72	-20	11

Tableau 16. Présentation des données descriptives de l'estime de Soi selon la langue et le pays

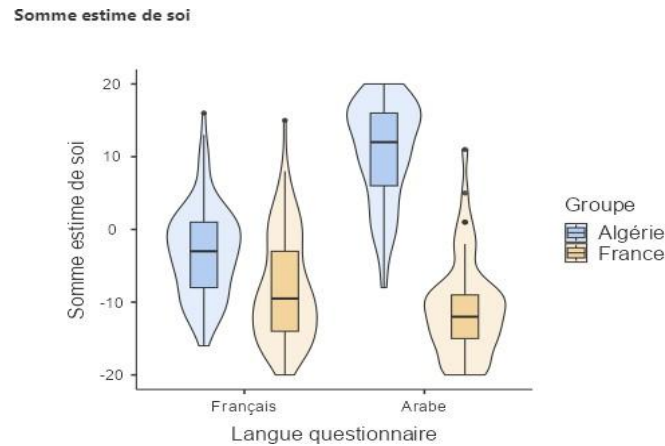


Figure 50. Présentation graphique des données descriptives de l'estime de Soi selon la langue et le pays

ANOVA Omnibus tests

	SS	df	F	p	η^2p
Model	21822.639	3	157.694	< .001	0.591
Langue questionnaire	2291.272	1	48.051	< .001	0.132
Groupe	13264.565	1	278.176	< .001	0.468
Langue questionnaire * Groupe	5242.059	1	109.933	< .001	0.258
Residuals	15084.092	327			
Total	36906.731	330			

Note. Inferential tests and p-values of the effects are adjusted for heteroschedasticity.

Tableau 17. ANOVA (GLM, SE robustes HC3) pour ES_z : effets de la Langue, du Groupe et de leur interaction (Groupe $\times$ Langue)

Estime de soi : effets de la langue, du groupe et de leur interaction

L'ANOVA factorielle 2 $\times$ 2 (Langue $\times$ Groupe) appliquée à la variable d'estime de Soi standardisée (ES_z) met en évidence plusieurs effets significatifs. Des effets principaux sont observés pour la Langue, $F(1, 327) = 48.1$, $p < .001$, $\eta^2p = .132$, et pour le Groupe, $F(1, 327) = 278.2$, $p < .001$, $\eta^2p = .408$. Ces deux effets sont complétés par une interaction marquée, $F(1, 327) = 109.99$, $p < .001$, $\eta^2p = .258$, attestant que l'impact de la langue varie selon le contexte national.

Moyennes marginales estimées

Les moyennes marginales estimées (EMM) montrent que l'estime de Soi est globalement plus élevée en Algérie (EMM = 0.505, IC95% [0.418 ; 0.592]) qu'en France (EMM = -0.749, IC95% [-0.868 ; -0.629]).

Sur le plan linguistique, la version arabe présente en moyenne un niveau d'estime de Soi plus élevé (EMM = 0.139, IC95% [0.026 ; 0.251]) est observée par rapport à la version française (EMM = -0.382, IC95% [-0.478 ; -0.286]).

Effets simples et interactions croisées

Les effets simples précisent le profil différentiel selon la langue et le pays :

- En Algérie, l'estime de Soi est nettement plus élevée dans la version arabe que dans la version française ($\Delta = +1.309$ z), $F(1, 327) = 219.08$, $p < .001$, $\eta^2p = .401$.
- En France, la tendance s'inverse légèrement : l'arabe induit une estime de Soi plus faible que le français ($\Delta = -0.267$ z), $F(1, 327) = 4.83$, $p = .029$, $\eta^2p = .015$.

De même, lorsque la langue est maintenue constante, nous observons :

- Une estime de Soi plus élevée en Algérie qu'en France pour la version française ($\Delta = +0.465$ z), $F(1, 327) = 22.7$, $p < .001$, $\eta^2p = .065$;
- Et surtout une différence majeure en faveur de l'Algérie pour la version arabe ($\Delta = +2.041$ z), $F(1, 327) = 319.5$, $p < .001$, $\eta^2p = .494$.

Ces résultats traduisent un profil interactionnel marqué : la langue arabe tend à renforcer l'estime de Soi chez les participants algériens, tandis qu'elle l'atténue chez les participants français. Ce contraste suggère que la valence psychologique associée à chaque langue dépend fortement du contexte culturel et identitaire : en Algérie, l'arabe peut jouer un rôle affirmatif et valorisant, alors qu'en France, il peut activer des représentations moins valorisées ou socialement minorées. L'importance des tailles d'effet (jusqu'à $\eta^2p = .494$) témoigne de la force de cette modulation linguistico-culturelle dans la dynamique de l'estime de Soi.

Estimate Marginal Means - Groupe						Estimate Marginal Means - Langue questionnaire					
Groupe	Mean	SE	df	95% Confidence Intervals		Langue questionnaire	Mean	SE	df	95% Confidence Intervals	
				Lower	Upper					Lower	Upper
Algérie	0.505	0.044	327	0.418	0.592	Français	-0.382	0.049	327	-0.478	-0.286
France	-0.749	0.061	327	-0.868	-0.629	Arabe	0.139	0.057	327	0.026	0.251

Tableau 18. EMM de ES_z — gauche : par Groupe (IC95%) ; droite : par Langue (IC95%)

ANOVA for Simple Effects of Langue questionnaire

Moderator					
Groupe	F	Num df	Den df	p	η^2p
Algérie	219.08	1	327	< .001	0.401
France	4.83	1	327	0.029	0.015

Note. Inferential tests and p-values of the effects are adjusted for heteroschedasticity.

ANOVA for Simple Effects of Groupe

Moderator					
Langue questionnaire	F	Num df	Den df	p	η^2p
Français	22.7	1	327	< .001	0.065
Arabe	319.5	1	327	< .001	0.494

Note. Inferential tests and p-values of the effects are adjusted for heteroschedasticity.

Tableau 19. Effets simples (HC3) — gauche : Langue par Groupe ; droite : Groupe par Langue

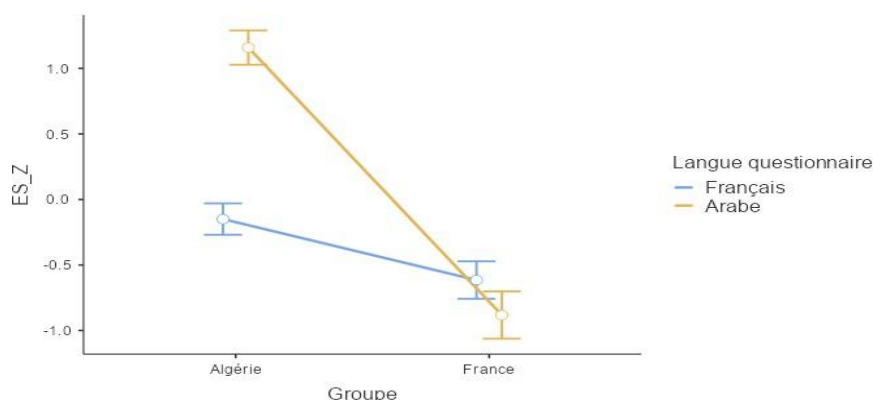


Figure 51. Interaction Groupe × Langue sur ES_z : EMM ± IC95%. Note. Points = EMM ; barres = IC95% ; estimation avec SE robustes HC

Nous pouvons conclure sur ce premier point que l'estime de Soi est nettement plus faible en France qu'en Algérie, et l'effet de la langue du questionnaire dépend du pays. En Algérie, répondre en arabe est associé à des scores bien plus élevés qu'en français, alors qu'en France les deux langues conduisent à des scores faibles, la version arabe étant légèrement plus basse. Ces inversions expliquent la forte interaction observée.

Catégorisation de l'estime de soi : bas / moyen / haut

Dans la continuité des analyses menées pour le quotient empathique (QE) et le besoin de contrôle (BC), nous avons examiné la distribution des trois niveaux d'estime de Soi (1 = bas, 2 = moyen, 3 = haut) en interaction avec le facteur Groupe (Algérie vs France), et ce, séparément selon la langue du questionnaire (français vs arabe).

Condition « questionnaire en français » :

Lorsque le questionnaire était administré en français, la distribution des niveaux d'estime de Soi diffère significativement selon le pays, $\chi^2(2) = 25.8$, $p < .001$, V de Cramér = .369, indiquant un effet de taille moyen à fort. Les répartitions observées sont les suivantes :

- Algérie : 8.1 % (bas), 90.1 % (moyen), 1.8 % (haut)
- France : 38.5 % (bas), 60.3 % (moyen), 1.3 % (haut)

L'analyse des résidus standardisés révèle que la France est surreprésentée dans la catégorie « bas » ($z = +5.08$) et sous-représentée dans la catégorie « moyen » ($z = -4.86$), tandis que l'inverse est observé pour l'Algérie ($z_{\text{bas}} = -5.08$; $z_{\text{moyen}} = +4.86$).

Condition « questionnaire en arabe » :

Lorsque le questionnaire était administré en arabe, l'association entre les niveaux d'estime de Soi et le pays est encore plus marquée, $\chi^2(2) = 72.7$, $p < .001$, $V = .716$, soit un effet de taille très élevé.

Les répartitions observées sont ici inversées :

- Algérie : 0 % (bas), 48.4 % (moyen), 51.6 % (haut)
- France : 51.0 % (bas), 49.0 % (moyen), 0 % (haut)

Les résidus standardisés confirment cette opposition : l'Algérie est sous-représentée dans la catégorie « bas » ($z = -7.59$) et surreprésentée dans la catégorie « haut » ($z = +6.18$), tandis que la France présente le schéma inverse ($z_{\text{bas}} = +7.59$; $z_{\text{haut}} = -6.18$).

Résultats agrégés (toutes langues confondues)

En agrégeant les deux conditions linguistiques, l'association entre le Groupe et l'estime de Soi (3 niveaux) demeure très nette, $\chi^2(2) = 92.6$, $p < .001$, $V = .529$, correspondant à un effet de taille important.

Les pourcentages globaux montrent :

- Algérie : 4.4 % (bas), 71.1 % (moyen), 24.5 % (haut)
- France : 43.3 % (bas), 55.9 % (moyen), 0.8 % (haut)

Ces résultats mettent en évidence une différence structurelle profonde dans la distribution de l'estime de Soi selon le contexte national et linguistique. La probabilité d'appartenir au sous- groupe « haut » est nettement plus élevée en Algérie, particulièrement lorsque le questionnaire est administré en arabe. À l'inverse, les participants français présentent une surreprésentation marquée du niveau « bas », indépendamment de la langue, mais plus accentuée dans la condition arabe.

Ce constat suggère que l'environnement linguistique et culturel module fortement la perception de Soi : en Algérie, l'arabe semble constituer un vecteur identitaire valorisant, alors qu'en France, il tend à activer un rapport plus distant ou dévalorisé à Soi, possiblement lié à la tension entre langues de prestige, identités perçues et reconnaissance sociale.

Tables de contingence

Langue questionnaire	Groupe		SE_3Niveaux			Total
			1	2	3	
Français	Algérie	Observé	9	100	2	111
		% par ligne	8.1 %	90.1 %	1.8 %	100.0 %
	France	Observé	30	47	1	78
		% par ligne	38.5 %	60.3 %	1.3 %	100.0 %
	Total	Observé	39	147	3	189
		% par ligne	20.6 %	77.8 %	1.6 %	100.0 %
Arabe	Algérie	Observé	0	45	48	93
		% par ligne	0.0 %	48.4 %	51.6 %	100.0 %
	France	Observé	25	24	0	49
		% par ligne	51.0 %	49.0 %	0.0 %	100.0 %
	Total	Observé	25	69	48	142
		% par ligne	17.6 %	48.6 %	33.8 %	100.0 %
Total	Algérie	Observé	9	145	50	204
		% par ligne	4.4 %	71.1 %	24.5 %	100.0 %
	France	Observé	55	71	1	127
		% par ligne	43.3 %	55.9 %	0.8 %	100.0 %
	Total	Observé	64	216	51	331
		% par ligne	19.3 %	65.3 %	15.4 %	100.0 %

Tableau 20. Répartition croisée des trois niveaux d'estime de Soi (SE_3Niveaux) par Pays (Algérie vs France) et Langue du questionnaire (Français vs Arabe). Pourcentages par ligne ; totaux en bas indiquent N

Tests χ^2		Valeur	ddl	p
Langue questionnaire				
Français	χ^2	25.8	2	< .001
	Test exact de Fisher			< .001
	N	189		
Arabe	χ^2	72.7	2	< .001
	Test exact de Fisher			< .001
	N	142		
Total	χ^2	92.6	2	< .001
	Test exact de Fisher			< .001
	N	331		

Tableau 21. Tests χ^2 d'indépendance (par langue et global) et taille d'effet (V de Cramér) pour SE_3Niveaux $\times$ Pays

Post Hoc Test (Standardized Residuals)				
Langue questionnaire	Groupe	SE_3Niveaux		
		1	2	3
Français	Algérie	-5.08	4.8569	0.281
	France	5.08	-4.8569	-0.281
Arabe	Algérie	-7.59	-0.0672	6.181
	France	7.59	0.0672	-6.181

Tableau 22. Résidus standardisés (post-hoc) de SE_3Niveaux $\times$ Pays, séparément par langue

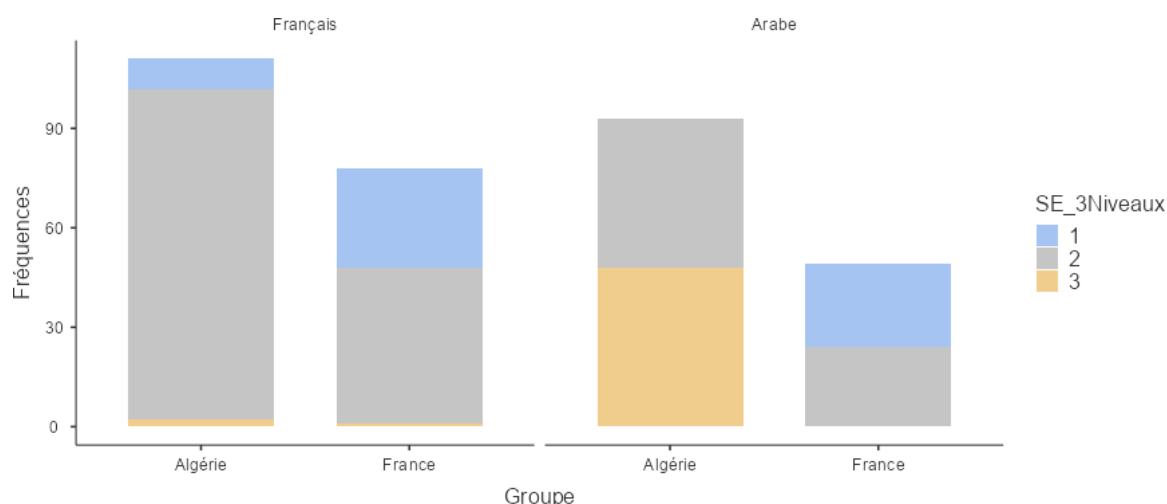


Figure 52. Proportions (barres empilées à 100 %) des niveaux d'estime de Soi par Pays, séparément pour le questionnaire en Français (gauche) et en Arabe (droite)

ANCOVA (Langue*pays*adjectifs)

Contrairement aux analyses précédentes, conduites sur la version standardisée de l'estime de Soi (ES_z), l'ANCOVA a été réalisée sur le score brut d'estime de Soi. Ce choix explique que les moyennes marginales estimées soient exprimées sur l'échelle originale et non en unités standardisées.

Les résultats montrent que le modèle est globalement significatif, $R^2=.596$, $F(6. 264) = 64.98$, $p < .001$. Les tests d'homoscédasticité sont satisfaisants (Breusch-Pagan $p = .821$; Levene $p = .336$) et le Q-Q plot est correct, ce qui suggère que l'ANCOVA est appropriée. La covariable (score adjectif) est non significative, $F(1. 264) = 2.01$, $p = .158$, $\eta^2p = .007$. Par conséquent, elle n'explique pas de variance supplémentaire de l'estime de Soi et n'interagit pas ni avec la langue $F(1. 264) = 0.07$, $p = .794$, ni avec le groupe $F(1. 264) = 0.07$, $p = .791$. Pour la condition Groupe (Algérie vs France), l'effet est très important, $F(1. 264) = 205.24$, $p < .001$, $\eta^2p = .450$. Les participants en France rapportent une estime de Soi bien plus faible (EMM = -9.03 ; IC95% [-10.39 , -7.67]) qu'en Algérie (EMM = 3.55 ; [2.50 , 4.60]). S'agissant de la

langue du questionnaire, l'effet principal est significatif, $F(1, 264) = 46.74$, $p < .001$, $\eta^2p = .158$, que nous allons interpréter avec l'interaction Langue $\times$ Groupe, qui est très marquée, $F(1, 264) = 100.67$, $p < .001$, $\eta^2p = .286$. En Algérie, l'estime de Soi est nettement plus élevée en arabe (EMM = 10.98 ; [9.34, 12.62]) qu'en français (EMM = -3.88 ; [-5.23, -2.53]). Tandis qu'en France, elle est faible dans les deux langues, mais encore plus basse en arabe (EMM = -10.43 ; [-12.41, -8.44]) qu'en français (EMM = -7.63 ; [-9.50, -5.77]).

Nous pouvons ainsi conclure qu'après contrôle du score adjectif, un fort effet du pays ainsi qu'une interaction langue $\times$ pays demeurent observés. Le score adjectif n'explique pas ces différences et ne les modère pas. Le graphique des moyennes marginales montre des lignes très éloignées et croisées, confirmant l'interaction : haut niveau en Algérie-arabe, très bas en France (plus bas encore en arabe).

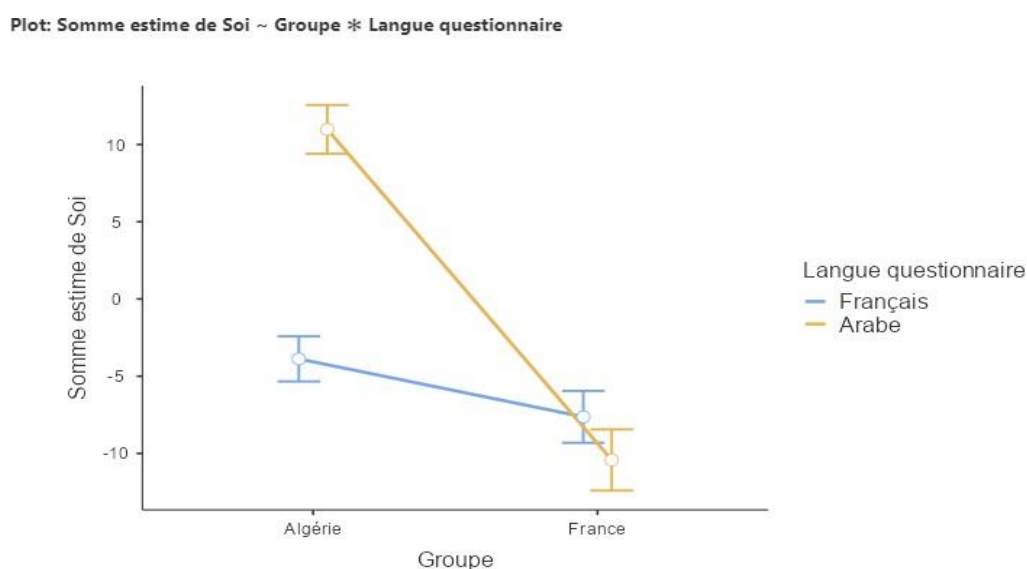


Figure 53. Estimations marginales ajustées (EMM $\pm$ IC95%) de l'estime de Soi selon le Pays (Algérie, France) et la Langue du questionnaire (Français, Arabe) — ANCOVA (SE robustes HC3)

Synthèse du profil psychologique et nombre d'année vécues en France

L'introduction des covariables quotient empathique (QE), besoin de contrôle (BC) et estime de Soi (ES) restent non significative, bien qu'une tendance marginale soit observée pour l'estime de soi ($p = .057$).

1.6 Proximité affective (fictive, prototypique)

Une ANOVA mixte à mesures répétées a été conduite sur la proximité affective avec Personnage (5 niveaux : Farid, Mourad, Paul, Thomas et Sam) comme facteur intra-sujets, et Groupe (Algérie vs France) et Langue du questionnaire (français vs arabe) comme facteurs inter-sujets. Les covariables continues (centrées-standardisés) étaient QE_z, BC_z, ES_z et le score adjectif. Le test de sphéricité de Mauchly indiquant une violation de la sphéricité, $W = 0,740$, $p < .001$, les effets intra-sujets sont rapportés avec la correction de Greenhouse–Geisser ($\varepsilon_{GG} = .886$, $\varepsilon_{HF} = .900$).

Analyse intra-sujets

Nous observons un effet de Personnage de petite taille, $F_{GG}(3.54, 885.81) = 4,86$, $p = .001$, $\eta^2p = .019$. L'interaction Personnage $\times$ Groupe est significative, $F_{GG} = 5,27$, $p < .001$, $\eta^2p = .021$, indiquant que l'écart entre la France et l'Algérie varie selon le personnage. L'interaction Personnage $\times$ Langue est plus faible mais significative, $F_{GG} = 2,27$, $p = .007$, $\eta^2p = .007$, et l'interaction triple Personnage $\times$ Groupe $\times$ Langue atteint aussi le seuil, $F_{GG} \approx 1,23$, $p = .005$, $\eta^2p = .005$. Des comparaisons post-hoc (Holm) montrent notamment Farid $>$ Paul ($t(250) = 3,74$, $p = .002$) et Sam $>$ Paul ($t(250) = 3,11$, $p = .019$) ; par ailleurs, pour chaque personnage l'estimation est plus élevée en France qu'en Algérie (effet particulièrement marqué pour Farid, $t(250) = -5,23$, $p < .001$), l'écart étant le plus modeste pour Thomas (non significatif après correction).

Analyse inter-sujets

Nous retrouvons un effet principal de Groupe robuste, $F(1. 250) = 18,57$, $p < .001$, $\eta^2p = .069$, en faveur des répondants en France ; l'effet de Langue est non significatif, $F(1. 250) = 1,59$, $p = .209$. Les covariables QE_z ($F = 0,44$, $p = .506$), ES_z ($F = 1,30$, $p = .255$), BC_z (tendance : $F = 3,41$, $p = .066$) et le score adjectif ($F = 0,20$, $p = .656$) n'expliquent pas de variance supplémentaire significative. L'interaction Groupe $\times$ Langue est significative, $F(1. 250) = 6,54$, $p = .011$, $\eta^2p = .025$, suggérant que l'avantage « France » est légèrement plus prononcé dans une des deux langues.

En synthèse, la proximité affective est systématiquement plus élevée en France qu'en Algérie, avec de petites variations selon le personnage et une modulation mineure par la langue ; les covariables psychologiques ajoutent peu d'explication au-delà de ces effets.

Estimation des moyennes marginales

Personnage * Groupe * Langue questionnaire

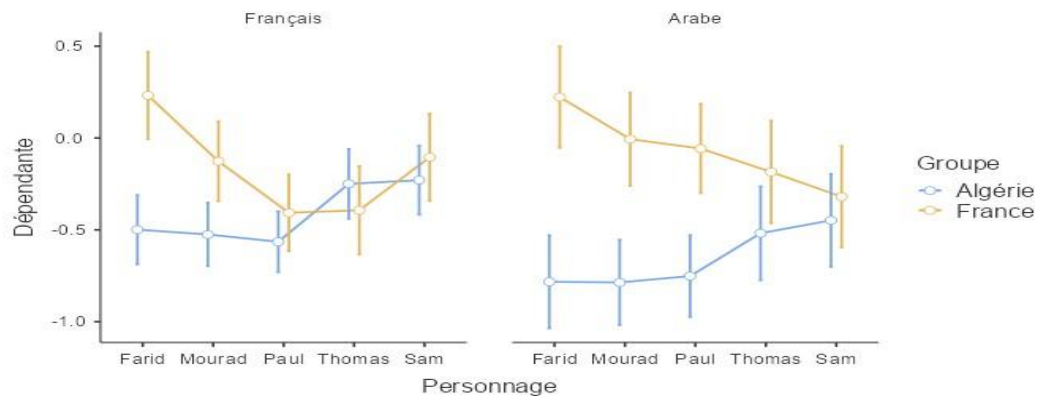


Figure 54. Estimations marginales ($\pm$ IC95 %) de la proximité affective par Personnage, selon le Pays et la Langue

1.7 L'épreuve du mur

Avant l'inférence, nous présentons les distributions descriptives « je passe » selon le pays et la langue. Ces valeurs décrivent la tendance générale (moyennes et IC95 %), sans test d'hypothèse.

Statistiques descriptives

	Groupe	Langue questionnaire	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type
Score distance	Algérie	Français	1563	102	0.525	1.00	0.500
		Arabe	1341	54	0.510	1.00	0.500
	France	Français	1149	21	0.540	1.00	0.499
		Arabe	704	31	0.568	1.00	0.496

Tableau 23. Statistiques descriptives du score « je passe » — Groupe $\times$ Langue

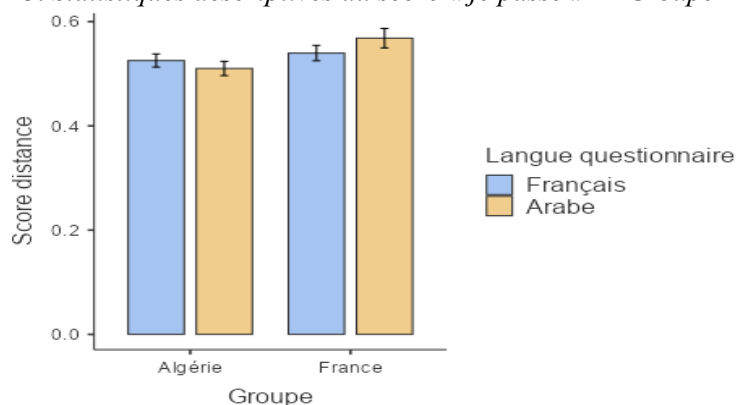


Figure 55. Score « je passe » selon le pays et la langue — EMMeans $\pm$ IC95%

L'inférence est ensuite conduite à l'aide d'un GLMM binomial (lien logit) utilisant deux contrastes orthogonaux pour la Distance :

d_Lin (-1, 0, +1), capturant la progression linéaire D1 → D3,

d_Quad (+1, -2, +1), comparant D2 à la moyenne de D1 et D3 (effet d'ambiguïté).

Les prédicteurs fixes incluent Sous_groupe, Groupe/pays, Langue et Proximité ; des interactions ciblées sont testées (Groupe × d_Lin, d_Lin × Proximité, d_Lin × Sous_groupe). Les covariables psychométriques centrées (QE_z, BC_z, ES_z, score adjectif) n'ajoutent pas d'explication robuste et ne sont pas interprétées. L'ajustement global est satisfaisant ($R^2_{\text{marg}} \approx .29$; $R^2_{\text{cond}} \approx .62$).

Résultats

Effets principaux :

- **Distance** : un effet linéaire massif est observé : la probabilité « je passe » augmente de D1 à D3 (d_Lin $\chi^2(1) = 543.01$, $p < .001$). d_Quad : $\chi^2 = 40.34$, $p < .001$, ce qui suggère une légère courbure globale, sans enjeu théorique majeur.
- **Proximité** : $\chi^2 = 9.85$, $p = .007$; **Proximité × d_Lin** : $\chi^2 = 7.49$, $p = .024$, suggérant que la proximité aplatit la pente.
- **Sous_groupe** : $\chi^2 = 14.88$, $p = .005$; **Sous_groupe × d_Lin** : $\chi^2 = 8.76$, $p = .067$, ce qui laisse entendre une significativité globalement tendancielle
- **Pays × d_Lin** : $\chi^2 = 25.10$, $p < .001$, signifiant une pente plus abrupte en France.
- **Langue (et interactions avec d_Lin/d_Quad)** : non significative (tous les $p \geq .114$).
- **Covariables QE/BC/ES/Score adjectif** : non significatives (tous les $p \geq .167$).

Fixed Effects Omnibus Tests			
	χ^2	df	p
Groupe	2.78e-4	1.00	0.987
Proximité	9.84854	2.00	0.007
Sous_groupe	14.88704	4.00	0.005
QE_z	1.91200	1.00	0.167
ES_Z	0.00655	1.00	0.935
BC_z	0.86326	1.00	0.353
Score adjectif	0.02992	1.00	0.863
d_Lin	543.01186	1.00	< .001
d_Quad	40.33652	1.00	< .001
Langue questionnaire	0.04064	1.00	0.840
Groupe * Langue questionnaire	0.03033	1.00	0.862
Groupe * d_Lin	25.09766	1.00	< .001
d_Lin * Langue questionnaire	2.50202	1.00	0.114
Groupe * d_Quad	0.01051	1.00	0.918
d_Quad * Langue questionnaire	0.12840	1.00	0.720
Proximité * d_Lin	7.49791	2.00	0.024
Proximité * d_Quad	0.19997	2.00	0.905
Sous_groupe * d_Lin	8.76029	4.00	0.067
Sous_groupe * d_Quad	5.84693	4.00	0.211
Proximité * Sous_groupe * d_Quad	10.04024	8.00	0.262
Proximité * Sous_groupe * d_Lin	7.78628	8.00	0.455

Tableau 24. GLMM binomial : tests omnibus (χ^2) des effets fixes et interactions

Coefficients clés (sens, ampleur, IC95 %)

- **Distance – linéaire (d_Lin)** : $\beta = 1.856$, OR = 6.36, IC95 % [5.47 ; 7.48], $p < .001$.
- **Distance – quadratique (d_Quad)** : $\beta = -0.238$, OR = 0.79, IC95 % [0.73 ; 0.85], $p < .001$, ce qui suggère une courbure légère, commune.
- **Pays × d_Lin** (France vs Algérie) : $\beta \approx 0.71$, OR ≈ 2.04 , IC95 % $\sim [1.54 ; 2.71]$, $p < .001$, ce qui signifie que la sensibilité à la distance est environ deux fois plus forte en France qu'en Algérie.
- **Proximité × d_Lin** :
 - Contraste (0↔-1) : $\beta = -0.16$, OR = 0.84, IC95% [0.64 ; 1.12], $p = .250$;
 - Contraste (1↔-1) : $\beta = -0.47$, OR = 0.62, IC95% [0.44 ; 0.87], $p = .006$.

Cela signifie que plus la cible est « proche », plus la pente s'aplatit.

- **Sous_groupe** (niveau de base) vs Maghreb non radical :
 - Maghreb radical : $\beta = -0.469$, OR = 0.62, $p < .001$;

- Euro non radical : $\beta = -0.1036$, OR = 0.90, $p = .457$;
- Euro radical : $\beta = -0.323$, OR = 0.72, $p = .023$;
- Neutre : $\beta = -0.358$, OR = 0.699, $p = .012$. Ce qui suggère une pénalité de franchissabilité pour les profils radicalisés (et, à moindre degré, pour « Neutre »).
- **Sous_groupe × d_Lin** (contrastes spécifiques) : une seule significativité :
 - Neutre × d_Lin : $\beta \approx 0.45$, OR ≈ 1.57 , $p = .020$;
 - Maghreb radical × d_Lin : ns ; Euro radical × d_Lin : ns. Euro non radical × d_Lin : ns.
- **Langue (arabe vs français)** : $\beta \approx -0.050$, OR ≈ 0.95 , $p = .840$; d_Lin × Langue : ns ($p = .114$).
- **QE, BC, ES, Score adjectif** : ns (toutes $p \geq .167$).

Analyse complémentaire : contrastes « Origine / Radicalisation / Neutre »

Dans un second temps, nous avons remplacé Sous_groupe par trois contrastes : P_Origine (euro vs magh), P_Radical (rad vs non-rad) et Neutre (profil neutre vs autres)

- **Distance – pente (d_Lin)** : effet massif ($\beta = 1.79$, SE = 0.07, OR = 6.01, IC95% [5.28 ; 6.83], $p < .001$), suggérant que la probabilité « je passe » augmente fortement de D1 à D3.
- **Distance – quadratique (d_Quad)** : effet global ($\beta = -0.232$, OR = 0.79, IC95% [0.74 ; 0.84], $p < .001$), signifiant un profil concave commun (légère baisse relative à D2 par rapport à D1/D3).
- **Proximité** : effet positif modeste (contraste 0 vs -1 : $\beta = 0.022$, OR = 1.02, $p \approx .86 \rightarrow$ n.s ; contraste +1 vs -1 : $\beta = 0.483$, OR = 1.62, $p = .002$), ce qui suggère que se sentir plus proche augmente légèrement la probabilité de passer.
- **P_Radical (rad vs non-rad)** : négatif ($\beta = -0.16$, OR = 0.84, IC95% [0.77 ; 0.93], $p < .001$), signifiant un niveau de base plus faible pour les profils radicalisés.
- **P_Origine (Euro vs Magh)** : n.s ($p = .874$)
- **Neutre (Neutre vs autres)** : n.s ($p = .302$)
- **Langue** : n.s ($p = .925$)
- **Groupe/pays** : n.s ($p = .118$)
- **Score adjectif** : n.s ($p = .722$)

Interactions

- **d_Lin × P_Radical** : positif ($\beta = 0.141$, OR = 1.15, IC95% [1.02 ; 1.30], $p = .023$) : la montée D1→D3 est plus abrupte pour les profils radicalisés.
- **d_Lin × P_Origine** : n.s ($p = .399$)
- **d_Lin × Neutre** : n.s ($p = .105$)

(Les interactions avec d_Quad ont été testées dans l'omnibus : elles sont toutes non significatives).

Parameter Estimates (Fixed Coefficients)

Names	Effect	Estimate	SE	Exp(B)	Exp(B) 95% Confidence Intervals		z	p
					Lower	Upper		
(Intercept)	(Intercept)	0.34354	0.1168	1.410	1.12152	1.773	2.9422	0.003
Langue questionnaire1	Arabe - Français	-0.02118	0.2237	0.979	0.63150	1.518	-0.0947	0.925
Groupe1	France - Algérie	0.35747	0.2289	1.430	0.91287	2.239	1.5617	0.118
Proximité1	0 - -1	0.02181	0.1325	1.022	0.78823	1.325	0.1645	0.869
Proximité2	1 - -1	0.48292	0.1528	1.621	1.20137	2.187	3.1607	0.002
Score adjectif	Score adjectif	-1.02061	2.8705	0.360	0.00130	100.026	-0.3556	0.722
P_Origine	P_Origine	-0.00778	0.0489	0.992	0.90148	1.092	-0.1589	0.874
P_Radical	P_Radical	-0.16796	0.0494	0.845	0.76739	0.931	-3.4010	< .001
Neutre	Neutre	-0.09339	0.0905	0.911	0.76281	1.088	-1.0320	0.302
d_Lin	d_Lin	1.79340	0.0656	6.010	5.28468	6.835	27.3345	< .001
d_Quad	d_Quad	-0.23244	0.0302	0.793	0.74704	0.841	-7.6956	< .001
P_Radical * d_Lin	P_Radical * d_Lin	0.14212	0.0625	1.153	1.01981	1.303	2.2738	0.023
P_Origine * d_Lin	P_Origine * d_Lin	-0.05257	0.0623	0.949	0.83978	1.072	-0.8442	0.399
P_Radical * d_Quad	P_Radical * d_Quad	-0.01501	0.0332	0.985	0.92304	1.051	-0.4522	0.651
P_Origine * d_Quad	P_Origine * d_Quad	0.06051	0.0332	1.062	0.99550	1.134	1.8240	0.068
Neutre * d_Lin	Neutre * d_Lin	0.18897	0.1166	1.208	0.96119	1.518	1.6205	0.105
Neutre * d_Quad	Neutre * d_Quad	0.06128	0.0599	1.063	0.94545	1.196	1.0233	0.306

[5]

Tableau 25. GLMM avec recodage des sous-groupes en contrastes — Origine (euro vs magh), Radicalisation (rad vs non-rad) et Neutre

Après dissociation Origine vs Radicalisation, seule la radicalisation explique une baisse de franchissabilité et une pente légèrement plus abrupte (d_Lin×P_Radical), tandis que l'origine du personnage n'apporte aucun effet propre ; la proximité demeure un levier de niveau. La langue n'a pas de prise dans cette épreuve à critère opératoire.

La pente linéaire D1→D3 est significative dans chaque cellule pays × proximité (tous les $p < .001$). Elle est plus forte en France qu'en Algérie et diminue quand la proximité augmente (effets simples : Algérie $\beta = 1.70/1.53/1.19$; France $\beta = 2.42/2.25/1.91$ pour prox – 1/0/+1). L'interaction trois-voies n'atteint pas le seuil, indiquant des modulations principalement additives du pays et de la proximité.

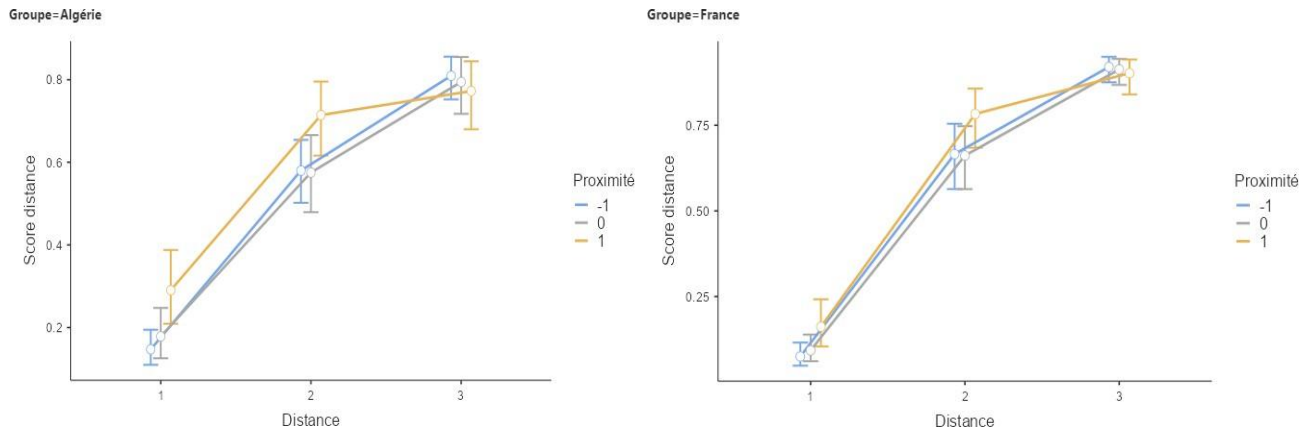


Figure 56. Le score « je passe » selon la distance et la proximité, par pays (EMMeans $\pm$ IC95 %)

En synthèse, nous pouvons dire que les décisions de « je passe » suivent une dynamique monotone ($D1 < D2 < D3$). L'effet principal est linéaire (d_Lin), modulé par le pays (pente plus abrupte dans l'un des contextes : en France) et qui s'aplatit avec la proximité ; la langue n'a pas d'effet propre. La composante quadratique (d_Quad) n'indique pas d'élévation localisée à D2 : les écarts visibles dans certains profils sur les moyennes marginales estimées (EMMeans) reflètent des différences de pente, pas un « pic d'ambiguïté ». Les covariables psychométriques n'ajoutent pas d'explication robuste au-delà de ces effets.

1.8 L'épreuve du train

Nous avons choisi un modèle linéaire robuste (HC3) incluant Groupe (Algérie vs France), Langue du questionnaire (Français vs Arabe), QE_z, BC_z, ES_z et score adjectif. Il rend compte d'une part significative de la variance du choix utilitariste (choix B) $S2, F(15.223) = 2.78, p < .001, R^2 = .158$ (tests et p ajustés pour l'hétéroscédasticité).

	Groupe	Langue questionnaire	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum
Moyenne items A S1	Algérie	Français	108	3	59.1	57.5	25.3	0	100
		Arabe	93	0	60.3	60	29.6	0	100
	France	Français	55	23	74.8	89	28.4	0	100
		Arabe	40	9	70.4	78.0	33.5	0	100
Moyenne items B S2	Algérie	Français	107	4	38.7	44	24.4	0	100
		Arabe	92	1	36.7	40.0	27.4	0	100
	France	Français	55	23	20.1	10	22.4	0	100
		Arabe	40	9	33.2	32.0	32.8	0	100

Tableau 26. Statistiques descriptives de l'épreuve du train selon la langue et le pays

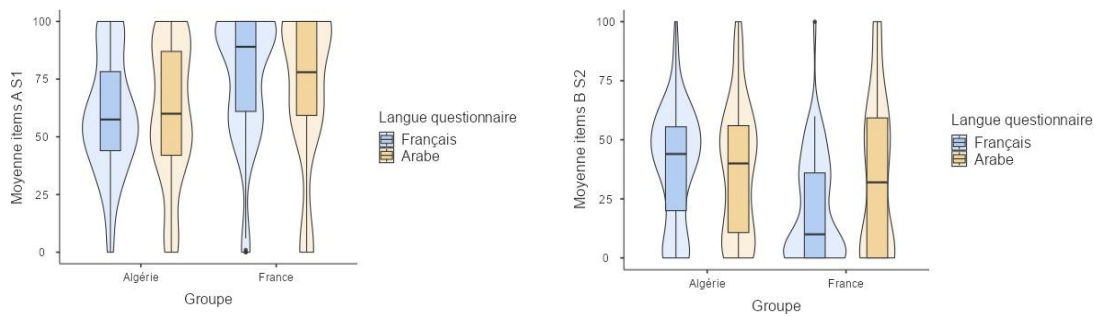


Figure 57. Statistiques descriptives de l'épreuve du train selon la langue et le pays

Effets principaux :

- Langue : effet significatif, $F(1, 223) = 4.36$, $p = .038$, $\eta^2p = .020$. Les réponses sont plus élevées avec le questionnaire en arabe ($M = 39.10$, IC95 % [26.55; 51.64]) qu'en français ($M = 28.54$, IC95 % [19.37; 37.71]).
- Groupe : tendance à l'effet, sans atteindre le seuil conventionnel de significativité, $F(1, 223) = 3.45$, $p = .065$, $\eta^2p = .023$

En Algérie : $M = 43.09$ IC95 % [34.43; 51.75] ; en France : $M = 24.55$ IC95 % [6.93; 42.16].

- Covariables (QE_z, BC_z, ES_z, score adjectif) : aucun effet principal significatif (tous les $p \geq .16$).

Interactions :

- Langue $\times$ BC_z : interaction significative, $F(1, 223) = 5.85$, $p = .016$, $\eta^2p = .032$. Ce résultat suggère que la relation entre le besoin de contrôle (BC_z) et le choix S2 dépend de la langue : la pente de BC_z diffère entre les versions FR/AR.
- Toutes les autres interactions (avec Groupe, QE_z, ES_z, score adjectif) ne sont pas significatives ($ps \geq .07$).

ANOVA for Simple Effects of BC_z								
Moderator								
Langue questionnaire	X ²	df	p					
Français	3.19	1	0.075					
Arabe	2.16	1	0.143					

Parameter Estimates for simple effects of BC_z								
Moderator								
Langue questionnaire	Effect	Estimate	SE	Exp(B)	Exp(B) 95% Confidence Intervals		z	p
					Lower	Upper		
Français	BC_z	4.08	2.29	59.3847	0.659	5349.81	1.79	0.075
Arabe	BC_z	-3.28	2.23	0.0375	4.61e-4	3.05	-1.47	0.143

Tableau 27. Effets simples de BC_z sur S2 selon la langue du questionnaire (Français vs Arabe).
Note. Tests et IC basés sur SE robustes (HC3)

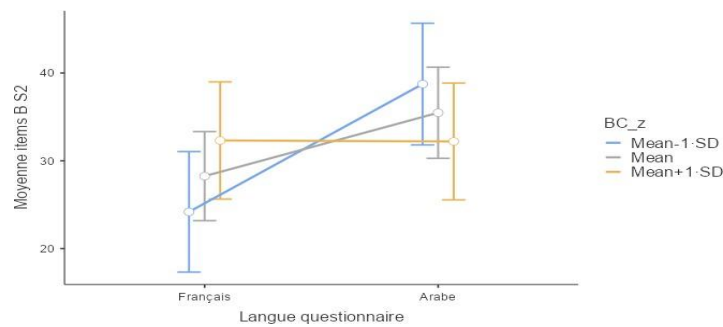


Figure 58. Interaction Langue × Besoin de contrôle (BC_z) sur les choix utilitaristes (S2) — points à -1 ET, moyenne et +1 ET de BC_z; barres = IC95% (erreurs standards robustes HC3)

Vérifications d'hypothèses

Étant donné l'hétéroscédasticité détectée (Breusch–Pagan $p = .024$; Levene $p = .049$), les inférences s'appuient sur des erreurs standards robustes (HC3).

En résumé, nous pouvons dire que l'effet de la langue dépend du niveau de besoin de contrôle : en BC_z faible à moyen, la version arabe conduit à des scores S2 plus élevés que la version française ; en BC_z élevé, l'écart de langue n'est plus détectable.

1.9 L'épreuve des textes

Nous avons estimé un modèle ordinal à lien logit (hypothèse des cotes proportionnelles), avec comme prédicteurs le Texte (texte 2 : pour la laïcité ; texte 1 : contre la laïcité), le Groupe (Algérie/France), la Langue du questionnaire (arabe/français) et les covariables QE_z, BC_z, ES_z et le score adjectif, ainsi qu'un intercept aléatoire par participant.

Statistiques descriptives									
	Groupe	Langue questionnaire	N	Manquants	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Minimum	Maximum
Audience	Algérie	Français	206	16	3.69	4.00	1.64	1	6
		Arabe	177	9	3.45	3	1.66	1	6
	France	Français	150	6	3.84	4.00	1.51	1	6
		Arabe	92	6	3.83	4.00	1.61	1	6

Tableau 28. Statistiques descriptives de l'épreuve des textes selon la langue et le pays

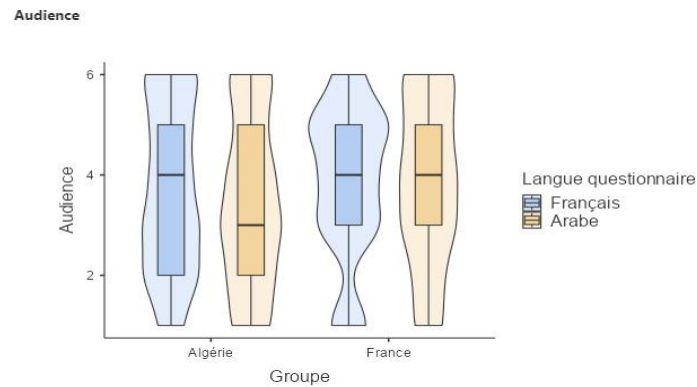


Figure 59. Présentation graphique des données descriptives de l'épreuve des textes selon la langue et le pays

D'après le test omnibus des effets fixes, aucun effet principal ni aucune interaction n'est significatif (tous les $p > .10$), y compris l'effet du Texte ($\chi^2 \approx 2.34$, $p = .126$), du Groupe ($p = .665$), de la Langue ($p = .477$), ainsi que leurs interactions. Ces résultats suggèrent l'absence de variation statistiquement étayée de l'audience attendue selon le texte (texte 2 : pour la laïcité ; texte 1 : contre la laïcité), le pays ou la langue du questionnaire.

Fixed Effects Omnibus Tests			
	χ^2	df	p
Groupe	0.1870	1.00	0.665
Langue questionnaire	0.5050	1.00	0.477
Texte	2.3380	1.00	0.126
QE_z	0.3120	1.00	0.577
BC_z	0.0540	1.00	0.817
ES_Z	0.0410	1.00	0.839
Score adjectif	0.7610	1.00	0.383
Groupe * Langue questionnaire	0.4570	1.00	0.499
Groupe * Texte	0.0700	1.00	0.791
Langue questionnaire * Texte	0.6750	1.00	0.411
Groupe * Langue questionnaire * Texte	2.3430	1.00	0.126

Tableau 29. Test omnibus des effets fixes du modèle ordinal « textes » (audience attendue, χ^2)

Les moyennes marginales estimées (EMMeans, exprimées en « classe attendue » 1–6) signifient tout au plus des écarts faibles et non robustes : T1 ≈ 3.17 [2.94, 3.40] vs T2 ≈ 3.36 [3.13, 3.59] ; Algérie ≈ 3.34 [3.01, 3.66] vs France ≈ 3.19 [2.75, 3.63]. Les profils Langue $\times$

Texte et Groupe $\times$ Langue $\times$ Texte sont quasi parallèles avec des intervalles de confiance larges, ce qui est compatible avec l'absence de différence robuste. Les participants anticipent une audience moyenne ($\approx 3/6$) pour les deux textes, sans préférence claire entre le texte pro-laïcité et le texte anti-laïcité, ni modulation fiable par le pays ou la langue du questionnaire.

Groupe	Langue questionnaire	Texte	Mean	SE	95% Confidence Intervals	
					Lower	Upper
Algérie	Français	Texte 1	3.11	0.225	2.67	3.56
Algérie	Français	Texte 2	3.25	0.225	2.81	3.69
Algérie	Arabe	Texte 1	3.34	0.285	2.78	3.90
Algérie	Arabe	Texte 2	3.64	0.281	3.09	4.19
France	Français	Texte 1	2.97	0.275	2.43	3.51
France	Français	Texte 2	3.41	0.280	2.86	3.96
France	Arabe	Texte 1	3.25	0.328	2.61	3.90
France	Arabe	Texte 2	3.12	0.322	2.49	3.75

Note. Expected means are expressed as expected class

Tableau 30. Moyennes marginales estimées (classe attendue, 1–6) et IC95% : (a) par Texte ; (b) par Groupe ; (c) par Langue $\times$ Texte. Note. Les MME sont exprimées en « classe attendue »

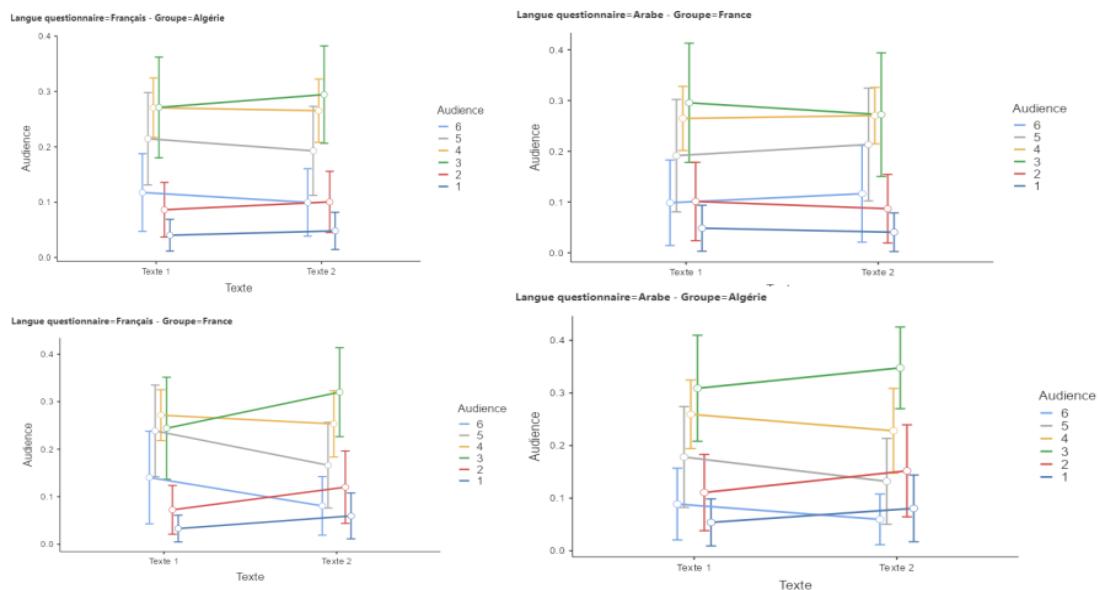


Figure 60. Audience attendue (EMMeans, échelle 1–6) en fonction du Texte ; panneaux = Langue $\times$ Groupe

En conclusion, malgré de faibles tendances descriptives — T2 légèrement au-dessus de T1, et Algérie légèrement au-dessus de France — aucun effet n'atteint le seuil de significativité. Ces résultats suggèrent que, dans cet échantillon, le cadrage pro-laïcité ou anti-laïcité ne modifie pas l'audience perçue, indépendamment du pays ou de la langue du questionnaire.

1.10 L'épreuve des scénarios

Nous commençons par présenter les données descriptives selon le scénario et le type de mission. Le tableau étant dense, nous privilégions ainsi de le mettre en annexe et de présenter uniquement les graphiques. Nous rappelons qu'il y a quatre scénarios exposés dans cet ordre : une catastrophe naturelle et une guerre civile dans un pays scandinave, puis les mêmes deux situations dans un pays musulman. Les deux missions proposées dans chaque scénario se distinguent par leur degré d'engagement, plus faible dans la mission 1. Les niveaux d'engagement vont de 0 (« cela ne m'intéresse pas ») à 3 (niveau le plus engageant).

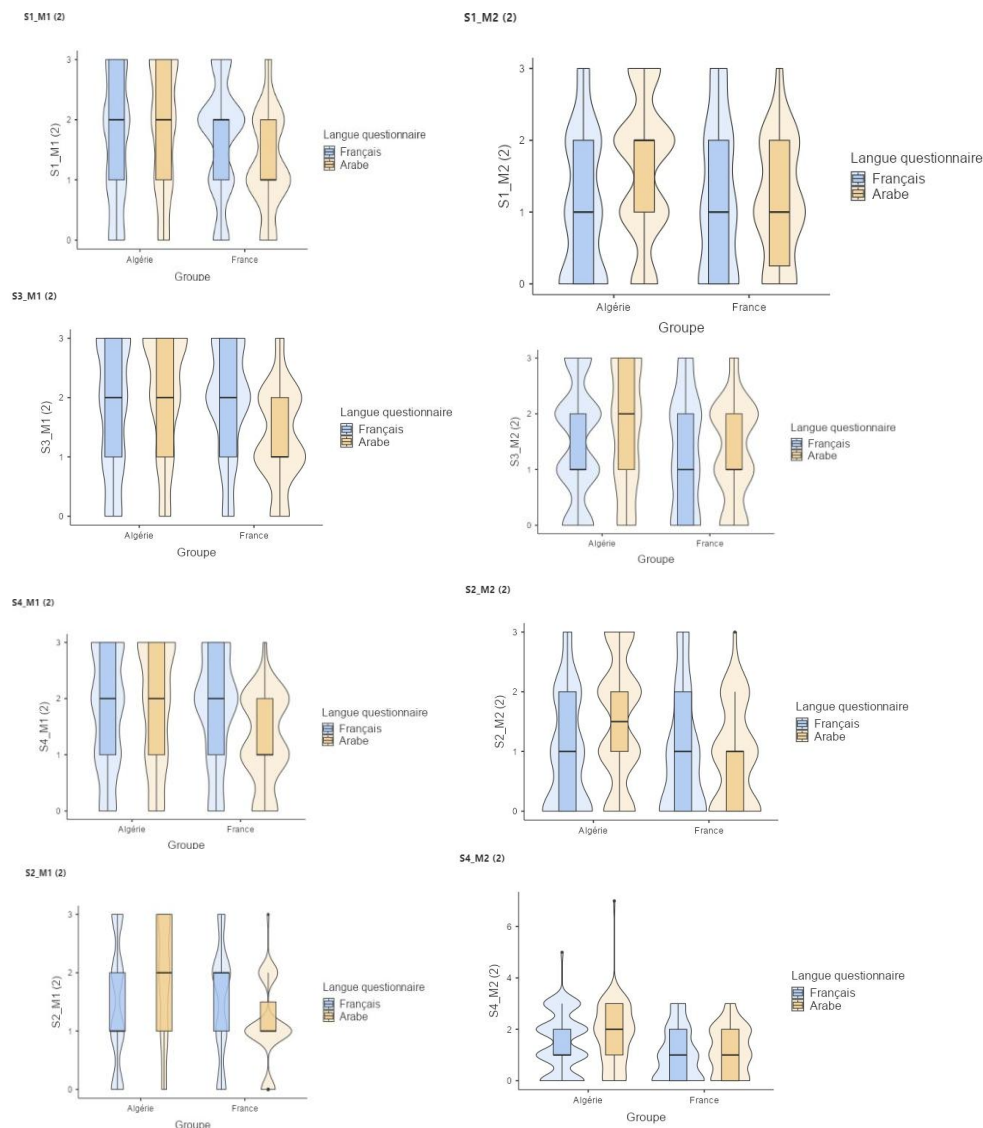


Figure 61. Distribution des réponses (0–3) pour les 4 scénarios et les 2 missions, par pays (Algérie/France) et langue du questionnaire (FR/AR). Les violons montrent la densité, les boîtes la médiane et l'IQR. Note d'équivalence. Les graphiques affichent la DV sur 0–3 pour des raisons logicielles. Dans le texte et les modèles, nous utilisons 1–4. L'équivalence est : $0 \leftrightarrow 1$ (pas intéressé), $1 \leftrightarrow 2$ (un peu), $2 \leftrightarrow 3$ (motivation moyenne), $3 \leftrightarrow 4$ (engagement maximal).

Nous avons estimé un modèle ordinal mixte (logit cumulatif) avec intercept aléatoire par participant ($ICC \approx .52$), DV à 4 niveaux (1 = pas intéressé ; 2–4 = engagement croissant). Les facteurs fixes incluent la Mission (M1 faible / M2 élevée), la Langue du questionnaire, le Groupe/pays, ainsi que les contrastes liés au Scénario (Région, Crise, Interaction 2×2), avec leurs interactions pertinentes (cf. tableaux), auxquels s'ajoute les covariables standardisées QE_z, BC_z, ES_z, score adjectif.

Probabilités prévues (EMMeans)

À partir des courbes Réponse (jamovi), nous avons dérivé trois indicateurs : $p_1 = P(\text{réponse} = 1)$ (refus / pas intéressé), $p_{\text{any}} = P(\text{réponse} \geq 2)$ (au moins un peu), $p_{\text{high}} = P(\text{réponse} = 4)$ (engagement maximal). Les courbes « Réponse » (onglet Plots) du modèle ordinal fournissent les probabilités par catégorie (1–4) avec leurs IC95 %. Comme jamovi 2.6 ne sauvegarde pas ces prédictions pour un clmm, nous avons utilisé Export plot data afin d'obtenir, pour chaque combinaison Mission × Langue × Groupe, les estimations de $p(Y = 1)$, $p(Y = 2)$, $p(Y = 3)$ et $p(Y = 4)$, ainsi que leurs intervalles de confiance.

Effet de la Mission (M1 vs M2) :

Conformément au coût d'implication, M1 (faible) entraîne globalement moins de refus (p_1 plus faible) et plus d'engagement maximal (p_{high} plus élevé) que M2 (élevée) dans 3 cellules sur 4 :

- Algérie–Arabe : p_1 0.037 (M1) vs 0.081 (M2) ; p_{high} 0.305 vs 0.168.
- Algérie–Français : p_1 0.080 vs 0.246 ; p_{high} 0.163 vs 0.051.
- France–Français : p_1 0.075 vs 0.328 ; p_{high} 0.174 vs 0.035.
- France–Arabe : les écarts sont modestes et les IC se chevauchent (p_1 0.267 vs 0.318 ; p_{high} 0.044 vs 0.036), ce qui corrobore l'interaction Mission × Langue (et sa modulation par le pays) observée dans les tests omnibus.

Contrastes Scénario

Indépendamment de la mission, les scénarios de guerre, par rapport aux scénarios de catastrophe, augmentent la probabilité de réponses élevées ($OR > 1$), alors que les scénarios situés dans des pays musulmans, par rapport aux pays scandinaves, la diminuent ($OR < 1$). L'interaction Région×Crise n'était pas probante, suggérant des effets plutôt additifs.

Langue et Pays

Les différences de langue (Français vs Arabe) et de pays (France vs Algérie) modulent l'effet de mission : le contraste M1–M2 est fort en français, beaucoup plus faible en arabe, et cette modulation diffère entre France et Algérie (interaction à trois voies).

Groupe	Langue	Mission	p_1 (refus)	$p_{any} (\geq 2)$	$p_{high} (=4)$
Algérie	Arabe	M1 (faible)	0.037 [0.011–0.063]	0.963 [0.937–0.989]	0.305 [0.158–0.452]
Algérie	Arabe	M2 (élevée)	0.081 [0.029–0.134]	0.919 [0.866–0.971]	0.168 [0.071–0.264]
Algérie	Français	M1 (faible)	0.080 [0.040–0.121]	0.920 [0.879–0.960]	0.163 [0.090–0.236]
Algérie	Français	M2 (élevée)	0.246 [0.149–0.343]	0.754 [0.657–0.851]	0.051 [0.024–0.078]
France	Français	M1 (faible)	0.075 [0.028–0.121]	0.925 [0.879–0.972]	0.174 [0.079–0.270]
France	Français	M2 (élevée)	0.328 [0.184–0.472]	0.672 [0.528–0.816]	0.035 [0.012–0.058]
France	Arabe	M1 (faible)	0.267 [0.116–0.418]	0.733 [0.582–0.884]	0.044 [0.011–0.078]
France	Arabe	M2 (élevée)	0.318 [0.153–0.484]	0.682 [0.516–0.847]	0.036 [0.008–0.064]

Tableau 31. Probabilités prévues (p_1 , p_{any} , p_{high}) et IC95 % par combinaison Pays $\times$ Langue $\times$ Mission

Nous pouvons conclure que les participants acceptent nettement davantage la mission peu engageante (M1) que la mission exigeante (M2) ; cette préférence est prononcée en français et affaiblie en arabe, surtout en France. Par ailleurs, le type de scénario (guerre > catastrophe) et la région (pays scandinaves > pays musulmans) orientent globalement les jugements d'acceptation, sans interaction marquée entre eux.

1.11 L'épreuve de la proximité affective réelle (IOS)

Comme pour l'épreuve des scénarios, nous commençons par présenter les données descriptives selon chaque item (meilleur ami, ami proche, famille proche, pairs, arabophones, francophones, humanité et environnement). Le tableau étant dense, nous privilégions ainsi de le mettre en annexe et de présenter uniquement les graphiques.

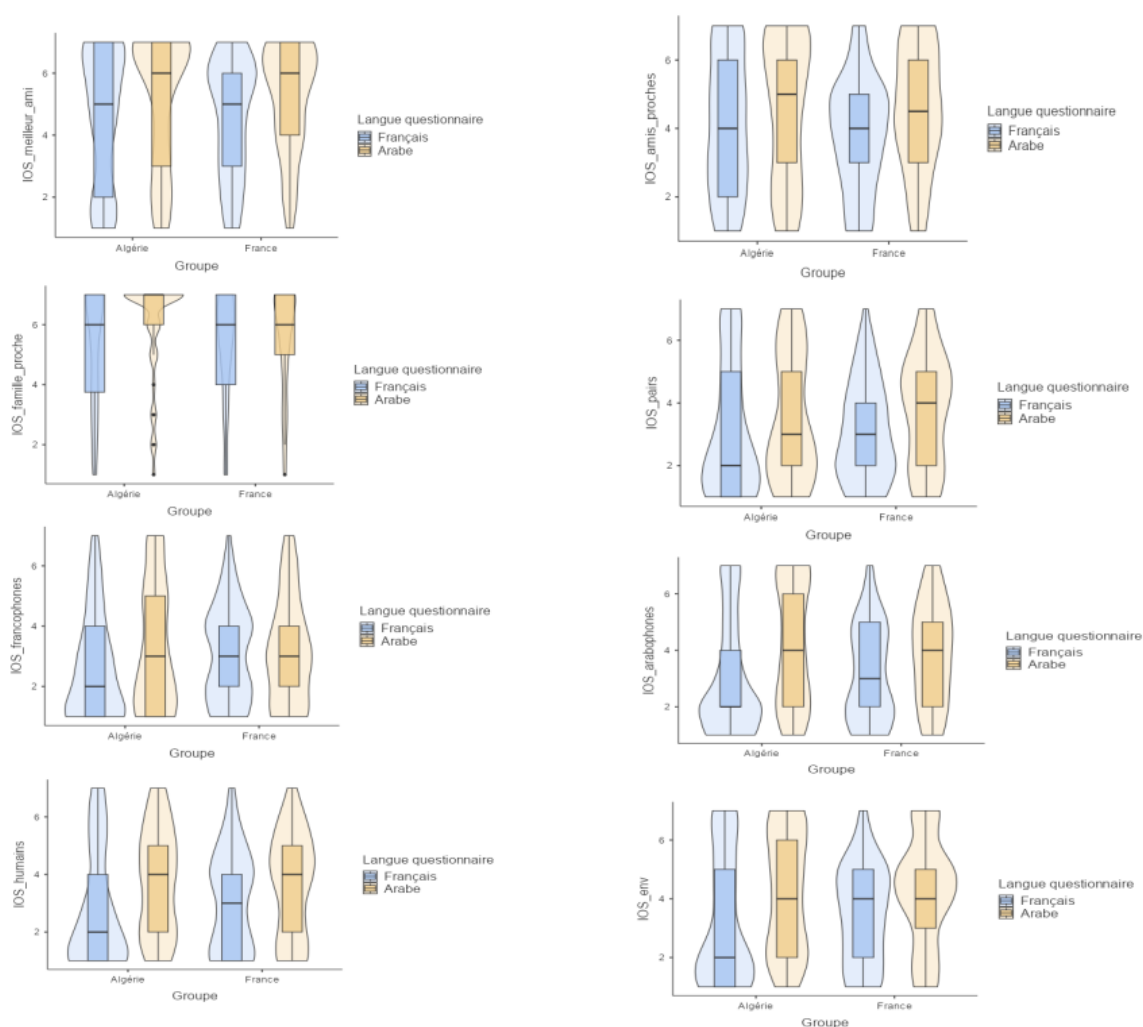


Figure 62. Distributions IOS (1–7) par cible et pays, séparées par langue du questionnaire. Les boîtes indiquent la médiane et l'IQR

Nous avons modélisé les réponses à l'échelle IOS (Inclusion of Other in the Self) (7 catégories ordonnées) via un modèle mixte ordinal à lien logit, avec Groupe (Algérie/France), Langue du questionnaire (Arabe/Français) et Cible (8 niveaux) comme effets fixes, un intercept aléatoire par participant, et les covariables QE_z, BC_z, ES_z et le score adjectif. L'hypothèse

des rapports proportionnels du modèle ordinal a été estimée acceptable ; l'ajustement global est de $R^2_{\text{marg.}}=.197$; $R^2_{\text{cond.}}=.515$.

Des effets principaux significatifs de la Langue ($\chi^2(1) = 18.08$, $p < .001$) et de la Cible ($\chi^2(7) = 440.33$, $p < .001$) sont observés. En moyenne, les réponses collectées en arabe expriment une proximité plus élevée que celles en français. La proximité affective diminue nettement lorsque les sujets passent de cibles interpersonnelles proches (meilleur ami, amis/famille proches) à des cibles sociales/abstraites (pairs de langue, êtres humains, environnement).

L'interaction Groupe $\times$ Langue est significative ($\chi^2(1) = 20.04$, $p < .001$) : l'effet de la langue d'administration varie selon le pays (déplacement un peu plus marqué en Algérie). L'interaction Groupe $\times$ Cible est également significative ($\chi^2(7) = 6.72$, $p = .049$) mais de petite taille, suggérant des différences de profil Algérie/France selon la cible, sans renverser le gradient général. L'interaction à trois voies n'est pas significative.

	χ^2	df	p
Groupe	0.622	1.00	0.430
Langue questionnaire	18.078	1.00	< .001
QE_z	0.755	1.00	0.385
BC_z	0.953	1.00	0.329
ES_Z	0.118	1.00	0.731
Score adjectif	0.293	1.00	0.588
Cible	440.328	7.00	< .001
Groupe * Langue questionnaire	0.398	1.00	0.528
Groupe * Cible	6.720	7.00	0.459
Langue questionnaire * Cible	5.796	7.00	0.564
Groupe * Langue questionnaire * Cible	5.922	7.00	0.549

Tableau 32. Tests omnibus (χ^2) du modèle mixte ordinal IOS : effets principaux et interactions
(erreurs ajustées pour la structure mixte)

Les moyennes marginales attendues confirment ces tendances : Arabe > Français (4.26 vs 3.39), Algérie $\geq$ France (3.95 vs 3.70), et un ordre des cibles où meilleur ami et famille/amis proches sont les plus proches, humains et surtout environnement les plus éloignés. Les graphiques de probabilités prévues (par Groupe $\times$ Langue le long des cibles) visualisent ces

effets : la probabilité de choisir des catégories IOS élevées est maximale pour les liens personnels et diminue vers les cibles sociétales ; les courbes en arabe sont généralement au-dessus de celles en français.

Estimate Marginal Means - Groupe				
Groupe	Mean	SE	95% Confidence Intervals	
			Lower	Upper
Algérie	3.95	0.155	3.64	4.25
France	3.70	0.215	3.28	4.12

Note. Expected means are expressed as expected class

Estimate Marginal Means - Langue questionnaire				
Langue questionnaire	Mean	SE	95% Confidence Intervals	
			Lower	Upper
Français	3.39	0.132	3.13	3.65
Arabe	4.26	0.147	3.97	4.54

Note. Expected means are expressed as expected class

Estimate Marginal Means - Cible				
Cible	Mean	SE	95% Confidence Intervals	
			Lower	Upper
1	4.98	0.143	4.70	5.26
2	4.05	0.145	3.77	4.34
3	5.59	0.131	5.33	5.84
4	3.19	0.137	2.92	3.46
5	3.35	0.139	3.08	3.62
6	2.82	0.131	2.56	3.08
7	3.01	0.133	2.74	3.27
8	3.59	0.145	3.31	3.88

Note. Expected means are expressed as expected class

Tableau 33. Moyennes marginales attendues (EMM, “classe attendu”, 1–7) et IC95 % : (a) par Groupe ; (b) par Langue du questionnaire ; (c) par Cible. Note. Les EMMs sont reportés sur l'échelle des classes attendues (1–7)

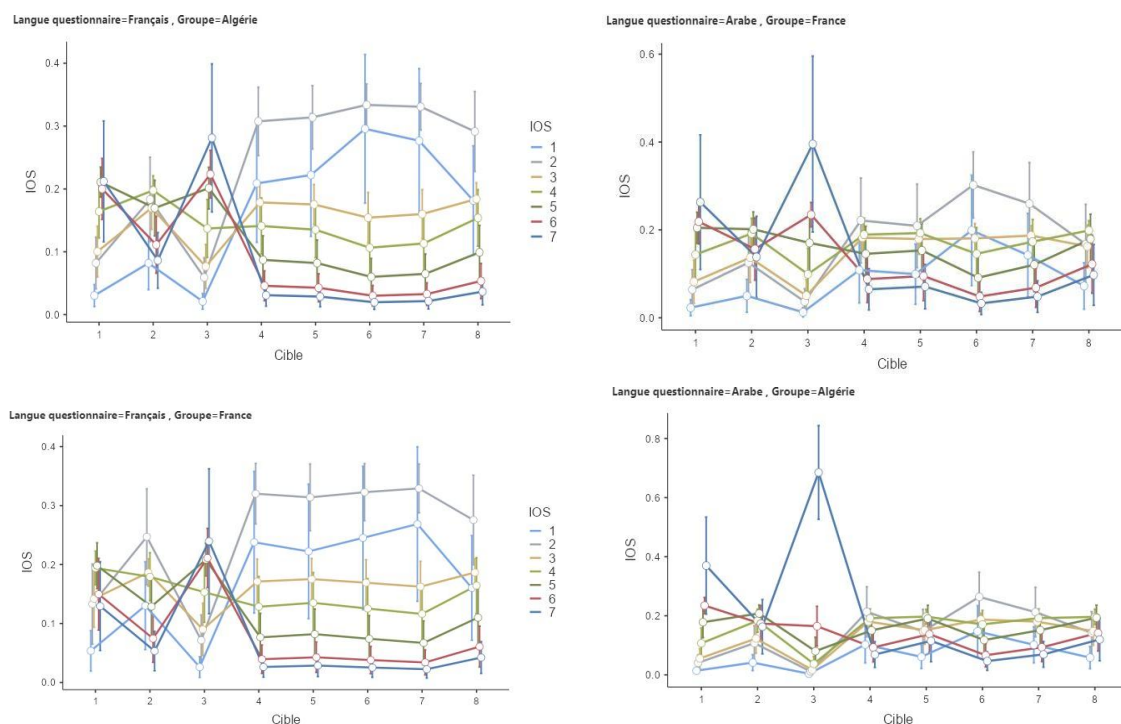


Figure 63. Probabilités prévues $p(Y=k)$ par cible (1–7) selon Langue $\times$ Groupe (panneaux), avec IC95 %. Les courbes illustrent un niveau global plus élevé en arabe et un profil quasi parallèle des cibles

En conclusion, nous pouvons dire que les réponses recueillies en arabe indiquent une proximité perçue plus élevée qu'en français, et la proximité décroît systématiquement des liens interpersonnels (meilleur ami, amis/famille proches) vers les cibles sociétales (pairs, pairs de langue, humains, environnement). Ce profil est partagé par la France et l'Algérie, l'interaction modifie surtout l'amplitude (arabe > français), sans inverser l'ordre des cibles.

2 Discussion

Cette discussion articule les résultats empiriques au corpus théorique pour répondre à la question centrale : *comment la langue d'activation (arabe vs français) et le contexte anthropolinguistique (Algérie vs France) modulent-elles les perceptions, les identités et les décisions face à des contenus radicaux / non radicaux ?* L'étude repose sur un plan mixte (Langue, Pays, Contenus), sur des mesures psychométriques (Quotient Empathique, Besoin de Contrôle, Estime de Soi), sur des indices de proximité fictive et stéréotypique ainsi que de la proximité réelle (IOS), et sur cinq épreuves : Mur (perception/passage), Textes (audience attendue), Train (dilemme moral), Scénarios (engagement), et le « *Qui suis-je ?* ».

2.1 Le quotient empathique

Le quotient empathique est nettement plus élevé en France ($\eta^2p \approx .58$, effet très fort), sans effet de langue ni interaction Langue×Pays. Nous avons vu dans le développement théorique que l'empathie est au carrefour des dimensions cognitives (prise de perspective) et celles affectives (partage émotionnel), avec débats terminologiques (de Freud à Rogers) et un ancrage neurocognitif (systèmes « miroirs » et au-delà). Cette cartographie aide à comprendre qu'un score élevé peut refléter à la fois la dimension « comprendre autrui » et « se sentir tenu » d'en témoigner, deux processus complémentaires. Autrement dit, comme les normes d'inclusion structurent la présentation de Soi (dimension comportementale du Soi), la personne apprend à conjuguer écoute et considération d'autrui. L'écart du quotient empathique peut surtout refléter une auto-présentation alignée sur les normes prosociales du milieu (dimension comportementale du Soi), d'autant que cette présentation est malléable et peut être modulée par le contexte d'évaluation (Abdellaoui, 1997 ; Baumeister et Hutton, 1987 ; Schlenker et Trudeau, 1990 ; Schlenker, Dlugolecki et Doherty, 1994). Les apports théoriques de Tajfel et Turner (1979) sur les notions d'appartenance et de comparaison, de Hogg (2007, 1999) et de Campbell

(1958) sur l'entitativité et la réduction d'incertitude ainsi que de Picard (2008) sur les besoins d'intégration et d'individuation, permettent d'interpréter un quotient empathique plus élevé comme un marqueur d'intégration. Il peut traduire l'affirmation d'une sensibilité à autrui, mais aussi l'affichage d'une compatibilité normative avec l'endogroupe.

Par ailleurs, dans la mesure où la norme d'internalité valorise la responsabilisation en contexte occidental, son articulation avec l'auto-présentation peut pousser les individus à se décrire comme plus « empathiques », parce que cela est socialement attendu. L'absence d'effet de langue peut s'expliquer par deux raisons :

- Le quotient empathique est travaillé par des dispositions générales moins sensibles à l'amorçage linguistique ponctuel qu'à des écologies normatives durables ;
- L'insécurité linguistique peut affecter l'estime de Soi et le contrôle, mais pas nécessairement la réponse empathique affichée.

Le quotient empathique plus élevé en France traduit surtout un alignement normatif et des habitudes d'auto-présentation prosociale (plus qu'un effet direct de la langue), cohérent avec les cadres identitaires et attributionnels. Ceci nous éclaire également le fait que, pris comme covariable, il n'explique pas à lui seul les décisions au Train et du Mur.

S'agissant du terrain algérien, nous pouvons penser à une orientation relationnelle axée davantage sur l'endogroupe et dont l'exogroupe ne représente pas la même distance que les sujets du groupe en France. Nous pouvons également envisager une superposition entre le groupe d'appartenance et celui de référence, tous les deux faisant partie du même ensemble : l'Algérie.

2.2 Besoin de contrôle

En moyenne, le besoin de contrôle est plus élevé en France qu'en Algérie (effet petit-moyen, $\eta^2p \approx .046$), sans effet de langue ni interaction Langue×Pays. En contexte occidental, la valorisation sociale de l'internalité encourage l'auto-présentation de Soi comme agent maîtrisant causes et conséquences, ce qui peut rehausser le score du besoin de contrôle déclaré en France (Beauvois, 1984). Le contrôle figure dans les besoins identitaires (Picard, 2008) avec ceux d'existence, de valorisation, d'intégration et d'individuation. Dans des milieux où l'ordre procédural et la responsabilisation sont normatifs (université française), le besoin subjectif de contrôle peut être plus saillant. Soulignons par ailleurs la distinction avec l'auto-efficacité. En

effet, le besoin de contrôle — entendu comme volonté de maîtriser — ne se confond pas avec l’auto-efficacité, qui renvoie à la croyance en sa capacité à réussir. D’après Bandura (1971, 1977, 1997, 2004), l’auto-efficacité découle des expériences de maîtrise, celles dites vicariantes (des pairs), de la persuasion verbale et des états physiologiques ; elle soutient l’effort et la persévérance. L’estime de Soi élevée en Algérie peut renvoyer davantage à un sentiment d’efficacité qu’à un besoin de contrôle déclaré comme élevé, comparativement qu’en France. Autrement dit, le contrôle n’est pas « réclamé » parce que les participants se sentent déjà capables et reconnus.

Nous pouvons expliquer la différence entre la France et l’Algérie à partir des éléments suivants :

- Des normes attributionnelles et du marché linguistique occidental, dans lequel le « contrôle de Soi » est valorisé ;
- D’une écologie institutionnelle française (règles, procédures) qui rend le contrôle perçu à la fois utile et valorisé ;
- Du niveau élevé de l’estime de Soi et d’efficacité (surtout en arabe), qui peut réduire le besoin subjectif de tout contrôler et de se déclarer ainsi.

Par ailleurs, nous observons dans l’épreuve du train une interaction Langue × besoin de contrôle. Nous pouvons l’expliquer par le fait qu’un besoin de contrôle élevé neutralise l’effet de langue (homogénéise la décision). Un haut besoin de contrôle active la surveillance procédurale (proche S2) qui annule l’amorçage linguistique (FR/AR).

En somme, le besoin de contrôle apparaît comme un régulateur transversal dans la mesure où il semble davantage lié au contexte normatif (France) et aux styles attributionnels qu’à la langue d’activation. Il structure le passage vers des réponses plus procédurales, ce qui peut expliquer sa capacité à atténuer l’influence de la langue dans les dilemmes moraux, tout en restant peu sensible aux tâches perceptives (Mur).

2.3 Estime de Soi

Les effets sont très marqués dans la condition Pays et de Langue, avec interaction forte Langue×Pays. L’estime de Soi est beaucoup plus élevée en Algérie qu’en France. La version d’arabe en Algérie présente un score nettement plus élevé que celle en français. En France, les scores sont bas dans les deux langues, avec une baisse légèrement plus marquée en arabe. La

haute estime de Soi en Algérie ne rime pas forcément avec un haut besoin de contrôle. La confusion avec le sentiment d'auto-efficacité est à prendre en considération également (Bandura, 1997). Le niveau élevé de l'estime de Soi en Algérie, surtout en arabe, peut être expliqué par :

- La valence endogroupe / entitativité, dans la mesure où la valeur de Soi est renforcée par les appartenances prototypiques et la reconnaissance sociale (Tajfel et Turner 1979 ; Hogg 2007 ; Campbell 1958) ; la limite entre le groupe d'appartenance et de référence s'efface ;
- Dans le cas où nous supposons la confusion avec l'auto-efficacité, nous pouvons considérer cette dernière comme plus saillante, favorisant ainsi le pouvoir d'agir (agentivité) ;
- Des marchés linguistiques favorables à l'arabe, qui lui confère prestige et affinité. Le contexte algérien amoindrit le sentiment d'insécurité linguistique. La langue d'enracinement peut renforcer par conséquent la congruence identitaire et la valence affective positive. L'arabe porte l'ethos (culte/culture/contexte).

S'agissant de la France, le niveau bas de l'estime de Soi peut être expliqué par les marchés linguistiques et l'insécurité linguistique, qui peuvent causer un retrait de reconnaissance ou un sentiment de stigmatisation perçue. Par ailleurs, la forte interaction Langue×Pays indique que la même langue n'a pas la même valence identitaire selon le contexte : en Algérie, l'arabe active un cadre de valeur et d'efficacité (ES très haute) ; en France, ni l'arabe ni le français ne portent l'ES (plutôt bas), l'arabe étant même légèrement plus bas. Nous pouvons ajouter le poids du contexte politique qui rend de l'arabe une langue mal appréciée, attribuée à l'immigration, qui a fait le lit de la droite et de l'extrême droite, gagnantes de plus en plus en popularité. La langue de l'immigré peut ainsi refléter la dimension affective de son estime de Soi (Rosenberg, 1965 ; Coopersmith, 1967 ; Wylie, 1974 ; Abdellaoui, 1997), qui plus est comparée dans le contexte d'adoption (Festinger, 1954).

2.4 Synthèse des trois paramètres psychosociaux

Le fait d'observer en France un quotient empathique élevé, au même titre que le besoin de contrôle, alors qu'une estime de Soi basse n'est pas contradictoire. En effet, la valence affective de Soi (ES) est distinguée de l'affichage de Soi relevant de l'auto-présentation. Le

sentiment d'être fragile peut être accompagné par l'affirmation de valeurs empathiques, surtout dans des milieux où cela rassure l'appartenance.

2.5 L'épreuve du mur

Les résultats confirment un effet très marqué de la distance : le score « je passe » croît de D1 à D3, sans élévation locale propre à D2. Cette dynamique renvoie à un traitement précoce des affordances visuo-spatiales : la faisabilité du passage est évaluée avant toute élaboration verbale, ce qui confère la primauté à un Système 1 rapide et perceptif (Greene et al., 2001–2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013). L'absence d'effet principal de la langue est cohérente avec ce cadrage : un changement de canal verbal, à lui seul, ne modifie ni la géométrie perçue du passage ni le coût décisionnel lié à l'acte public.

La proximité affective stéréotypique exerce un rôle systématique mais modeste, surtout à D1/D2. Dans la Construal Level Theory, la réduction de la distance psychologique accroît le poids des indices concrets et l'accessibilité des représentations proches (Trope & Liberman, 2003, 2010) ; de même, en contexte d'incertitude, l'endogroupe bénéficie d'un traitement favorable et de l'appel à des prototypes saillants (Tajfel & Turner, 1979 ; Rosch, 1976). L'effet que nous observons lorsque la marge est étroite ou ambiguë s'accorde avec cette lecture : « être proche » facilite légèrement l'engagement lorsque la contrainte domine. Nous pouvons y voir aussi un rôle de l'entitativité — la perception de cohérence ou de « mérite » du groupe pouvant conduire à tolérer un coût ou un risque plus élevé (Grieve & Hogg, 1999 ; Hogg, 2007 ; Campbell, 1958).

Les profils de pente diffèrent entre pays sans renverser la forme générale. La proxémie de Hall (1966) éclaire cette modulation : D1 relève de la zone personnelle/intime et inhibe l'action ; D2 chevauche la frontière personnel-social, où l'ambiguïté culmine ; D3 bascule dans la sphère sociale/publique, où l'affect se retire. Les écarts entre pays ressemblent à une translation de niveau — courbe un peu plus haute ou un peu plus basse — plutôt qu'à une forme différente : ils renvoient à des normes d'exposition publique et d'auto-régulation (internalité, contrôle de soi) distinctes selon le contexte.

L'épreuve du mur met en jeu une action visible, imputable et potentiellement transgressive « sous le regard d'autrui ». La publicité de l'acte réactive les processus d'attribution et la norme d'internalité (Heider, 1958 ; Kelley, 1967 ; Weiner, 1985), sollicitant un Système 2 de contrôle qui borne le lâcher-prise de S1 lorsque l'action pourrait être

socialement imputée. Cette articulation S1/S2 explique aussi la pénalité robuste associée aux profils radicalisés : ils abaissent le niveau de base d'acceptabilité, à toutes les distances, en alourdissant le coût réputationnel. À l'inverse, la proximité endogroupe nourrit S1 et facilite le passage aux petites distances ; mais dès que la scène devient ouverte (D3), S2 reprend la main et l'affect perd de son poids.

Le rôle faible de la langue s'explique par la pauvreté sémantique de la tâche : le canal verbal n'altère ni les affordances perçues ni le coût social de « franchir sous regard ». Dans les termes de la CLT, la situation reste traitée à bas niveau de construal (indices concrets) et n'appelle pas de re-construal linguistique (Trope & Liberman, 2003, 2010). De ce point de vue, les déterminants contextuels — géométrie de la scène, normes locales d'exposition et d'internalité — priment sur le registre linguistique.

En somme, l'« épreuve du mur » mobilise prioritairement un S1 perceptif qui calibre un seuil d'action (pente $D1 \rightarrow D3$), modulé par le contexte (pays) et la proximité socio-affective, tandis qu'un S2 d'auto-imputation sociale contraint ce S1 lorsque l'acte est public et assignable (Greene et al., 2001–2008 ; Kahneman, 2011 ; Evans & Stanovich, 2013). Il en résulte une courbe monotone ($D1 < D2 < D3$), sans « pic d'ambiguïté » localisé, une prime modeste à l'endogroupe sous contrainte, une pénalité pour la radicalisation perçue, et un rôle de la langue au second plan. Cette organisation duale rend compte du fait que les différences entre pays sont surtout des décalages de niveau, liés à la proxémie et aux normes, alors que l'affect n'inverse pas la dynamique spatiale de base (Hall, 1966 ; Trope & Liberman, 2010 ; Tajfel & Turner, 1979).

2.6 L'épreuve du train

S'agissant de l'effet principal de la variable linguistique, la version arabe accroît la probabilité de l'option utilitariste (« sacrifier un pour en sauver cinq »), effet qui s'atténue lorsque le besoin de contrôle est élevé, ce qui suggère une homogénéisation procédurale. Les covariables (QE, BC, ES) et l'ancienneté en France ne modifient pas les conclusions de fond. Nos hypothèses S1/S2 posent que la langue d'activation module l'arbitrage intuitif vs analytique chez les bilingues, et sur ce type de contenu en l'occurrence, la référence logico-mathématique y est justifiée. Autrement dit, sur un contenu moral, l'arabe peut amorcer des scripts de devoir ou d'efficacité collective et l'agrégation rapide coûts-bénéfices (S1), tandis que le français favorise des cadres procéduraux et légaux (S2), surtout en France. Les cas Gaa

et GRf — respectivement groupe d'appartenance Algérie et groupe de référence France — permettent d'expliciter ces bascules selon pays × contenu. À la question « *pourquoi la langue pèse dans ce cas (vs le mur) ?* », nous pouvons l'expliquer par le fait que le train implique une décision sémantico-morale avec autrui directement impacté. Le canal linguistique active des récits et des catégories (victime, sauvetage, dette, sacrifice). Il s'agit donc d'un terrain sur lequel l'amorçage lexical peut réellement déplacer l'équilibre S1/S2. À l'inverse, le Mur est dominé par la géométrie (affordances visuelles), ce qui laisse peu de prise à la langue. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la langue arabe réactive plus facilement une centralité culturelle ainsi qu'un l'hypertexte religieux et politique, sans qu'il faille pour autant d'essentialiser la langue. Par conséquent, face à un dilemme moral à portée « collective », l'arabe peut donner plus rapidement accès à des scripts doctrinaux — devoir, sacrifice, salut du groupe —, ce qui augmente l'acceptabilité de l'option utilitariste lorsque le besoin de contrôle n'impose pas de procédure (Tajfel et Turner, 1979 ; Hogg 2007 ; Campbell, 1958). En comparant les profils ES/BC, nous pouvons constater que le profil France (ES-, BC+) favorise une délibération procédurale qui neutralise l'effet de langue. Le profil Algérie (ES+, surtout en arabe) autorise des décisions plus assumées sous ambiguïté, laissant mieux s'exprimer l'amorçage sémantique arabe. Ceci rejoint les résultats d'estime de Soi et l'interaction Langue×Pays.

En synthèse, nous pouvons dire que l'effet de la langue sur cette épreuve matérialise exactement ce que prévoit entre autres notre cadre : la langue active des scripts qui modulent l'arbitrage entre S1 et S2, sous l'effet du besoin de contrôle comme régulateur procédural et de l'estime de Soi, ou de l'agentivité perçue, comme facteur amplificateur. C'est parce que l'épreuve du train met en jeu une économie morale impliquant directement autrui que la langue y exerce une influence, bien plus faible dans les tâches perceptives comme celle du Mur.

2.7 L'épreuve des textes (adhésion)

Les résultats d'« audience attendue » ne varient pas significativement selon la Langue, le Pays ou la valence pro/anti-laïcité ; les profils sont quasi parallèles autour d'une moyenne (~3/6), compatible avec un plafond normatif. Cette homogénéité peut s'expliquer par la domination de S2 : le jugement d'« audience » est une évaluation publique de la légitimité d'un prêche, inscrite dans des cadres civiques et légaux stabilisés (laïcité, dispositifs de prévention/répression ; cf. chap. 2). Dans ce contexte, les répondants mobilisent surtout un S2 procédural (règles, conformité institutionnelle), qui neutralise l'amorçage linguistique ponctuel

(Winter ; Ingram, 2017). Sur le plan attributionnel, évaluer un prêche revient à imputer la responsabilité au locuteur (causes internes) sous une norme d'internalité valorisée en contexte occidental (Heider, 1958 ; Kelley, 1967 ; Weiner, 1985), d'où une tendance à statuer selon des critères stables et contrôlables (légalité, compatibilité républicaine). Cette logique procédurale uniformise les réponses.

Par ailleurs, la distance psychologique — langue d'adoption ou contexte non congruent — réduit l'implication affective (Liberman & Trope, 2008 ; Trope & Liberman, 2010), et le fait de raisonner dans une langue d'adoption ou non native tend également à atténuer l'affect (Keysar et al., 2012 ; Costa et al., 2014). Or, l'adhésion mesurée à travers l'« audience attendue » est déjà peu affective, car filtrée par le S2 ; dès lors, l'« avantage » ou le « coût » associés à une langue deviennent faibles, ce qui aplanit les différences entre langue et pays. S'ajoute un risque de polysémie sur les termes « islam », « islamisme » et « laïcité », politiquement chargés ; leur traitement public appelle prudence sémantique et cadrage normé dans l'espace français (et, différemment, maghrébin), ce qui réduit encore la marge d'un effet d'activation de la langue (AR/FR).

Dans le cadre du double circuit cognitif (S1/S2), la langue module surtout les réponses lorsque la tâche laisse place à l'économie morale et aux scripts d'action (p. ex., l'épreuve du Train). À l'inverse, pour l'audience des prêches pro/anti-laïcité, le référentiel légal/civique impose un filtre S2 robuste (prudence, conformité), d'où l'absence d'effets nets de Langue et de Pays. Il ne s'agit pas d'une opposition « rationnel vs émotionnel », mais de formats de traitement différents selon le cadre. L'« adhésion » mesurée, déclarative et publique, indexe donc davantage la conformité au cadre (S2) que l'accrochage affectif (S1). Des différences de proximité/efficacité peuvent exister ailleurs (IOS, Train) sans se traduire en audience, car la norme prime.

En résumé, l'épreuve des textes sollicite un jugement public sous référentiels juridiques et civiques et sous normes d'internalité : elle verrouille S2 et laisse peu de prise à la langue (AR/FR). À l'inverse, l'épreuve du Train ouvre un espace moral plus explicite où les scripts activés par la langue peuvent faire bouger la décision. La question qui se pose sur l'adhésion au discours de radicalisation violente doit être désormais traitée à la lumière de ces résultats.

2.8 L'épreuve des scénarios

Ce qui ressort des résultats, c'est que d'une part, les participants préfèrent les missions peu engageantes, et d'autre part, l'acceptation est plus élevée pour le cadre « guerre » que pour « catastrophe » et pour la Scandinavie que pour les pays musulmans, avec une modulation Langue × Pays. Le cadre « guerre » fournit une vision du monde cohérente (légitimité de l'action, horizon de victoire), ce qui réduit l'incertitude (Hogg, 2007) et renforce l'adhésion au coût collectif. Le scénario de la catastrophe, lui, est plus ambigu normativement (responsabilités, finalités), donc moins mobilisateur à coût égal. Le choix du pays scandinave au détriment du pays musulman peut être expliqué par l'étiquette et la réputation politique que recouvrent chacun des pays. En effet, les pays scandinaves sont catégorisés comme États dont les normes et les institutions sont bien cadrées et ordonnées, tandis que les pays musulmans constituent, dans l'espace public, des référents plus ambigus et fortement politisés. Entre le caractère rassurant des premiers, et ambigu voire menaçant des seconds, l'adhésion peut être déclarée différemment. Par ailleurs, l'interaction Langue × Pays peut être expliquée par la résonance narrative plutôt que l'essence linguistique. Autrement dit, l'effet « arabe » n'est pas intrinsèque à la langue : il dépend de la résonance narrative (polysémie, hypertexte religieux/politique quand le récit s'y prête) et du contexte d'usage qui en fixe la valence, d'où l'effet plus marqué sur certains scénarios (guerre) en Algérie, et sa neutralisation par les filtres procéduraux en France. Du point de vue de S1 et S2, les scénarios mobilisent un traitement mixte. D'une part, un S1 « narratif », fondé sur des raccourcis prototypiques et sur la cohérence de l'endogroupe, rend les cadres « guerre » et « Scandinavie » plus saillants. D'autre part, un S2 procédural, centré sur l'évaluation des risques et la conformité légale, limite l'acceptation lorsque les étiquetages sont plus sensibles, comme dans les cas des pays musulmans ou de la catastrophe. Cela contribue à expliquer la préférence pour les formes d'engagement les moins coûteuses.

Les modèles d'identité sociale/entitativité (Tajfel et Turner, 1979 ; Hogg, 2007 ; Campbell, 1958) expliquent l'adhésion initiale par prototypes clairs et réduction de l'incertitude. Le passage à l'engagement dépend ensuite de l'auto-efficacité et des modèles d'apprentissage vicariant et de persuasion (Bandura, 1986, 2004), ce qui concorde avec des profils élevés d'estime de Soi en Algérie et l'effet de langue dans certains cadres. La domination des missions moins engageantes peut répondre à une tendance à optimiser le ratio efficacité perçue/coût quand l'estime de Soi et le besoin de contrôle ne sont pas très élevés conjointement.

Ceci contribue par ailleurs à satisfaire le besoin d'intégration (Picard, 2008), ce qui est cohérent avec un contexte académique où l'affichage de conformité est valorisé. Contrairement au Mur (affordances visuelles, S1 perceptif, langue marginale), les Scénarios sont sémantiques et étiquetés. La langue et le pays filtrent la crédibilité de l'action via des récits et des prototypes. Cependant, à la différence de l'épreuve du Train, l'autrui bénéficiaire ou victime y est moins directement impliqué, ce qui tend à abaisser le niveau d'engagement et à renforcer l'effet des cadres, notamment guerre versus catastrophe.

En conclusion, les scénarios mettent en évidence une adhésion conditionnée par le cadrage. La combinaison de prototypes clairs, d'entitativité et de valence identitaire conduit à une adhésion plus aisée. À l'inverse, l'ambiguïté sémantique conjuguée aux enjeux réputationnels implique une préférence pour des formes d'engagement moins coûteuses et moins chargées symboliquement. La langue agit comme déclencheur lorsque le récit lui offre une prise et que l'estime de Soi, ou le sentiment d'efficacité, sont suffisants ; sinon, le S2 de conformité reprend le dessus.

2.9 L'épreuve de la proximité affective réelle (IOS)

L'IOS est plus élevée en arabe qu'en français (effet principal de Langue), avec un gradient robuste : proches (meilleur ami, famille/amis) comparativement aux items sociétaux (pairs de langue, « humains », environnement). Nous pouvons expliquer ces résultats par le fait que l'IOS mobilise une proximité vécue (l'inclusion d'autrui dans le Soi) plus qu'une simple approbation déclarative. Dans notre corpus, la théorie de l'identité sociale (Tajfel et Turner, 1979) et les travaux sur l'entitativité et la réduction d'incertitude (Campbell 1958 ; Hogg, 2007) prédisent que des collectifs cohésifs et prototypiques accroissent la valence relationnelle et, par conséquent, l'IOS. Le résultat « arabe > français » s'accorde avec l'idée que l'arabe, selon le contexte d'usage, convoque plus aisément des liens forts (famille, pairs « endogroupe ») et des scripts d'appartenance, donc une inclusion accrue, surtout pour les cibles proches.

Comme rappelé dans le premier chapitre sur le rôle du contexte anthropolinguistique, la centralité culturelle et l'hypertexte socioculturel de l'arabe (non essentialisés) fournissent des ancrages relationnels lorsqu'ils sont pertinents. Cependant, toute la prudence est à observer quant au biais de la catégorisation « collectivisme/individualisme ». Ces catégories sont utiles mais non absolues. Ainsi, l'effet « arabe » est un effet de résonance contextuelle plutôt qu'une propriété intrinsèque de la langue. Par ailleurs, sur le plan cognitif, dans la mesure où l'IOS

constitue une mesure relationnelle à forte composante affective, elle apparaît davantage perméable à un S1 narratif-identitaire — scripts de proximité, familiarité linguistique — qu'à un filtrage procédural relevant du S2. D'où l'élévation systématique en arabe, alors que des tâches plus procédurales, comme l'audience attendue des textes, restent sous domination du S2 et peu sensibles à la langue.

Nous pouvons structurer les deux applications de l'IOS comme suit :

- Elle médiatise l'effet de proximité sur les conduites. Une forte inclusion d'autrui dans le Self suggère une conversion plus probable de la proximité en aide/coopération (selon coûts et visibilité) ;
- Elle n'implique pas automatiquement l'adhésion publique (plafonds normatifs des « Textes »). Concrètement, agir sur l'IOS suppose des expériences d'individuation et de contact de qualité (pas seulement des messages), en cohérence avec les besoins d'intégration et d'individuation (Picard, 2008).

Pour conclure, il s'avère que l'IOS montre que la langue d'activation, en l'occurrence « l'arabe », peut renforcer la proximité vécue quand elle résonne avec des prototypes relationnels saillants dans l'écologie considérée (Algérie $\geq$ France), sans que cela n'oblige à des prises de position publiques régies par des filtres S2.

2.10 Le « *Qui suis-je ?* »

Rappelons que le dispositif reposait sur un dictionnaire bilingue FR/AR attribuant à chaque adjectif un poids de -1 (collectif), 0 (neutre) ou +1 (individuel). En moyenne, le score global est légèrement négatif, traduisant une tendance collectiviste faible. Aucune différence significative n'a été observée selon la langue du questionnaire ou le pays, et aucune interaction Langue $\times$ Pays n'a été détectée ($\eta^2p \approx .003-.006$).

De plus, lorsque le score adjectif est introduit comme covariable dans les modèles incluant le quotient empathique (QE), le besoin de contrôle (BC) ou l'estime de Soi (ES), il n'explique pas de variance supplémentaire. Cette absence d'effet s'observe également dans les épreuves comportementales (Mur et Train), suggérant que le profil déclaratif de Soi demeure relativement stable à travers les contextes linguistiques.

Sur le plan théorique, et comme exposé dans le quatrième chapitre, le test du « *Qui suis-je ?* » mobilise principalement la dimension comportementale du Soi (auto-présentation)

et l'identité narrative (McAdams, 1985). Ce format incite les participants à produire des descripteurs publics socialement acceptés et relativement stabilisés — autrement dit, des scripts de rôle ou des traits consensuels. Ces réponses sont donc peu sensibles à l'amorçage linguistique ponctuel, car elles relèvent d'un registre de contrôle identitaire et d'auto-régulation normative.

Dans ce cadre, une faible variance inter-conditions était attendue. L'absence d'effet de la langue ou du pays peut s'expliquer par deux facteurs complémentaires :

- 1) Dominance du Système 2 : l'énumération d'adjectifs déclaratifs sollicite un traitement cognitif contrôlé (S2) plutôt qu'une réponse intuitive (S1). Le canal linguistique influe peu sur cette élaboration réfléchie, surtout lorsque les adjectifs mobilisent des prototypes sociaux stabilisés (Tajfel & Turner, 1979).
- 2) Granularité de la mesure : le codage trinaire (-1 / 0 / +1) saisit l'axe individualisme–collectivisme, mais aplatit d'autres nuances sémantiques ou affectives, réduisant la sensibilité du test à des effets fins de contexte linguistique ou culturel.

En somme, les résultats du test des adjectifs révèlent un profil globalement homogène et légèrement collectiviste, cohérent avec la matrice sociétale des participants, majoritairement issus de contextes culturels à orientation collectiviste.

2.11 Limites, précautions et sensibilité

Cette recherche, bien qu'elle apporte des éléments empiriques originaux sur les effets du bilinguisme et des contextes culturels sur les jugements, les perceptions et les prises de décision, comporte plusieurs points de vigilance méthodologique à prendre en considération

1) Échantillonnage

L'échantillon repose sur un public universitaire, ce qui limite la généralisation des résultats à d'autres catégories socio-professionnelles ou à des tranches d'âge plus variées. Par ailleurs, le mode de recrutement partiellement en ligne peut avoir introduit un biais de sélection, favorisant des participants plus familiers avec les environnements numériques. Enfin, une dissymétrie de genre a été observée, en particulier dans le groupe algérien, susceptible d'influer sur certaines tendances descriptives ou cognitives.

2) Mesures et effets de tâche

Les épreuves textuelles, notamment celles impliquant un cadre à forte charge normative (ex. textes à dimension morale, religieuse ou légale), peuvent avoir produit un effet plafond, réduisant la variance intergroupe et masquant de potentielles différences fines. De plus, certaines situations expérimentales, liées à des scénarios géopolitiquement sensibles ou à des représentations sociales différenciées entre pays, peuvent avoir généré des effets d'étiquetage ou de désirabilité sociale, altérant la spontanéité des réponses.

3) Variables omises et facteurs contextuels

Il n'est pas exclu que d'autres dimensions — et même sûr —, non intégrées dans les modèles actuels, aient contribué à moduler les résultats. Parmi elles figurent notamment la religiosité personnelle, le niveau d'exposition médiatique, le statut socio-économique, ou encore les expériences vécues d'injustice ou de discrimination. Ces variables, souvent difficiles à objectiver sans alourdir le protocole, mériteraient une exploration complémentaire dans de futurs travaux afin de mieux cerner la variabilité interindividuelle des effets culturels et linguistiques.

Enfin, ces précautions méthodologiques invitent à interpréter les résultats avec nuance, sans les extrapoler au-delà du cadre expérimental, tout en reconnaissant la valeur exploratoire et fondatrice de cette première approche empirique croisant langue, culture et cognition.

2.12 Pistes de recherche futures

Il convient désormais d'envisager plusieurs prolongements de réflexion et de recherche afin de consolider cette thèse et d'ouvrir d'autres horizons. Plusieurs pistes apparaissent particulièrement pertinentes :

- Tester l'« effet congruence » Langue×Contexte dans d'autres conditions en comparant : natifs, allophones, divers niveaux de bilinguisme, la condition diglossique, etc.
- Repérer des « clusters » de risque non déterministes : modèles longitudinaux combinant indices de congruence (langue, contexte), ES/BC, IOS/proximité, coûts perçus — pour détecter des configurations à surveiller, sans profilage individuel.
- Médiation linguistique de terrain : expérimenter des « tiers traducteurs » (médiateurs formés à la sémantique religieuse/civique) dans écoles, missions locales, terrains associatifs ; mesurer les désescalades et la résolution de malentendus.

- Soutiens identitaires non exclusifs : interventions qui rehaussent l'estime de Soi (ES) et l'appartenance multiple (biculturalisme) ; mesurer si cela réduit la réceptivité aux récits totalisants.
- Explorer les données cérébrales et physiologiques afin de mieux cartographier ces processus cognitifs.

3 Discussion générale et conclusion

Chemin faisant, un fil logique s'impose tout au long de cette étude : la langue d'activation (arabe ou français) et l'endroit où elle est parlée (Algérie ou France) orientent nos jugements, mais pas de la même manière selon la tâche. Nous distinguons donc deux conceptions cognitives. D'un côté, les tâches à contrainte instrumentale où il existe un critère logico-mathématique clair (le Mur : franchir ou non selon l'ouverture ; le Train : minimiser la perte 1 vs 5). Ici, nous parlons d'un S1/S2 « avec usage rationnel opératoire » : la bonne réponse instrumentale est S2-compatible (estimation géométrique, calcul des conséquences), tandis que S1 peut déplacer le seuil en rendant saillants des indices sociaux (proximité endogroupe, rejet d'une cible) ou des normes déontiques (refus de sacrifier). De l'autre côté, les tâches évaluatives — textes, scénarios, IOS, proximité stéréotypique, « *Qui suis-je ?* » — où plusieurs lectures restent recevables : nous parlons alors d'un S1/S2 « sans usage rationnel opératoire », la langue ne faisant que rendre plus accessibles certains scripts (affectifs, identitaires, narratifs) sans opposer « émotion » et « raison ». Ce décor s'accorde avec nos profils psychosociaux : un QE (empathie) plus élevé en France (alignement normatif prosocial), un BC (besoin de contrôle) plus haut en France qui atténue l'effet de langue lorsque la tâche réclame du calcul (Train), et une ES (estime de Soi) plus forte en Algérie, surtout en arabe, signe de congruence identitaire qui nourrit la résonance dans les tâches relationnelles. Le contraste en France (faible estime de Soi) doit nous questionner également.

Dans les tâches instrumentales, les résultats se lisent simplement. Dans l'épreuve du Mur, la relation entre distance et décision est nette : plus l'ouverture est large, plus le passage est jugé possible, selon un critère compatible avec le S2, avec un seuil toutefois modulé par la proximité perçue et par la valence des cibles, relevant davantage du S1. Dans l'épreuve du Train, la contrainte de minimisation tend pour l'option utilitariste (S2) tandis que le script déontique (refus de sacrifier) demeure disponible (S1) ; la langue pondère cet équilibre (variations observées selon l'arabe/le français et le pays), et le BC élevé réduit ces écarts en

forçant l'examen. À l'inverse, dans les tâches évaluatives, la langue n'« améliore » ni ne « dégrade » la rationalité : elle oriente l'accessibilité de cadres. Les textes d'adhésion publique restent relativement homogènes, sous l'effet de la désirabilité sociale et du cadrage civique. Les scénarios d'engagement montrent une préférence pour les formes de faible coût, avec un avantage narratif pour la « guerre contre un oppresseur » ; l'effet de langue y demeure contextuel et se montre plus sensible lorsque la congruence identitaire est forte. Côté proximité, l'IOS est souvent plus élevé en arabe, surtout en Algérie (résonance relationnelle), tandis que la proximité stéréotypique avec cinq personnages (Farid/Mourad/Thomas/Paul/Sam) montre un niveau moyen plus haut en France, un rejet constant des profils radicalisés, et des écarts endo/exo surtout réglés par le pays, la langue jouant un rôle secondaire. Enfin, le « *Qui suis-je ?* » tend relativement vers une valence collectiviste : les références natales dominent.

Ces pièces s'assemblent en faisceau d'indices plutôt qu'en marqueur unique. Lorsque se rencontrent la congruence entre langue et contexte, un narratif prototypique structuré autour de l'ennemi, de l'allié ou du salut du groupe, un ancrage identitaire fort — ou, à l'inverse, une quête de certitude associant faible estime de Soi et besoin de contrôle élevé —, une forte proximité avec l'endogroupe (IOS, ressemblances déclarées) et un coût d'action perçu comme faible, alors un traitement de type S1, fondé sur un accès rapide et associatif, a davantage de chances de dominer l'entrée en matière, sans pour autant neutraliser le S2. C'est sous ce cluster que des messages idéologiques peuvent obtenir une adhésion initiale plus forte, laquelle peut devenir engageante si le réseau la conforte et si aucun contre-cadrage ne réactive l'examen S2. Ce cadre éclaire, sur le plan expliqué et non prédictif, certaines dynamiques de radicalisation violente islamiste : non pas « l'arabe » comme cause, ni le « S1 » comme défaut, mais l'alignement d'une langue avec un contexte, un récit et un réseau qui abaissent les coûts d'adhésion. La prévention consiste alors à défaire ces alignements (ouvrir d'autres récits, complexifier, multiplier les appartenances), à outiller S2 (éducation civique, pensée critique, maîtrise du vocabulaire) dans et entre les langues, et à valoriser identitairement sans exclusivisme.

C'est ici que l'allégorie des cinq voyageurs prend tout son sens. Dans la salle vitrée, un flash d'info (« explosions ») fait monter l'urgence ; les appartenances s'aiguisent, le S1 prend la main : regroupements par accents, vêtements, postures ; la proximité se contracte au cercle des semblables ; la conversation se dérègle. L'entrée du tiers médiateur réintroduit le travail du sens : traduire, clarifier, revisiter les signifiants — jusqu'au kawa, ancêtre de « café », qui rappelle que nos mots voyagent, s'entrecroisent, se répondent, et qu'ils racontent une

histoire — qui à défaut d'être connue peut heurter l'estime de Soi. La tension retombe parce que S2 redevient accessible sans « humilier » le S1 : l'affect n'est pas retiré mais mieux encadré. Et la scène se clôt sur une éthique pratique : comprendre avant de juger, traduire avant de trancher, reconnaître la dignité cognitive de la langue d'autrui — condition pour amoindrir les malentendus et désamorcer des conflits inutiles. À l'heure où l'on cherche des signaux faibles, gardons à l'esprit qu'ils ne « prouvent » rien isolément ; c'est leur convergence qui compte, et la médiation qui les ré-oriente. En fin de compte, notre résultat est simple : langue, contexte et identité co-construisent les jugements ; S1/S2 ne disent pas tout le temps « qui a raison », mais comment une réponse devient saillante. Et c'est en honorant les langues — la nôtre, celle de l'autre — que l'on bâtit les ponts qui soutiennent à la fois la lucidité et la paix. La pensée complexe nous éclairera sur ce chemin.